

Rapport du BIT pour la quatrième
Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés
9-13 mai 2011 – Turquie

**Croissance, emploi et travail décent
dans les pays les moins avancés**

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, GENÈVE

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays

Croissance, emploi et travail décent dans les pays les moins avancés : rapport du Bureau international du Travail pour la quatrième Conférence sur les pays les moins avancés, Istanbul, 9-13 mai 2011 / Bureau international du Travail - Genève : BIT, 2012

1 v.

ISBN: 978-92-2-2249404; 978-92-2-2249411 (web pdf)

Également disponible en anglais: *Growth, Employment and Decent Work in the Least Developed Countries*, (ISBN 978-92-2-1249405, 978-92-2-1249412 (web pdf), Genève, 2011; et en espagnol: *Crecimiento, Empleo y Trabajo Decente en los Países Menos Adelantados*, (ISBN: 978-92-2-3249403; 978-92-2-3249410 (web pdf), Genève, 2012.

International Labour Office; Conference on the Least Developed Countries (4th; 2011, Istanbul, Turkey).

emploi / travail décent / création d'emploi / lutte contre la pauvreté / économie informelle / investissement public / protection sociale / pays les moins avancés

13.01.3

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Table des matières

Abréviations	iv
Avant-propos	vii
Le travail décent dans les pays les moins avancés	ix
Introduction	xiii
Chapitre 1 : Croissance, emploi et travail décent dans les pays les moins avancés	1
Chapitre 2 : Politiques macroéconomiques favorables à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté dans les PMA	14
Chapitre 3 : Utilisation du commerce au service de la croissance, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté	22
Chapitre 4 : Importance de ce que produit chaque pays : agriculture, industrie et services	29
Chapitre 5: L'économie informelle et les institutions du marché du travail	44
Chapitre 6 : Rôle de l'investissement public et des programmes d'emploi publics.....	55
Chapitre 7 : Favoriser l'accélération de la croissance et la transformation productive dans les PMA – Une approche nouvelle	63
Chapitre 8 : Protection sociale – Investir dans les ressources humaines.....	78
Chapitre 9 : Conclusions et lignes directrices	92
Annexe.....	103
Bibliographie	117

Abréviations

APE	Accord de partenariat économique
AICD	Diagnostic des infrastructures nationales en Afrique
APD	Aide publique au développement
AS	Asie du Sud
ASS	Afrique subsaharienne
AMS	Nombre moyen d'années de scolarité
BasD	Banque asiatique de développement
CEA-ONU	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CPD	Comité des politiques de développement
CPIA	Evaluation de la politique et des institutions nationales (Country Policy and Institutional Assessment)
DESA	Département des affaires économiques et sociales (Nations unies)
DFID	Department For International Development (Royaume-Uni)
ECOSOC	Conseil économique et social (Nations unies)
EDPRS	Economic Development and Poverty Reduction Strategy
EIE	Évaluation de l'incidence sur l'emploi
EPWP	Programme de travaux publics étendu (Afrique du Sud)
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
GER	Green Economy Report (Rapport sur l'économie verte)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDM	Indicateur du développement dans le monde
IED	Investissement étranger direct
IFI	Institution de financement internationale
IIES	Institut international d'études sociales
IMF	Institution de microfinance
IPEP	Innovations dans les programmes d'emploi publics
LEAP	Renforcement des moyens de subsistance contre la pauvreté (Ghana)
LIPW	Travaux publics à forte intensité de main-d'oeuvre (Ghana)

LPE	Législation sur la protection de l'emploi
MIRAB	Emigration, envois de fonds, aide et bureaucratie (Remittances, Aid, Bureaucracy)
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
NBER	National Bureau of Economic Research
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NPF	Nation la plus favorisée
NREGA	Loi nationale pour la garantie de l'emploi rural
NREGS	Système national de garantie de l'emploi rural
NSPS	National Social Protection Strategy (Ghana)
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OHCHR	Office of the High Commissioner for Human Rights
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PMA	Programme alimentaire mondial
PAS	Programme d'ajustement structurel
PASDEP	Plan for Accelerated and Sustained Development to End Poverty
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PFR	Pays à faible revenu
PIAR	Planification intégrée de l'accessibilité rurale
PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissement public
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRE	Pays à revenu élevé
PRM	Pays à revenu moyen

PSNP	Productive Safety Net Programme (Programme pour un filet de sécurité productif (Éthiopie)
PTP	Programme de travaux publics
RGE	Régime de garantie de l'emploi
RNB	Revenu national brut
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SOAS	School of Oriental and African Studies
SPS	Socle de protection sociale
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
STED	Skills for Trade and Economic Diversification (Qualifications pour la diversification du commerce et de l'économie)
TIC	Technologie de l'information et des communications
TREE	Training for Rural Economic Empowerment (Formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales)
UE	Union européenne
UNDAF	Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
UN-OHRLLS	Bureau du Haut Représentant des Nations unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

Avant-propos

Le présent rapport a été rédigé sous la direction générale de José Manuel Salazar-Xirinachs, Directeur exécutif du Secteur de l'emploi de l'Organisation internationale du Travail, et de Moazam Mahmood, Directeur du Département de l'analyse économique et des marchés du travail.

Moazam Mahmood s'est occupé du chapitre sur la croissance, l'emploi et le travail décent dans les pays les moins avancés (PMA). Hwa Lee et Evangelia Bourmpoula l'ont aidé pour les recherches.

Duncan Campbell, Directeur de la planification des politiques du Secteur de l'emploi, a participé aux travaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Giovanna Centonze l'a aidé pour les recherches.

Iyanatul Islam, économiste principal au Département des politiques de l'emploi, et Sarah Anwar, agent technique au Département des politiques de l'emploi, se sont occupés du chapitre sur les politiques macroéconomiques visant à stimuler la création d'emplois et la réduction de la pauvreté dans les PMA. Ishraq Ahmed les a aidés pour les recherches.

Marion Jansen, spécialiste principale pour le commerce et l'emploi, s'est occupée du chapitre sur l'utilisation du commerce au service de la croissance, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté. Erik von Uexküll a participé activement à la rédaction de ce chapitre.

Per Ronnas, spécialiste principal pour l'emploi et le développement, s'est occupé du chapitre sur l'importance de ce que produit chaque pays : agriculture, industrie et services.

Frédéric Lapeyre, spécialiste de l'emploi et de l'économie informels au Département des politiques de l'emploi, et Sher Verick, économiste au Département de l'analyse économique et des marchés du travail, ont été chargés du chapitre sur l'économie informelle et les autorités du marché du travail.

Terje Tessem, chef du Service des investissements à forte intensité d'emplois au Département des politiques de l'emploi, a travaillé au chapitre sur le rôle des investissements publics et des programmes d'emploi public (PEP).

Irmgard Nübler, économiste principal au Département de l'analyse économique et des marchés du travail, a travaillé au chapitre sur la relance de la croissance et la transformation productive des PMA : une approche nouvelle.

Christina Behrendt, spécialiste de la sécurité sociale au Département de la sécurité sociale, s'est occupée du chapitre sur la protection sociale : investir dans l'être humain.

Cleopatra Doumbia-Henry, directrice du Département des normes internationales du travail, s'est penchée sur les principes diagnostiques et principes d'action fondamentaux relatifs aux normes internationales du travail. Elle a bénéficié de la collaboration et des observations d'Aurelio Parisotto, économiste principal au Département de l'intégration des politiques, Jane Stewart, Directrice du Bureau de l'OIT pour les Nations unies à New York, et Amber Barth, analyste de programmes au Bureau de l'OIT à New York. Hwa Lee a mis le rapport en forme. Kevin Cassidy a été chargé de l'impression. Concernant la reproduction du rapport, le soutien fourni dans le cadre de l'Accord OIT-Norvège de coopération sur la cohérence des politiques pour la croissance, l'emploi et le travail décent a été grandement apprécié.

Le travail décent dans les pays les moins avancés

La quatrième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (PMA) qui s'ouvre à Istanbul le 9 mai 2011 tombe à un moment crucial. Les pays, en développement et développés, sont placés devant la nécessité de se ressaisir après une succession de crises mondiales qui ont laissé des traces profondes sur l'emploi et les revenus. Alors qu'ils s'activent à soutenir la reprise, les dirigeants sont en train de revoir les approches traditionnellement suivies en matière de politique économique et sociale, en quête de solutions novatrices et pragmatiques. Le présent rapport du BIT passe en revue les tendances observées aux chapitres de la croissance, de l'emploi et du travail décent, en mettant en lumière les enjeux et les possibilités qui existent pour une transformation des structures, la création d'emplois et l'élimination de la pauvreté. On y trouve un choix de mesures qu'il convient d'adapter aux besoins et à la situation de chaque pays. Il se veut une contribution – dans le cadre du vaste débat sur la refonte du programme d'action en faveur du développement – à l'effort engagé en vue d'un partenariat plus fort qui favorise une transformation productive et le progrès social dans les PMA.

Tout est parti du constat que, après avoir perdu du terrain durant de nombreuses années, beaucoup de PMA ont connu, pendant la décennie qui a précédé la récession mondiale, des phases de forte croissance dont les fruits sur le plan social et économique n'ont pas été suffisants. Très rares sont les PMA à mieux tirer leur épingle du jeu. Pour la plupart, la capacité de production dans les industries manufacturières et l'agriculture reste limitée, les exportations se concentrent sur un éventail restreint de produits, et le degré de vulnérabilité face aux chocs extérieurs est très élevé. La situation de fond du marché du travail ne manque pas d'inquiéter. Entre 2000 et 2009, l'emploi dans les PMA s'est accru au rythme moyen de 2,9 pour cent par an, qui est légèrement supérieur au taux de croissance démographique mais sensiblement inférieur au taux de croissance du produit intérieur brut (PIB). Le gros de la croissance a eu lieu dans le secteur des services, l'industrie ne représentant que 10 pour cent de l'emploi total en 2008, contre 8 pour cent en 2000. La part des salariés et employés a légèrement progressé, de 14 pour cent en 2000 à 18 pour cent en 2008, mais, dans leur grande majorité, les travailleurs demeurent condamnés à des formes d'emploi aléatoires qui ne leur permettent pas de franchir le seuil de pauvreté. Le chômage est resté stable au cours de la décennie, mais la crise économique mondiale a lourdement pesé, en particulier sur les jeunes et les femmes, compromettant ainsi les progrès accomplis non sans mal sur le front du développement humain et de l'indépendance des femmes. Le premier défi à relever sur le marché du travail dans les PMA n'est pas le chômage mais la fourniture d'un emploi productif et d'un travail décent aux travailleurs pauvres. Voilà quel est le principal obstacle aux efforts déployés en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et d'engager les PMA sur la voie d'un développement durable.

Ce rapport met en évidence le potentiel d'essor économique que possèdent les PMA. Certains fondamentaux se sont améliorés grâce aux investissements réalisés dans l'éducation et la santé, à la stabilité macroéconomique, à un desserrement de la dette extérieure, et à un renforcement de la gouvernance et de la stabilité politique. Des possibilités s'offrent aux pays qui n'ont pas encore franchi le vaste fossé technologique d'acquérir les connaissances nécessaires et de rattraper leur retard rapidement. En effet, la réussite est au rendez-vous dans divers pays qui se dotent d'une politique agricole solide en Afrique ou, encore plus

nettement, en Asie où une productivité élevée du secteur agricole se conjugue à l'exportation de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre. Il est capital de retenir les leçons du succès si l'on veut inventer et mettre en œuvre des politiques nouvelles pour faciliter l'accès du plus grand nombre à un emploi productif et rémunérateur et, par là, capitaliser les retombées des mutations démographiques et exploiter pleinement le potentiel de croissance des PMA.

Les gouvernements font face à un double enjeu : a) accélérer et soutenir la croissance dans une conjoncture internationale de plus en plus incertaine, et b) faire en sorte que la croissance profite à plus de gens et qu'elle produise des emplois, ce qui aura pour effet d'améliorer la capacité de résistance des entreprises et des ménages locaux, ainsi que de consolider la stabilité sociale et politique. Les diagnostics établis dans le rapport font ressortir l'importance revêtue par ce que les pays produisent et exportent. La composition de la production joue un rôle clé dans l'accélération et le soutien de la croissance. Toutefois, une transformation structurelle réussie au profit d'une diversification des produits ne débouche pas automatiquement sur une libéralisation et une déréglementation du commerce et du système financier, pas plus qu'elle suffit à engendrer un nombre d'emplois adéquat. Ce qu'il faut, c'est un ensemble cohérent de politiques dans des domaines différents mais complémentaires. Le rapport traite de plusieurs éléments centraux.

Un premier élément réside dans des cadres macroéconomiques qui soient plus propices à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté, assortis d'une politique monétaire qui vise plus loin que la maîtrise de l'inflation et qui soit plus axée sur l'intégration financière des petites et moyennes entreprises (PME), la gestion des comptes de capital et le maintien de taux de change réels compétitifs et stables pour stimuler les exportations. S'agissant de politique budgétaire, on verra dans le rapport qu'il est indispensable de se ménager des marges pour l'investissement public et les transferts sociaux en mobilisant des ressources à l'intérieur d'un « cadre budgétaire idéal » qui englobe les recettes fiscales intérieures, la redistribution et l'assainissement des dépenses, le financement du déficit et l'aide publique au développement (APD), y compris l'allègement de la dette. Une augmentation de la marge de manœuvre budgétaire par ces moyens est la condition préalable à la concrétisation d'objectifs de développement convenus à l'échelle internationale ainsi qu'à celle des OMD.

Deuxièmement, l'accroissement de l'investissement public devra avoir pour cible les sérieux goulots d'étranglement que l'on rencontre aux chapitres de l'infrastructure, des finances, des qualifications et d'autres facteurs de production, et il conviendra de mobiliser les investissements privés en remédiant aux problèmes de coordination et aux obstacles qui découragent les entreprises privées de se lancer dans de nouvelles branches et de nouvelles technologies, notamment dans la production écologique. L'agriculture a trop longtemps été négligée, tendance qu'il faudra inverser, en particulier dans les PMA d'Afrique. Parallèlement à l'intensification de l'agriculture, il est fondamental de développer l'emploi salarié dans le secteur non agricole et de multiplier les entreprises qui réussissent. Pour que les PMA s'engagent sur la voie d'une croissance durable et productrice d'emplois, la clé réside dans des économies nationales bien intégrées, caractérisées par les liens forts entre les secteurs d'activité ainsi qu'entre la ville et la campagne.

Troisièmement, la politique du marché du travail et la politique sociale sont des outils complémentaires et indispensables quand on voit l'ampleur prise par la pauvreté et la double structure du marché du travail. Des mesures s'imposent pour encourager la transition entre l'économie informelle et le secteur officiel, pour soutenir les micro, petites et moyennes

entreprises, et pour protéger le revenu des groupes les plus vulnérables. Il est possible de multiplier par trois, quatre ou cinq le nombre d'emplois engendrés par les investissements publics dans l'infrastructure en utilisant des méthodes qui mettent à profit les ressources locales au lieu des technologies conventionnelles. Des programmes novateurs tels que les régimes de salaire annuel garanti peuvent apporter aux travailleurs pauvres une sécurité minimale en matière d'emploi tout en tenant compte de l'amélioration de l'infrastructure locale et d'une certaine adaptation au changement climatique. Des politiques bien pensées sont un moyen de limiter le risque moral et celui d'une longue dépendance à l'égard des transferts publics.

Quatrièmement, il est dit dans le rapport que l'on trouve dans les PMA toute sorte d'autorités du marché du travail, qui sont principalement chargées de la législation sur la protection de l'emploi et du salaire minimum. Malheureusement, les textes ne visent qu'une minorité de travailleurs de l'économie officielle et sont souvent très mal appliqués. Les enquêtes que l'on a pu consulter indiquent que la réglementation du marché du travail n'est pas considérée comme étant une entrave majeure au développement des entreprises dans les PMA. Néanmoins, il faudra réduire les contraintes et les coûts administratifs inutiles, et encourager les entreprises du secteur informel à s'immatriculer, tout en préservant l'objet initial de la législation et des organismes du travail. Les lois sur le salaire minimum sont un moyen éprouvé de garantir à tous les travailleurs au moins une rémunération qui leur permette de vivre une existence décente avec leur famille. Les négociations collectives et la liberté d'association, d'organisation et de représentation des travailleurs et des employeurs, ainsi que le renforcement des coopératives et des organisations communautaires, ont des incidences importantes sur le développement. Des organisations nationales de travailleurs et d'employeurs représentatives et responsables peuvent contribuer à l'élaboration des moyens d'action et à l'instauration d'un consensus fort au niveau national.

Cinquièmement, l'instauration progressive d'un ensemble de transferts et de services sociaux de base est une condition sine qua non d'une politique de croissance et de développement durable. Une augmentation des ressources nationales, doublée d'un soutien international, permet d'établir peu à peu un filet minimum de protection sociale afin de préserver la capacité de production des habitants et leur faculté d'adaptation économique et sociale, avec à la clé d'importantes retombées économiques. Le rapport met en évidence les retombées économiques d'une amélioration de la protection sociale au moyen d'interventions sur le marché du travail, de systèmes de transferts monétaires et de programmes d'emploi public visant les groupes de femmes et de jeunes vulnérables. Même avec un financement très réduit, les PMA peuvent trouver le chemin d'une croissance généralisée qui conjugue un emploi plus productif et une protection sociale plus large.

Développer une politique de cette nature, axée sur la transformation des structures et le travail décent, constitue un énorme enjeu quand on sait les nombreuses contraintes qui pèsent sur les capacités et les ressources des PMA. Le rapport souligne le fait que les moyens d'action doivent être adaptés aux circonstances et aux priorités des pays. Ils doivent s'inscrire dans une perspective de développement nationale de long terme qui englobe les objectifs centraux que sont l'emploi productif et le travail décent, et qui soit partagée par le plus grand nombre grâce au dialogue social. Voilà qui donne l'orientation nécessaire pour suivre les progrès accomplis et pour améliorer la cohérence et la complémentarité des mesures prises dans différents domaines.

Il ressort du présent rapport que, dans un souci de responsabilité mutuelle, l'aide internationale et la coopération régionale jouent un rôle capital sous forme non seulement de concessions commerciales et d'une amélioration de l'accès aux marchés, mais aussi d'une APD à la fois stable et fiable, d'un régime de financement de faveur adéquat et d'un allègement de la dette pour améliorer la marge de manœuvre budgétaire et la dépense publique, et d'une assistance technique qui donne aux pays la capacité voulue pour concevoir et gérer des programmes économiques et sociaux efficaces.

L'OIT possède une expérience et un savoir aussi riches que particuliers en matière d'emploi et de travail décent. Elle est disposée à tisser un partenariat avec les PMA, les bailleurs de fonds et des organisations internationales et régionales dans un nouveau domaine de croissance, de développement et de justice sociale.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Juan Somavia', with a large, sweeping flourish on the left side.

Juan Somavia
Directeur général

Introduction

Le présent rapport traite de la relation existant entre la croissance du PIB, l'emploi et le travail décent dans les PMA, dans une perspective de long terme, mais plus spécialement à l'échelle de la décennie écoulée. Y sont abordés plusieurs problèmes clés posés par la croissance et l'emploi dans les trois grandes régions que constituent l'Afrique, l'Asie et les pays insulaires.

Il en ressort que la croissance durant la dernière décennie a été forte mais irrégulière parce que fondée sur les exportations de produits de base et non sur une structures de production diversifiée. Ce manque de diversification se traduit par un secteur manufacturier peu développé et par la perpétuation de déficits dans des secteurs agricole et céréalier peu productifs. L'investissement a progressé, mais à partir de faibles niveaux, et les pays continuent de compter sur les envois de fonds et l'APD. Les fondamentaux macroéconomiques se sont améliorés. Le chapitre premier sur la croissance, et les chapitres suivants sur la politique macroéconomique, le commerce et la croissance par secteur, traitent de ces aspects. Des déficits massifs sont enregistrés dans l'infrastructure publique, l'éducation et les qualifications, ce qui rend d'autant plus nécessaire une stratégie de croissance plus durable et plus équilibrée, comme le démontrent les chapitres sur l'investissement public et la transformation productive.

Le déséquilibre de la croissance et l'incertitude touchant à l'action des pouvoirs publics ont eu pour conséquence une progression limitée de l'emploi productif, notamment pour les jeunes. Le chapitre premier sur la croissance et l'emploi, et le chapitre sur les autorités du marché du travail et l'économie informelle, révèlent la persistance, dans des proportions importantes, de la pauvreté chez les travailleurs, de l'emploi précaire, en particulier chez les femmes, de l'économie parallèle et d'une faible productivité. Le besoin d'une protection sociale et d'un socle social est impérieux, tant aux fins de la protection que du développement, comme le souligne le chapitre sur la protection sociale.

Le rapport met nettement en lumière les déficits de gouvernance et de services publics, qui sont bien analysés dans le rapport 2009 de la CNUCED sur les PMA. Il aborde par ailleurs, dans le chapitre d'analyses sectorielles, un seul aspect du changement climatique, à savoir ses conséquences pour l'agriculture.

La grande utilité de ce rapport est, entre autres, de reconnaître l'hétérogénéité des PMA dans les régions de l'Afrique, de l'Asie et des pays insulaires, et la granularité existant au niveau d'un pays. Des régions et des pays font mieux que d'autres en ce concerne la croissance, l'investissement, la diversification et la transformation productive, l'emploi, la pauvreté, la précarité, la protection sociale et la fragilité. Si l'on accepte l'idée de Justin Lin selon laquelle les pays s'inspirent, pour leur croissance et leur développement, d'autres pays qu'ils jugent avoir une longueur d'avance, les PMA doivent pour le moins prendre pour modèles ceux qui réussissent mieux qu'eux. C'est la raison pour laquelle chaque chapitre fournit un compte rendu des succès relatifs remportés en matière de croissance et de développement sur lesquels les lignes directrices formulées dans le chapitre des conclusions puissent s'appuyer.

Chapitre 1 : Croissance, emploi et travail décent dans les pays les moins avancés

1.1 Tableau général de la croissance, de l'emploi et du travail décent dans les PMA

Les Nations unies reconnaissent actuellement 49 PMA, dont 33 en Asie, 11 en Asie et cinq dans les îles. Comme on peut le voir au tableau A1 en annexe, ils présentent une forte hétérogénéité quant à leurs résultats et leur structure économiques. Ce chapitre fait apparaître à travers les PMA une tendance lourde concernant la nature de la croissance du PIB et les indicateurs associés de l'emploi et du travail décent.

Après une période de ralentissement prolongé, la croissance du PIB s'est accélérée dans les PMA pour s'établir en moyenne à 7 pour cent par an de 2000 à 2007. Elle a atteint un pic entre 2004 et 2007, qui a été suivi d'un repli provoqué par la crise financière mondiale. Si la croissance du PIB s'est accélérée durant la décennie écoulée, elle a aussi été très volatile. Cette volatilité est à rapprocher de la nature de la croissance, qui a été tirée par les exportations de produits de base, et des prix fixés de manière exogène. Le secteur manufacturier a très peu augmenté sa part du PIB. Les exportations ont été le moteur de la croissance, tandis que le marché intérieur en part du PIB s'est rétrécie, tout comme les dépenses publiques, pourtant indispensables. L'investissement a bien progressé, mais à partir d'une faible base, favorisé par une épargne intérieure importante et par quelques investissements étrangers directs (IED), mais le recours à l'APD s'est poursuivi. La maîtrise des fondamentaux macroéconomiques s'est également améliorée, avec une inflation globalement en recul, parallèlement à des déficits budgétaires et des transactions courantes¹.

Cependant, la croissance du PIB a suivi des courbes sensiblement différentes entre les trois régions. Sa volatilité a été beaucoup plus forte dans les PMA de l'Afrique que dans ceux de l'Asie, tandis que les PMA insulaires ont continué de connaître une croissance très timide. Une explication importante de la différence entre les PMA de l'Afrique et ceux de l'Asie réside dans le fait que, relativement, les premiers s'appuient beaucoup sur les exportations de produits de base et les seconds sur les exportations de biens manufacturés.

Cette progression des exportations dominées par les produits de base est le principal facteur qui explique la faiblesse des indicateurs de l'emploi et du travail décent. Le chômage déclaré, tout en étant aussi un indicateur utile de la situation du marché du travail dans les pays à faible revenu, a à peine reculé malgré le réveil de la croissance. Le nombre de travailleurs pauvres, meilleur indicateur, a baissé tout en restant très élevé. L'emploi des salariés et employés a proportionnellement augmenté, mais il est demeuré à des niveaux très bas. En conséquence, l'emploi précaire s'est effrité, à partir de niveaux très élevés; il touche majoritairement les femmes. Et ce sont les femmes et les jeunes qui ont le plus pâti de la crise.

D'autre part, les variations régionales de la croissance du PIB trouvent un écho manifeste dans certains indicateurs de l'emploi et du travail décent. Le taux de chômage et le nombre de travailleurs pauvres se situent à des niveaux plus bas dans les PMA de l'Asie.

¹ La Banque mondiale reconnaît les progrès significatifs accomplis par des PMA concernant l'amélioration des fondamentaux macroéconomiques. Voir le document d'information qu'elle a rédigé pour la réunion des dirigeants du G20 en septembre 2009.

Enfin, l'évolution actuelle de la croissance et de l'emploi ne permettra pas d'atteindre les OMD. Pour que la cible 1A des OMD relative à l'emploi soit atteinte, il faudrait doubler le taux de croissance de l'emploi productif, c'est-à-dire de l'emploi qui procure un revenu au moins équivalent au seuil de pauvreté, de 1,25 \$ EU par jour.

Quand on distribue les PMA non plus par ensembles régionaux mais par groupes à forte ou faible croissance, le modèle dominant demeure. Les PMA à forte croissance tendent à exporter des produits de base et à présenter des indicateurs d'emploi médiocres en Afrique, et à exporter des produits manufacturés et à présenter de meilleurs indicateurs d'emploi en Asie.

Changer la nature de la croissance et améliorer son incidence sur l'emploi et le travail décent, cela signifie qu'il faudra se donner quatre priorités. Une diversification vers davantage de produits manufacturés sera nécessaire pour créer plus d'emplois. L'investissement devra augmenter dans le secteur manufacturé et l'agriculture pour accroître la productivité et les revenus. Face à la forte proportion de travailleurs pauvres, il faudra simultanément augmenter les investissements du secteur privé pour développer l'emploi productif et augmenter les investissements du secteur public pour garantir une sécurité minimale en matière sociale et d'emploi. L'augmentation des investissements du secteur privé doit s'appuyer sur une hausse de l'épargne intérieure et celle des investissements du secteur public sur une hausse des revenus. Le cadre dans lequel devra s'inscrire la politique macroéconomique à cette fin est le sujet du chapitre suivant.

1.2 Croissance du PIB

Perspective à long terme

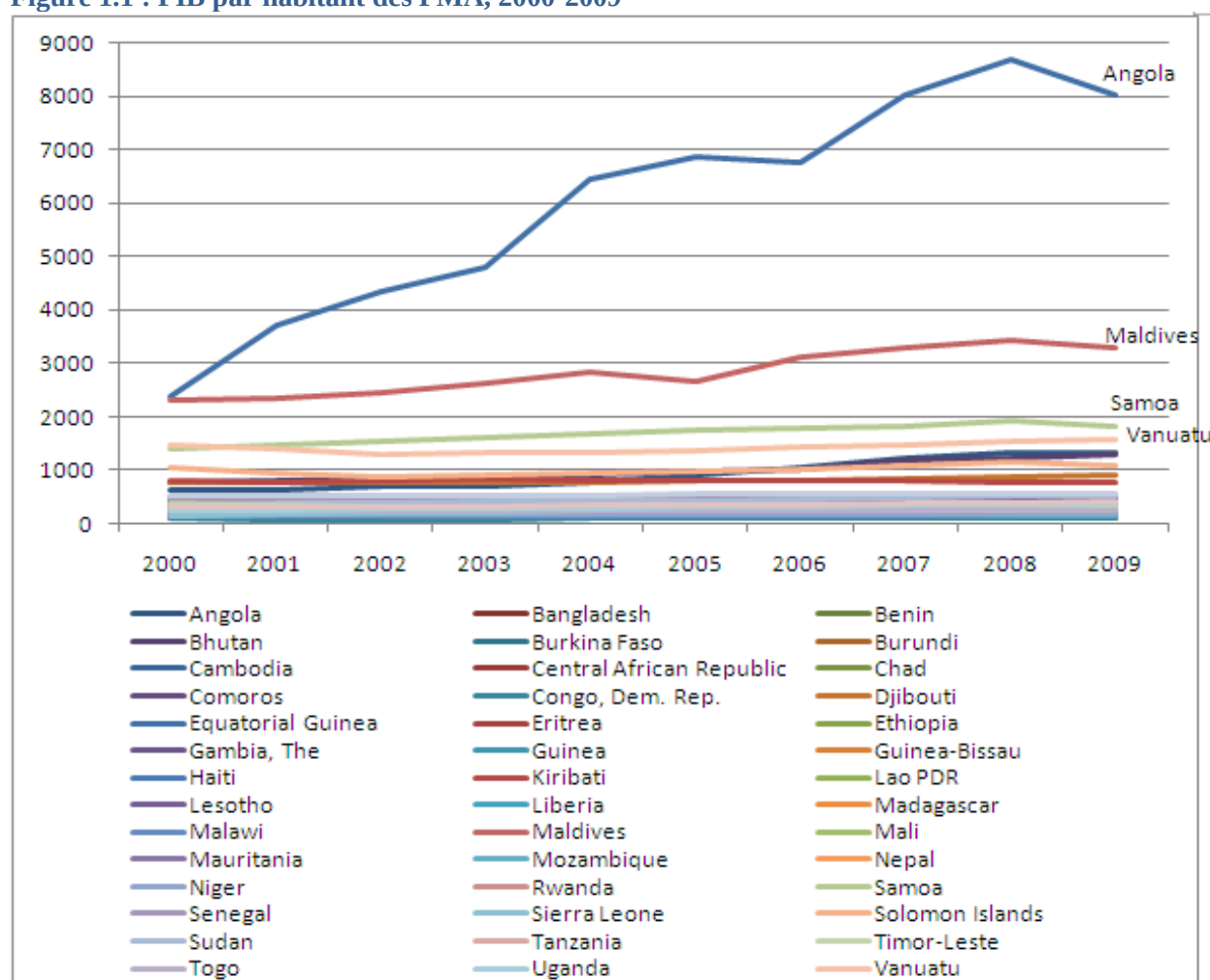
Dans les années 1970, la plupart des PMA, à l'exception de quelques petits pays insulaires du Pacifique, se trouvaient encore au tout début de la transition démographique. Avec un taux de mortalité qui a commencé à baisser et un taux de fécondité toujours élevé, la plupart des PMA ont été caractérisés par une forte croissance de leur population durant les 30 ou 40 dernières années. Cette évolution a contribué à freiner la croissance par habitant et a considérablement entravé la lutte contre la pauvreté.

La fragilité de l'économie et l'extrême volatilité de la croissance constituent deux traits marquants des PMA. Les troubles sociaux, qui dégénèrent parfois en une guerre civile et en une faillite de l'État, créent parfois – plus souvent dans le passé qu'aujourd'hui – une contrainte active pour toute forme de développement. La majorité des PMA ont connu des changements d'orientation radicaux au cours des dernières décennies. Jusque dans les années 1980, beaucoup de PMA, sinon la plupart d'entre eux, ont opté pour des stratégies caractérisées par des interventions importantes de l'État dans l'économie, des échanges commerciaux avec l'extérieur très réglementés et, souvent, une forte présence d'entreprises publiques et paraétatiques dans l'économie. Dans la plupart des PMA, les programmes d'ajustement structurel (PAS) lancés dans les années 1980 et 1990 au titre du Consensus de Washington et fondés essentiellement sur la déréglementation et une libéralisation rapide des marchés extérieurs et intérieurs, ont entraîné un changement d'orientation en profondeur. Récemment, quelques décennies plus tard, le désenchantement provoqué par des PAS qui n'ont pas tenu leurs promesses concernant la réduction de la pauvreté en particulier, mais également la croissance économique, a entraîné un nouveau changement de modèle de développement qui attribue un rôle plus important à l'État. Durant toutes les années 1990 ou presque, l'accumulation d'une dette extérieure de plus en plus ingérable parce qu'on avait trop emprunté à l'étranger pour financer le développement a elle aussi sérieusement rétréci la

marge de manœuvre non seulement budgétaire mais également politique de nombreux PMA, surtout en Afrique sub-saharienne.

Toutefois, la croissance s'est réveillée peu à peu après avoir été très faible dans les années 1970, pour atteindre des niveaux assez exceptionnels au cours des cinq à dix dernières années. On peut dire que les conditions sont aujourd'hui beaucoup plus propices à une transformation productive et à une croissance soutenue créatrice d'emplois qu'elles l'étaient il y a une ou deux décennies. Des avancées significatives ont été réalisées dans le domaine de l'éducation, notamment en Afrique subsaharienne, bien qu'à partir d'un niveau très bas. De plus en plus souvent, des régimes changent par la voie des urnes et, au cours de la décennie écoulée, les pays ont été plus nombreux à sortir d'un conflit qu'à y entrer. La croissance démographique ralentit, ce qui a pour effet d'améliorer les ratios de dépendance. De même, la marge de manœuvre tant budgétaire que politique est plus grande qu'il y a une dizaine d'années, surtout en Afrique subsaharienne.

Figure 1.1 : PIB par habitant des PMA, 2000-2009



Source : Banque mondiale, Les indicateurs du développement dans le monde, 2011.

Accélération de la croissance du PIB depuis dix ans

La croissance du PIB des PMA durant les trois dernières décennies, entre 1980 et 2010, a été irrégulière mais s'est accélérée peu à peu, comme l'indique le tableau 1.1 : elle est passée d'un taux de 3,6 pour cent par an entre 1980 et 1989 à 4,2 pour cent entre 1990 et 1999, et à 7,3 pour cent entre 2000 et 2007. Le PIB par habitant des PMA a également progressé entre 1991 et 2009, de 241 \$ EU (2000 \$ constants) à 395 \$ EU. La croissance du PIB sur le long terme s'est accélérée et le PIB par habitant s'est accru dans les PMA de l'Afrique et de l'Asie, mais pas dans les PMA insulaires, où le PIB par habitant, par exemple, a diminué de 100 \$ EU pour tomber à 444 \$ en 2009. La figure 1.1 ci-dessous illustre l'hétérogénéité des évolutions du PIB par habitant entre les pays.

Forte croissance du PIB entre 2004 et 2007, puis effondrement entre 2008 et 2010 à cause de la crise mondiale

Durant la décennie écoulée, la croissance du PIB dans l'ensemble des PMA entre 1999 et 2007, juste avant la crise, a été soutenue, à 7,3 pour cent par an, alors que la moyenne mondiale n'a pas dépassé 4,1 pour cent par an, ainsi qu'il ressort du tableau 1.1 ci-après. Ce sont les 33 PMA de l'Afrique qui ont bénéficié de la plus forte croissance, de 7, pour cent par an au cours de cette période ; quant à eux, les 11 PMA de l'Asie ont enregistré une progression de 6,8 pour cent par an tandis que, dans les cinq PMA insulaires, la croissance du PIB a plus ou moins stagné, à 1 pour cent par an.

Tableau 1.1 : Taux de croissance annuels du PIB réel (%), 2000–11p

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010p	2011p	Croissance annuelle moyenne		
													1980-89	1990-99	2000-07
PMA	5,0	6,2	5,6	5,9	7,9	8,4	8,1	8,7	6,9	4,8	5,5	6,0	3,6	4,2	7,3
PMA de l'Asie	6,6	5,7	5,3	6,8	7,1	7,8	7,2	7,4	5,3	5,8	6,0	5,8	5,0	5,2	6,8
PMA de l'Afrique	4,0	6,8	5,9	5,3	8,8	9,0	9,0	9,8	8,1	4,1	5,4	6,1	2,3	2,8	7,8
PMA insulaires	1,7	-0,7	0,4	0,9	-2,2	2,5	2,5	3,4	1,6	2,1	-6,4	8,3	0,3	0,9	1,0

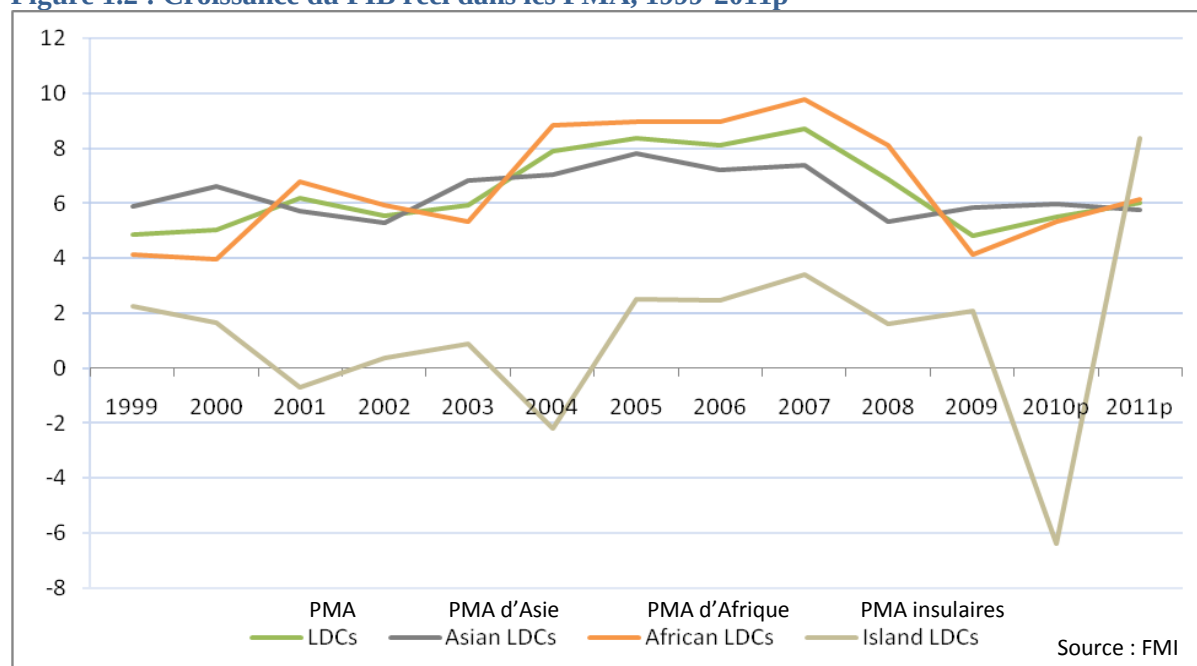
Source : Calculs effectués sur la base des chiffres du FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2010.

Note : la lettre « p » signifie qu'il s'agit de projections.

On voit à la figure 1.2 que cette croissance du PIB au cours de la dernière décennie a été irrégulière, avec une poussée d'environ deux points de pourcentage entre 2004 et 2007, et un repli équivalent après 2007, provoqué par la crise financière mondiale. L'évolution de la croissance a été plus contrastée dans les PMA de l'Afrique, avec des pics de trois points de pourcentage et des reculs de quatre points, que dans les PMA de l'Asie, qui ont connu des pointes et des baisses de deux points. La reprise s'est accompagnée d'une croissance d'environ un point de pourcentage².

² Le FMI prévoit pour les PMA une reprise en V. Voir le FMI (2009), « The Implications of the Global Financial Crisis for Low-Income Countries – An Update ».

Figure 1.2 : Croissance du PIB réel dans les PMA, 1999-2011p



La poussée et l'effondrement de la croissance du PIB s'expliquent en grande partie par la croissance du secteur de l'industrie, plus dans la filière des produits de base que dans celle des produits manufacturés, notamment en Afrique

Le tableau A1 en annexe révèle que, durant toute la dernière décennie, la croissance du PIB a été tirée par celle de l'industrie, qui s'est élevée à 7,4 pour cent par an, mais moins par le secteur manufacturier (6,2 pour cent) et moins que tout par l'agriculture (2,8 pour cent). Le pic enregistré de 2004 à 2007 puis l'effondrement consécutif à la crise sont à mettre principalement sur le compte de l'évolution de la croissance industrielle, qui a atteint cinq points de pourcentage avant de baisser de moitié à cause de la crise. La croissance dans le secteur manufacturier, qui a tourné autour de deux points de pourcentage, a ensuite fléchi de deux points avec la crise. Et cette tendance est apparue plus marquée dans les PMA de l'Afrique que dans ceux de l'Asie.

La volatilité de la croissance du PIB résulte de la priorité donnée aux exportations de produits de base de préférence aux exportations de biens manufacturés

Les PMA ont réussi à accroître sensiblement la valeur de leurs exportations entre 2000 et 2008. Mais une part importante de cette croissance des exportations a reposé sur les produits de base³, alors que la part prise par les biens manufacturés dans les exportations des PMA a diminué, ce qui explique la volatilité d'une croissance du PIB tirée par le secteur des produits de base.

Il ressort du tableau 1.2 que la valeur des exportations des PMA a presque doublé entre 2000 et 2008 pour atteindre 22 milliards de dollars EU, ce qui équivaut à un taux de croissance de 11 pour cent par an. La progression des exportations a été plus prononcée dans les PMA de l'Afrique au cours de cette période.

³ Le *Rapport sur les pays les moins avancés, 2010*, met aussi très clairement en évidence cette dépendance à l'égard des exportations de produits de base.

Tableau 1.2 : Exportations de marchandises dans les PMA, 2000-2009

	Exportations de marchandises (en millions de dollars EU, dollars constants de 2005)			Taux de cr. moyen	Variation sur un an	
	2000	2008	2009	2000-07	2008	2009
PMA	11 400	21 738	19 000	11,4	4,7	-12,6
PMA de l'Afrique	1 294	6 083	4 314	27,2	4,5	-29,1
PMA de l'Asie	10 098	15 652	14 683	7,5	4,8	-6,2
PMA insulaires	8	3	4	-5,5	-20,9	19,6

Source : Calculs du BIT sur la base des données de la Banque mondiale, Les indicateurs du développement dans le monde.

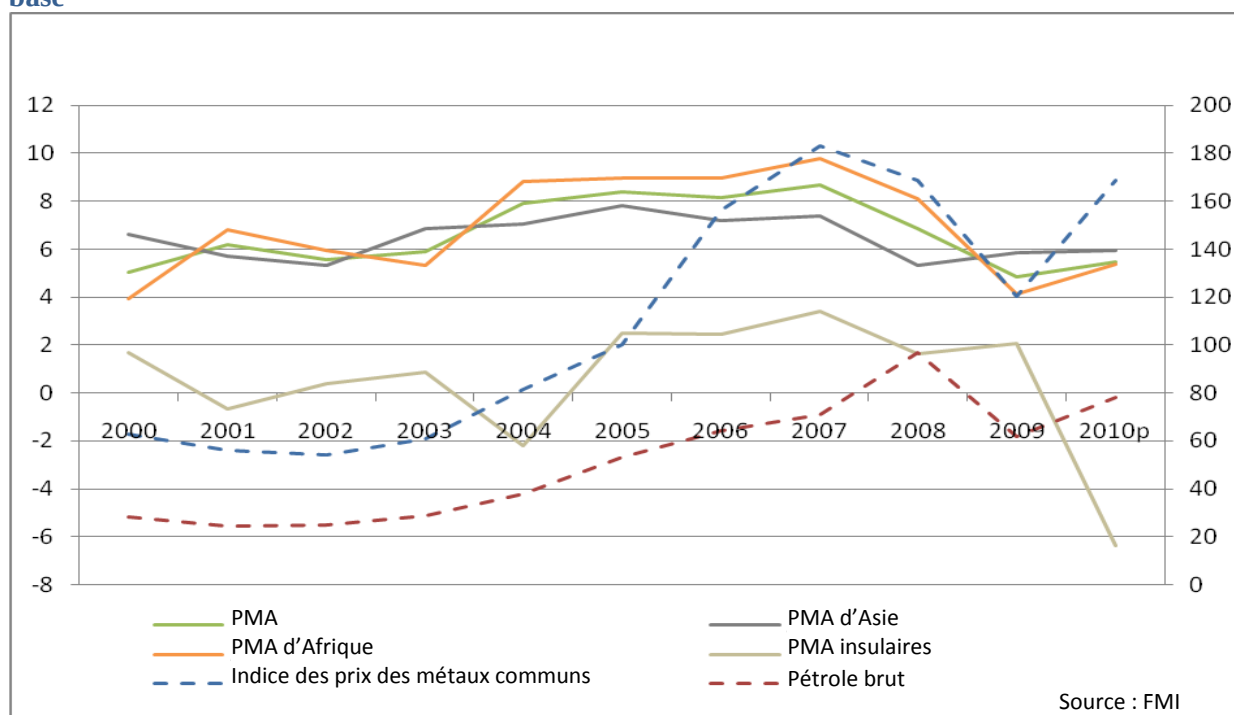
Le tableau A2 en annexe nous apprend cependant que, pour les PMA, les produits manufacturés ont représenté un peu moins de la moitié des exportations de marchandises en 2000. En 2008, leur part était tombée à 40 pour cent du total. Et, à l'inverse, la part des combustibles, des minerais et des métaux dans les exportations de marchandises a grimpé de 20 pour cent en 2000 à 38 pour cent en 2008.

Malgré tout, bien qu'en diminution, la part des produits manufacturés dans les exportations des PMA est restée élevée grâce aux PMA de l'Asie, où les biens manufacturés occupent une partie très importante et relativement constante de leurs exportations de marchandises, de l'ordre de 90 pour cent pendant la période 2000-2008. En revanche, les PMA de l'Afrique ont exporté très peu de produits manufacturés, dont la part du total est restée assez stable, à environ 15 pour cent entre 2000 et 2008. A l'inverse, la part prise par les combustibles, les minerais et les métaux dans leurs exportations de marchandises, déjà très élevée en 2000 (36 pour cent), s'est accrue fortement pour atteindre 58 pour cent en 2008.

Et la volatilité de la croissance dans le secteur des produits de base s'explique à son tour par la volatilité des prix

La figure 1.3 indique que la croissance relevée dans les PMA de 2004 à 2007 est liée à la flambée des cours des produits de base et du pétrole après 2003. Puis le fléchissement de la croissance, imputable selon certains à la crise mondiale, est à rapprocher, en fait, de la chute des prix des produits de base survenue en 2007.

Figure 1.3 : Croissance du PIB dans les PMA et évolution de l'indice des prix des produits de base



D'ailleurs, la forte remontée de leurs cours en 2009 a entraîné une accélération de la croissance du PIB dans les PMA en 2010. Là encore, la corrélation apparaît plus positive pour les PMA de l'Afrique.

Par conséquent, les caprices de la croissance dans les PMA résultent d'une tendance régionale à privilégier les exportations de produits de base au détriment des biens manufacturés, surtout en Afrique, et moins en Asie.

L'organisation structurelle des PMA a suivi la même évolution que la croissance dans ces économies, au profit des produits de base et aux dépens des biens manufacturés. A 17 pour cent du PIB, les produits de base prennent aujourd'hui dans l'ensemble des PMA une part plus grande que celles des biens manufacturés (12 pour cent), et ces derniers voient leur part se rétrécir en Afrique mais pas en Asie. Cette part est demeurée à peu près constante dans les PMA depuis une dizaine d'années, à environ 12 pour cent du PIB, ainsi que dans les PMA d'Afrique, à environ 8 pour cent, mais elle a grimpé à 16 pour cent dans les PMA d'Asie (tableau A3 en annexe).

On enregistre une progression de l'investissement liée à l'augmentation de l'épargne intérieure, notamment en Afrique. Les PMA insulaires font exception, qui connaissent en réalité un exode massif de capitaux.

Le tableau A4 en annexe décompose l'investissement entre l'épargne, l'IED et l'APD. L'augmentation de l'investissement dans les PMA, de 4,3 points de pourcentage, entre 2000 et 2007 s'explique entièrement par un accroissement de l'épargne intérieure pendant la période, à 18,5 pour cent du PIB, et par une progression minime, de 0,8 points de

pourcentage, de l'IED, à 3,2 pour cent du PIB, l'APD ayant reculé de 0,3 points de pourcentage, à 6,9 pour cent du PIB⁴.

1.3 Croissance et emploi

La nature de la croissance dans les PMA, axée sur les exportations de produits de base, agit très peu sur l'emploi, et moins en Afrique qu'en Asie. La fracture entre les sexes et entre les âges s'est maintenue, autre conséquence de la crise.

L'emploi dans les PMA entre 2000 et 2009 s'est accru de 2,9 pour cent par an, soit de 3,2 pour cent par an pour les adultes et de seulement 2,1 pour cent pour les jeunes, c'est-à-dire nettement moins que le PIB (*Trends Econometric Models*, BIT, 2010).

On voit au tableau 1.3 que le taux de chômage dans les PMA en 2000 était égal à 6,1 pour cent de la population active. Puis il a légèrement reculé pour tomber à 5,7 pour cent en 2007, avant de remonter légèrement, à 5,8 pour cent, en 2009, sous l'effet de la crise. Le chômage dans les PMA de l'Afrique s'est maintenu à un niveau plus élevé, de 7 pour cent de la population active, malgré la forte croissance enregistrée dans la dernière décennie. Les PMA de l'Asie ont continué d'afficher un taux de chômage plus faible, de 4 pour cent. L'écart de chômage entre les sexes, d'environ un point de pourcentage, n'a pas non plus été influencé par la croissance des dix dernières années. Il est resté supérieur à un point de pourcentage dans les PMA de l'Afrique pendant la période, et beaucoup plus réduit en Asie. L'écart entre les âges dans les PMA s'est maintenu autour de 2,5 points durant la décennie.

Tableau 1.3 : Taux de chômage selon le sexe, et chez les jeunes et les adultes (%)

Hommes et femmes	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010p	2011p
PMA	6,1	6,2	6,2	5,7	5,7	5,7	5,8	5,8	5,7
PMA de l'Asie	3,8	4,4	4,4	4,3	4,3	4,2	4,3	4,1	4,1
PMA de l'Afrique	7,8	7,5	7,4	6,7	6,7	6,7	6,8	6,9	6,9
Hommes	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010p	2011p
PMA	5,6	5,7	5,5	5,3	5,3	5,3	5,4	5,4	5,3
PMA de l'Asie	3,8	4,2	3,8	4,2	4,2	4,0	4,2	4,0	3,9
PMA de l'Afrique	7,0	6,8	6,8	6,2	6,2	6,2	6,3	6,3	6,3
Femmes	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010p	2011p
PMA	6,8	6,9	7,1	6,2	6,2	6,2	6,3	6,3	6,3
PMA de l'Asie	3,7	4,8	5,4	4,6	4,5	4,5	4,5	4,3	4,2
PMA de l'Afrique	8,8	8,2	8,2	7,3	7,3	7,3	7,4	7,5	7,5
Jeunes	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010p	2011p
PMA	11,0	10,3	10,5	10,1	10,1	10,1	10,3	10,3	10,3
PMA de l'Asie	9,1	8,1	9,1	9,9	10,0	9,8	10,1	9,8	9,6
PMA de l'Afrique	12,3	11,6	11,3	10,1	10,1	10,2	10,3	10,5	10,5
Adultes	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010p	2011p
PMA	3,9	4,5	4,4	3,9	3,9	3,9	4,0	4,0	4,0
PMA de l'Asie	1,5	3,0	2,7	2,3	2,3	2,3	2,4	2,3	2,3
PMA de l'Afrique	5,8	5,6	5,7	5,1	5,2	5,2	5,2	5,3	5,3

Source : BIT, *Trends Econometric Models*, octobre 2010.

Note: la lettre « p » signifie qu'il s'agit de projections.

⁴ Selon la CEA, les entrées de capitaux privés ont largement contribué à l'augmentation des réserves financières et à la croissance économique en Afrique au cours de la décennie écoulée.

Le tableau révèle également qu'avec la crise le chômage a plus augmenté pour les femmes que pour les hommes, et plus chez les jeunes que chez les adultes. Ce sont donc les femmes et les jeunes qui paient le prix de la crise, et leur situation ne devrait pas s'améliorer en 2011.

La croissance du PIB tirée par l'industrie dans les PMA s'est accompagnée d'une amélioration de l'emploi non pas dans l'industrie mais dans les services

Le tableau 1.4 indique que l'agriculture comptait pour environ 70 pour cent de l'emploi total dans les PMA en 2000, et que sa part avait diminué de cinq points de pourcentage en 2008. L'industrie ne représentait que 8 pour cent de l'emploi total dans les PMA en 2000, et que sa part a ensuite légèrement augmenté pour passer à 10 pour cent en 2008. Les services absorbaient 23 pour cent de l'emploi dans les PMA en 2000, part qui s'est accrue de 3,4 points de pourcentage pour atteindre 26 pour cent en 2008. La structure de l'emploi a peu changé dans les PMA de l'Afrique, soit de quelque quatre points de pourcentage de l'emploi total entre 2000 et 2008. Elle a changé un peu plus nettement dans les PMA de l'Asie, de quelque sept points de pourcentage, pendant la même période.

Tableau 1.4 : L'emploi dans les grands secteurs de l'économie (%)

	2000			2008			Variation 2000-2008		
	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
PMA	69,3	8,1	22,6	64,2	9,7	26,1	-5,1	1,6	3,4
PMA de l'Asie	65,6	10,9	23,4	58,8	12,5	28,6	-6,8	1,6	5,2
PMA de l'Afrique	72,6	5,8	21,7	68,4	7,7	23,9	-4,1	1,9	2,2

Source : BIT, *Trends Econometric Models*, octobre 2010.

1.4 Emploi et travail décent

Parmi les autres indicateurs du travail décent, on trouve le nombre de travailleurs pauvres, l'emploi précaire, les emplois de salarié et d'employé, et la productivité du travail. Ces indicateurs font apparaître des améliorations, mais à partir de niveaux très faibles dans les PMA de l'Afrique et de l'Asie.

On peut voir au tableau 1.5 que la proportion de travailleurs pauvres a chuté de 71 pour cent de l'emploi total en 2000 à 60 pour cent en 2009. Les PMA de l'Asie continuent de compter environ 10 pour cent de travailleurs pauvres de moins que les PMA de l'Afrique.

Tableau 1.5 : Indicateurs relatifs aux travailleurs pauvres (1,25 \$ EU par jour)

	Nombre de personnes (en millions)			Part de l'emploi total (%)		
	2000	2008*	2009*	2000	2008*	2009*
PMA	189,7	203,0	206,2	71,3	60,5	59,8
PMA de l'Asie	78,0	77,4	77,4	67,5	55,5	54,2
PMA de l'Afrique	109,6	122,7	125,9	74,4	63,9	63,7

2008* et 2009* : estimations préliminaires.

Source : BIT, *Trends Econometric Models*, octobre 2010.

L'amélioration constatée concernant la part des travailleurs pauvres dans l'emploi total est attribuable à la réduction de l'incidence de la pauvreté à travers les PMA. Sur les 18 PMA de l'Afrique dont les données ont permis de faire une estimation, 14 ont vu l'incidence de la pauvreté diminuer entre 1990 et 2007, et quatre on relevé une augmentation. Parmi les cinq PMA de l'Asie pour lesquels on a pu effectuer une estimation sur cette période, quatre ont

enregistré une baisse de l'incidence de la pauvreté, et un a observé une augmentation (tableau A5 en annexe).

Malheureusement, ces baisses de l'incidence de la pauvreté et du nombre de travailleurs pauvres ne se sont pas accompagnées d'une diminution du déficit céréalier, qui demeure proche de 15 pour cent.

La part des travailleurs salariés et employés a légèrement augmenté, et celle des travailleurs précaires s'est réduite d'autant. Mais l'écart entre les sexes au regard de la précarité a lui aussi augmenté.

Il ressort du tableau 1.6 que les salariés et employés ne représentaient dans les PMA que 14 pour cent de l'emploi total en 2000, et que les travailleurs précaires, dont les personnes à leur compte et les travailleurs familiaux non rémunérés, prenaient une place prépondérante de 84 pour cent. Avec la forte croissance de la décennie écoulée, la part des salariés et employés dans l'emploi total a légèrement augmenté, à 18 pour cent, et celle des travailleurs précaires n'est tombée qu'à 81 pour cent.

Tableau 1.6 : Statut professionnel (%)

	2000				2008				Variation 2000-08			
	Salariés et employés	Employeurs	Travailleurs à leur compte	Travailleurs familiaux non rémunérés	Salariés et employés	Employeurs	Travailleurs à leur compte	Travailleurs familiaux non rémunérés	Salariés et employés	Employeurs	Travailleurs à leur compte	Travailleurs familiaux non rémunérés
PMA	14,4	1,2	50,3	34,1	17,9	1,5	49,3	31,3	3,5	0,3	-1,0	-2,8
PMA de l'Asie	14,0	0,8	55,4	29,9	17,9	0,8	52,5	28,7	3,9	0,0	-2,8	-1,1
PMA de l'Afrique	13,8	1,4	46,7	38,0	17,2	1,9	47,2	33,7	3,4	0,5	0,5	-4,3

Source : BIT, *Trends Econometric Models*, octobre 2010.

Il ressort du tableau 1.7 que l'écart entre les sexes au regard de la précarité s'est légèrement accru durant la décennie, de dix à quelque 11 points de pourcentage, et qu'environ 87 pour cent des femmes occupaient un emploi précaire en 2009.

Tableau 1.7 : Parts de l'emploi précaire selon le sexe (%)

Hommes et femmes	2000	2005	2006	2007	2008	2009
PMA	84,4	82,6	82,1	81,5	80,6	80,8
PMA de l'Asie	85,2	83,1	82,5	82,1	81,3	81,2
PMA de l'Afrique	84,7	83,1	82,6	81,9	80,9	81,3

Hommes	2000	2005	2006	2007	2008	2009
PMA	80,2	77,7	77,1	76,5	75,6	76,1
PMA de l'Asie	82,7	80,2	79,6	79,1	78,3	78,3
PMA de l'Afrique	79,0	76,4	76,0	75,2	74,2	75,2

Femmes	2000	2005	2006	2007	2008	2009
PMA	90,2	89,1	88,6	88,0	87,2	86,9
PMA de l'Asie	89,0	87,3	86,7	86,3	85,5	85,2
PMA de l'Afrique	92,0	91,3	90,8	90,2	89,2	88,9

Source : BIT, *Trends Econometric Models*, octobre 2010.

Bien qu'elle ait augmenté, la productivité des travailleurs demeure la plus faible du monde

Le tableau A6 en annexe nous apprend qu'en 2000 les PMA affichaient la plus faible productivité du travail dans le monde (693 \$ EU). En 2009, leur productivité du travail s'était accrue en valeur réelle pour atteindre 954 \$ EU. Elle n'en demeure pas moins la plus basse du monde. C'est dans les PMA de l'Asie qu'elle a progressé le plus entre 2000 et 2008, de 4,5 pour cent par an, pour s'établir à 1 091 \$ EU en 2009. Elle a légèrement moins progressé dans les PMA de l'Afrique, de 3,8 pour cent par an pendant la période, pour s'établir à 855 \$ EU en 2009.

1.5 Les OMD et la cible 1.A

Collectivement, les PMA ne sont pas en passe d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à la réduction de la pauvreté, à savoir de diviser par deux le taux de pauvreté dans la population entre 1990 et 2015.

Réorienter l'OMD relatif à la réduction de la pauvreté vers la création d'emplois productifs

La mesure que l'on fait de la pauvreté selon les objectifs du Millénaire pour le développement concerne les populations nationales. Toutefois, il est permis de penser qu'implicitement la cible 1.A des OMD peut être étendue à l'emploi et qu'elle vise implicitement à réduire de moitié le nombre de travailleurs pauvres dans les PMA d'ici 2015, qu'il s'agisse des nouveaux venus sur le marché du travail ou de ceux qui s'y trouvent déjà à la recherche d'un emploi productif qui leur rapporte plus de 1,25 \$ EU par jour, somme qui définit le seuil de pauvreté.

Il ressort du tableau 1.8 que le taux d'emploi devra augmenter de 7 pour cent dans les PMA d'ici 2015 pour qu'ils puissent atteindre la cible 1.1 des OMD et la pauvreté devra diminuer de moitié, ce qui tiendrait du miracle quand on sait que le taux réel de croissance de l'emploi est nettement plus faible.

Tableau 1.8 : Résumé des objectifs concernant l'emploi productif dans l'ensemble des PMA

Paramètre	1990	2005	2015 (estimations)
Popul. active totale	181 082 389	278 359 307	370 284 688
Population	435 408 043	638 401 449	805 787 704
Emplois productifs	89 101 105	139 179 654	276 241 139
Travailleurs pauvres	91 981 284	139 179 654	94 043 549
Taux de pauvreté moyen	50,8 %	50 %*	25,4 %

	2005-1990	2015-2005 (besoin)
Évolution annuelle du nombre d'emplois productifs	3 338 570	13 706 149
Croissance de l'emploi productif (moyenne annuelle)	3,02 %	7,10 %

Source : UN-OHRLLS

1.6 Politique à suivre

La figure 1.4 résume le raisonnement suivi à propos de la nature de la croissance et de son incidence sur la croissance et l'emploi au cours de la décennie écoulée. Au lieu de les classer par région, elle les classe selon les chiffres du PIB par habitant et de la croissance du PIB. Les PMA à forte croissance sont en haut du tableau, et on trouve tout en bas les PMA à faible croissance. Les conditions à l'origine d'une croissance soutenue, notamment dans les pays à faible revenu, sont les suivantes : une forte croissance des exportations, une forte croissance de l'industrie, une forte croissance de l'investissement, mais aussi un secteur manufacturier plus développé. On constate qu'un secteur manufacturier plus développé a pour effet de réduire la volatilité de la croissance du PIB, et d'améliorer la situation du marché du travail (baisse du chômage, accroissement de l'emploi dans l'industrie, diminution du nombre de travailleurs pauvres et augmentation du niveau de productivité). Les PMA à faible revenu et à forte croissance comptent 10 pour cent de moins de travailleurs pauvres que leurs homologues à croissance molle.

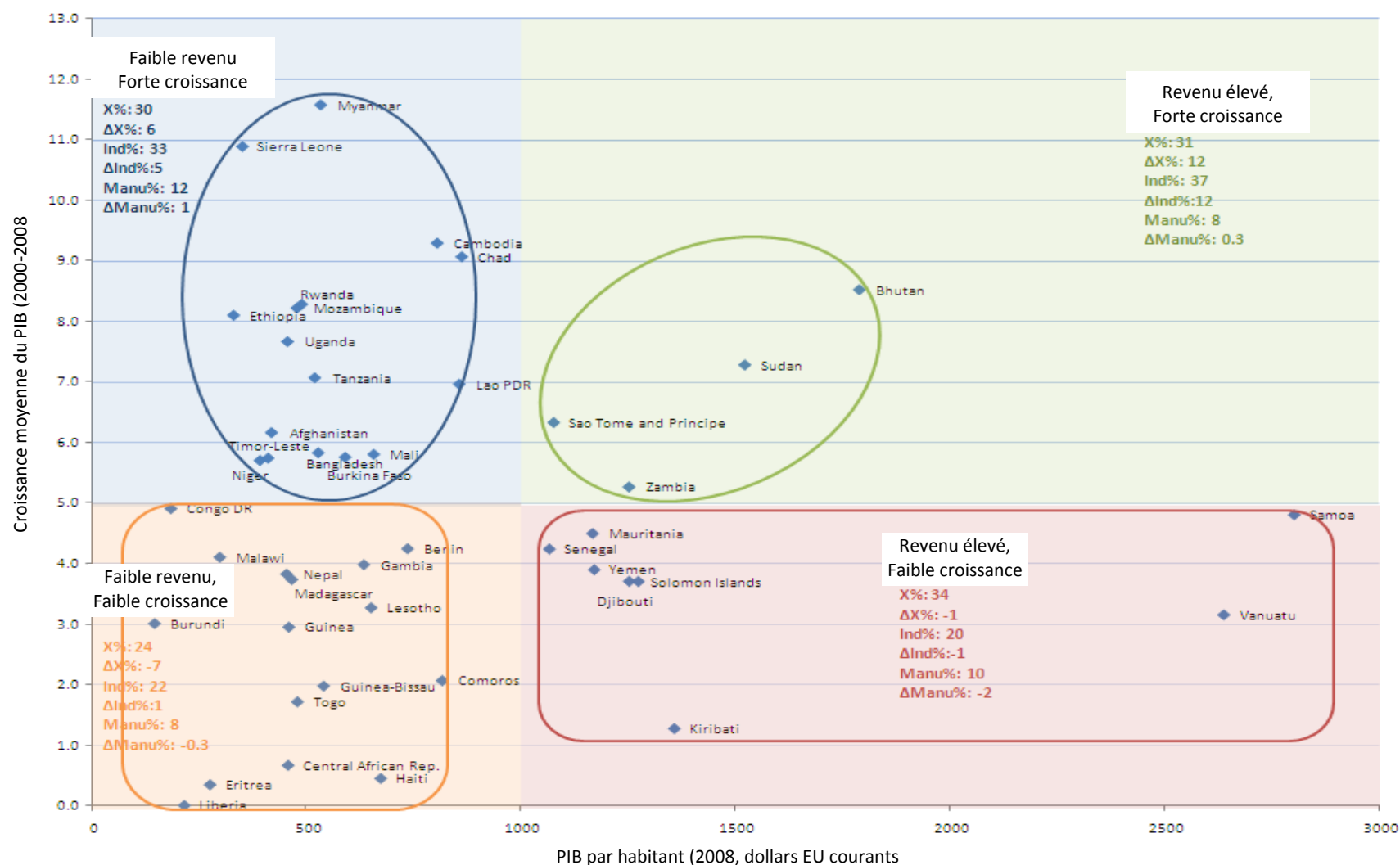
Il en découle trois mises en garde concernant la politique à suivre en matière de croissance et d'emploi.

Premièrement, pour obtenir de meilleurs résultats en matière d'emploi et de travail décent, il est nécessaire de diversifier les exportations et les secteurs au profit des biens manufacturés et au détriment des produits de base.

Deuxièmement, la condition nécessaire, mais certainement pas suffisante comme le démontrent les chapitres qui suivent, est d'accroître l'investissement dans le secteur manufacturier et l'agriculture, et d'augmenter la productivité, la compétitivité, le nombre d'emplois et les revenus.

Troisièmement, la forte proportion de travailleurs pauvres et de travailleurs précaires, le maintien d'une forte prépondérance des femmes parmi les travailleurs précaires, et l'existence de ratios de chômage jeunes-adultes élevés sont autant de facteurs qui militent pour une hausse de l'investissement privé et public. Dans un cas comme dans l'autre, elle entraîne une augmentation de la demande et de l'emploi globaux. En outre, l'investissement public peut contribuer à garantir une sécurité minimale en matière d'emploi comme le souligne le chapitre ci-dessous qui traite de cette question dans le détail.

Figure 1.4 : Croissance du PIB (moyenne annuelle, 2000–2008) et revenu par habitant (2008) dans les PMA



X : exportation ; Ind : industrie ; Manu : secteur manufacturier ; Δ : % de variation 2000-2008.

Source : FMI, PEM, octobre 2010 ; Banque mondiale, IDM

Chapitre 2 : Politiques macroéconomiques favorables à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté dans les PMA

Introduction

Le soutien de la communauté internationale au double objectif de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté dans les PMA trouve un écho dans les OMD et l'Initiative pour un socle de protection sociale (SPS) (voir chapitre 8). Quel rôle les politiques macroéconomiques peuvent-elles jouer dans le sens de l'OMD 1.B⁵ et de l'initiative SPS ? Le cadre macroéconomique standard qui prévalait avant la crise et qui continue de prévaloir aujourd'hui prescrit une voie claire : priorité à la stabilité et à la prévisibilité d'objectifs indicatifs clés concernant l'inflation, la dette et le déficit. Ces objectifs indicatifs vont habituellement de pair avec : 1) une inflation faible à un chiffre, et 2) l'application de limites prudentielles au ratio dette-PIB parallèlement à un faible déficit budgétaire. Le raisonnement suivi est que le respect d'objectifs indicatifs clés à moyen ou long terme renforce la confiance des investisseurs, favorise la croissance et réduit la pauvreté⁶.

Selon l'idée défendue dans ce chapitre, les prescriptions du cadre macroéconomique en vigueur sont nécessaires au maintien de la croissance. Quoi qu'il en soit, comme le soulignent les contributions au présent rapport, la seule croissance ne suffit pas à une avancée significative vers la réalisation de l'OMD 1.B, pas plus qu'elle donne aux dirigeants tous les moyens voulus pour avancer dans la concrétisation de l'initiative SPS. Le cadre macroéconomique de l'après-crise doit dépasser le simple attachement à des objectifs indicatifs et être porteur d'une réflexion beaucoup plus approfondie sur les façons de canaliser des ressources pérennes pour financer les investissements publics dans la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau, les services d'assainissement et l'infrastructure, qui sont essentiels à la concrétisation de l'OMD 1.B (parmi d'autres) et de l'initiative SPS ainsi qu'au bon déroulement d'interventions ciblées, comme les programmes d'emploi public. Parallèlement, l'approche suivie par rapport à l'inflation devra être plus nuancée et faire une distinction entre l'inflation générale et l'évolution des prix des produits alimentaires. Par ailleurs, une bonne façon de donner aux PMA la marge de manoeuvre politique dont ils ont impérieusement besoin pour mener une stratégie de diversification économique consiste à promouvoir le principe de l'intégration financière, à maintenir des taux de change réels compétitifs et stables et à gérer avec prudence les comptes de capital.

Le cadre macroéconomique standard et sa contribution contestée à l'accélération de la croissance dans les PMA au cours des années 2000

Les PMA – ceux de l'Asie comme de l'Afrique – ont connu une accélération de la croissance dans les années 2000 après les « décennies perdues » des années 1980 et d'une grande partie des années 1990, ainsi qu'un recul de l'inflation dans les années 2000⁷. Ce retour à la

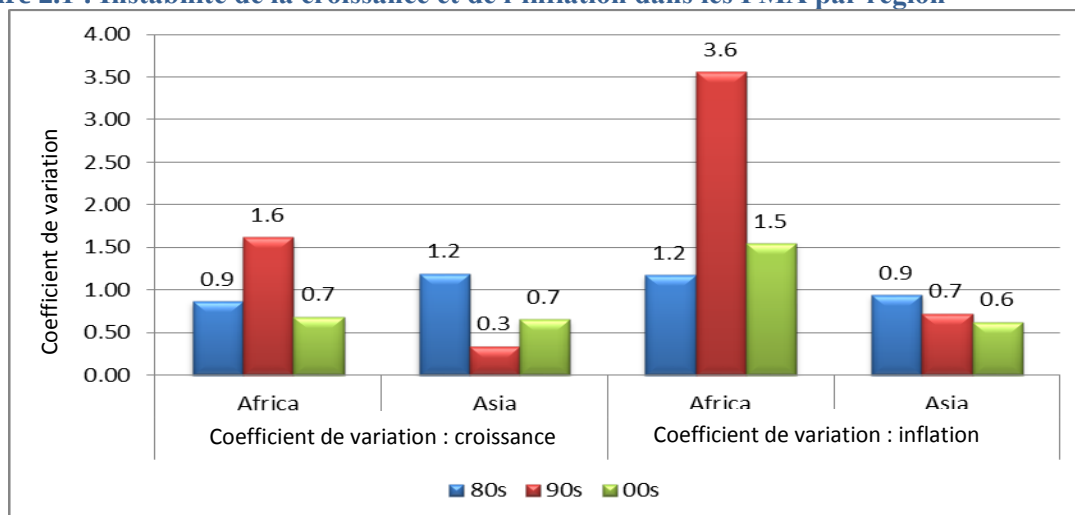
⁵ OMD 1.B : « Atteindre le plein emploi productif et un travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes ».

⁶ Le cadre macroéconomique standard en vigueur dans les pays en développement a été mis en place à l'occasion des programmes d'ajustement structurel lancés dans les années 1980 et 1990. L'année 1999 a sonné le glas des aides à l'ajustement structurel, qui ont été remplacées par des « stratégies de réduction de la pauvreté » (SRP), mais la priorité donnée au cadre macroéconomique standard est restée intacte. Voir le Bureau indépendant d'évaluation du FMI (2007) pour une analyse de l'application de ce cadre à 29 pays de l'Afrique subsaharienne ayant reçu une aide financière du FMI.

⁷ L'expression « décennies perdues » est une invention d'Easterly (2001).

croissance doublé d'une baisse du taux d'inflation s'est conjugué à une diminution significative de la volatilité de la croissance et de l'inflation (mesurée par le coefficient de variation), comme on peut le voir à la figure 2.1, diminution qui a été la plus forte dans les PMA de l'Afrique.

Figure 2.1 : Instabilité de la croissance et de l'inflation dans les PMA par région



Source : Les indicateurs du développement dans le monde, base de données de la Banque mondiale 2010 ; volatilité établie sur la base des calculs du coefficient de variation par l'auteur ; agrégats constitués par l'auteur sur la base des données fournies par les PMA.

Comment peut s'expliquer un tel phénomène ? Selon certains, le diagnostic est clair. Voici ce qu'a déclaré un économiste en chef du FMI : « L'adoption d'une politique macroéconomique prudente et l'intensification des efforts de réforme dans de nombreux pays d'Afrique ont ouvert la voie à l'accélération de la croissance observée ces dernières années » (*IMF Survey Magazine*, 2007).

D'autres sont moins catégoriques. Comme on peut le lire dans le chapitre premier qui précède et dans le rapport 2010 de la CNUCED sur les PMA, la forte croissance des années 2000 a été largement alimentée par des circonstances extérieures favorables – flambée des prix des produits de base, augmentation des exportations et des envois de fonds, accroissement des flux de capitaux et de l'aide publique au développement, allègement de la dette – qui sont peu susceptibles de se reproduire à l'époque d'austérité que l'on connaît actuellement.

Dans le sillage de la Grande récession, il a semblé nécessaire d'abandonner l'idée que l'on pourrait continuer comme si de rien était. Dans le cas des PMA, le FMI a émis le conseil suivant en 2008-2009 : que les pays disposant d'une marge de manoeuvre budgétaire recourent simultanément à des mécanismes stabilisateurs automatiques et à des mesures budgétaires discrétionnaires à l'appui des dispositifs anticycliques en place pour répondre aux soubresauts de la demande extérieure engendrés par la Grande récession (Berg et coll., 2009).

L'intérêt manifesté pour les mesures anticycliques s'est avéré de courte durée. Dans son dernier rapport sur les OMD (FMI, 2010), le FMI insiste sur le besoin d'« amortisseurs », à savoir, en résumé, une inflation faible et de la discipline budgétaire. Après examen d'un échantillon aléatoire de 30 pays à faible revenu, on s'aperçoit que le conseil donné par le FMI

lors des consultations sur l'article IV obéit essentiellement à un souci d'assainissement des finances publiques et, à un moindre degré, de maîtrise de l'inflation. On ne trouve quasiment aucune référence explicite aux OMD, et rien sur l'OMD 1.B ni sur l'initiative SPS.

Alignement des politiques macroéconomiques sur le double objectif de création d'emplois et de réduction de la pauvreté dans les PMA : quelques suggestions

Face au risque d'un maintien du statu quo, quelles sont les autres voies possibles ? Les paragraphes qui suivent décrivent en bref les éléments d'un cadre macroéconomique permettant de faire des progrès significatifs en matière de création d'emplois et de réduction de la pauvreté dans les PMA. Il sera d'abord question de la politique budgétaire, puis d'autres domaines de l'action gouvernementale.

Politique budgétaire : utilisation du « cadre budgétaire idéal » pour une plus grande marge de manoeuvre

La fonction de la politique budgétaire est double. Premièrement, il est important d'effectuer régulièrement une estimation sérieuse des besoins de financement au titre des OMD et de l'initiative SPS. On trouvera dans l'encadré 2.1 une illustration de ce type d'estimation. Il en ressort que des besoins de financement, pourtant évidents, demeurent non satisfaits. Plus important, ils risquent de s'aggraver du fait que, selon au moins une étude, la Grande récession a créé un énorme « trou budgétaire » dans le cas des PMA.

Encadré 2.1 : Financement des OMD et du SPS

La Banque mondiale a calculé que, si les pays modifient leur politique et leurs institutions, il leur faudra une aide extérieure supplémentaire comprise entre 40 et 60 milliards de dollars EU par an pour qu'ils puissent atteindre les OMD d'ici 2015 (Devarajan et coll., 2002), et la BAD a calculé que le coût supplémentaire à prévoir pour une réelle réduction de la pauvreté se situera entre 550 et 880 \$ par personne (Markandya et coll., 2010). Pour que les pays puissent faire face à ces coûts par habitant, il faudrait que les engagements au titre de l'aide extérieure soient tenus sur la base des projections actuelles.

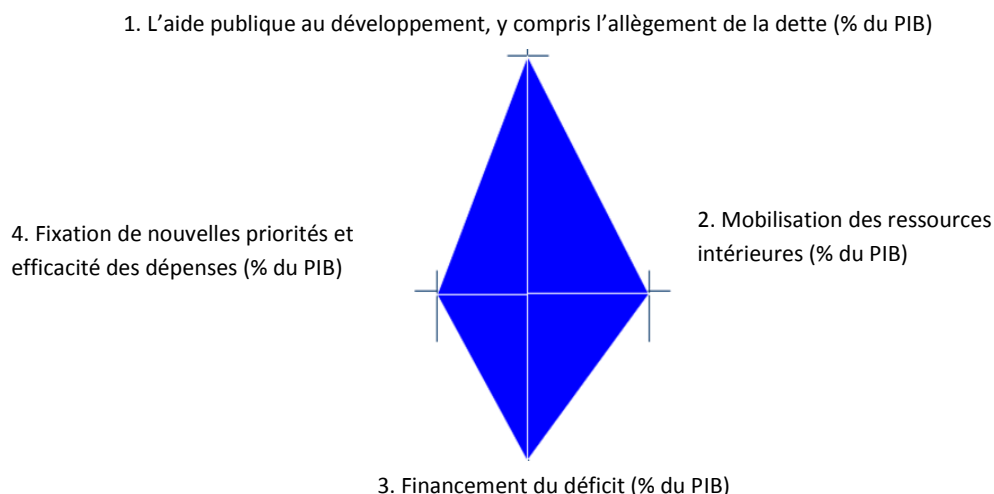
Précurseur du SPS, le « paquet minimum de protection sociale » a été proposé par l'OIT en 2008. Ce paquet comprenait les éléments suivants : a) pensions de vieillesse et d'invalidité de base (à raison de 30 pour cent du PIB par habitant) ; b) allocations à concurrence de 15 pour cent du PIB par habitant pour les deux premiers enfants de moins de 14 ans ; c) salaire garanti pendant 100 jours à concurrence de 30 pour cent du PIB par habitant dans une limite de 10 pour cent de la population tous âges confondus ; et d) soins de santé essentiels à raison d'un professionnel de la santé pour 300 habitants. Une étude a été réalisée sur la base de ces paramètres dans 12 pays, dont sept en Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Guinée, Kenya, Sénégal, République unie de Tanzanie) et cinq en Asie (Bangladesh, Inde, Népal, Pakistan et Vietnam), ainsi que des projections pour la période 2010-2030. Les besoins financiers varient d'un peu plus de 4 pour cent (Guinée) du PIB à plus de 10 pour cent (Burkina Faso).

Une étude de l'Oxfam met en lumière les enjeux budgétaires posés par la concrétisation des OMD et du SPS du fait des conséquences de la Grande récession. On y apprend que celle-ci a engendré un énorme « trou budgétaire » dans les 56 pays à faible revenu en diminuant de 65 milliards de dollars EU leurs recettes budgétaires (et les dépenses pouvant être engagées pour atteindre les OMD) pendant la période 2009-2010 (Kyrieli et Martin, 2010). Résultat de ce trou budgétaire, après avoir pris quelques mesures de relance pour enrayer la crise en 2009, la plupart de ces pays réduisent leurs dépenses au titre des OMD, notamment dans les domaines de l'éducation et de la protection sociale.

Deuxièmement, il s'agit de définir pour un pays donné un « cadre budgétaire idéal » tel qu'on peut le voir à la figure 2.2. Ce cadre est un condensé critique des moyens qu'il est possible d'employer pour atteindre les principaux objectifs de développement. Il implique la

mobilisation de ressources intérieures et extérieures dans un souci de viabilité budgétaire pour soutenir la multiplication des investissements publics dans la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau, les services d'assainissement et l'infrastructure, qui sont essentiels à la concrétisation des OMD. Il convient d'y associer des efforts soutenus pour canaliser les ressources nécessaires au financement d'un SPS qui comprenne des interventions ciblées telles que les programmes d'emploi public.

Figure 2.2 : Le « cadre budgétaire idéal »



Chacun sait que l'investissement public dans les PMA est en baisse depuis longtemps (voir la figure 2.3). Quel est actuellement l'ampleur du défi que les PMA doivent relever concernant les investissements publics ? Selon la Commission Croissance et développement, il est important que toute stratégie de développement nationale prévoie des investissements publics de l'ordre de 7 pour cent du PIB⁸. Or les chiffres indiquent que dans beaucoup de pays en développement et d'économies émergentes à peine 2 ou 3 pour cent du PIB sont investis dans l'infrastructure. Cela pose clairement un problème de politique générale puisque 50 pour cent des entreprises de l'Asie et de l'Afrique évoquent les difficultés d'accès à l'électricité parmi les principaux obstacles qu'elles rencontrent dans leur activité⁹.

Face à ces problèmes, une action publique volontariste s'impose pour remédier au déficit d'investissement public qui s'est créé au fil des décennies. C'est pourquoi une mobilisation des ressources assortie d'une amélioration de l'exécution budgétaire et un accroissement des ratios recettes-PIB constituent les pierres angulaires d'une stratégie de développement¹⁰. Il apparaît par exemple au vu des estimations que le gouvernement du Bangladesh pourrait aligner totalement son programme d'emploi public sur un régime national de garantie d'emploi en augmentant de trois points de pourcentage un ratio impôts-PIB historiquement bas et en faisant un meilleur usage des ressources existantes (Islam et coll., 2011). D'autres

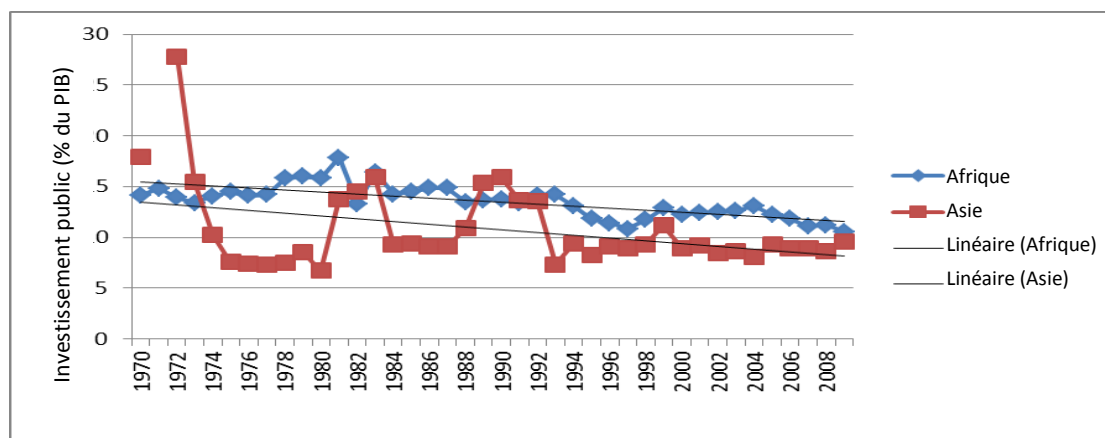
⁸ Commission Croissance et développement, 2008, p. 30-35

⁹ Pour ces estimations, voir les données consultables en ligne à l'adresse : www.enterprisesurveys.org.

¹⁰ C'est un point sur lequel il existe un large consensus au sein de la communauté internationale (FMI, 2010 ; PNUD, 2010).

initiatives pourraient s'y ajouter, comme des partenariats public-privé et des mesures pour ponctionner une partie de l'épargne intérieure et la diriger vers des investissements productifs. En outre, lorsque la fiscalité de l'énergie est utilisée d'une manière efficace et équitable, elle peut représenter une nouvelle source de recettes qui présente l'avantage d'être compatible avec les actions engagées face au changement climatique.

Figure 2.3 : L'investissement public dans les PMA (% du PIB) par région



Source : Indicateurs du développement dans le monde ; Base de données de la Banque mondiale, 2010 ; US Energy Information Association ; et Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture : agrégats et calculs compilés par l'auteur.

La mobilisation des ressources nationales doit être étayée par une amélioration de l'aide au développement de la part des bailleurs de fonds. Par conséquent, pour que le cadre macroéconomique soit propice au développement, il importe de maintenir les engagements pris en matière d'aide et d'explorer de nouvelles voies qui soient fiables et peu coûteuses pour financer le développement en complément des sources classiques.

L'allègement de la dette contribue à améliorer l'aide au développement et, à ce titre, il joue un rôle important dans l'élargissement de la marge de manœuvre budgétaire dont disposent les PMA (voir l'encadré 2.2). Si l'allègement de la dette procure une plus grande marge de manœuvre budgétaire, les expériences vécues par différents pays indiquent toutefois qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire.

Politique monétaire : dépasser l'objectif de la maîtrise de l'inflation

Concernant l'inflation dans les PMA, l'histoire économique récente nous enseigne qu'il est nécessaire de faire une distinction entre l'inflation globale et l'évolution des prix des denrées alimentaires étant donné qu'il existe une corrélation étroite entre l'une et l'autre (voir la figure 2.4). En particulier, les prix des denrées alimentaires, de nouveau en hausse, menacent de contrecarrer les progrès accomplis vers la réalisation des OMD, mettent en évidence la pénurie de systèmes de protection sociale et donnent lieu à des troubles sociaux. Selon les dernières estimations, l'augmentation actuelle des cours des produits alimentaires a mis momentanément plus de 40 millions de personnes des pays en développement en situation de pauvreté (Banque mondiale, 2011). La bonne réponse dans ce cas est de prendre des mesures à grande échelle pour améliorer la sécurité alimentaire. L'application d'une politique monétaire restrictive pour enrayer la hausse des prix des denrées alimentaire ne donnera probablement pas de bons résultats dans le cas d'une inflation par les coûts.

Encadré 2.2 : Rapport entre l'allègement de la dette et la marge de manoeuvre budgétaire dans les PMA

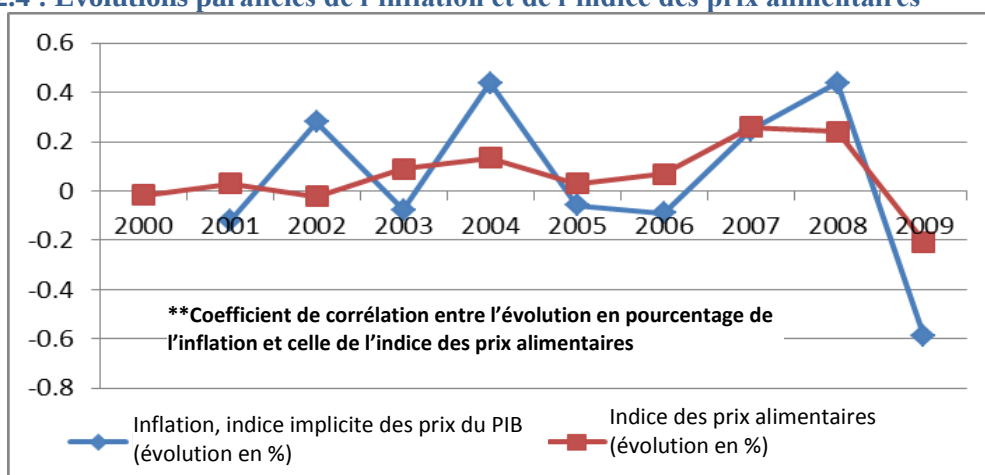
Selon le directeur du Département Afrique du FMI, la marge de manoeuvre budgétaire créée par un allègement important de la dette permet aux PMA de dépenser davantage dans les actions de réduction de la pauvreté¹. Des actions comme celle visant les pays pauvres fortement endettés (PPTE) ou l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ont sensiblement diminué les ratios dette-PIB et dette-exportations dans un nombre significatif de PMA, en améliorant la soutenabilité générale de leur dette et en libérant d'énormes ressources jusque là affectées au service de la dette (CNUCED, 2010).

Les tendances indiquent que l'allègement de la dette des PMA a atteint un niveau élevé après le Sommet de Gleneagles, de 2005 à 2006, mais niveau qui est rapidement retombé en 2007. Le service total de la dette a régulièrement diminué, de plus de 20 pour cent des exportations totales à moins de 5 pour cent en 2008. Cependant, ces progrès ne signifient pas que la dette n'est plus un problème qui se pose dans les PMA. En date d'avril 2010, il restait 14 PMA surendettés ou très exposés à un surendettement mais qui ne figuraient pas au rang des PPTE ou qui n'avaient pas atteint le stade critique. Même dans la meilleure hypothèse, celle d'une reprise rapide et d'une croissance durable, les PMA comme les pays en développement ont vu le poids de leur dette s'alourdir à cause de la crise économique mondiale.

Le rapport entre l'allègement de la dette et la marge de manoeuvre budgétaire varie entre les pays. Au Mozambique et au Malawi, l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative HIPC a eu pour effet d'accroître la marge de manoeuvre si l'on en croit les évaluations qui ont été faites de cette dernière et a permis du même coup d'augmenter progressivement les investissements publics (PNUD, 2010). On peut lire dans le rapport sur les OMD pour le Malawi que, la dette extérieure ayant été effacée à hauteur de 84 pour cent, le service annuel de la dette du pays a été ramené à 15 millions de dollars EU, et qu'ainsi 110 millions ont pu être dégagés pour financer les programmes prioritaires. Cependant, une des études par pays effectuée au titre des OMD pour porter un regard critique sur la politique budgétaire de la Zambie indique que celle-ci jouit d'un « espace politique » très réduit et que, à l'issue de tous les calculs et compte tenu des conditions encadrant l'élaboration de la politique générale, l'allègement de la dette des PPTE entraîne en fait une petite diminution de la marge de manoeuvre budgétaire et non une augmentation (Weeks et McKinley, 2006).

¹ *IMF Survey Magazine* (2007), entretien avec Abdoulaye Bio-Tchane, « Africa's Better Policies are Paying Off ».

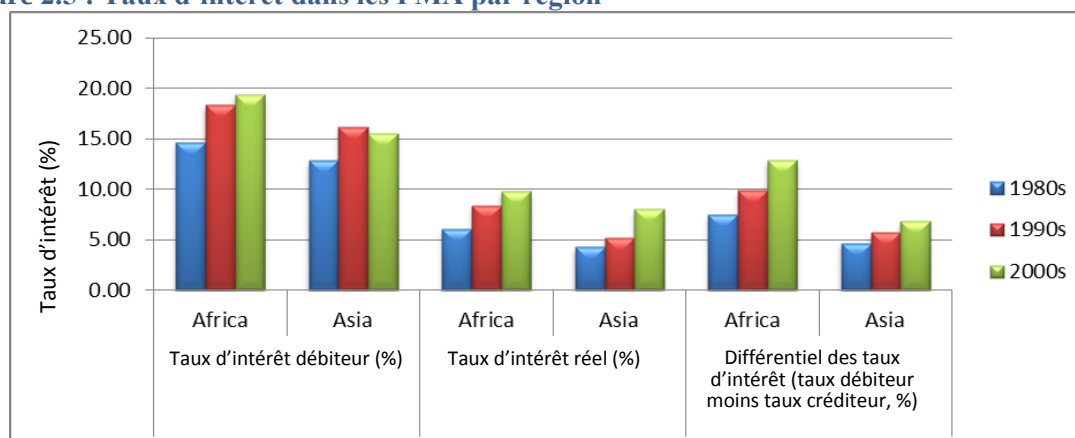
Figure 2.4 : Évolutions parallèles de l'inflation et de l'indice des prix alimentaires



Source : Indicateurs du développement dans le monde ; Base de données de la Banque mondiale, 2010 ; US Energy Information Association ; et Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture : agrégats et calculs compilés par l'auteur.

Quand on se place sous l'angle du coût des emprunts, il n'apparaît pas évident que la conjoncture faiblement inflationniste des années 2000 ait procuré des avantages concrets au secteur privé. Le taux débiteur médian dans les PMA est ressorti en hausse entre les années 1990 et 2000 (figure 2.5). Par ailleurs, les PMA souffrent d'un accroissement du différentiel de taux d'intérêt. En conséquence, un des gros problèmes qui se posent à la politique monétaire des PMA est de trouver des moyens de réduire le coût de l'emprunt. Autrement dit, on doit vérifier dans quelle mesure le manque d'accès au crédit constitue une contrainte active pour la croissance. De manière générale, les entreprises privées dans les pays en développement voient dans le manque d'accès au crédit un obstacle majeur à leurs activités commerciales et à leur potentiel de création d'emplois¹¹. C'est pourquoi les banques et les autorités financières centrales ont pour obligation d'améliorer l'intégration financière sans négliger leurs obligations prudentielles et leur rôle de maintien de la stabilité des prix. Améliorer l'intégration financière, cela signifie : 1) développer l'accès du secteur privé au crédit, notamment pour les petites et moyennes entreprises ; 2) encourager la mise en place d'institutions de microfinance (IMF) bien encadrées et efficaces capables de répondre aux besoins de financement des ménages pauvres et vulnérables en quête d'un emploi indépendant durable.

Figure 2.5 : Taux d'intérêt dans les PMA par région



Source : Indicateurs du développement dans le monde ; Base de données de la Banque mondiale, 2010.
Agrégats compilés par l'auteur.

Taux de change et gestion du compte de capital : pour des taux de change réels compétitifs et stables, et pour des flux de capitaux bien maîtrisés

S'agissant des régimes de taux de change et de la gestion du compte de capital, on devra se soucier de trouver des solutions institutionnelles favorables à des taux de change réels compétitifs et stables puisque chacun sait que le taux de change réel exerce une forte influence sur la transformation des structures (Rodrik, 2008). Plus précisément, une étude sur l'Afrique du Sud réalisée à l'aide de données relatives à la période 1970-2004 apporte la preuve qu'une surévaluation du taux de change réel restreint la croissance et empêche une diversification des exportations (Elbadawi et coll., 2008). Ainsi qu'on l'explique à l'encadré 2.3, un effet similaire a été observé au Malawi, où le passage à un régime de taux de change réels compétitifs et stables fait partie des axes centraux d'un cadre macroéconomique propice à l'emploi.

¹¹ Pour ces estimations, voir les données consultables en ligne à l'adresse : www.enterprisesurveys.org.

Lorsque des flux de capitaux sans restriction posent un problème aux dirigeants, l'adoption d'une approche plus prudente pour la gestion du compte de capital pourrait se justifier parce qu'elle ouvrirait l'espace politique à des initiatives créatrices d'emplois (Ostry et coll., 2010). Dans 40 pour cent des PMA de l'Afrique, le compte de capital est soumis à des restrictions importantes (Berg, A. et al, 2009) mais dans les 60 pour cent restants, rien ou presque ne prouve qu'une libéralisation du compte de capital leur donne automatiquement la capacité de doper la croissance (Cerra et coll., 2009).

Encadré 2.3 : Le régime de taux de change et ses conséquences sur la croissance et l'emploi au Malawi

Une étude commandée par le BIT indique que « la politique macroéconomique, notamment la politique de taux de change, revêt une grande importance » de par ses effets sur la croissance économique et la création d'emplois. Il y est dit que le Malawi « s'emploie traditionnellement à maintenir un taux de change nominal stable, c'est-à-dire à fixer la valeur du kwacha par rapport à celle du dollar américain...Le maintien d'un taux de change stable a officiellement pour but de réduire l'inflation », et le gouvernement juge valable de préserver ce volet anti-inflation de sa politique de taux de change parce que l'offre à l'exportation n'est pas très réactive au taux de change. C'est peut-être vrai à court terme, mais c'est oublier le rôle que joue un taux de change réel compétitif en favorisant la transformation des structures à moyen terme. Il ressort de l'étude que, compte tenu que le taux d'inflation est plus élevé au Malawi que chez ses partenaires commerciaux, le maintien d'un taux de change nominal conduit à une appréciation réelle et crée de la volatilité. Il s'avère en outre que l'appréciation réelle est associée à une nette augmentation de la pénétration des produits importés, pénétration dont le taux a grimpé de 44 pour cent du PIB en 2007 à 53 pour cent du PIB en 2008. Les auteurs de l'étude engagent les décideurs à reconnaître que, en présence d'un régime de taux de change réel compétitif et stable, « les entreprises auraient très probablement créé plus d'emplois, investi davantage et se seraient plus diversifiées au Malawi ».

Source : Durevall et Mussa (2010), « Employment Diagnostic Analysis on Malawi ». Rapport produit pour le ministère du Travail du Malawi, Genève, BIT, p. 84-87.

Chapitre 3 : Utilisation du commerce au service de la croissance, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté

Le commerce peut contribuer à la croissance, notamment s'il est utilisé en combinaison avec l'IED dans le pays¹². L'ouverture au commerce peut clairement aider les PMA à sortir d'une structure de production extrêmement concentrée parce qu'elle leur donne accès à de nouveaux produits et à de nouveaux marchés. Mais l'expérience montre¹³ que les effets positifs sur la croissance et la diversification ne sont pas automatiques et ne se sont pas toujours vérifiés dans les PMA au cours des dernières décennies. Voilà qui pose la question de savoir ce que les gouvernements peuvent faire pour bien tirer parti des effets potentiels du commerce sur la croissance. Une autre question tout aussi importante est de savoir ce qu'il faut faire pour que, au bout du compte, la croissance ait des effets positifs concrets sur l'emploi et la réduction de la pauvreté.

Politique commerciale et performance commerciale dans les PMA

Même si la plupart des PMA ont sensiblement libéralisé leur régime commercial ces dix dernières années¹⁴, le niveau de protection tarifaire y est en moyenne légèrement plus élevé que dans les autres pays. Le taux moyen non pondéré qui est accordé à la nation la plus favorisée (NPF) s'établit à 13 pour cent dans les PMA contre 12 pour cent dans les pays à faible revenu (PFR), 10 pour cent dans les pays à revenu moyen (PRM) et 6 pour cent dans les pays à revenu élevé (PRE).

Entre 1996 et 2008¹⁵, le ratio moyen exportations-PIB a grimpé de 25 à 33 pour cent dans les PMA. Ceux-ci n'ont donc pas échappé à la tendance générale à une plus grande intégration commerciale. Cependant, le ratio exportations-PIB y demeure nettement plus bas que dans les PRM (45 pour cent) et les PRE (62 pour cent). Il s'y ajoute une dispersion importante des performances commerciales entre les PMA, certains connaissant une progression très rapide des exportations et d'autres accusant un net retard.

Ce manque relatif d'intégration commerciale, malgré la pratique de politiques commerciales libérales, s'explique, entre autres, par la présence continue d'obstacles au commerce autres que tarifaires. Des obstacles non tarifaires tels que la lenteur des procédures douanières et les frais de transport demeurent des entraves importantes au commerce dans les PMA, ainsi qu'il ressort de l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale, selon lequel les PMA (note de 2.3) continuent d'enregistrer des résultats nettement moins bons que les PRM (2.6) et les PRE (3.5).

¹² Sachs et Warner (1995), Wacziarg et Welch (2008), Dollar (1992), Edwards (1998), Frankel et Rapetti (1999), et Warner (2003).

¹³ Wacziarg et Welch (2008).

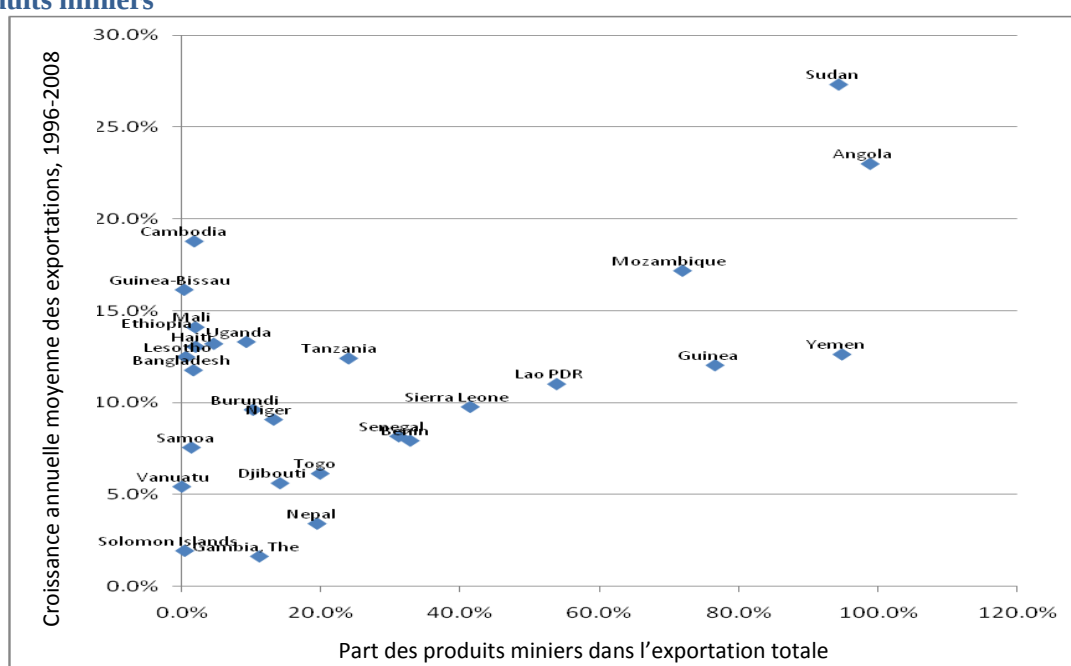
¹⁴ Constat dressé à l'issue d'une période d'observation couvrant les années 1995 à 2008. Dans 12 des 15 PMA pour lesquels on possède des données (Indicateurs du développement dans le monde) sur cette période, le taux NPF (nation la plus favorisée) moyen entre 2005 et 2008 a diminué de 3,5 pour cent par rapport à ce qu'il était dix ans plus tôt (1995-1998).

¹⁵ Si l'on a utilisé ici, ainsi que dans les paragraphes suivants, l'année 2008 et non 2009 comme période de référence, c'est à cause de l'évolution très atypique qu'a suivie le commerce mondial sous l'effet de la crise économique en 2009.

Caractéristiques du commerce des PMA et effets sur la croissance

Deux phénomènes statistiques régulièrement observés sont aujourd'hui largement reconnus : le rapport entre la concentration de la production et le PIB par habitant a une forme en U, et il en va de même entre la concentration des exportations et le PIB par habitant¹⁶. Par conséquent, on pourrait s'attendre à ce que la concentration des exportations diminue et leur diversification augmente lorsque les PMA connaissent de la croissance. Au lieu de cela, l'indice Herfindahl de concentration des exportations a progressé de 0,03 dans les PMA depuis la fin des années 1990, résultat d'une intensification de la concentration des exportations dans 26 des 41 PMA pour lesquels on possède des données au cours d'une période où les PMA ont affiché en moyenne une croissance positive¹⁷.

Figure 3.1 : Croissance moyenne des exportations par an et part des exportations revenant aux produits miniers



La figure 3.1 apporte un éclairage supplémentaire sur le rôle de la concentration des exportations dans les PMA. Parmi ces pays, ceux où la production minière prend une part importante ont tous connu une embellie des exportations entre 1996 et 2008. Elle est allée de pair avec une nette poussée de la demande de nombreux produits miniers sur les marchés mondiaux durant cette période, poussée que beaucoup expliquent par une croissance accélérée et une production à fort coefficient de ressources en Chine et sur d'autres marchés émergents. Dans les PMA qui exportent peu de produits miniers, le tableau est nettement plus contrasté. Certains ont également enregistré une croissance exceptionnelle des exportations axée sur les industries manufacturières (Bangladesh, Cambodge, Lesotho) ou l'agriculture

¹⁶ Imbs et Wacziarg (2003), Klinger et Lederman (2006), ainsi que Cadot et coll. (à paraître).

¹⁷ L'indice Herfindahl de concentration des produits d'exportation se définit sur une échelle de 0 à 1, où une valeur de 1 représente une concentration complète sur un produit unique, tandis qu'une valeur proche de 0 correspond à une diversification complète entre les produits.

(Éthiopie, Guinée-Bissau, Mali). En revanche, d'autres pays exportateurs de produits non miniers comme la Gambie, le Népal et les îles Salomon n'ont pas connu la même réussite à l'exportation. Confirmant ces observations, les données font apparaître globalement un glissement sensible dans la composition des exportations des PMA pendant la période. En effet, la part moyenne des exportations de produits miniers s'est accrue de 17 à 31 pour cent au détriment de l'agriculture, dont la part est tombée de 46 à 33 pour cent. Celle des exportations de produits manufacturés a légèrement diminué en moyenne (1996 : 38 pour cent, 2008 : 36 pour cent).

Il faut bien voir cependant que ces moyennes relativement équilibrées masquent le fait que dans la plupart des PMA les exportations restent très concentrées sur un groupe de produits. Parmi les 46 pays ayant fourni des données pour cet indicateur, par exemple, une part de 70 pour cent ou plus revient à l'agriculture dans sept d'entre eux, aux produits manufacturés dans neuf pays, et aux produits miniers dans 11 pays. C'est ce qui ressort aussi de l'indice Herfindahl de concentration des produits d'exportation, qui donne aux PMA une note moyenne de 0,53, beaucoup plus élevée que pour les autres PFR (0,30), PRM (0,36) et PRE (0,29). Par ailleurs, les PMA sont caractérisés par une concentration moyenne des marchés d'exportation plus forte (0,41) que dans les autres PFR (0,31), PRM (0,36) et PRE (0,32), ce qui veut dire qu'ils sont plus tributaires que ces autres pays d'un petit nombre de marchés d'exportation. Ces deux indicateurs apparaissent particulièrement élevés pour les petits PMA insulaires comme on peut le constater au tableau 3.1.

Un contraste intéressant avec les indices de Herfindahl apparaît concernant le nombre total de produits exportés (moyenne des PMA : 237). Au vu de cet indicateur, les PMA ne font pas moins bien que les autres PFR (234), à l'exception notable des petites économies insulaires (105). L'écart entre ce chiffre et l'indice Herfindahl vient du fait que celui-ci pondère les produits (ou les marchés) par la part qu'ils prennent des exportations. En d'autres termes, il apparaît que les PMA n'exportent pas moins de produits vers moins de marchés que les autres PFR mais que le poids donné à chaque produit dans l'ensemble des exportations est beaucoup moins également réparti dans le cas des PMA. Une explication possible en est fournie par l'indicateur figurant dans la dernière colonne du tableau 3.1. Cet indicateur, inspiré des réflexions de Brenton, Saborowski et von Uexküll (2011), mesure le taux de cessation des relations bilatérales à l'exportation. Il offre une mesure statistique de la probabilité que des relations commerciales concernant un produit donné destiné à un marché particulier prennent fin dans une année donnée. Par là, il renseigne sur la capacité d'un pays de tisser et de développer des relations commerciales stables et durables. Le résultat est particulièrement mauvais pour les PMA : 47 pour cent des relations commerciales s'achèvent au cours d'une année donnée (36 pour cent pour les autres PFR, 30 pour cent pour les PRM et 16 pour cent pour les PRE). Il apparaît donc que, par rapport aux autres PFR, si les PMA exportent un nombre comparable de produits vers un nombre comparable de marchés, ils ont cependant de la difficulté à maintenir et développer ces relations commerciales au point qu'elles représentent une part significative de leurs exportations.

Tableau 3.1 : Concentration des exportations dans les PMA

	Concentration des produits d'exportation		Concentration des marchés d'exportation		Nombre de produits exportés		Taux de cessation de relations commerciales
	2005-08	1995-99	2005-08	1995-99	2006	1996	
Moyenne PMA	0,53	0,50	0,41	0,48	237	152	0,47
Moyenne PMA enclavés	0,48	0,53	0,38	0,55	242	152	0,47
Moyenne petits PMA insulaires	0,65	0,61	0,47	0,68	105	53	
Moyenne autres pays à faible revenu	0,30	0,30	0,31	0,31	234	243	0,36
Moyenne pays à revenu moyen	0,36	0,35	0,36	0,42	548	463	0,30
Moyenne pays à revenu élevé	0,29	0,29	0,32	0,40	744	707	0,16
Source des données :	Indicateurs du commerce mondial		Indicateurs du commerce mondial		Calcul de l'auteur sur la base des données miroirs provenant de COMTRADE		Brenton et coll. (2011)

En résumé, les PMA ont continué de libéraliser leur régime commercial durant les dernières décennies, mais de multiples restrictions pesant sur la compétitivité et l'offre, notamment des frais de transport importants et d'autres obstacles non tarifaires, continuent d'entraver fortement les exportations. Les PMA exportent plus que dans le passé et le volume de leurs exportations a sensiblement augmenté, exportations fréquemment centrées sur les produits miniers. En même temps, dans beaucoup de PMA, la concentration des exportations est restée forte et a même progressé en moyenne, en particulier dans les petites économies insulaires. Une des raisons en est que les exportateurs échouent souvent à établir et développer des relations commerciales durables. Autant d'éléments qui indiquent que les PMA ne sont peut-être pas encore suffisamment armés pour exploiter pleinement dans un avenir proche le potentiel de croissance qu'offre l'ouverture de leur régime commercial. Des efforts de diversification concrets s'imposent sans doute, y compris au chapitre commercial.

Accroître les effets du commerce sur l'emploi dans les PMA

En outre, la structure des exportations des PMA a probablement une incidence sur le pouvoir du commerce de créer des emplois dans les PMA. Si l'on adopte le raisonnement classique suivi par Heckscher-Ohlin – qui met l'accent sur l'avantage comparatif au regard des facteurs de production dont un pays est doté –, il est logique de prévoir une augmentation de la demande de main-d'œuvre non qualifiée dans les pays en développement qui s'ouvrent au commerce. Or, les résultats à cet égard se sont souvent révélés décevants au cours des dernières décennies, beaucoup de pays en développement, dont des PMA, ayant enregistré une augmentation du nombre de chômeurs. Une des raisons en est que, une fois le capital de ressources naturelles pris en considération, ces dernières prennent souvent une place dominante dans l'avantage comparatif et dans les exportations résultantes. Toutefois, en règle générale, il se crée assez peu d'emplois directs dans les secteurs axés sur les ressources naturelles comme on peut le lire au chapitre premier et comme l'affirme la CNUCED (2010), et les effets globaux observés dépendent de la façon dont les revenus tirés des ressources sont gérés.

Il y a une autre raison au fait que les effets du commerce sur la création d'emplois sont souvent décevants : le commerce a évolué au rythme de la technologie dans la dernière vague de mondialisation. C'est une bonne chose pour la croissance et la productivité générales, mais

les effets sur la création d'emplois sont ambigus. D'un côté, l'augmentation de la productivité permet une expansion des exportations, ce qui conduit à la création d'emplois. D'un autre côté, augmenter la productivité, c'est obtenir le même rendement avec moins de facteurs de production, ce qui signifie souvent moins d'emplois. Dans la plupart des cas, on peut s'attendre à ce que le premier effet domine, mais il n'empêche que le second réduit l'incidence d'un niveau de croissance donné sur la création d'emplois. Menezes-Filho et coll. (2007), dans leur analyse des entreprises brésiliennes qui exportent, sont même arrivés à la conclusion que le second effet est plus fort que le premier, ce qui se traduit par un effet globalement négatif sur l'emploi dans les entreprises exportatrices. Ainsi, face à la poursuite des progrès technologiques et à l'ouverture croissante du commerce, les PMA vont probablement avoir plus de difficulté à faire en sorte que la croissance ait un effet positif sur le marché du travail. Il faudra impérativement s'assurer que les effets positifs de la croissance dans les secteurs exportateurs profitent aux autres branches de l'économie pour qu'elles créent des emplois.

Le commerce et la réduction de la pauvreté dans les PMA : diffuser les retombées du commerce

On pensait autrefois que le commerce contribuerait à une répartition plus égale des revenus dans les pays en développement, mais il ressort d'études empiriques et théoriques récentes sur le commerce que le contraire peut aussi être vrai. Il est à craindre que les retombées de la mondialisation pour les travailleurs soient moins importantes que dans le passé à cause d'une érosion du pouvoir de négociation des travailleurs engendrée par la concurrence internationale conjuguée à la mobilité des capitaux (IIES, 2008 : Glyn, 2007). Les retombées peuvent également être mal réparties entre les travailleurs. Tout semble indiquer, par exemple, que les travailleurs qualifiés ont plus à gagner que les travailleurs non qualifiés¹⁸ et que les salaires supérieurs à la moyenne sont versés dans les entreprises exportatrices¹⁹. Il découle de ces observations qu'à mesure qu'ils s'ouvrent au commerce et, plus généralement, à la mondialisation, les PMA risquent de rencontrer des difficultés supplémentaires lorsqu'il s'agit de s'assurer que la croissance induite par le commerce contribue efficacement à la réduction de la pauvreté.

Concernant le lien entre le commerce et la pauvreté, les PMA font face à un autre enjeu : protéger leur population de la volatilité croissante qui peut accompagner l'ouverture au monde. Haddad Saborowski et Lim (2010) constatent que l'ouverture du commerce rend la croissance plus volatile dans les pays caractérisés par un haut niveau de diversification. Étant donné la forte concentration des exportations et le faible niveau des revenus dans les PMA, la vulnérabilité de la population locale apparaît particulièrement élevée, comme l'a prouvé la crise de 2008-2009²⁰.

En s'ouvrant davantage au commerce, les PMA s'exposent à une plus grande volatilité dans l'avenir, à moins qu'ils fassent des avancées significatives dans la diversification de leurs exportations. Il est donc d'autant plus urgent d'amortir les effets sur les ménages pauvres au moyen de filets de protection sociale adaptés.

¹⁸ Feenstra et coll. (1997), Feenstra et coll. (1999), et Crino (2009).

¹⁹ Bernard et coll. (2007), et Mayer et coll. (2007).

²⁰ Voir l'exemple du Liberia évoqué par Jansen et von Uexküll (2010). Voir aussi Bjorkman (2006), qui explique qu'en réaction à la baisse des cours mondiaux du café, les familles rurales de l'Ouganda ont retiré leurs enfants, en particulier les filles, de l'école.

Principes d'action

Les PMA forment un groupe assez hétérogène, ce dont il convient de tenir compte au moment de concevoir la politique à suivre. Cependant, plusieurs principes d'action généraux se dégagent de l'analyse qui précède.

- Un consensus est en train de se dégager des différentes publications sur le développement, selon lequel il ne suffit pas de libéraliser les marchés pour diversifier l'économie et il est important que les gouvernements soutiennent le secteur privé. Mais, ce faisant, ils doivent impérativement éviter de répéter les erreurs qui ont conduit à l'échec les politiques d'industrialisation passées et de tirer les enseignements des politiques qui réussissent :
 - L'échec ou le succès d'une politique dépend peut-être le plus du soutien apporté aux entreprises selon qu'il s'inscrit dans une vision plus ou moins réaliste des atouts que détient le pays. Lin et Monga (2010) proposent un cadre d'action dans lequel les entreprises sont choisies à l'issue d'une analyse des exportations de pays disposant de ressources similaires mais dont le revenu par habitant est environ deux fois plus élevé.
 - Il pourra également être judicieux de relever le niveau de qualité offert dans un secteur exportateur donné, ou de soutenir les exportations non traditionnelles existantes, notamment dans l'agriculture et les services, pour que le pays accède à de nouveaux marchés (Brenton et Walkenhorst, 2009).
 - L'aide pour le commerce peut jouer un rôle important lorsqu'il s'agit d'avancer sur la voie d'une plus grande diversification des exportations.
 - La diminution des coûts des échanges – concernant les infrastructures matérielles et du marché, les obstacles d'origine humaine, etc. – est particulièrement importante pour les PMA et constitue déjà un des grands volets de l'aide pour le commerce.
- Le niveau d'études et les qualifications de la main-d'oeuvre locale jouent un rôle primordial pour que le commerce conduise à la création d'emplois et à une augmentation des revenus des travailleurs. Pour optimiser les retombées du commerce dans les PMA, il convient donc de mettre les qualifications au cœur de la politique suivie. Cela signifie investir dans l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie pour les travailleurs.
 - Woessmann (2010) souligne l'importance de la petite enfance, qui donne à la main-d'œuvre de demain la capacité de s'adapter continuellement aux mutations du milieu de travail provoquées par la mondialisation et les progrès technologiques.
 - Le soutien aux politiques d'éducation et de formation qui recensent et visent spécifiquement les qualifications nécessaires au développement et à la diversification des exportations représente un autre axe de l'aide pour le commerce qui peut se révéler très payant²¹.

²¹ L'OIT a élaboré une méthode de développement des qualifications pour la diversification du commerce et de l'économie (STED) destinée à faciliter le travail d'analyse et la formulation de recommandations par pays dans ce domaine. Pour plus de renseignements sur la STED, voir à l'adresse : http://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Projects/lang--en/WCMS_151399/index.htm.

- Le niveau de concentration des exportations étant actuellement très élevé dans les PMA, leurs gouvernements doivent redoubler d'efforts pour mettre les populations pauvres à l'abri des chocs imprévisibles venus de l'extérieur en renforçant leur système de protection sociale. Dans les PMA, les systèmes de protection sociale peuvent aussi contribuer à faciliter d'adaptation du marché du travail aux chocs structurels auxquels les économies modernes, ouvertes, sont continuellement exposées (Bacchetta et Jansen, 2003). En conséquence, des initiatives telles que le Socle de protection sociale des Nations unies peuvent beaucoup aider à amplifier les retombées positives du commerce et de la mondialisation de façon plus générale.
- Les gouvernements des PMA auront avantage à prendre des mesures pour que les gains retirés du commerce soient largement partagés et contribuent véritablement à la réduction de la pauvreté. Les politiques redistributives devront être conçues de manière à préserver les incitations à l'emploi et à limiter le risque moral ainsi que le risque d'une dépendance durable à l'égard des transferts publics. La législation sur le salaire minimum se révèle souvent un bon moyen de garantir pour le moins aux travailleurs un salaire qui leur permette d'assurer une vie décente à leur famille. L'instauration d'un dialogue tripartite juste et une campagne publique en faveur des revendications des travailleurs peuvent également s'avérer utiles à cet égard.
- Enfin, alors que le discours politique tourne souvent autour des mesures que les PMA peuvent prendre pour s'intégrer à l'économie mondiale, la question demeure de savoir comment réformer l'économie mondiale pour qu'elle soit plus favorable au développement des PMA.
 - Le premier point crucial à ce chapitre est l'accès aux marchés. Certes, des progrès importants ont été réalisés au travers d'initiatives comme la campagne de l'UE intitulée « Tout sauf les armes » et, aux États-Unis, la Loi sur la croissance et les débouchés en Afrique (« African Growth and Opportunity Act ») pour réduire les obstacles tarifaires aux exportations des PMA, mais on pourrait faire plus. On pourrait par exemple revoir les subventions à l'agriculture dans les pays industrialisés, diminuer les obstacles non tarifaires et fournir une assistance technique pour une meilleure conformité aux normes, et faciliter l'accès des PMA à d'importants marchés émergents.
 - La volatilité des marchés peut être extrêmement préjudiciable à la croissance et au développement dans les PMA. L'adoption de mesures au niveau mondial pour réduire la volatilité des marchés de produits de base aiderait beaucoup les PMA à anticiper les recettes d'exportation ainsi que les prix à l'importation, notamment des denrées alimentaires. L'expérience vécue dernièrement semble indiquer que la volatilité des marchés de produits de base est en hausse, surtout à cause de l'intensification de la spéculation financière (Banque mondiale, 2010), de sorte que des initiatives visant à réglementer ces activités à l'échelle mondiale seraient plus que souhaitables.

Chapitre 4 : Importance de ce que produit chaque pays : agriculture, industrie et services

Une agriculture longtemps négligée et stagnante ...

Au début du millénaire, la production de céréales par habitant au Rwanda atteignait à peine la moitié de ce qu'elle était 20 ans plus tôt. Cet échec du développement a été le résultat d'une augmentation de la population conjuguée de longue date à une baisse des rendements, qui n'a été que partiellement compensée par une augmentation de la surface cultivée. Dans une société profondément agraire, où l'agriculture représente la principale source de moyens de subsistance et d'emplois pour une grande majorité des gens, la croissance de la production alimentaire par habitant témoigne, plus que la plupart des autres indicateurs, des changements touchant à l'emploi productif, à la protection sociale et au développement économique général. Jusqu'à dernièrement, le Rwanda a vécu une longue période de recul du développement.

Le cas du Rwanda est loin d'être unique mais illustre assez bien la situation de nombreux PMA, notamment en Afrique subsaharienne. Les rendements céréaliers dans les PMA sont égaux à seulement la moitié de la moyenne mondiale, écart qui demeure constant depuis une vingtaine d'années²². La lente croissance de la production alimentaire, ajoutée à une forte croissance démographique, a entraîné une aggravation du déficit alimentaire. Ainsi, la valeur globale des produits alimentaires importés par les PMA a grimpé de 9 milliards de dollars EU en 2002 à 24 milliards en 2008²³. Le développement de l'agriculture a été particulièrement ralenti dans les PMA de l'Afrique subsaharienne, où les rendements des principales cultures vivrières ont à peine augmenté entre 1960 et 2000, et ont sensiblement diminué par habitant. Voilà qui contraste nettement avec ce qu'on a observé ailleurs dans le monde. Ainsi, alors qu'ils n'étaient que légèrement inférieurs à ceux de l'Asie de l'Est en 1960, les rendements moyens de l'Afrique subsaharienne ne dépassaient pas en 2000 le quart de ceux enregistrés en Asie de l'est et 40 pour cent des rendements obtenus en Asie du Sud²⁴. Dans le même temps, la croissance démographique a continué de battre des records en Afrique subsaharienne, tandis qu'elle a fortement ralenti dans une grande partie de l'Asie. Au tournant du millénaire, on s'est aperçu que les PMA de l'Afrique subsaharienne étaient pris au piège malthusien et en train de perdre la course de la production alimentaire contre la croissance démographique²⁵. Dans 14 des 22 PMA pour lesquels on possède des données, la production alimentaire par habitant a en fait diminué entre 1990 et 2005²⁶. Douze de ces pays se trouvaient en Afrique subsaharienne.

Dans les PMA hors l'Afrique subsaharienne, l'évolution de l'agriculture présente un tableau différent mais plutôt en demi-teinte. Dans tous les PMA de l'Asie continentale, la valeur ajoutée dans l'agriculture a augmenté plus rapidement que la population rurale entre 1990 et 2005²⁷. Au Bangladesh, au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au

²² *The Least Developed Countries Report, 2010*, p. 15.

²³ *The Least Developed Countries Report, 2010*, p. 16.

²⁴ *Rapport sur le développement dans le monde, 2008*, p. 15.

²⁵ Idem pour Haïti.

²⁶ Burundi, République démocratique du Congo, Érythrée, Haïti, Madagascar, Mali, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, République unie de Tanzanie, Togo, Yémen et Zambie (*Rapport sur le développement dans le monde, 2008*, p. 376-384). On ne possède pas de données pour tous les pays.

²⁷ *Rapport sur le développement dans le monde, 2008*, p. 376-384. On ne possède pas de données pour le Bhoutan et le Myanmar.

Népal, les rendements et la production céréalière se sont accrus plus rapidement que la population rurale. Le Bangladesh et le Népal se distinguent par une pression démographique très forte sur la terre, contrairement au Cambodge et à la République démocratique populaire lao, où le rapport population-superficie est demeuré relativement favorable. L'augmentation de la production alimentaire par habitant dans les campagnes a principalement résulté d'un accroissement de la production, mais elle a également eu pour cause un ralentissement de la croissance de la population rurale. L'augmentation de la production a été particulièrement spectaculaire au Cambodge et en République démocratique populaire lao, sur la base de faibles rendements dans les deux cas, tandis qu'au Népal le secteur agricole a enregistré des résultats médiocres. Le Bangladesh connaît également un développement de l'agriculture très encourageant. En 2005, les rendements moyens y étaient plus élevés que dans tous les autres PMA et le pays semblait avoir écarté le risque de tomber dans le piège malthusien. Haïti, seul PMA de l'Amérique latine, a accusé entre 1990 et 2005 un recul de la production agricole imputable principalement à une baisse des rendements. Ce phénomène, conjugué à la croissance démographique, explique pour une bonne part l'appauvrissement des campagnes en Haïti.

Dans la plupart des petits États insulaires, le secteur agricole connaît depuis longtemps une croissance lente, quand il ne stagne pas. Les perspectives de croissance de l'agriculture dans les pays situés sur des atolls (Kiribati, Maldives, Tuvalu) sont extrêmement limitées par la nature. En Mélanésie (notamment aux îles Salomon et à Vanuatu), la poursuite d'un régime de culture de subsistance sur brûlis parallèlement à une forte pression démographique a débouché sur une utilisation des terres difficilement viable et sur une course à la terre. Ailleurs – Kiribati, Samoa, Tuvalu, etc. –, l'argent envoyé par les membres de la famille qui travaillent à l'étranger apporte souvent un complément appréciable aux maigres revenus issus de l'agriculture.

L'agriculture²⁸ constitue la principale source d'emplois et de revenus pour environ deux tiers de la population active des PMA de l'Afrique subsaharienne, et dans une proportion légèrement moindre dans la plupart des PMA de l'Asie²⁹. Ce secteur abrite une part de travailleurs pauvres encore plus importante. Il est essentiel d'accroître la productivité et la rémunération du travail dans l'agriculture pour développer l'emploi productif et le travail décent, et pour se rapprocher de l'OMD 1.B, du moins à court et à moyen terme. On manque de données complètes à l'échelle régionale sur la rémunération du travail dans le secteur agricole. Cependant, l'augmentation de la production céréalière et des rendements rapportée à la croissance de la population rurale donne une assez bonne idée de l'évolution de la productivité du travail et des revenus dans l'agriculture. Entre 1990 et 2005, les rendements des céréales ont augmenté moins rapidement que la population rurale dans 18 des 28 PMA³⁰ pour lesquels on possède de données. Tous ces pays sauf deux étaient situés en Afrique subsaharienne. Dans neuf PMA pour lesquels on possède des données, la progression de la production céréalière a été inférieure à celle de la population rurale³¹. Conséquence de cette

²⁸ Y compris la pêche, la chasse et la sylviculture.

²⁹ Le secteur agricole absorbe approximativement la moitié de la population active au Bangladesh et au Cambodge, deux tiers de la population active au Népal et plus de quatre cinquièmes en République démocratique populaire lao.

³⁰ Bénin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Haïti, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, République unie de Tanzanie, Yémen et Zambie.

³¹ Burundi, République démocratique du Congo, Érythrée, Haïti, Madagascar, Sénégal, Sierra Leone, République unie de Tanzanie, Yémen et Zambie. Les petits États insulaires sont exclus.

évolution défavorable, la production moyenne par travailleur agricole dans les PMA en 2008 est estimée à moins de 300 \$ EU³². Les maigres avancées accomplies en vue d'une réduction de moitié de la pauvreté de revenu dans les PMA sont étroitement liées à la lenteur des progrès enregistrés concernant la réduction du déficit d'emplois productifs et décents, lenteur elle-même explicable principalement par une croissance lente, voire, dans de nombreux cas, une baisse de la productivité et de la rémunération du travail dans l'agriculture.

Ce tableau globalement peu brillant de la situation de l'agriculture dans les PMA de l'Afrique subsaharienne et les résultats plus positifs, bien que contrastés, des PMA de l'Asie sont attribuables à un ensemble de facteurs. Certains facteurs extérieurs qui ont été préjudiciables au développement de l'agriculture se retrouvent plus ou moins dans tous les PMA.

- Les cours mondiaux de la plupart des cultures vivrières sont restés déprimés pendant des décennies, avec pour conséquence une détérioration progressive des termes de l'échange dans l'agriculture.
- La libéralisation du commerce a exposé directement les agricultures nationales à la concurrence internationale. Dans de nombreux cas, la libéralisation du commerce s'est faite rapidement sans qu'on se soucie beaucoup de son effet perturbateur sur la production nationale ni de la nature foncièrement progressive des changements structurels. Il en a fréquemment résulté une forme de destruction schumpétérienne sans aucune création pour la compenser. En outre, le jeu qui se livre sur le marché mondial des denrées alimentaires n'est pas égal pour tous, loin s'en faut. Des subventions massives à l'agriculture dans les pays développés confèrent à leurs producteurs un avantage concurrentiel injuste auquel les producteurs agricoles des PMA n'ont pu résister et contre lequel ils n'ont pu se défendre.
- Par ailleurs, le soutien de bailleurs de fonds au développement de l'agriculture a fondu à cause de politiques désormais davantage orientées vers les services sociaux et les investissements dans les ressources humaines, puis davantage axées sur les questions de gouvernance. La part de l'APD consacrée au développement agricole a chuté dans les années 1980 et 1990, de 16 pour cent en 1980 à moins de 4 pour cent en 2005, et elle a diminué de 50 pour cent en valeur absolue pendant la même période³³.

Divers facteurs supplémentaires ont contribué à la création de conditions particulièrement défavorables à l'agriculture des PMA en Afrique subsaharienne.

- Durant la vague de programmes d'ajustement structurels qui a submergé l'Afrique subsaharienne dans les années 1980 et 1990, les infrastructures financées et, souvent, gérées, par l'État pour assurer le développement rural et agricole ont été largement démantelées au profit de solutions régies par le marché. Il a été mis un terme non seulement aux mécanismes de subventions mais aussi aux services consultatifs et de soutien et aux actions financés par l'État pour faciliter l'accès aux marchés. Rétrospectivement, il est clair que, le plus souvent, le terrain abandonné par l'État n'a pas été occupé par le marché. Il en a résulté une inversion des tendances précédentes dans le sens d'une intensification de l'agriculture et de la production de marché et un repli sur une agriculture vivrière peu productive, souvent associé à une diversification

³² *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés*, p. 43. Aux prix constants de 2000.

³³ *Rapport sur le développement dans le monde, 2008*, p. 47. Les chiffres renvoient à l'APD totale, et non seulement à celle visant les PMA.

des revenus du ménage par la force des choses, l'agriculture n'étant plus une source de subsistance et de gagne-pain suffisante.

- Cette période a aussi été caractérisée par une stagnation ou un déclin des investissements dans les infrastructures matérielles des zones rurales. Dans la plupart des pays, un service de la dette trop lourd et une diminution de l'assiette des recettes fiscales³⁴ ont considérablement réduit la marge de manoeuvre budgétaire, mais il s'est également produit un virage vers une hausse des dépenses dans les services sociaux aux dépens des secteurs productifs en général, et de l'agriculture en particulier.
- Dans beaucoup de pays, la pression à la hausse sur le taux de change a entamé un peu plus la capacité des producteurs agricoles nationaux de concurrencer les produits importés. Dans bon nombre de PMA, les recettes induites par l'exportation de minéraux et de ressources naturelles et l'APD ont entraîné une pression à la hausse sur le taux de change. Il semblerait que, dans de nombreux cas, cette appréciation a également été favorisée ou provoquée par les politiques macroéconomiques. Selon le FMI, tous les pays de l'Afrique subsaharienne sauf quelques-uns ont enregistré une appréciation réelle de leur taux de change dans les années 2004 à 2010³⁵.
- L'existence de coûts de transport élevés et de marchés dérégulés donne lieu à des écarts prononcés entre les prix des produits alimentaires à la ferme et leurs prix de vente au détail dans les villes, outre qu'elle rend difficile une diversification dans des produits de grande valeur mais périssables tels que les fruits et les légumes.

En Asie, le Bangladesh en particulier a profité de la Révolution verte. L'arrivée de nouvelles variétés de riz à haut rendement, le développement continu de l'irrigation pour garantir un accès à l'eau sûr et prévisible, et l'utilisation accrue d'engrais et d'autres produits pour amender les sols et améliorer les rendements sont autant de facteurs qui, conjugués, ont permis d'accroître sensiblement les revenus tirés de la terre et d'employer plus de marge de manoeuvre sans diminuer les revenus. Cette tendance, née en Asie de l'Est dès les années 1970, s'était étendue, dans la deuxième moitié des années 1980, à la plus grande partie de l'Asie du Sud-Est et du Sud et a continué d'avoir des effets positifs sur l'agriculture du Bangladesh dans les années 1990³⁶. A l'inverse, il apparaît que la Révolution verte a largement court-circuité les autres PMA de l'Asie.

... conjuguée à l'incapacité de développer le secteur manufacturier

A quelques exceptions près, en comparaison avec l'agriculture, les choses se sont aussi peu améliorées dans le secteur manufacturier, qui est resté jusqu'à dernièrement très peu développé dans la plupart des PMA. Dans seulement quatre PMA le secteur manufacturier comptait pour plus de 15 pour cent du PIB en 2009³⁷, et sa part du PIB ne dépassait pas 10 pour cent dans au moins 30 des 49 PMA. D'ailleurs, la part du PIB qui revient au secteur est en baisse depuis 20 ans³⁸.

Dans certains cas, des défaillances de gouvernance et une mauvaise application des règles de droit, qui débouchent parfois sur des conflits violents, suffisent à expliquer l'absence de transformation productive et de développement économique. Néanmoins, même lorsque ces

³⁴ Notamment à cause de la baisse des droits d'importation, lesquels représentaient une source de revenus majeure dans de nombreux pays.

³⁵ FMI (2008), p. 11-12, FMI (2010), p. 9.

³⁶ Voir par exemple Ishikawa, Yamada et Hiroshima (1982), et Gooneratne (1982).

³⁷ Bangladesh, Cambodge, Guinée équatoriale et Madagascar.

³⁸ Voir le tableau A1 en annexe.

facteurs sont maîtrisés, l'image d'un secteur manufacturier sous-développé et stagnant demeure. Le tableau 4.1 nous renseigne sur la progression de la valeur ajoutée dans le secteur et sur sa part du PIB dans les PMA satisfaisant aux deux conditions suivantes : ne pas avoir connu de conflit violent depuis dix ans, et avoir obtenu durant les quatre années précédentes une note moyenne d'au moins 3,4 au titre de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA). Dans seulement deux pays (Bangladesh et Lesotho) sur les 17 qui remplissaient ces conditions, le secteur manufacturier représentait plus de 15 pour cent de la valeur ajoutée totale produite dans l'économie en 2009, et sa contribution était inférieure à 10 pour cent dans la moitié d'entre eux. En fait, dans la majorité des pays (neuf sur 17), la part du PIB revenant au secteur se rétrécit depuis 1990.

Tableau 4.1 : Croissance économique et part du secteur manufacturier dans le PIB des PMA (n'ayant pas connu de conflit violent depuis dix ans et ayant obtenu une note moyenne d'au moins 3,4 au titre de la CPIA durant les quatre années précédentes)

	% part de la valeur ajoutée totale (PIB)				Croissance annuelle moyenne (%)		
	1980	1990	2000	2009	1980-94	1995-04	2005-09
Bangladesh	15	13,1	15,4	17,8	3,7	6	8,4
Bénin	6,2	7,4	8,6	7,8	6,4	4,9	1,7
Bhoutan	3,3	6,5	7,8	8,3	14,2	5,6	12
Burkina Faso	13,5	13,5	11,6	13,3	2	8,3	3,1
Ethiopie		4,9	5,0	4,5		3,5	9,9
Lesotho	4,8	8,8	12,9	20,1	10,1	12,9	4,6
Madagascar	17,9	13,7	13,9	14,3	-1,3	3,4	3
Malawi	9,9	11,9	9,3	11,3	2,8	-0,1	15,4
Maldives	7,5	8,8	7,7	6,6	12,4	7,8	4,4
Mali	7,1	8,6	10,9	6,2	8,5	3,8	-6,4
Mozambique	12,9	9	11,8	13,6	-3,8	18,5	4,2
Rwanda	8,9	9,7	6,9	6,7	-4,1	7,4	5,6
Samoa	18,3	18,2	15,3	10	0,2	3,6	-9,8
Sénégal	13,6	16,5	15,7	13,2	3,2	3,5	0,2
Ouganda	5,5	4,6	7,3	7,1	5	8,8	6,7
Tanzanie	11,6	8	8,2	9,5	0	6,6	9,5
Zambie	7,6	11	11,1	10	2,7	4,5	3,2

Source : <http://unstats.un.org/unsd/snaama>.

La piètre situation de l'agriculture et la faiblesse du secteur manufacturier sont étroitement liées. Pour que la production agricole soit plus intensive et davantage axée sur le marché – deux conditions *sine qua non* d'un développement dynamique et durable dans ce secteur –, il faudrait en priorité sécuriser l'accès aux facteurs de production, ainsi qu'aux marchés pour la production. Le secteur manufacturier peut créer ces liens plus que nécessaires en amont et en aval avec l'agriculture, ce qui faciliterait l'essor de l'agriculture et en multiplierait les retombées sur la croissance et l'emploi dans l'ensemble de l'économie. Par ailleurs, un développement dynamique de l'agriculture constitue une source indispensable de la demande intérieure générale qui se révèle souvent capitale pour soutenir la croissance et la diversification économique, notamment dans les premières phases du développement économique. Un secteur agricole plus efficace et des liens plus forts entre la ville et la campagne aideraient aussi à diminuer les prix des produits alimentaires et le coût de la vie en milieu urbain. Comme l'alimentation compte pour plus de la moitié des dépenses des ménages chez les citadins pauvres, une diminution des prix des denrées alimentaires réduirait

la pauvreté dans les populations urbaines tout en contribuant à améliorer la compétitivité dans les secteurs autres que l'agriculture.

La double faillite de l'agriculture et du secteur manufacturier a des effets qui sautent aux yeux dans de nombreux PMA de l'Afrique subsaharienne et d'ailleurs, par exemple en Haïti. La stagnation de la production agricole, conjuguée à la pression démographique sur la terre, a pour conséquence une baisse de la productivité et des revenus du travail dans l'agriculture, une accélération du morcellement des terres et, assez souvent, un appauvrissement du sol ainsi que d'autres formes de dégradation de l'environnement. Ce cercle vicieux pousse les gens à sortir de l'agriculture et à se tourner vers d'autres sources d'emploi et de revenus. Des facteurs d'incitation au départ plus que des facteurs d'attraction alimentent l'urbanisation, et le secteur informel fournit une source d'emploi de dernier recours. De rurale, la pauvreté devient urbaine, et on observe un semblant de diversification de l'économie attribuable à des stratégies de survie désespérées plus qu'à l'exploitation de possibilités qui se créent dans l'économie ou d'avantages comparatifs. Le résultat en est une explosion des ghettos dans les villes, une expansion de l'économie informelle et un creusement du fossé entre l'économie formelle et le secteur informel en milieu urbain, ainsi qu'on peut l'observer dans de nombreuses villes des PMA.

Dans certains PMA, l'émigration permet d'échapper à ce cercle vicieux. Le modèle MIRAB (émigration, envois de fonds, aide et bureaucratie) était couramment invoqué il y a quelque 30 ans pour caractériser de nombreux petits pays insulaires du Pacifique Sud, dont on pensait que l'économie était fondée sur l'émigration, les envois de fonds, l'aide et la bureaucratie, et conditionnée par eux³⁹. Dans ces pays, l'émigration a servi à détacher la consommation nationale de la production et a permis de perpétuer un mode de production agricole de subsistance ainsi qu'un déficit de biens marchands, les aspirations à plus de consommation et le besoin de liquidités étant satisfaits par un accroissement des envois de fonds des travailleurs migrants⁴⁰. Ailleurs également, l'émigration constitue une soupape de sécurité face à un développement de l'économie nationale devenu insupportable par sa lenteur. Le Népal, par exemple, est aujourd'hui un important fournisseur de travailleurs migrants. Selon les estimations, environ 1,3 million de Népalais travaillent actuellement à l'étranger et la valeur de l'argent qu'ils envoient au pays équivaut au total à 23 pour cent du PIB. Près du quart des ménages népalais reçoivent de l'argent de membres de leur famille qui travaillent à l'étranger et la réduction de la pauvreté constatée au Népal depuis quelques années peut être attribuée en grande partie, voire presque en totalité, à cette source de revenus⁴¹.

Cependant, si l'exportation de main-d'œuvre peut apporter un remède à court terme, elle fournit rarement une solution viable au problème posé par la création d'emplois productifs et décents pour tous. En effet, tout bien considéré, elle peut même rendre plus difficile une transformation productive et un développement durable de l'économie nationale. Elle tend à réduire la compétitivité de cette dernière à cause d'une augmentation de la pression sur le taux de change et sur les salaires pratiqués dans le pays, tandis que les pressions qui s'exercent pour la mise en œuvre des réformes nécessaires diminuent à mesure que, sur le plan géographique, l'activité économique et l'emploi productif sont de plus en plus coupés de la consommation. Il en résulte une perte de ressources humaines, voire l'installation d'une

³⁹ Bertram et Watters (1985), p. 497-19, Bertram et Watters (1986), p. 47-59, Watters (1984). Voir aussi Ward et Proctor (dir. de publication, 1982).

⁴⁰ Dans la plupart de ces pays, la situation a peu évolué depuis l'adoption du modèle MIRAB.

⁴¹ Khare et Slany (2011).

culture de l'émigration qui veut que les gens cherchent à l'étranger plutôt qu'à domicile la vie meilleure à laquelle ils aspirent, ce qui n'est pas fait pour encourager l'esprit d'entreprise.

Un passé peu glorieux n'annonce pas forcément un avenir sombre

Les conditions d'une croissance économique soutenue semblent aujourd'hui meilleures qu'elles ne l'ont été pendant des décennies. En effet, les taux de croissance élevés que l'on a observés jusqu'à la crise financière mondiale, de 7,4 pour cent en moyenne dans la région entre 2003 et 2007⁴², sont la preuve d'une rupture avec la longue période de stagnation que l'on a connue dans le passé. L'optimisme suscité par la croissance actuelle au regard du passé témoigne des progrès significatifs réalisés dans plusieurs domaines clés et qui sous-tendent le développement économique.

- Les investissements passés effectués dans les ressources humaines commencent à porter leurs fruits. Le nombre net d'enfants inscrits à l'école primaire a sensiblement augmenté, surtout dans les PMA de l'Afrique subsaharienne. Les taux d'inscriptions dans le secondaire demeurent très inférieurs à ceux de l'enseignement primaire, mais l'accès à l'enseignement secondaire s'est nettement amélioré dans beaucoup de pays depuis dix ans. En effet, dans 16 des 35 pays pour lesquels on possède des données, le taux brut d'inscriptions dans le secondaire a progressé de 15 points de pourcentage ou plus entre 2000 et 2009⁴³. En conséquence, la jeune génération qui arrive actuellement sur le marché du travail est mieux préparée que les générations précédentes pour trouver un emploi productif.
- Le taux de fécondité accuse une forte baisse depuis deux décennies dans la plupart des PMA⁴⁴. Étant donné que le taux des naissances suit celui de la fécondité, le taux de dépendance devrait s'améliorer dans les prochaines années, tandis que la population des classes d'âge économiquement actives continuera de s'accroître à un rythme très rapide pendant au moins une dizaine d'années. Si l'on arrive à fournir un emploi productif au grand nombre de nouveaux venus sur le marché du travail, tous les espoirs sont permis puisque la diminution du taux de dépendance dans les ménages entraînera une augmentation du revenu par habitant, de l'argent que les familles pourront économiser ainsi que des investissements, en même temps que les pressions exercées pour une hausse des dépenses publiques dans l'éducation commenceront probablement à se relâcher⁴⁵.
- Les règles de droit et la qualité de la gouvernance se sont améliorées dans les PMA, à quelques exceptions près. Les PMA en proie à des conflits violents se comptent désormais sur les doigts de la main et les changements de pouvoir à l'issue d'élections démocratiques, autrefois exceptionnels, sont devenus courants.
- Dans leur grande majorité, les pays de la région affichent aujourd'hui une stabilité macroéconomique bien établie. Les niveaux de la dette extérieure, bien qu'en hausse, sont beaucoup moins élevés qu'ils l'étaient il y a dix ans.

⁴² *Rapport sur les pays les moins avancés, 2010* (2010: 4).

⁴³ Bhoutan, Cambodge, Comores, Djibouti, Éthiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Maldives, Mali, Mozambique, Myanmar, Sénégal, îles Salomon, Timor-Leste et Zambie (Indicateurs du développement dans le monde, 2010 : voir à l'adresse : <http://www.worldbank.org>).

⁴⁴ Le taux de fécondité a diminué dans la plupart des pays, mais il varie sensiblement de l'un à l'autre, entre plus de 6 au Tchad, au Mali et en Ouganda, et moins de 3 au Bangladesh ou dans certains PMA du Pacifique Sud.

⁴⁵ Observation qui ne vaut pas pour certains PMA du Pacifique Sud, notamment Kiribati, les Samoa et Tuvalu, pays qui sont déjà passés par cette phase de transition démographique.

- L'accès à la thérapie antirétrovirale pour les personnes souffrant du SIDA s'améliore rapidement, tandis que le nombre de nouvelles infections au VIH plafonne ou diminue dans la plupart des PMA, notamment dans les PMA les plus touchés de l'Afrique subsaharienne.

Plusieurs facteurs sont de bon augure pour l'agriculture

Le premier d'entre eux est indéniablement le faible niveau de la production actuelle. Sauf exception, les rendements des cultures vivrières dans les PMA sont nettement inférieurs à ceux atteints dans les pays plus développés⁴⁶. Dans la plupart des PMA de l'Afrique subsaharienne, ils tournaient encore autour de 1 000 kg/ha entre 2003 et 2005. Certes, le climat et d'autres phénomènes naturels ont joué un rôle mais ils n'expliquent pas les rendements relativement bas obtenus dans les PMA de l'Afrique subsaharienne. La recherche agricole et les observations des fermes expérimentales confirment régulièrement, pays après pays, que les rendements sont bien inférieurs à ce qu'ils pourraient être⁴⁷. L'usage très limité d'intrants en numéraire dans l'agriculture témoigne de modes de culture peu intensifs. En 2002, seules 3 pour cent des terres cultivables de l'Afrique subsaharienne étaient irriguées, des semences améliorées étaient utilisées sur un quart des terres, et des engrais étaient appliqués dans une proportion de seulement 13 kg par hectare, contre 98 kg en Asie du Sud et 190 kg en Asie de l'Est⁴⁸. Le très faible niveau des intrants en numéraire dans l'agriculture laisse à penser que des investissements même modestes dans l'intensification de la production pourraient rapporter beaucoup et qu'il y a largement place à un accroissement de la production au moyen de politiques visant à créer des conditions plus favorables pour les agriculteurs.

D'ailleurs, dans un nombre croissant de pays, des résultats très encourageants sont observés à la suite d'une réorientation de la politique générale au profit de l'agriculture et d'interventions destinées à créer un environnement plus porteur et de meilleures incitations afin que les agricultures optent pour un mode de production plus intensif et plus axé sur le marché.

Au Rwanda, un programme ambitieux de modernisation et d'intensification de l'agriculture, et de renversement de la tendance à une dégradation de l'environnement, produit des premiers résultats assez spectaculaires. Ce programme comprend un ensemble d'actions ayant pour but d'intensifier l'agriculture et de développer les systèmes de production durable, d'améliorer la capacité technique et organisationnelle des agriculteurs, et de promouvoir l'accès aux marchés, les chaînes de produits de base et l'agro-industrie⁴⁹. La réaction dans une population majoritairement de petits exploitants a été instantanée. Une forte augmentation de l'utilisation d'intrants en numéraire, comme les engrais et les semences améliorées, s'est traduite par une série de récoltes exceptionnelles et un accroissement de la valeur ajoutée dans l'agriculture de 6,5 pour cent en 2008 et 7,6 pour cent en 2009.

⁴⁶ Dans seulement un PMA de l'Afrique subsaharienne (Madagascar), mais dans quatre PMA de l'Asie (Bangladesh, Cambodge, République démocratique populaire lao et Népal), le rendement moyen des cultures vivrières a dépassé 2 000 kg/ha entre 2003 et 2005, contre, par exemple, plus de 5 000 kg/ha en Chine et 4 300 kg/ha en Indonésie.

⁴⁷ Ainsi, au Rwanda le rendement moyen des principales cultures de 2000 à 2005 s'est situé, selon les estimations, dans une fourchette de 25 à 35 pour cent du potentiel (Ronnas, Backéus et Scheja, 2010 : 42). Des écarts du même ordre existeraient au Malawi et en Ouganda.

⁴⁸ *Rapport sur le développement dans le monde, 2008*, p. 52. Dans la plupart des pays, l'utilisation d'engrais par hectare de terre cultivable n'a pas atteint 10 kg.

⁴⁹ EDPRS (2007).

Au Malawi, qui pâtit malheureusement depuis longtemps de mauvaises récoltes et de pénuries alimentaires à répétition, un programme très controversé de subventions pour l'achat d'engrais a eu pour effet de doper nettement la production de maïs, principal aliment de base, au point que le pays est devenu un exportateur net⁵⁰. L'essor de l'agriculture a poussé à la hausse les revenus issus de l'emploi dans le secteur et fait tomber, selon les estimations, l'incidence de la pauvreté de 52 à 40 pour cent au cours des cinq dernières années⁵¹.

En Éthiopie, la place croissante prise par l'agriculture et le développement rural dans la politique gouvernementale et l'augmentation significative des dépenses publiques dans ces domaines se traduisent par le maintien de taux de croissance agricole élevés, qui dépassent 10 pour cent par an depuis 2005⁵². D'autres PMA de la région qui misent beaucoup sur l'agriculture enregistrent depuis quelques années une forte hausse de la production agricole par habitant : Angola, Malawi, Mali, Mozambique, Soudan et Togo. En effet, entre 2005 et 2009, la valeur ajoutée dans l'agriculture a crû de plus de 4 pour cent par an dans 20 des PMA de l'Afrique subsaharienne (voir le tableau A8 en annexe). Certes, les conditions peuvent énormément varier d'un pays à l'autre et il n'existe probablement pas de recette miracle pour tous, mais les succès en nombre croissant que l'on a vécus dans l'agriculture de la région méritent d'être étudiés, non seulement parce qu'ils peuvent constituer une source d'inspiration mais aussi pour qu'on en tire des conclusions et des enseignements d'ordre général.

Dans les PMA de l'Asie, l'intensification de l'agriculture a globalement progressé bien davantage que dans les PMA de l'Afrique subsaharienne. C'est particulièrement le cas au Bangladesh, mais aussi dans les basses terres de la République démocratique populaire lao, où les rendements de riz dépassent 3 000 kg par hectare. Au Bangladesh et en République démocratique populaire lao, le développement de l'agriculture contribue beaucoup à réduire la pauvreté de revenu en plus d'être un moteur de la croissance pour les PME et les industries rurales.

La nécessité s'impose de ne plus seulement enclencher la croissance mais aussi de la soutenir par une transformation productive

Le mouvement de croissance de l'agriculture étant enclenché dans un nombre croissant de pays de la région, ces derniers devront désormais davantage se soucier de soutenir le développement du secteur, ce qui impliquera probablement toute une série d'enjeux. La route à suivre n'est pas toute tracée car il incombera à chaque pays de fixer son cap. On voit toutefois que plusieurs éléments se détachent plus particulièrement dont il faudra tenir compte.

Les dirigeants devront admettre que dans la plupart des pays la population agricole se trouve prise au piège de la pauvreté depuis un certain temps, avec une augmentation de la pression démographique et une stagnation de la production qui ont eu pour résultat une stagnation ou une baisse des revenus des agriculteurs. Les moins chanceux ont été aspirés dans un cercle vicieux qui les a conduits à la situation où le travail à la ferme ne suffit plus à les faire vivre et où ils doivent migrer vers des secteurs non agricoles de bas étage. Seule une minorité d'agriculteurs a réussi à échapper à la pauvreté en acquérant plus de terres ou en trouvant des moyens d'intensifier les cultures. Il faut briser ce cercle vicieux. A cette fin, une croissance

⁵⁰ Durevall et Mussa (2010).

⁵¹ Durevall et Mussa (2010).

⁵² Pour plus de détails sur la politique et la stratégie appliquées, voir à PASDEP (2006).

économique soutenue nécessitera une transformation productive qui s'appuiera sur deux axes : une intensification de l'agriculture avec priorité donnée aux petits exploitants, et un développement général et rapide des secteurs non agricoles, notamment des industries manufacturières. Le maintien de taux élevés d'augmentation de la population active et la capacité toujours limitée des secteurs non agricoles de créer des emplois productifs, même quand la croissance est forte, signifient que l'agriculture continuera d'absorber davantage de main-d'œuvre à court et moyen terme, en même temps qu'il faudra améliorer les revenus et les conditions de travail des nombreux travailleurs pauvres de ce secteur. On aura besoin de politiques globales et volontaristes pour briser le cercle vicieux dont souffre l'agriculture. L'absence d'un accès fiable aux marchés ainsi que de prix prévisibles et suffisamment attractifs, le risque de mauvaises récoltes inhérent à une activité tributaire des conditions atmosphériques et de la pluviosité, et l'incapacité de prendre des risques calculés faute de marges financières sont autant de contraintes actives auxquelles il faudra remédier afin que les familles d'agriculteurs puissent investir l'argent nécessaire pour intensifier la production et améliorer les revenus qu'elles tirent de leur travail. Dans la plupart des PMA, une transformation productive devra avoir l'agriculture pour point de départ.

Soutenir une croissance pour tous et créatrice d'emplois exige une approche globale

Parallèlement à une intensification de l'agriculture, un accroissement de l'emploi non agricole – pour les salariés et les employés, ou pour les entrepreneurs qui réussissent – devra être un élément central des stratégies de développement. Il est nécessaire que les branches non agricoles de l'économie jouent un rôle de plus en plus important en tant que principale source d'emplois productifs. Pour cela, il faut que la diversification de l'économie soit menée avec succès. Le fait que la plupart des pauvres vivent à la campagne et tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture ne signifie pas nécessairement que les politiques destinées à intensifier l'agriculture seront particulièrement favorables aux pauvres. L'accès à la terre déterminera en grande partie les bénéfices que les ménages retireront de cette intensification. Dans beaucoup de PMA, la terre est aujourd'hui très inégalement répartie, avec l'existence de grandes exploitations à côté de nombreuses familles d'agriculteurs sans terre ou presque. Pour les jeunes qui grandissent dans ces familles rurales pauvres au premier chef, l'accès à un emploi productif non agricole constitue probablement la seule planche de salut.

Ce genre de stratégie à deux volets pourra être la base d'une croissance durable, rapide et créatrice d'emplois. En même temps, étant donné que, pour réussir, l'intensification de l'agriculture exige le développement des liens en amont et en aval ainsi que des activités économiques non agricoles complémentaires, l'amélioration de la production agricole et des revenus qui résulterait de l'intensification réduirait, grâce à une augmentation de la demande locale, les contraintes pesant sur la croissance des activités non agricoles, avec pour conséquence une amélioration de l'emploi et des débouchés non agricoles et, par contrecoup, une multiplication des voies intéressantes pour sortir de l'agriculture, ce qui se traduirait par des revenus plus élevés pour les travailleurs restant à la ferme. Un cercle vertueux autour de facteurs d'attraction et non de facteurs d'incitation à quitter la ferme pourrait s'installer, comme on le voit très bien à d'autres endroits. Pour être viable et suffisamment dynamique, un développement de ce type devra être complété par un vaste mouvement d'industrialisation – par branche et par zone géographique – ayant pour objet de créer un secteur manufacturier solide et compétitif.

Il est de plus en plus évident que des PMA, non seulement en Asie mais aussi en Afrique subsaharienne, se sont engagés sur cette voie. En Éthiopie, PMA le plus peuplé de l'Afrique

subsaharienne, la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier a progressé de 10 pour cent par an depuis 2005, parallèlement à une croissance tout aussi rapide dans l'agriculture. Des taux de croissance presque équivalents, voire supérieurs, ont été enregistrés dans les industries manufacturières du Malawi, de la Mauritanie et de la République unie de Tanzanie.

Dans tous ces cas, la croissance du secteur manufacturier et celle de l'agriculture ont été simultanées. Il convient de signaler également les performances de deux autres pays, le Rwanda et l'Ouganda⁵³. En fait, un examen plus approfondi des différentes branches qui composent le secteur manufacturier dans certains des pays ayant bénéficié récemment d'une forte croissance indique que la branche de l'alimentation et des boissons compte pour trois quarts de la valeur ajoutée dans le secteur, ce qui permet de penser que le développement de l'agriculture profite aux industries manufacturières, et réciproquement. On trouve toutefois des exceptions à cette règle. En Éthiopie, caractérisée par une longue tradition de substitution des importations, le secteur manufacturier apparaît nettement plus varié.

A l'exception du Népal, les PMA de l'Asie continentale bénéficient d'une croissance soutenue depuis 2005 grâce à une bonne santé continue de l'agriculture ainsi qu'à une diversification de l'économie et à des résultats toujours en hausse dans le secteur manufacturier. Le Cambodge offre l'illustration la plus nette d'une croissance manufacturière tirée par les exportations, où les textiles dominent largement. Les exportations jouent également un rôle important dans l'essor des industries manufacturières au Bangladesh, mais ces industries profitent aussi clairement d'un marché intérieur important et en développement, ce qui explique la grande diversification du secteur manufacturier.

Les progrès très rapides que l'on connaît dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) ont fait tomber beaucoup d'obstacles techniques au commerce des services, processus qui semble promis à durer. Le commerce mondial des services se développe rapidement et un marché mondial est en train de naître pour de nombreux types de services, sinon pour tous. A première vue, bon nombre de PMA détiennent un avantage comparatif pour la production de services marchands. A la différence des produits manufacturés et produits de base, les services impersonnels ne souffrent pas des coûts de transport élevés dus à l'éloignement des principaux marchés et à de mauvaises infrastructures de transport. Ils demandent aussi généralement moins de dépenses d'équipement, ils sont moins tributaires des économies d'échelle et ils exigent davantage de personnel qualifié que de capitaux.

Quelques réussites méritent d'être signalées dans le secteur des services marchands. Dans les PMA, les Maldives se distinguent plus particulièrement parmi les petits États insulaires. Elles constituent un bon exemple de cas où le manque d'économies d'échelle et « la plaie de l'éloignement » ne se traduisent pas forcément par des contraintes actives pour la croissance, et où une compétitivité et une croissance tirées par les biens marchands ne reposent pas nécessairement sur le secteur manufacturier mais peuvent s'appuyer sur les services, comme le tourisme, par exemple, aux Maldives. Le Cap-Vert, sorti récemment de la catégorie des PMA, a également réussi à faire du tourisme une source d'emplois productifs et de croissance. Le tourisme est également en train de devenir un secteur de plus en plus important dans plusieurs PMA « continentaux » de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne. En Gambie, le tourisme est bien développé depuis déjà un certain temps. Le Cambodge, le Rwanda, la République unie de Tanzanie et l'Ouganda sont des exemples de PMA où le

⁵³ En outre, plusieurs pays bien pourvus en richesses naturelles ont enregistré une forte croissance du secteur manufacturier, notamment l'Angola, la Guinée équatoriale et le Soudan.

tourisme « de niche » gagne du terrain. Au Rwanda, les services utilisateurs de TI sont développés dans un but stratégique et appelés à devenir une pierre angulaire de l'économie. Certains PMA, dont Vanuatu, essaient de se spécialiser dans les services financiers internationaux. Cependant, à quelques exceptions près, il reste encore aux PMA à utiliser et exploiter le potentiel en pleine croissance offert par l'externalisation électronique des services d'arrière-guichet.

A l'échelle nationale, le développement d'un large éventail de services – commerce, ateliers de réparation, services financiers, etc. – s'inscrit entièrement dans un processus de transformation productive axé sur l'intensification de l'agriculture et la diversification économique. Il doit aller de pair avec une agriculture davantage axée sur le marché et plus intensive, et avec un développement des industries manufacturières, en mettant à profit l'essor de ces secteurs et en y contribuant.

Vers une transformation réussie de la production et une croissance soutenue, généralisée et créatrice d'emplois

Les différentes stratégies de développement en place depuis une cinquantaine d'années nous enseignent qu'un développement économique durable, profitable à tous et créateur d'emplois doit être accompagné ou, plutôt, entraîné par une transformation productive continue. Des marchés qui fonctionnent correctement et avec efficacité sont indispensables à une bonne répartition des ressources et constituent une condition nécessaire, mais pas suffisante, à l'existence de règles du jeu égales pour tous les acteurs économiques. Cependant, des marchés efficaces ne sont en soi pas suffisants pour assurer le développement de l'économie et la transformation productive, pas plus que ne le sont l'ouverture au monde extérieur et l'intégration à l'économie mondiale. En fait, on voit dans la plupart des PMA que les marchés ne deviennent pas efficaces tout seuls. Quand on demande aux mandants de l'OIT de citer les principales entraves au développement de l'emploi productif, ils évoquent régulièrement le mauvais fonctionnement des marchés. Une économie bien intégrée, caractérisée par des liens forts entre les secteurs et entre les régions, ainsi qu'entre les villes et la campagne, est indispensable à une transformation productive et à l'engagement des PMA sur la voie d'une croissance durable et pourvoyeuse d'emplois. Il importe pour cela que l'État participe activement au développement : il faut des politiques et des actions qui contribuent véritablement au développement de marchés efficaces, mais aussi l'adoption de mesures de compensation quand les marchés ne fonctionnent pas correctement. Il faut une offre appropriée en biens publics et des politiques énergiques pour garantir un développement équitable. Il faut une vision commune de l'avenir, qui soit le fruit d'un dialogue social, et un État doté de la capacité, du pouvoir et des outils voulus pour mettre en œuvre des stratégies bien conçues, y compris des stratégies industrielles, à cette fin. Ainsi que l'a démontré une conférence de haut niveau des ministres de l'Économie tenue récemment au Malawi, la fourniture d'un emploi productif et décent à tous « ... accroît la nécessité d'un État « champion du développement » plus que d'un État compétent, et de se donner une vision du développement à long terme pour encadrer la transformation de l'économie et la réduction de la pauvreté au moyen d'investissements publics stratégiques et d'autres mesures gouvernementales »⁵⁴.

D'ailleurs, le nombre croissant de PMA qui commencent à enregistrer de bons résultats, non seulement en Asie mais aussi en Afrique subsaharienne, rompant ainsi le cercle vicieux d'une

⁵⁴ AU/ECA Conference (2010).

stagnation de l'agriculture et d'une quasi-absence d'industrie manufacturière, témoigne du succès de ce genre de politique, et du fait que les PMA de l'Afrique subsaharienne et d'autres régions s'emploient à rompre radicalement avec l'immobilisme économique et l'incapacité de créer des emplois productifs et décents. Ces pays réalisent des gains aussi impressionnants que rapides après avoir totalement changé leur philosophie et leur stratégie de développement en abandonnant la doctrine qui consiste à prescrire une politique de libéralisation, de privatisation et de stabilité macroéconomique valable pour tous et qui réussit plus ou moins bien à assurer le développement économique, et en confiant à l'État un rôle beaucoup plus actif en matière de développement.

Incidences du changement climatique sur le secteur de l'agriculture dans les PMA

Quelque 3,4 milliards de personnes – soit un peu moins de la moitié de la population mondiale – vivent à la campagne. Les pays en développement représentent 97 pour cent de cette population. Lorsque ces variables sont rapprochées des indicateurs de pauvreté, il apparaît qu'environ 75 pour cent des pauvres de la planète habitent en milieu rural. D'autre part, dans la majorité des pays en développement, la pauvreté est plus étendue et plus aigue que dans les zones urbaines.

Si les pays en développement entretiennent un rapport étroit avec ruralité et pauvreté, on voit aussi que les pauvres des campagnes subissent plus fortement les effets du changement climatique. Cette sensibilité plus prononcée au stress environnemental s'explique par leur grande dépendance à l'égard de ressources naturelles telles que la terre, les forêts et les stocks de poisson, et des écosystèmes pour assurer leur subsistance et pour travailler dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Les secteurs dont les pauvres sont généralement tributaires sont les plus touchés par le changement climatique. Par ailleurs, les pays, communautés et personnes pauvres sont moins en mesure de s'adapter au changement climatique et de limiter ses incidences négatives immédiates sur leur existence. En Afrique subsaharienne, notamment, beaucoup de petits États insulaires et d'autres pays souffrant d'une insécurité alimentaire risquent fort d'être exposés aux effets du changement climatique.

Au niveau régional, le quatrième rapport d'évaluation du GIEC⁵⁵ apporte la preuve des répercussions du changement climatique sur les PMA. Il y est dit que l'Afrique subsaharienne – où la nourriture compose plus de 60 pour cent du panier de la ménagère – est particulièrement exposée au changement climatique : on prévoit que les rendements agricoles accuseront une baisse pouvant aller jusqu'à 50 pour cent dans certains pays, et qu'entre 75 et 250 millions de personnes connaîtront d'ici 2020 une aggravation du stress hydrique par rapport à 1990.

Pays par pays, plusieurs cas illustrent les incidences possibles du changement climatique sur les PMA⁵⁶ :

- Au Cambodge, la production de nourriture et la sécurité alimentaire dans les zones rurales devraient pâtir des conséquences du changement climatique – augmentation de la fréquence et de la gravité des inondations, périodes sèches et épisodes de sécheresse – sur l'agriculture, et en particulier sur la riziculture.

⁵⁵ Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (2007).

⁵⁶ Les cas du Cambodge, des Samoa et de la République de Tanzanie sont évoqués par le PNUD (2010) pour illustrer les actions menées par ce dernier dans ces pays. Pour plus de détails, voir à l'adresse : http://www.undp.org/gef/documents/publications/UNDP_GEF_MDG1.pdf.

- Aux Samoa, l'agriculture et la sécurité alimentaire devraient pâtir des conséquences du changement climatique, notamment du recul des cultures imputable à l'augmentation des températures moyennes et du degré de salinité des eaux souterraines.
- En République unie de Tanzanie, le bassin du fleuve Pangani revêt une importance majeure pour la production hydroélectrique, l'agriculture irriguée, le bétail, la pêche, etc., mais la demande d'eau s'accroît rapidement alors que les volumes diminuent à cause, notamment, d'une modification du régime climatique caractérisée par une baisse de la pluviosité et une augmentation de la température ainsi que de l'évapotranspiration.
- En Ouganda, un des effets possibles du changement climatique sur les pauvres vient du fait qu'une augmentation de la température de deux degrés centigrades rendrait la plus grande partie du territoire impropre à la culture du café, produit d'exportation essentiel et largement reconnu comme étant le premier facteur du succès remporté par l'Ouganda dans sa lutte contre la pauvreté dans les années 1990 (GIEC, 2007).

Ces tendances pourront être renforcées par le fait que la pauvreté est associée à des pratiques qui ne sont pas viables et qui endommagent l'environnement. La pauvreté peut avoir des conséquences environnementales si la production agricole repose sur une utilisation non durable de la terre, laquelle entraîne à son tour un épuisement des sols et l'exploitation de terres pauvres, avec pour résultat l'érosion des sols et la réduction des habitats naturels (PNUE, 2011).

Le changement climatique engendre donc d'énormes pressions sur le secteur agricole et l'économie rurale. Compte tenu du poids relatif du secteur en tant qu'employeur dans les PMA, les emplois et les revenus de nombreux travailleurs, de leur famille et de leur communauté sont également menacés. On ne peut contester l'idée qu'il faut mettre au point et en application des stratégies qui visent à réduire la pauvreté en développant l'emploi productif et en rendant l'agriculture moins sensible aux aléas, mais aussi en oeuvrant pour une économie plus diversifiée et moins tributaire du climat dans les zones rurales (BIT, « Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté », 2008).

S'agissant des stratégies visant à promouvoir la durabilité dans le secteur agricole à l'échelle mondiale, le *Green Economy Report* (GER)⁵⁷ (PNUE, 2011) décrit diverses pratiques et techniques agricoles qui permettent de rendre le secteur plus « vert » et dont on attend qu'elles préservent et augmentent simultanément la productivité et la rentabilité des exploitations tout en assurant un approvisionnement en nourriture pérenne. Ces pratiques consistent en ce qui suit : rétablir et accroître la fertilité des sols en faisant un plus grand usage de matières nutritives par des moyens naturels et durables ; réduire l'érosion des sols et utiliser l'eau plus efficacement en appliquant des techniques de culture minimale et des plantes de couverture ; moins employer de pesticides et d'herbicides chimiques par des pratiques intégrées de traitement biologique des parasites et mauvaises herbes ; réduire le gaspillage et les pertes de nourriture en développant l'utilisation d'installations de stockage et de transformation après récolte.

Selon le GER, des actions aux niveaux mondial et national encourageraient les agriculteurs à suivre ces pratiques. Entre autres actions, on pourrait fournir une aide pour améliorer les

⁵⁷ *Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication.*

droits fonciers des petits exploitants, concevoir des programmes ayant pour cible les femmes à la tête d'une petite exploitation, et développer les marchés publics des aliments produits avec des méthodes viables.

La restauration du capital naturel qui rend les agriculteurs et les communautés rurales plus résistants au changement climatique peut être liée à des mesures de réduction directe de la pauvreté comme les transferts de revenus. On en trouve une bonne illustration dans le régime prévu en Inde par la Loi nationale pour la garantie de l'emploi rural (NREGA), qui assure 100 jours d'emploi rémunéré par an à tout ménage pauvre de la campagne. Les travaux réalisés au titre de la NREGA sont essentiellement destinés à la protection des sols, à la réhabilitation des forêts et des bassins versants, au stockage de l'eau, à l'irrigation et à la maîtrise des crues.

S'agissant des analyses relatives au travail décent, une étude réalisée par GHK (GHK Consulting, Royaume-Uni) en 2010 sur le Bangladesh nous éclaire sur quelques observations préliminaires concernant le secteur de l'agriculture durable. L'étude, qui s'appuie sur un tableau des entrées-sorties et sur des données provenant d'enquêtes dans la population active, consiste en une évaluation d'indicateurs clés du travail décent dans ce secteur. Les principales conclusions en sont que, de manière générale, les normes de travail sont meilleures pour l'agriculture durable que pour l'agriculture traditionnelle et que, étant plus petites, les fermes de culture biologique se caractérisent souvent par des relations plus étroites entre l'employeur et le personnel. Aucun chiffre n'est donné sur les salaires, mais l'étude reprend les résultats d'un autre rapport d'où il ressort que dans les entreprises d'agriculture durable les rémunérations sont nettement supérieures (de 38 à 50 pour cent) pour les hommes comme pour les femmes⁵⁸. L'étude de GHK fait également apparaître une forte incidence du travail informel et du travail des enfants dans le secteur de l'agriculture durable et que la plupart des ouvriers de la campagne sont payés à la journée et travaillent sous les ordres d'un agriculteur individuel.

GHK conclut qu'il faudrait améliorer certains aspects des emplois proposés dans l'agriculture durable pour que les critères de l'OIT concernant le travail décent soient respectés. Selon l'étude, certaines données laissent penser que les conditions de travail et les salaires sont globalement meilleurs que dans l'agriculture traditionnelle, mais les preuves avancées sont loin d'être concluantes.

L'agriculture et le développement rural pâtissent d'une insuffisance des investissements depuis des décennies. Un renversement de cette tendance sera nécessaire pour que l'on puisse réduire la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire face à des changements climatiques importants. Il conviendra que le fonds d'adaptation constitué sous l'égide de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques devienne un instrument primordial de l'adaptation des PMA.

⁵⁸ Département britannique pour le développement international (DFID) ; voir le DFID (2001).

Chapitre 5: L'économie informelle et les institutions du marché du travail

Le problème posé par l'emploi informel réside dans l'incapacité des PMA de créer suffisamment d'emplois déclarés pour une population active qui grossit rapidement (BIT, 2009, « Économie informelle en Afrique »). Cette situation étant appelée à durer si rien n'est fait pour y remédier, les politiques adoptées pour le développement des PMA devront avoir pour priorité de faciliter le passage à un emploi structuré et à un travail décent.

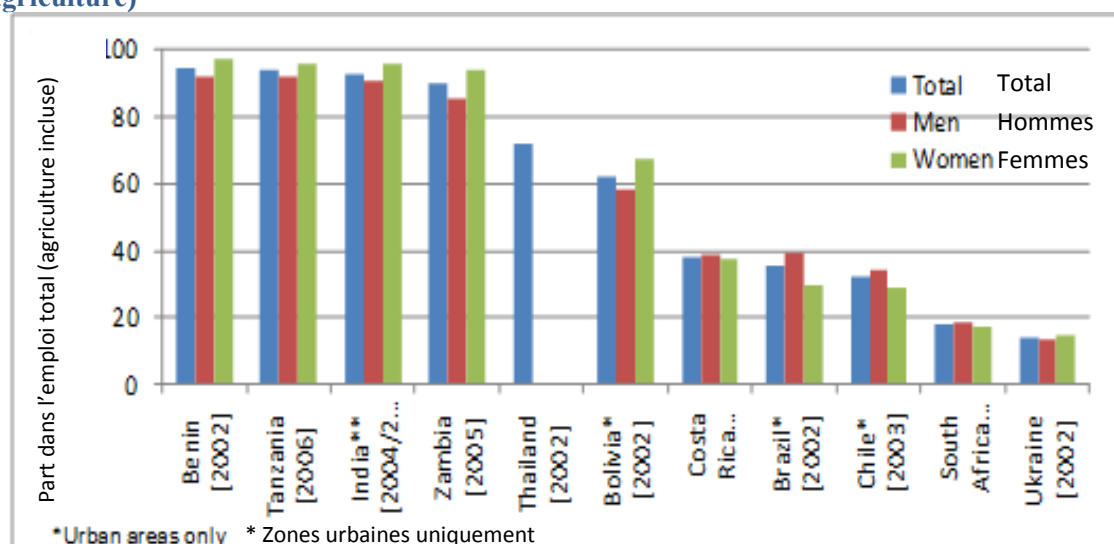
Face à un tel constat, ce chapitre met l'accent sur l'enjeu de l'emploi informel dans les PMA, avant de traiter du rôle des institutions du marché du travail. Puis il y est question des principaux moyens d'action à prendre pour remédier aux problèmes que connaissent ces pays.

L'enjeu de l'emploi informel dans les PMA

Ainsi qu'on l'a vu au chapitre premier, la part des travailleurs pauvres dans l'emploi total des PMA est estimé à 60 pour cent en 2009, contre 21 pour cent au niveau mondial. Dans les PMA de l'Afrique, leur part de l'emploi total est estimée à 64 pour cent, et à 54 pour cent dans les PMA de l'Asie (BIT, Modèles économétriques des tendances, 2010).

La principale explication en est que, dans les PMA, les emplois se trouvent essentiellement dans l'agriculture de subsistance et dans l'économie informelle, caractérisées l'une et l'autre par une productivité et des rémunérations faibles. Une forte exposition au risque et une protection sociale limitée mettent la plupart des travailleurs de l'économie informelle dans une situation très fragile. En Afrique, on estime que neuf travailleurs ruraux et urbains sur dix occupent un emploi informel ; c'est surtout vrai des femmes et des jeunes, qui n'ont d'autre choix que d'intégrer l'économie informelle pour survivre et se nourrir. La figure 5.1 présente un tableau de l'emploi dans l'économie informelle (y compris l'agriculture).

Figure 5.1 : L'emploi dans l'économie informelle en pourcentage de l'emploi total (y compris l'agriculture)

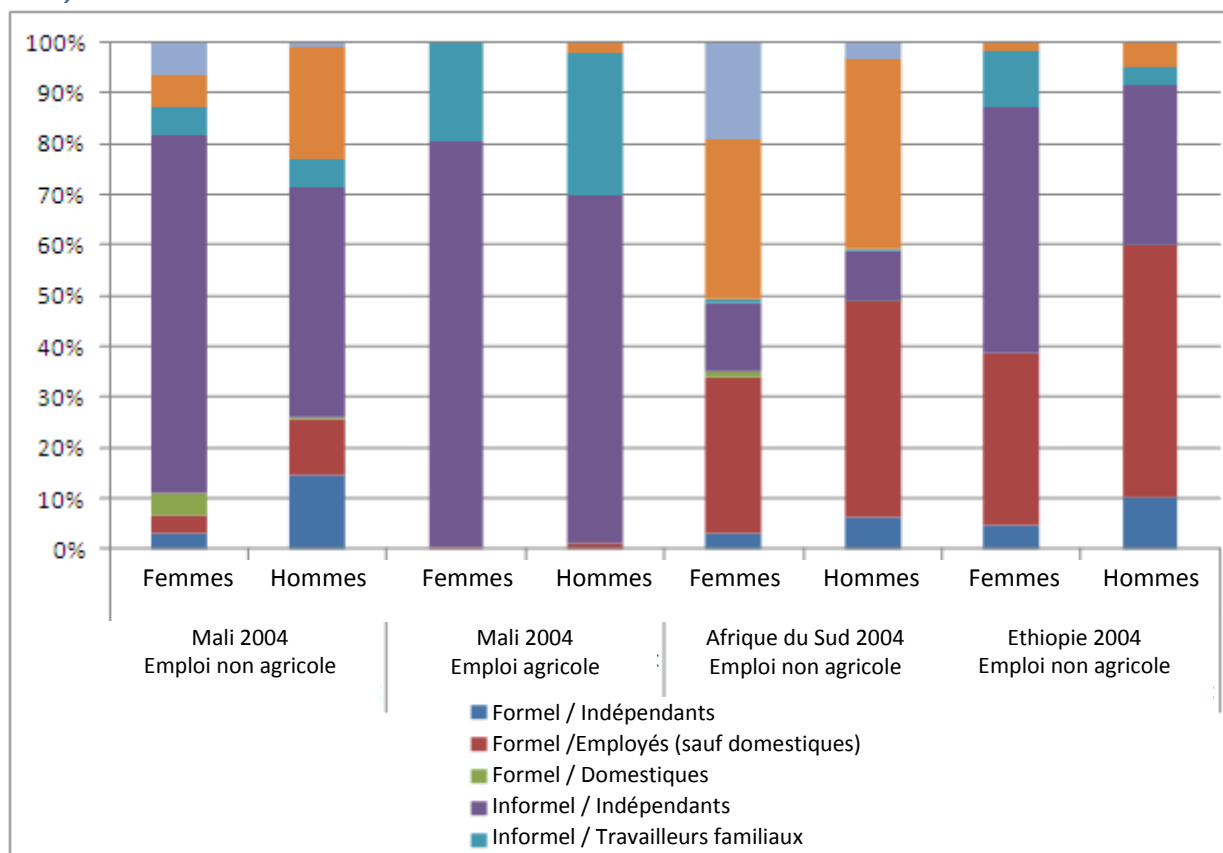


Sources : ILO/STAT, base de données de l'emploi dans le secteur informel; Inde : Kannan, National Commission for Enterprises in the Unorganized Sector ; Zambie et République unie de Tanzanie : BIT/SECOSOC.

Dans les pays en développement, le secteur informel constitue une source d'emplois plus importante pour les femmes que pour les hommes. En Afrique du Nord, 43 pour cent des travailleuses sont employées dans le secteur informel, mais elles sont 60 pour cent ou plus dans ce cas dans le reste des pays en développement (hors l'agriculture). En Afrique subsaharienne, hors l'agriculture, leur proportion atteint 84 pour cent, contre 63 pour cent pour les hommes (BIT, 2009, « Économie informelle en Afrique »).

Dans toutes les régions en développement, le travail indépendant absorbe une plus grande part de l'emploi informel (hors l'agriculture) que le travail comme salarié ou employé : plus précisément, le travail indépendant représente 70 pour cent de l'emploi informel en Afrique subsaharienne, 62 pour cent en Afrique du Nord, 60 pour cent en Amérique latine et aux Caraïbes, et 59 pour cent en Asie. Il représente près du tiers de l'emploi non agricole total dans le monde, et 53 pour cent de l'emploi non agricole en Afrique subsaharienne, 44 pour cent en Amérique latine, 32 pour cent en Asie et 31 pour cent en Afrique du Nord (BIT, 2009, « Économie informelle en Afrique »). La part de l'emploi total qui revient aux travailleurs indépendants et aux travailleurs familiaux collaborateurs était de 81 pour cent dans les PMA en 2008, contre 57 pour cent dans les pays en développement (BIT, Modèles économétriques des tendances, 2010). Cependant, ces données générales ne doivent pas occulter les différences observées entre les pays au regard du statut professionnel, telles qu'elles sont illustrées à la figure 5.2.

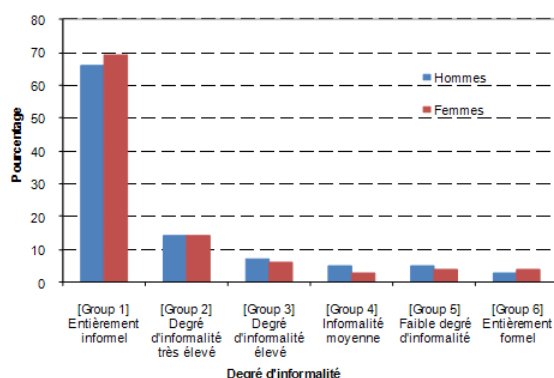
Figure 5.2 : Ventilation de l'emploi selon le statut professionnel et la forme ou le type d'emploi dans des pays choisis de l'Afrique (en pourcentage de l'emploi non agricole total ou de l'emploi total)



Source : estimations BIT/STAT, données sur la ventilation de l'emploi masculin et féminin selon le statut professionnel et la forme d'emploi.

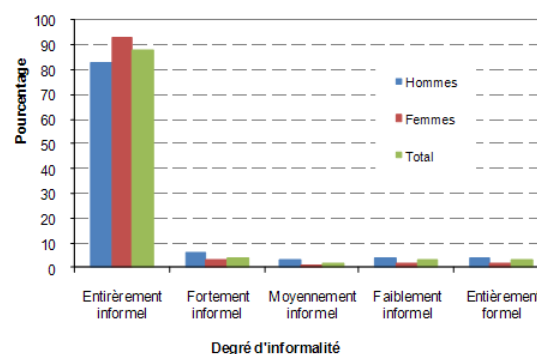
Outre le statut professionnel, la diversité de l'emploi informel entre les pays peut également être analysée au travers d'un ensemble de caractéristiques liées à l'activité (nature et dimensions de l'entreprise, lieu d'activité), à la protection sociale (contribution à la sécurité sociale), à la protection de l'emploi (nature et durée du contrat, protection des congés annuels) et dont on peut considérer qu'elles définissent une « échelle d'activité informelle »⁵⁹. Les figures 5.3 et 5.4 présentent une répartition de l'emploi total selon le « niveau d'activité informelle » dans deux pays⁶⁰.

Figure 5.3 : Mozambique — Répartition de l'emploi selon l'échelle d'activité informelle, par sexe (en pourcentage du nombre de personnes actives)



Source : Mozambique, ILO People Security Survey, 2006.

Figure 5.4: Zambie — Répartition de l'emploi selon l'échelle d'activité informelle, par sexe (en pourcentage du nombre de personnes actives)



Source : Zambia, Labour Force Survey 2005

Forte croissance de la population active, urbanisation et emploi informel

La population s'accroît plus rapidement dans les PMA que dans n'importe quel autre grand groupe de pays. Le taux de croissance démographique dans les PMA est estimé à 2,4 pour cent par an, contre une moyenne mondiale d'environ 1,3 pour cent (base de données de la Division de la population des Nations unies, 2008). Ainsi, selon les estimations, la population des PMA a grimpé de 750 à presque 950 millions d'habitants entre 2005 et 2015 (UN-OHRLS, 2010). Cette évolution a trois conséquences majeures :

- Du fait de cette poussée démographique dans les PMA, le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême a continué d'augmenter, pour doubler entre 1980 et 2007 (voir le Rapport de la CNUCED sur les pays les moins avancés, 2010, p. 70).

⁵⁹ Pour plus de détails sur la méthode employée pour déterminer le niveau ou l'échelle d'activité informelle, voir les publications suivantes : BIT (2008), « Zambia. Social protection expenditure and performance review and social budget »; BIT (2008), « Tanzania Mainland. Social protection expenditure and performance review and social budget »; BIT (2005 revision), « Economic Security for a Better World ».

⁶⁰ Le nombre de « niveaux d'activité informelle » (qui peut varier d'un pays à l'autre) dépend du nombre de critères employé pour définir l'échelle en fonction des données disponibles. Quel que soit le nombre de catégories, l'ensemble des critères retenus renvoie aux trois principales dimensions susmentionnées : nature de l'activité, protection sociale et protection de l'emploi.

- La présence d'une population extrêmement jeune et d'une main-d'oeuvre en forte croissance place les PMA devant un énorme défi en matière d'emploi.
- Si l'agriculture doit demeurer la principale source d'emplois dans les PMA, absorbant plus de deux tiers de la population active, la poussée démographique et la rareté des emplois dans les zones rurales contraindront un nombre croissant de personnes à chercher du travail en dehors du secteur agricole, ce qui aura pour effet d'accélérer l'urbanisation. Entre 2000 et 2010, selon les estimations, la population urbaine dans les PMA a crû plus rapidement que la population rurale. La seconde a gagné 61 millions d'individus (à 168 millions, contre 107), et la première 56 millions (350 millions, contre 294) (Herrman et Haider, 2008, p. 6). Et la progression de la main-d'œuvre non agricole devrait être plus forte que celle de la main-d'œuvre agricole de 2010 à 2020. Ainsi, les estimations indiquent qu'en 2025 plus de la moitié des habitants des PMA pourraient vivre en zone urbaine (ONU Habitat, 2010). Cette urbanisation rapide influe sur la nature du problème posé par l'emploi aux PMA parce qu'elle va de pair avec un développement de l'économie parallèle dans les villes. Une étude comparative des marchés du travail dans des capitales choisies de l'Afrique – Cotonou (Bénin), Ouagadougou (Burkina Faso), Bamako (Mali) et Dakar (Sénégal) – révèle qu'environ 77 pour cent de la population active de ces capitales travaillent dans des entreprises privées du secteur informel (Brilleau, Roubaud et Torelli, 2005). Dans les PMA, l'accélération de l'urbanisation, avec l'arrivée d'un nombre croissant de personnes dans l'économie souterraine des villes, exige l'adoption de nouveaux cadres d'action axés sur l'économie informelle pour une amélioration de la productivité, des revenus et des conditions de travail dans les zones urbaines.

Quel est le rôle des institutions du marché du travail dans les PMA?

On peut dire que le rôle des institutions – législation sur la protection de l'emploi (LPE), salaire minimum, syndicalisation (et négociations collectives) et régimes de prestations de chômage – constitue un des sujets les plus controversés concernant le marché du travail, et figure au cœur du débat politique depuis plusieurs décennies. Les discussions relatives à ces institutions ont essentiellement eu lieu dans les pays membres de l'OCDE et ont le plus souvent porté exclusivement sur le coût économique (Cazes et Verick, 2010). Bien que l'influence des institutions sur le marché du travail ne soit pas clairement prouvée, loin s'en faut, l'impression générale qui se dégage aux yeux des décideurs est que ces règles font obstacle aux ajustements, créent des marchés du travail bipolaires et favorisent l'emploi informel.

Le BIT et d'autres observateurs émettent des commentaires plus nuancés qui mettent en lumière non seulement les problèmes de méthode posés par l'évaluation des coûts des institutions du marché du travail, mais aussi la contribution qu'elles peuvent apporter à la garantie de bonnes conditions de travail et, enfin, à l'amélioration du fonctionnement de l'économie et de la répartition des revenus (voir, par exemple, Berg et Cazes, 2007 ; Berg et Kucera, 2008 ; Cazes et Verick, 2010 ; et Freeman, 2009). Il importe en effet de se rappeler le rôle dévolu aux institutions du marché du travail : ces règles visent à préserver une dimension particulière de l'emploi parce que, en l'absence d'intervention de l'État, les défaillances du marché qui en résultent sont préjudiciables à la situation économique des travailleurs et du pays en général. Faute d'une protection quelconque contre les licenciements (comme celle qu'apporte la LPE), par exemple, les employeurs n'internaliseraient pas le coût social d'un congédiement (c'est-à-dire le coût du chômage supporté par l'État et par

l'ensemble de la société). Comme l'explique Blanchard (2004), le versement d'une indemnité de cessation d'emploi force les employeurs dans ce cas à internaliser le coût d'un licenciement, outre qu'il préserve le revenu du travailleur. Enfin, il est primordial de garder en tête la fonction des institutions du marché du travail et de ne pas se concentrer uniquement sur leurs conséquences involontaires.

Examiner ces questions dans l'optique des PMA exige que l'on reconnaisse pleinement les profondes disparités qui existent sur les marchés du travail comme on l'a vu plus haut. Ainsi, le principal problème qui se pose aux PMA n'est pas le chômage et le manque d'emplois à proprement parler, mais le manque d'emplois décents. Il est capital de tenir compte de ces caractéristiques pour comprendre l'incidence et le rôle des institutions dans les PMA. S'agissant des liens à établir entre ces aspects, les paragraphes qui suivent traitent de deux questions clés. Premièrement, quels types d'institutions du marché du travail trouve-t-on dans les PMA, et quelle est leur incidence ? Deuxièmement, une fois reconnu le rôle positif de ces institutions, quels choix s'offrent à ces pays compte tenu des caractéristiques particulières de leur marché du travail ?

Quelle est l'incidence des institutions du marché du travail dans les PMA ?

Contrairement à l'idée générale, toute sorte d'institutions du marché du travail existent en fait dans les PMA, qu'il s'agisse d'institutions officielles créées, comme souvent, à l'époque coloniale, ou de structures officieuses en place depuis beaucoup plus longtemps. En ce qui concerne les institutions officielles, la plupart des PMA ont tout un éventail de lois et de règlements sur le travail qui établissent, par exemple, les conditions de protection des travailleurs contre un licenciement injustifié ou de versement d'un salaire minimum. Selon Freeman (2009), les institutions du marché du travail peuvent varier considérablement dans les pays en développement, et le système de négociations collectives est moins solidement implanté que dans les pays avancés.

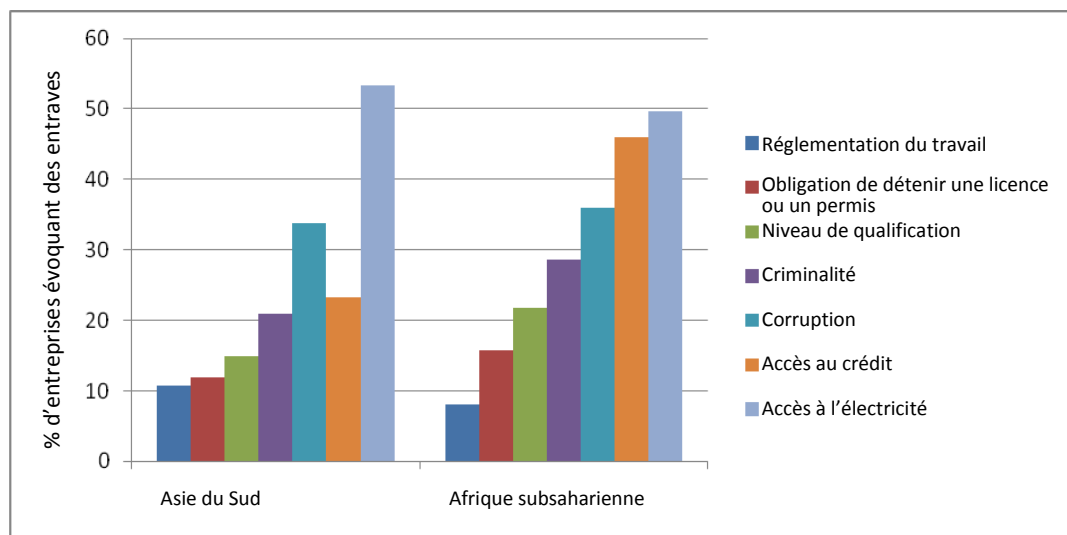
Toutefois, il ne suffit pas de reconnaître l'existence d'institutions du marché du travail. En particulier, la part prise par l'emploi structuré étant réduite, des règlements et des lois du travail comme ceux concernant le salaire minimum et la protection de l'emploi ne s'appliquent qu'à une minorité de travailleurs. Deuxièmement, les dispositions de la législation n'apportent aucun avantage aux travailleurs du secteur structuré parce qu'elles sont mal appliquées à cause d'une gouvernance défailante et de la faiblesse des institutions (notamment des services d'inspection du travail). En conséquence, même lorsque les institutions passent pour être rigoureuses (en droit), en fait leur poids sur le marché du travail apparaît le plus souvent extrêmement discret.

À titre d'illustration, prenons le cas de la législation sur la protection de l'emploi (LPE). En ce qui concerne l'influence de la LPE dans les pays en développement (qui ne sont pas des PMA, le plus souvent), il existe de plus en plus d'études qui s'appuient sur des observations effectuées principalement en Amérique latine et en Inde⁶¹. Kugler (2004), par exemple, constate que la déréglementation de la protection de l'emploi en Colombie dans les années 1990 a été liée à une croissance de l'emploi, à une baisse de la proportion de travailleurs du secteur structuré par rapport au secteur informel, et à une multiplication des licenciements et des embauches dans le secteur organisé. Très rares sont les études portant sur l'incidence des institutions dans les PMA.

⁶¹ On trouvera une analyse plus détaillée et divers points de vue sur les preuves empiriques recueillies dans Boeri, Helppie et Macis (2008), Freeman (2009), et Djankov et Ramalho (2009).

Malgré le manque d'études empiriques sur les PMA, il est intéressant d'examiner les principaux obstacles que les entreprises disent effectivement rencontrer dans le cadre de leur activité. Ainsi qu'il ressort de la figure 5.5, qui reprend des données provenant de l'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises⁶², seules 8 et 10,7 pour cent des entreprises de l'Afrique subsaharienne (ASS) et de l'Asie du Sud (AS), régions qui comptent une forte proportion de PMA, voient respectivement une entrave dans la réglementation du travail. Les entraves le plus fréquemment citées sont les difficultés d'accès à l'électricité (49,7 pour cent en ASS et 53,4 pour cent en AS) et au crédit (46 pour cent en ASS et 23,3 pour cent en AS), et la corruption (36 pour cent en ASS et 33,8 pour cent en AS). Conséquence du problème posé par l'insuffisance et l'inadéquation des qualifications dans les pays en développement, le manque de compétence du personnel est cité comme étant une entrave plus grave que la législation qui régit le marché du travail (21,7 pour cent en ASS et 15 pour cent en AS).

Figure 5.5 : Entraves évoquées par les entreprises de l'Asie du Sud et de l'Afrique subsaharienne (pourcentage d'entreprises trouvant très gênantes ces entraves – échantillon parmi d'autres)

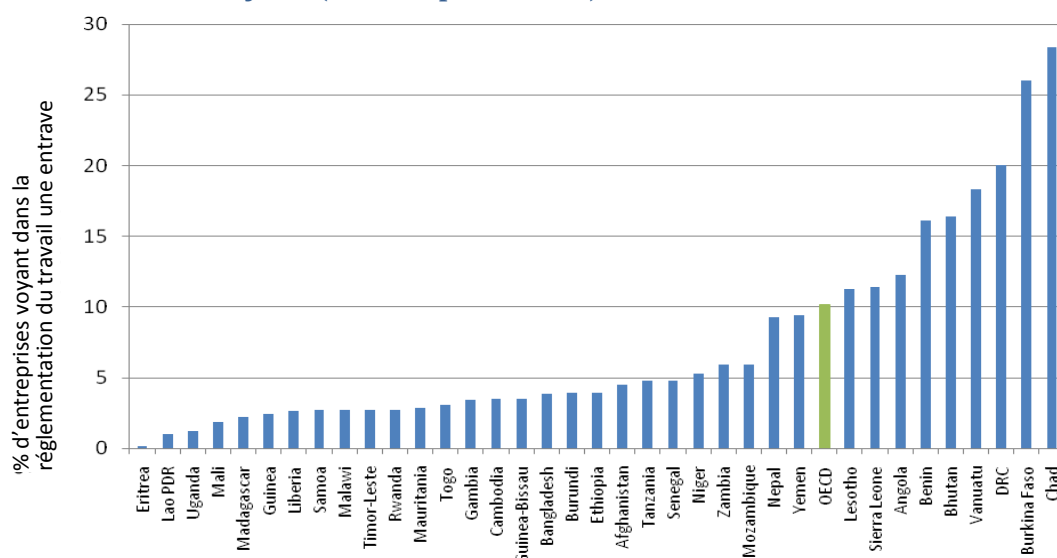


Source : Enquête de la Banque mondiale sur les entreprises, <http://www.enterprisesurveys.org/>; consultée le 9 mars 2011.

Les informations par pays tirées de la même base de données indiquent que, dans la grande majorité des PMA, les entreprises ne mentionnent pas la réglementation parmi les principales entraves. Premièrement, comme l'illustre la figure 5.6, le pourcentage d'entreprises pour lesquelles la réglementation du travail constitue une entrave est inférieur à la moyenne de l'OCDE dans 27 des 36 PMA. Leur proportion varie d'un peu plus d'un pour cent en Érythrée à 28 pour cent au Tchad (pour une moyenne de l'OCDE égale à 10 pour cent). Par

⁶² See www.enterprisesurveys.org.

Figure 5.6 : Pourcentage d'entreprises des PMA pour lesquelles la réglementation du travail constitue une entrave majeure (année la plus récente)



Source : Enquête de la Banque mondiale sur les entreprises, <http://www.enterprisesurveys.org/>; consultée le 9 mars 2011.

ailleurs, dans 21 de ces 36 pays, la législation du travail passe pour être une entrave moins fréquente à l'activité des entreprises que 11 autres facteurs (taux d'imposition, administration fiscale, régime de licences, corruption, criminalité, tribunaux, accès au crédit, accès à l'électricité, transports, régime commercial et niveau de qualification). Pour prendre un exemple précis, le Népal obtient une note de 3,9 selon l'indice de protection de l'emploi de l'OCDE, note supérieure au score le plus élevé obtenu par un pays de l'OCDE (Turquie), ce qui signifie qu'il doit être très difficile pour les entreprises népalaises d'ajuster l'emploi (Cazes et Verick, 2010). Cependant, à l'examen des perceptions des employeurs telles qu'elles ressortent de la figure 5.6, on voit que seulement 9,3 pour cent d'entre eux se plaignent que la législation du travail les gêne beaucoup dans leur activité. Par conséquent, ces chiffres nous enseignent que la protection assurée par la loi ne préoccupe pas particulièrement les employeurs des PMA. En revanche, cette réglementation n'assure pas une protection à un grand nombre de travailleurs parce qu'elle est difficilement applicable et à cause de la domination de l'emploi informel.

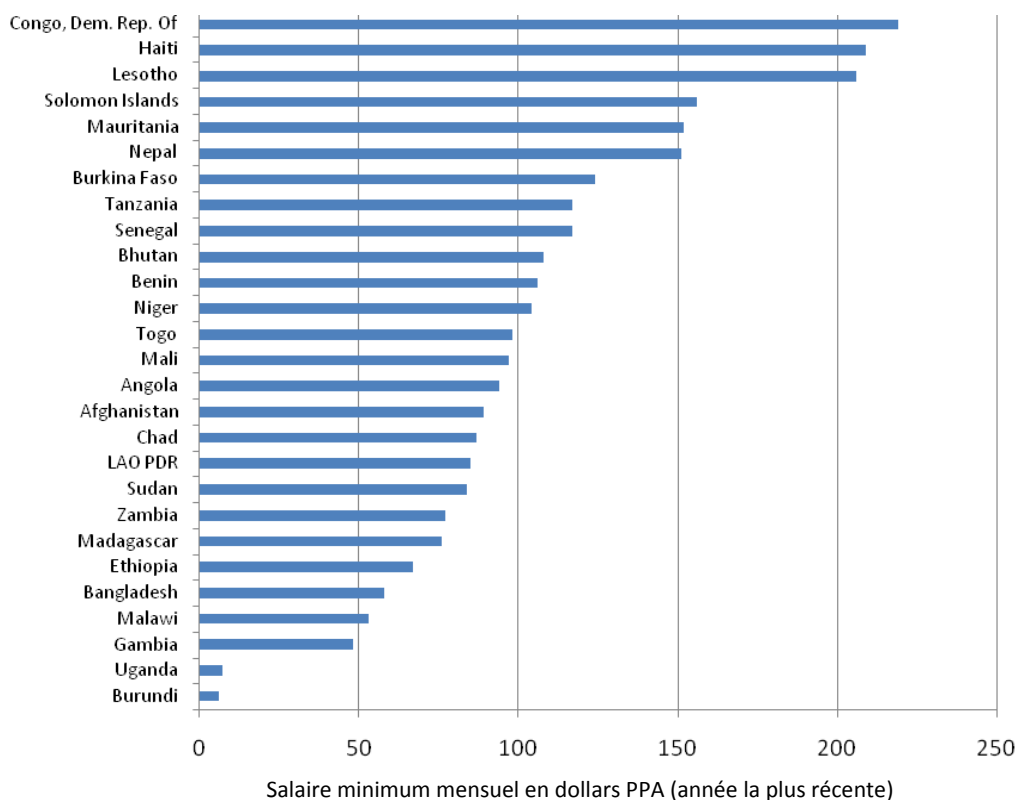
Concernant une autre institution, mentionnée dans la publication *Global Wage Report of 2010/11* (annexe statistique, tableau SA2) d'où est tirée la figure 5.7, un salaire minimum est en vigueur dans 29 PMA mais sa valeur varie considérablement, de seulement 6 \$ EU par mois (corrigé de la parité de pouvoir d'achat, ou PPA) au Burundi, à 219 \$ EU en République démocratique du Congo⁶³. Les écarts apparaissent également très prononcés quand on rapporte le salaire minimum au PIB par habitant (moyenne en dollars PPA entre 2005 et 2009). Dans ce cas, la fourchette s'étend d'un pour cent en Ouganda à 78 pour cent en République démocratique du Congo. Contrairement à la LPE, il s'avère que le salaire minimum représente étonnamment une contrainte dans les pays en développement (même s'il s'agit ici principalement de pays autres que les PMA) et se traduit en conséquence par un pic

⁶³ Dans deux cas, les Comores et le Mozambique, un salaire minimum est en place, mais on ne possède pas de chiffres récents.

dans la répartition des salaires (Freeman, 2009). Fait intéressant, des recherches empiriques indiquent que l'existence d'un salaire minimum peut aussi entraîner une hausse des rémunérations dans le secteur informel (voir les documents de référence cités par Freeman (2009)). Même si l'on trouve peu d'éléments allant dans ce sens quand il s'agit des PMA, ces observations pourraient signifier que l'existence d'un salaire minimum peut aider à réduire les inégalités de revenus pour les travailleurs en général et non seulement pour ceux qui ont la chance d'occuper un emploi dans le secteur structuré.

Comme on a pu le constater à propos du salaire minimum dans les pays en développement, des institutions du marché du travail peuvent répondre au besoin reconnu de protéger les travailleurs. Toutefois des réglementations telles que la LPE ont fait moins leurs preuves à cet égard. Il se pose donc la question suivante : comment faire pour que les PMA utilisent plus efficacement les institutions du marché du travail afin de développer le travail décent sans produire d'effets pervers ni d'obstacles juridiques et administratifs inutiles pour les employeurs ? Ce sujet sera traité plus en détail dans les paragraphes qui suivent.

Figure 5.7 : Salaire minimum mensuel dans les PMA, en dollars PPA (année la plus récente)



Source : BIT (2010), *Global Wage Report 2010/11*.

Agir en faveur d'un marché du travail structuré et d'un emploi décent

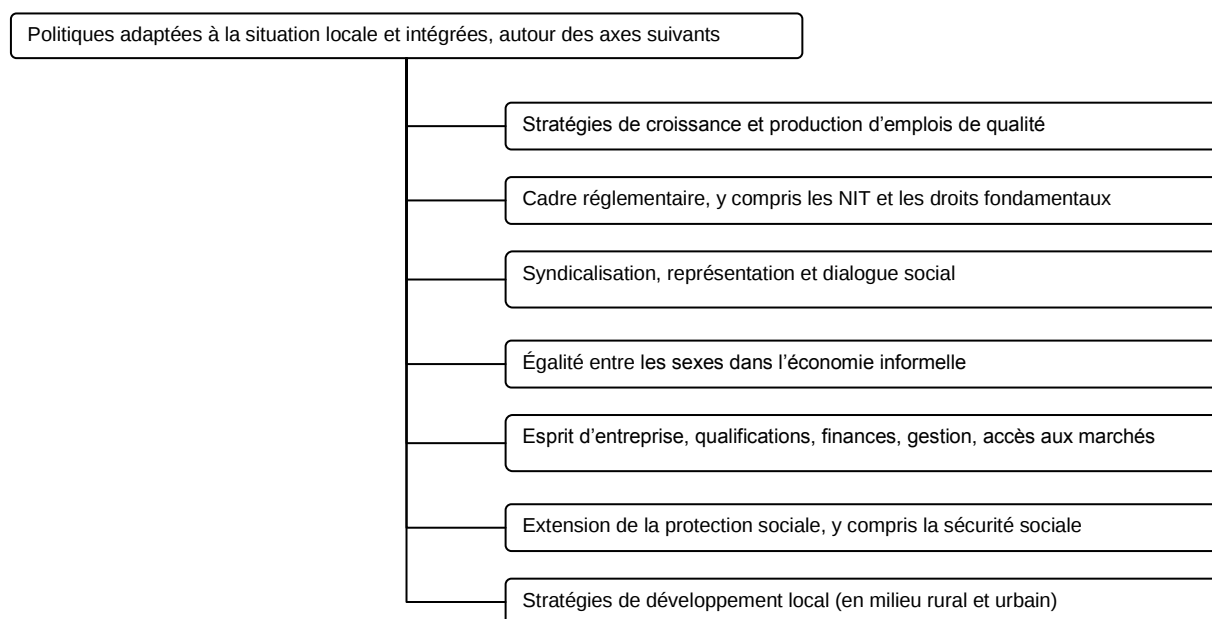
Pour que la croissance dans les PMA soit canalisée vers les plus pauvres et qu'elle profite à toute la population, il faut réfléchir aux moyens d'intégrer l'emploi informel et la pauvreté chez les travailleurs à une stratégie de développement plus large (Heintz (2008), p. 2). C'est primordial si l'on veut que le travail décent devienne une réalité à l'échelle mondiale et pour

l'ensemble des travailleurs. C'est dans ce contexte que le débat sur l'économie informelle et les stratégies possibles de structuration du marché est en train de prendre un nouveau souffle.

La première chose à faire pour mettre au point des outils d'intervention qui améliorent véritablement les conditions des travailleurs du secteur informel est de reconnaître l'hétérogénéité des activités souterraines. Prenons, par exemple, le cas de ceux de ces travailleurs qui peuvent récupérer le plus gros de la valeur ajoutée qu'ils produisent. On peut trouver dans ce groupe des travailleurs indépendants qui alimentent directement le marché intérieur ou des entreprises communautaires dans lesquelles la valeur ajoutée n'est pas adéquate. Dans un tel cas de figure, les interventions qui augmentent la productivité du travail dans le secteur informel entraînent une hausse du niveau de vie parce que les travailleurs tirent profit de l'amélioration de la productivité. Entre autres moyens permettant spécifiquement d'améliorer la productivité, citons l'accès au crédit et au capital, les programmes de formation professionnelle et le développement des infrastructures (électrification, etc.). Cependant, pour les salariés et employés de l'économie informelle, la stratégie consistant à accroître la productivité pour améliorer le niveau de vie pourrait se révéler bien moins efficace qu'une extension de la protection sociale ou un respect rigoureux des droits des travailleurs ou du salaire minimum (Heintz et Polin, (2008), p. 61).

Le BIT observe à la lumière de nombreuses études sur les politiques suivies qu'aucune solution institutionnelle ne fonctionne pour l'ensemble des secteurs d'intervention ni pour tous les sous-secteurs d'une politique globale. Certains types d'intervention donnent de meilleurs résultats dans telles circonstances et à tel endroit. Compte tenu de l'hétérogénéité de l'économie informelle et des multiples dimensions qu'elle revêt, le BIT a élaboré un cadre d'action intégré pour faciliter la transition vers le secteur structuré et vers un travail décent (figure 5.8).

Figure 5.8 : Stratégies pour un travail décent dans l'économie informelle



Normes fondamentales du travail, réglementation du travail et application de la loi dans les PMA

Un large consensus se dégage depuis peu sur le fait que les droits et normes couverts par la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail⁶⁴ constituent le minimum applicable à tous les travailleurs, dans le secteur structuré comme dans l'économie informelle. Les PMA ont commencé à s'attaquer sérieusement au problème d'une extension de la protection aux travailleurs et entreprises du secteur informel. Mais l'économie parallèle occupe une place tellement énorme dans les PMA qu'il est nécessaire d'innover pour atteindre les personnes qui y travaillent. Cependant, il existe au moins deux situations dans lesquelles le cadre réglementaire doit être adapté aux caractéristiques de l'économie informelle. La première est celle où des activités ou des groupes ne sont pas couverts par la réglementation nationale, par exemple les travailleurs indépendants, les domestiques ou les sous-traitants. Comme la plupart des lois du travail couvrent uniquement les travailleurs clairement liés à un employeur, les institutions mises en place pour assurer la protection des travailleurs – conseils sur le lieu de travail, statistiques sur la main-d'oeuvre, règlement des litiges, organes consultatifs et programmes de perfectionnement professionnel – profitent essentiellement au secteur structuré. Toutefois, ces dernières années, des mesures intéressantes ont été prises pour étendre le champ d'application des lois du travail à l'économie informelle, à l'instar des lois administratives adoptées en Thaïlande et aux Philippines (mais lois mal respectées et mal appliquées dans ce dernier pays). Ce problème est lié à des contraintes qui pèsent sur les capacités et les engagements, mais aussi, chose importante, à des limites d'ordre technique et logistique. Mais certaines des difficultés pratiques posées par l'application des méthodes d'inspection du travail à l'économie informelle peuvent être résolues, comme le montre l'exemple des travailleurs à domicile en Thaïlande (BIT, 2007).

Plusieurs pays ont lancé des programmes et des opérations qui visent l'économie informelle et qui facilitent le respect effectif de ces droits fondamentaux, notamment la liberté d'association et le droit de négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition réelle du travail des enfants, et l'élimination de la discrimination en matière d'embauche et d'emploi. Au Cambodge, les auteurs d'un rapport sur l'extension du droit du travail à tous les travailleurs ont analysé les conditions que connaissent des groupes spécifiques de travailleurs non protégés, et ont examiné comment la portée des lois et institutions peut être étendue à tous les travailleurs où qu'ils soient (BIT, 2006). Il en a résulté un manuel intitulé « Handbook on decent work in the informal economy in Cambodia » (BIT, 2006) qui a pour objet de renforcer la capacité des acteurs d'un pays de contribuer à l'élaboration de politiques et de plans d'action qui facilitent la transition vers le secteur structuré, priorité qui s'impose pour que la stratégie de développement du Cambodge se réalise.

Encourager les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les PMA

Dans l'esprit de la Recommandation n° 189 de l'OIT sur la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises (1998), la politique des entreprises doit poursuivre un double objectif. Elle doit favoriser l'équité (notamment entre les femmes et les hommes), l'élimination de la pauvreté et le bien-être social, et elle doit également viser à améliorer la

⁶⁴ Adoptée par la Conférence internationale du Travail lors de sa 86^e session, à Genève, le 18 juin 1998 (annexe révisée le 15 juin 2010).

productivité et l'accès à des ressources compétitives. Étant donné que, dans les PMA, il se crée peu d'emplois dans le secteur organisé et que la plupart de ceux qui arrivent sur le marché du travail entrent dans l'économie informelle, une des priorités est d'assainir le secteur informel en y introduisant progressivement des règles et en offrant sur la durée une assistance technique et financière aux entreprises de l'économie informelle pour qu'elles soient plus productives et plus respectueuses de la législation du travail. Pour faciliter la transition vers le secteur structuré, il est primordial d'améliorer l'accès des MPME aux ressources productives et au marché, et de réduire les facteurs qui limitent leur croissance. Dans cette perspective, le BIT a évalué le climat des affaires au Cambodge, en République démocratique lao et au Sri Lanka, et réalisé des études de faisabilité en vue de l'ouverture de guichets uniques pour les formalités d'immatriculation sur place. Le BIT a ultérieurement rédigé un guide pour l'analyse de l'environnement commercial et mis au point un outil qui permet de recenser, d'une manière participative, les sous-secteurs à haut potentiel dans une localité donnée puis, après examen de leur chaîne de valeur, de définir les possibilités d'expansion du marché et les facteurs qui s'y opposent. Cet outil, utilisé depuis peu au Vietnam et au Sri Lanka, vise à améliorer les chaînes de valeur par tout un éventail de services de développement des affaires (création d'associations, regroupements, activités de marketing comme les salons professionnels ou réservés aux entreprises moyennes, formation de personnel qualifié, conseils pour l'amélioration des méthodes de production, consolidation des compétences nécessaires pour négocier et pour comprendre les contrats). Les États et les grandes entreprises peuvent également ouvrir davantage les marchés aux micro et petites entreprises en se procurant des biens et des services auprès d'elles. Le programme STEP IN en Zambie a facilité la transformation des lieux de réunion traditionnels entre les acteurs du secteur informel en centres pour la promotion de l'emploi dans le secteur informel où les acteurs finaux (ceux qui travaillent dans les entreprises de l'économie souterraine) peuvent rencontrer des fournisseurs de services afin de décider de la nature, de la qualité et du prix des services.

Perfectionnement du personnel

L'amélioration des compétences des travailleurs de l'économie informelle est indispensable pour qu'ils puissent plus facilement accéder à un emploi lucratif, et améliorer leur productivité et leur revenu. Pourtant, les systèmes de formation classiques s'avèrent impuissants à aider les travailleurs de l'économie informelle et à répondre à leurs besoins. Les programmes et projets communautaires comblent en partie ce vide. Le BIT a conçu une méthode spécifique afin de remédier à ce problème. Cette méthode, intitulée « Formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales » (TREE), met l'accent sur le recensement des possibilités existant en matière de rémunération et de travail indépendant, et sur les exigences qu'elles comportent au plan de la formation et à d'autres chapitres. Elle consiste à organiser et fournir des services de formation et de suivi aux pauvres et aux personnes défavorisées dans les communautés. Ces possibilités sont évaluées par rapport aux plans de développement communaux et se prêtent à l'utilisation des moyens de formation classiques ou non structurés proposés localement. La méthode TREE, par exemple, est appliquée au Pakistan, au Bangladesh et dans le sud des Philippines. Dans ces pays, on a constaté qu'entre 70 et 90 pour cent des personnes ayant reçu une formation réussissent à gagner leur vie en travaillant à leur compte. Le projet de formation communautaire au Bangladesh est un exemple d'opération réussie dans laquelle de nouvelles possibilités et solutions techniques ont été offertes aux femmes pauvres de la campagne dans des branches non conventionnelles axées sur le marché.

Chapitre 6 : Rôle de l'investissement public et des programmes d'emploi publics

L'investissement public dans l'infrastructure au service du développement économique et social des PMA

1. L'enjeu : réduire un important déficit d'infrastructure et équilibrer ces investissements

Une étude⁶⁵ réalisée il y a deux ans dans 24 pays d'Afrique, principalement des PMA, révèle que le mauvais état dans lequel se trouve l'infrastructure en Afrique subsaharienne – réseau électrique, approvisionnement en eau, routes, technologies de l'information et des communications (TIC) – réduit la croissance économique nationale de deux points de pourcentage par an et pèse sur la productivité des entreprises.

Électricité : les difficultés d'accès à l'énergie représentent le principal obstacle à la croissance économique. Les pannes d'électricité sont monnaie courante dans 30 pays d'Afrique ; la capacité de production installée de 48 pays de l'Afrique subsaharienne s'élève au total à 68 gigawatts, soit pas plus qu'en Espagne, et 25 pour cent de cette capacité ne sont pas exploités à cause du vieillissement ou d'un mauvais entretien des centrales.

Eau : Une forte variabilité du régime hydrique et climatique, l'insuffisance des installations de stockage, la hausse de la demande et le manque de coopération transfrontière handicapent le secteur de l'eau en Afrique. Moins de 60 pour cent des Africains ont accès à l'eau potable. Seuls quatre millions d'hectares supplémentaires ont été irrigués au cours des 40 dernières années, contre 25 et 32 millions d'hectares en Chine et en Inde, respectivement.

Transports : Le manque de coordination entre les différents modes de transport (avion, route et train), la dégradation des liaisons aériennes, le mauvais équipement des ports, le vieillissement des réseaux ferroviaires et le nombre insuffisant de routes praticables en toute saison sont autant de problèmes cruciaux auxquels se heurte le système de transport en Afrique. Seuls 40 pour cent des ruraux vivent à deux kilomètres ou moins d'une route ouverte toute l'année, contre environ 65 pour cent dans les autres régions en développement. Une amélioration de l'accessibilité des routes en zone rurale est indispensable à un accroissement de la productivité à travers l'Afrique.

TIC : Le nombre d'utilisateurs d'un téléphone mobile en Afrique a grimpé de 10 millions en 2000 à plus de 180 millions en 2007. Entre 1992 et 2005, les investissements du secteur privé dans l'infrastructure des TIC ont atteint 20 milliards de dollars EU, mais le prix élevé des services continue de poser un problème. En 2007, le prix moyen des services de téléphonie mobile prépayés se chiffrait à 12 \$ EU par mois en Afrique, soit six fois plus que ce qu'il en coûte au Bangladesh, en Inde et au Pakistan.

⁶⁵ Le Diagnostic des infrastructures nationales en Afrique (AICD), dispositif destiné à mieux faire connaître dans le monde la situation des infrastructures matérielles en Afrique. Il est mis en oeuvre par la Banque mondiale au nom d'un comité directeur représentant l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les communautés économiques régionales de l'Afrique, la Banque africaine de développement et les principaux bailleurs de fonds au titre de l'infrastructure.

Le financement des infrastructures s'est fortement accru depuis trois ans pour remédier aux insuffisances qui freinent la concrétisation des OMD, mais il reste encore du travail sur la planche, notamment dans les PMA d'Afrique, qui accusent un retard énorme (voir le tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Le déficit d'infrastructure en Afrique

Unités normalisées	PMA de l'Afrique subsaharienne	Autres PMA
Densité des routes revêtues (note 1)	31	134
Densité de tout le réseau routier (note 1)	137	211
Densité des lignes principales (note 2)	10	78
Densité des téléphones mobiles (note 2)	55	76
Densité des connexions à Internet (note 2)	2	3
Capacité de production (note 3)	37	326
Couverture du réseau électrique (note 4)	16	41
Amélioration de l'approvisionnement en eau (note 4)	60	72
Amélioration de l'assainissement (note 4)	34	51

Source : Yepes et coll. (2008), dans Foster, V.; Briceño-Garmendia (2010).

Notes : 1: la densité des routes est égale au nombre de kilomètres par kilomètre carré ; 2 : la densité des lignes téléphoniques est égale au nombre de lignes pour 1 000 habitants ; 3 : la capacité de production est donnée en mégawatts pour un million d'habitants ; 4 : la couverture des réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement est donnée en pourcentage de la population.

Outre les insuffisances de l'infrastructure, l'adéquation nécessaire entre les investissements et les besoins de la population concernée pose deux problèmes majeurs. Premièrement, un dilemme politique vient de l'équilibre à trouver entre une infrastructure répondant aux besoins d'un petit nombre mais utile à des secteurs à fort potentiel de croissance, et une infrastructure moins coûteuse desservant une grande partie de la population. Deuxièmement, ce que l'on sait moins, la façon dont l'infrastructure est construite et entretenue se traduit dans l'économie par des effets multiplicateurs extrêmement variables.

En outre, l'infrastructure peut contribuer sensiblement à l'augmentation du nombre d'emplois induits par la croissance, dont les PMA ont le plus grand besoin.

2. Utilisation de l'investissement public dans l'infrastructure – Une approche intégrée

Une augmentation des investissements dans l'infrastructure permet de développer les emplois directs, indirects et induits quand on utilise une approche centrée sur les ressources locales⁶⁶ dans les zones aussi bien rurales qu'urbaines.

L'intégration intersectorielle et interministérielle peut en accroître considérablement les effets.

D'autre part, une approche centrée sur les ressources locales peut engendrer entre trois et cinq fois plus d'emplois directs que les méthodes classiques pour les infrastructures de petites ou moyennes dimensions. Elle peut également avoir un effet multiplicateur égal à environ le double du nombre d'emplois directs créé, et amplifier selon un facteur de trois les achats de biens et services locaux.

Les approches centrées sur les ressources locales exigent aussi de développer localement la capacité des institutions publiques, en particulier dans les domaines de la finance et de la gestion.

Pour une optimisation des effets que les investissements dans l'infrastructure ont sur l'emploi, il importe que les politiques relatives à la demande trouvent leur concrétisation dans les activités de conception et de sous-traitance, et que les interventions relatives se traduisent par la dispense d'une formation aux entrepreneurs dans les technologies appropriées et pour satisfaire aux exigences liées à la gestion et à l'exploitation. Une approche intégrée de ce genre doit être appliquée à trois niveaux.

Au macro-niveau : les pouvoirs publics et les partenaires sociaux ont besoin d'être aidés pour mettre sur pied les évaluations de l'incidence sur l'emploi (EIE) des programmes d'investissement public (PIP). La cohérence nécessaire demande à cet égard un sérieux travail de coordination entre les ministères clés, notamment les ministères des Finances, de la Planification, du Travail, et les autorités sectorielles et locales. Les outils employés pour l'EIE contribuent grandement à faciliter le dialogue au sein du gouvernement ainsi qu'entre le gouvernement, les représentants des employeurs et des travailleurs, et la société civile. Il conviendra de lever les obstacles créés par les systèmes de marchés publics et les procédures y afférentes pour que les ressources et les sous-traitants locaux aient leur place dans l'exécution des programmes d'infrastructure. Ces programmes représentent souvent une contribution importante à l'accroissement de la production et au développement social, ainsi qu'à la création d'emplois verts durables pour soutenir les processus de développement et d'adaptation.

Au méso-niveau : Un aménagement des institutions et un renforcement des capacités des pouvoirs publics sont nécessaires au niveau central ou décentralisé. Le secteur privé et la société civile sont des acteurs clés pour la garantie d'une mise en œuvre réussie des programmes d'investissements publics qui stimulent l'emploi. Le regroupement en réseau, pour leur mise en pratique, d'organismes de formation, de collèges techniques et

⁶⁶ Une approche centrée sur les ressources locales signifie la recherche d'une combinaison optimale d'intrants disponibles sur place (main-d'œuvre, matériaux, équipement et outils) permettant une utilisation accrue des acteurs locaux, comme les PME du pays (cabinets d'experts-conseils et petits entrepreneurs) et les organismes communautaires pour les activités de conception et de mise à exécution.

d'universités locaux, ainsi que d'agences de développement et d'institutions régionales, facilite l'accès aux bons transferts de connaissances et de technologie. Le montage d'organisations avec les travailleurs et les entrepreneurs constitue un élément capital de partenariats public-privé dynamiques en favorisant l'engagement des acteurs locaux et en diversifiant du même coup les possibilités de création d'emplois.

Au niveau du projet : les partenaires locaux (pouvoirs publics, collectivité) ont besoin d'une aide pour mener à bien leurs projets avec un nombre optimal d'emplois productifs de qualité. Le travail de planification et de réalisation au niveau local (comme la planification intégrée de l'accessibilité rurale (PIAR)⁶⁷ ou la réalisation du projet par le secteur privé ou la collectivité) facilite l'organisation et la participation et aide à orienter les investissements effectués dans l'infrastructure de manière qu'ils produisent de meilleurs résultats et qu'ils améliorent la gouvernance, la transparence et le sens des responsabilités. Il faudra mettre en œuvre des solutions technologiques et les analyser pour augmenter l'intensité d'emploi et la productivité. On aura aussi impérativement besoin de systèmes rigoureux de suivi et d'évaluation pour déterminer quelles sont les retombées dans l'économie locale, combien d'emplois se sont créés et qui sont les bénéficiaires.

3. Orientations recommandées pour les programmes d'investissements publics dans les PMA

Les PMA peuvent développer leurs investissements dans l'infrastructure en s'assurant que ces investissements sont pensés et exécutés pour doper l'emploi et la demande globale, et pour jeter les bases de la croissance économique. Les orientations qui suivent sont recommandées à ce titre :

1. Il conviendra de lancer de nouveaux projets d'infrastructure plus ambitieux, non seulement pour éviter une détérioration du stock de capital public dans les pays (travaux de maintenance et de rénovation) mais aussi pour l'enrichir en vue d'améliorer la croissance et l'emploi. Il serait très opportun d'investir dans la protection et la restauration des ressources naturelles productives pour contrer les menaces engendrées par le changement climatique, profiter des nouveaux débouchés (financement et produits) et stimuler la croissance.
2. Autant que possible, il conviendra de favoriser la décentralisation des investissements publics. Premièrement, les processus de prise de décision décentralisés font participer davantage la population locale aux travaux de construction et de maintenance. Deuxièmement, les travaux réalisés sont habituellement de plus petites dimensions et donnent lieu à des appels d'offres moins coûteux, ce qui signifie moins de machines lourdes utilisées et plus d'emplois créés pour les sommes investies. Troisièmement, les marchés décentralisés sont plus souvent adjugés à des entreprises locales qui utilisent les ressources existant dans la région – main-d'œuvre, matériaux et services – , ce qui a pour effet de doper l'économie locale.

⁶⁷ La PIAR est un outil conçu par le BIT pour faciliter les interventions visant à améliorer l'accessibilité des zones rurales en tant que partie intégrante des efforts de développement des campagnes ; l'accent est mis sur la mobilité et l'emplacement des services dans le but de remédier aux multiples difficultés d'accès que connaissent les communautés rurales. Cet outil permet notamment d'analyser les problèmes et de chercher des solutions avec la participation des femmes et des hommes à parts égales et en toute transparence.

3. Quand il existe des instruments de mesure reconnus par tous, les PMA, à titre individuel et collectif, ont plus de chances de trouver des fonds sur place pour financer leurs programmes et de négocier des conditions plus favorables pour eux dans le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux. Il importe que les pays améliorent le suivi des programmes d'investissements publics, si possible en mettant au point des indicateurs types acceptés à l'échelle mondiale, pour connaître les effets réels desdits programmes sur l'économie – emplois créés, qualifications acquises, entreprises développées et soutenues, le tout sous l'angle de la parité entre les sexes – et sur l'environnement.
4. Si beaucoup de pays veillent aujourd'hui davantage à ce que les investissements publics créent directement des emplois, il est également capital d'évaluer les retombées de ces investissements sur l'emploi global. Il importe que les PMA utilisent les nouvelles méthodes d'évaluation des incidences sur l'emploi (EIE) qui permettent de mesurer les emplois directs, indirects et induits, et les conséquences des choix technologiques, à court et long terme.
5. De nombreux projets d'infrastructure étant cofinancés, dans les PMA, par des institutions de financement internationales (IFI), ces institutions devront faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que leur réglementation permette une utilisation productive et efficace des ressources locales, et une augmentation de la part réservée à l'emploi dans les actions de coopération au développement. Un ajustement des modalités de conception, d'approvisionnement et d'exécution de ces projets pourrait avoir un effet important sur l'emploi, le développement des entreprises et la demande intérieure.

Réduction des inégalités – Le rôle des programmes d'emploi publics

1. L'innovation dans les programmes d'emploi publics

Le rôle de l'État dans la fourniture d'emplois directs au moyen de politiques propices à une croissance et des investissements productifs est de plus en plus largement reconnu et peut contribuer à garantir un emploi minimum aux personnes capables de travailler, en complément du socle de protection sociale destiné aux gens inaptes au travail.

Cela met également en évidence la nécessité de mieux connaître et faire connaître les bonnes pratiques suivies pour la conception et l'exécution des programmes d'emploi publics. C'est un domaine dans lequel on innove beaucoup actuellement, par rapport aux formes de travail, aux conditions de travail et à la garantie du droit au travail.

Des programmes d'emploi publics (PEP)⁶⁸ comme les programmes de travaux publics (PTP) et les régimes de garantie de l'emploi (RGE) se révèlent très utiles pour protéger les plus fragiles contre les chocs, que ce soit en réponse à une crise ou dans le cadre d'une politique de l'emploi anticyclique à long terme. En même temps sont développés les infrastructures, les

⁶⁸ Le PEP renvoie à toute création d'emplois directs par l'État au moyen d'un programme spécifique et non par une expansion de la fonction publique.

actifs et les services qui favorisent le développement social et économique basé sur les ressources locales⁶⁹.

Les PTP d'urgence sont largement utilisés depuis longtemps et font généralement l'objet d'une abondante documentation, mais on observe ces dernières années au chapitre de l'emploi public des innovations significatives qui obéissent au souci de durabilité, ce qui change aussi le champ des options possibles pour les décideurs dans ce domaine.

Premièrement, ces programmes ne constituent pas seulement une réponse aux crises ; dans beaucoup de pays, le chômage pose un problème permanent, les marchés étant incapables de créer autant d'emplois qu'il faudrait. Les PEP complètent les emplois créés par le secteur privé et offrent un outil d'intervention supplémentaire pour remédier au chômage et au sous-emploi, dans le cadre d'une politique plus vaste de développement de l'emploi et de protection sociale.

Deuxièmement, l'éventail des actions menées a changé. PTP et RGE étaient étroitement associés à des travaux d'infrastructure et de construction, mais les choses évoluent. Témoin les interventions effectuées dans le secteur social, les services environnementaux, et les programmes plurisectoriels à caractère communautaire.

Et il est très symptomatique que l'adoption du Système national de garantie de l'emploi rural (NREGS) en Inde ait provoqué un glissement vers le principe du droit au travail, chaque ménage vivant à la campagne pouvant légalement prétendre à 100 jours de travail. Il en résulte également de nouvelles possibilités d'harmonisation et de rapprochement entre l'emploi public et la politique générale de protection sociale, ainsi qu'entre l'emploi productif durable et la préservation des ressources naturelles.

Ces évolutions élargissent sensiblement la gamme et l'éventail des choix politiques et des possibilités qui s'offrent par rapport à l'emploi public, en tant que réponse à une crise, dans le cadre de la politique de l'emploi à long terme, ou à titre d'élément complémentaire dans le cadre de la politique générale de protection sociale.

2. Les PTP et les RGE dans les PMA

On constate un regain d'intérêt pour les PEP dans de nombreux PMA, l'idée étant de conjuguer les objectifs suivants : produire des emplois à court terme, assurer un soutien du revenu, développer et préserver les infrastructures et autres actifs, dont les ressources naturelles productives. L'impulsion est donnée par des programmes à grande échelle comme le NREGS en Inde, le Programme pour un filet de sécurité productif (PSNP) en Éthiopie et le Programme de travaux publics étendu (EPWP) en Afrique du Sud. Bon nombre de PTP et de RGE nouveaux font actuellement leur apparition dans les PMA, financés en partie par des

⁶⁹ En Inde, les dépenses publiques au titre de la NREGA se sont élevées en 2009-2010 à 10,7 milliards de dollars EU (elles ont quadruplé en quatre ans), plus de 112 millions de ménages se sont inscrits au régime de la NREGA et plus de 52 millions de ménages ont obtenu un emploi (Lieuw-Kie-Song et Philip (2010) ; étude de cas, The Loi nationale Mahatma Gandhi pour la garantie de l'emploi rural, ou NREGA). En Éthiopie, le budget représente approximativement 1,2 pour cent du PIB et le programme est censé profiter à 1,2 million d'individus par an en leur fournissant 150 jours de travail chacun, programme auquel s'ajoutent des transferts aux personnes inaptes au travail (Lieuw-Kie-Song et Philip (2010) ; étude de cas, Programme pour un filet de sécurité productif, ou PSNP). En Afrique du Sud, les dépenses se sont élevées en 2009 à environ 1,0 pour cent du PIB et le programme devrait profiter à 4,5 millions de personnes sur cinq ans (Lieuw-Kie-Song et Philip (2010) ; étude de cas, Programme de travaux publics étendu, ou EPWP).

partenaires du développement, ce qui fait naître toute sorte d'enjeux supplémentaires. Citons par exemple le Projet ghanéen d'intégration sociale, qui conjugue des travaux publics à forte intensité de main-d'oeuvre et des transferts de fonds sous conditions (voir l'encadré 6.1).

Encadré 6.1. Ghana

Le Projet ghanéen d'intégration sociale a été conçu pour soutenir les dépenses de protection sociale ciblées, améliorer l'accès à l'emploi et aux activités productrices d'un revenu pour les paysans pauvres en dehors de la saison agricole, développer l'accès aux transferts pécuniaires sous conditions, et améliorer l'infrastructure économique dans les districts visés, situés principalement dans les régions pauvres du nord du pays. Le projet, d'un montant de 91 millions de dollars EU, sera mis en œuvre sur une période de cinq ans, et s'inscrit dans la Stratégie nationale de protection sociale (NSPS) du gouvernement. Avec cette stratégie, le gouvernement veut créer une société ouverte à tous et maîtresse de son destin en instaurant des mécanismes de protection viables pour les personnes vivant en situation d'extrême pauvreté, de fragilité et d'exclusion.

Le volet intitulé « Travaux publics à forte intensité de main-d'oeuvre » (LIPW), le plus important du projet (56 millions de dollars EU), a pour objet d'assurer aux familles rurales pauvres visées l'accès à un emploi et à la possibilité de gagner un revenu, grâce à des opérations de rénovation et d'entretien d'infrastructures publiques ou collectives. Le besoin s'en fait particulièrement sentir lorsque la demande de main-d'oeuvre saisonnière diminue parce que la saison des cultures est finie ou à cause de chocs extérieurs tels que les inondations ou les sécheresses. Le but est d'optimiser l'emploi local parallèlement à la rénovation de l'infrastructure productive, qui offre le potentiel de produire localement des effets secondaires sur l'emploi, et de protéger les familles et les communautés contre les chocs extérieurs. Ce volet comportera un instrument axé sur les travaux publics à forte intensité de main-d'oeuvre et que l'on pourra faire évoluer pour réagir rapidement aux crises.

Le deuxième volet par ordre d'importance est le programme en cours intitulé « Renforcement des moyens de subsistance contre la pauvreté » (LEAP). Ce programme, encore au stade expérimental, consiste en un transfert pécuniaire sous conditions financé et réalisé par le Département de la protection sociale avec l'assistance technique et le soutien de bailleurs de fonds. Chacun reconnaît la nécessité d'accroître la capacité d'administration du programme aux niveaux national, régional, du district et de la communauté pour une extension rapide du programme et un meilleur ciblage. Ce volet, chiffré à 20 millions de dollars EU, servira aussi à financer les sommes alimentant le compte de trésorerie unifié afin que 164 370 ménages reçoivent comme prévu une aide au titre du programme LEAP d'ici 2012 et voient ainsi bonifier le capital humain qu'ils représentent.

Enfin, le renforcement des capacités (4,1 millions de dollars EU) aux niveaux national et local constituera un autre élément important du projet. La NSPS sera mise en application dans les districts retenus pour le projet, avant d'être progressivement élargie et adaptée au niveau national. Ce volet contribuera donc implicitement à renforcer la politique de décentralisation du gouvernement. Les actions de renforcement des capacités seront menées en plusieurs phases et consisteront notamment à consolider les cadres institutionnels, réglementaires et d'intervention, ainsi qu'à soutenir la mise en œuvre des programmes LIPW et LEAP.

S'agissant de la viabilité budgétaire, il faudra consacrer des ressources suffisantes à ces PEP en faveur de la réduction des inégalités. Si les salaires sont fixés avec soin, si les conditions de travail sont convenables et si le renforcement des capacités atteint son but, les programmes se révéleront d'autant plus bénéfiques aux personnes visées. Ces questions sont traitées d'une manière plus approfondie dans le document d'orientation et le cours international du BIT sur l'innovation dans l'emploi public⁷⁰.

⁷⁰ BIT (2010), « Towards the Right to Work – Innovations in Public Employment Programme ».

3. Recommandations pour une bonne gestion des PEP dans les PMA

Enseignements tirés d'autres programmes :

1. **L'apprentissage par la pratique.** L'expérience acquise au fil des ans avec des dispositifs similaires dans les pays respectifs profite à des PEP de grande envergure tels que la NREGS et l'EPWP⁷¹. Les PMA qui se sont lancés récemment dans un PEP en réponse à la crise financière ne doivent pas se décourager ni renoncer si les résultats n'arrivent pas aussi rapidement qu'ils le souhaitent.
2. **Un ciblage efficace.** Avec les PEP, il est difficile de toucher les bénéficiaires visés. Différents mécanismes de ciblage existent (ciblage par zone géographique, par catégorie, et autociblage).
3. **Développement des capacités.** Assurer l'obtention de résultats satisfaisants et équilibrés au regard des multiples objectifs, notamment la création d'emplois et la production d'actifs, n'est pas une tâche aisée, surtout parce que ces programmes sont très souvent mis en œuvre dans un contexte caractérisé par la faiblesse des institutions et des capacités techniques. Le lancement et l'exécution de PTP de longue durée, avec ou sans garantie d'emploi, constituent des opérations complexes qui demandent simultanément des ressources adéquates, des structures de gestion appropriées, de bons processus de planification et d'administration et des entrants techniques adaptés.
4. **Soutien aux institutions.** Des institutions bien pensées et bien pourvues sont indispensables à de bonnes mesures anticycliques comme les PEP qui se contractent et s'amplifient au rythme des évolutions de la conjoncture économique. Le passage d'une perspective de court terme dans le cas des programmes de travaux publics d'urgence à une perspective de moyen ou long terme doit s'envisager comme un pas vers des systèmes publics de garantie de l'emploi.
5. **Dialogue social.** Les programmes doivent être conçus de manière à ne pas représenter une menace pour les normes d'emploi en place. Si le PEP doit fonctionner dans des conditions particulières, il importe de définir ces dernières et de les négocier par le dialogue pour s'assurer qu'elles créeront des emplois décents dans le respect de la législation de base sur le travail et, notamment, de règles acceptables concernant les salaires, la santé et la sécurité. Il est en effet ressorti de programmes à grande échelle récents que la concertation entourant les normes d'emplois appelées à régir ces programmes peut aider à faire comprendre et à établir de nouvelles pratiques pour un travail décent.

⁷¹ La NREGS s'appuie sur le Système de garantie de l'emploi en vigueur dans le Maharashtra depuis les années 1970.

Chapitre 7 : Favoriser l'accélération de la croissance et la transformation productive dans les PMA – Une approche nouvelle

L'enjeu

Pour les PMA, tout l'enjeu est d'enclencher et soutenir un processus dynamique de développement et de transformation productive. Le développement se définit comme un processus de transformation économique et sociale, caractérisé par l'emploi de technologies plus élaborées et par la diversification dans des biens et des services non traditionnels et à haute valeur ajoutée, le développement des capacités nationales et la transformation des formes d'emploi. Le développement des capacités, la transformation productive et l'emploi productif sont des processus interdépendants qui, à la façon d'un cercle vertueux, conduisent à une croissance soutenue et à de bonnes performances économiques (Rodrik, 2007 ; Cimoli, Dosi et Stiglitz, 2009 ; Chang, 2009 ; Salazar-Xirinachs et Nübler, 2010).

Les capacités se définissent selon deux perspectives⁷². Premièrement, elles s'expriment par les possibilités et les choix qu'un pays s'est donnés pour enclencher et soutenir le processus de transformation productive. Deuxièmement, les capacités se définissent par le « savoir-faire », par les compétences qui permettent d'exploiter le potentiel et les possibilités, et par l'aptitude à enregistrer de bons résultats. Les capacités se développent au niveau de l'individu (employabilité et compétences). Toutefois, elles s'accumulent également au niveau de l'entreprise, de l'État, de l'économie et de la société.

Par conséquent, l'enjeu pour les PMA est, premièrement, de créer un éventail de choix pour enclencher la diversification de l'économie et, deuxièmement, d'entretenir le processus de transformation en élargissant l'éventail de choix et en facilitant l'accumulation de compétences pendant le processus d'industrialisation. La diversification et l'emploi sont déterminants dans le sens où ils offrent l'occasion de se familiariser avec des technologies et des activités nouvelles. Ce que l'on produit est donc important parce que la nature de la diversification et de la transformation productive détermine la nature des capacités accumulées par la main-d'œuvre, les entreprises et la société en général. Et, par contre-coup, la nature des capacités accumulées dans l'économie détermine l'éventail des choix possibles pour poursuivre sa diversification dans de nouveaux produits.

Les PMA se différencient par leur situation économique, sociale, politique, naturelle et culturelle. L'organisation de la production, de l'éducation et du savoir est propre à chaque pays, tout comme des institutions telles que le cadre de réglementation, et des structures non officielles telles que les règles, les mentalités, les valeurs et les traditions de la société. Ces structures et institutions signifient que les choix et les compétences varient lorsqu'il s'agit de reproduire et d'adopter des technologies, et de passer à des produits et des secteurs nouveaux. C'est pourquoi chaque pays doit analyser les contraintes et les possibilités particulières qui se présentent à lui, puis élaborer les politiques appropriées. Il sera ici question des politiques relatives à l'éducation, à la formation, au commerce, à l'investissement et aux technologies, qui constituent les axes de l'action à mener pour favoriser la transformation productive, le

⁷² Le concept de capacités au regard du processus de transformation productive a été développé au cours de recherches dont les conclusions seront publiées dans une étude Nübler (à paraître).

développement des capacités, l'emploi productif et l'accélération durable de la croissance dans les PMA.

La politique éducative en tant que politique de développement industriel

Le système éducatif appliqué à la main-d'œuvre détermine les choix dont dispose l'économie pour se diversifier, d'où l'importance du rôle joué par les politiques éducatives dans le déclenchement et le maintien d'un processus de transformation productive⁷³.

1. Enseignements tirés des pays qui ont réussi à rattraper leur retard

L'expérience vécue par les pays qui ont réussi à rattraper leur retard montre que la transformation du système éducatif a précédé la transformation productive. Des pays comme la Chine, le Costa Rica, l'Irlande, la République de Corée, Singapour et Taiwan ont mis en place un large éventail de choix pour se diversifier dans des technologies de base ou moyennes en investissant abondamment dans l'enseignement primaire et du premier cycle, et en investissant également dans l'enseignement supérieur et postsecondaire dans le cadre de leur stratégie d'industrialisation.

Les figures 7.1 à 7.3 illustrent la transformation de la structure éducative dans trois de ces pays : la République de Corée, le Costa Rica et la Chine, respectivement. Dans les années 1960, ces pays étaient caractérisés par un niveau d'instruction médiocre, niveau qu'ils ont ensuite rapidement relevé ainsi qu'il ressort du nombre moyen d'années de scolarité (AMS). L'AMS était supérieur à 4,5 dans tous ces pays au moment où ils se sont lancés dans un processus de rattrapage. D'autre part, ils ont rapidement transformé leur structure éducative, comme l'indique la part prise par chacune des catégories suivantes : instruction inexistante, études primaires incomplètes, études primaires complètes, études secondaires du premier cycle, études secondaires du second cycle, études supérieures. Dans ces pays, la proportion de personnes sans instruction ou ayant suivi des études primaires incomplètes a rapidement diminué dès les débuts de l'industrialisation, tandis qu'a augmenté la proportion de personnes ayant suivi des études primaires ou du premier cycle du secondaire.

En outre, ces pays se sont résolument tournés vers l'avenir et ont instauré un éventail de choix pour diversifier leur économie dans des produits et des technologies à forte valeur ajoutée, ainsi qu'en investissant dans le second cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement postsecondaire. Le système éducatif a connu la transformation la plus rapide en République de Corée, transformation qui s'est faite en très peu de temps. Ce pays a été imité en cela par la Chine, qui agit elle aussi sur deux fronts : réduire rapidement la proportion de personnes sans instruction et augmenter la part de celles qui parviennent au second cycle de l'enseignement secondaire. En revanche, les choses ont évolué plus lentement au Costa Rica.

⁷³ Ce chapitre contient des emprunts à l'étude de Nübler (à paraître), chapitre 5.

Figure 7.1 : Développement de la structure éducative en République de Corée

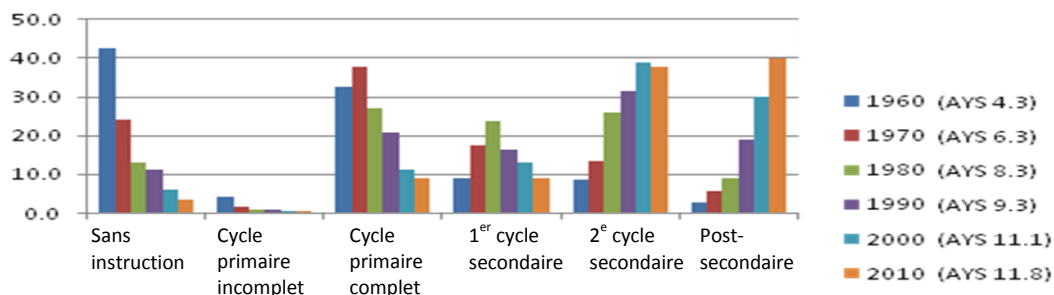


Figure 7.2 : Développement de la structure éducative au Costa Rica

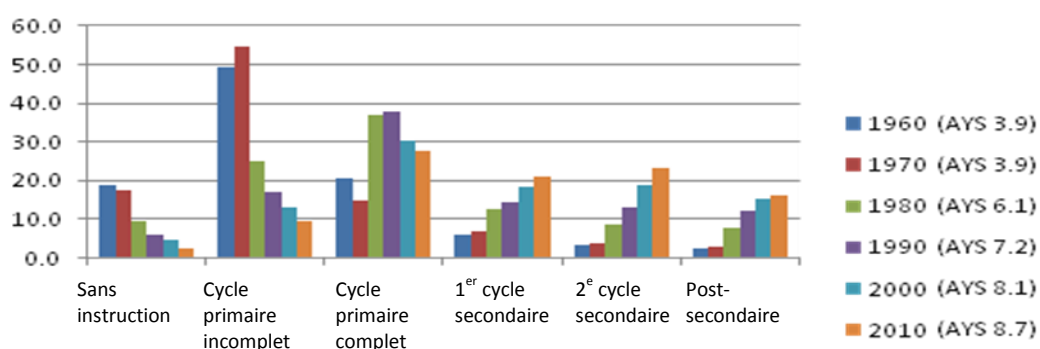
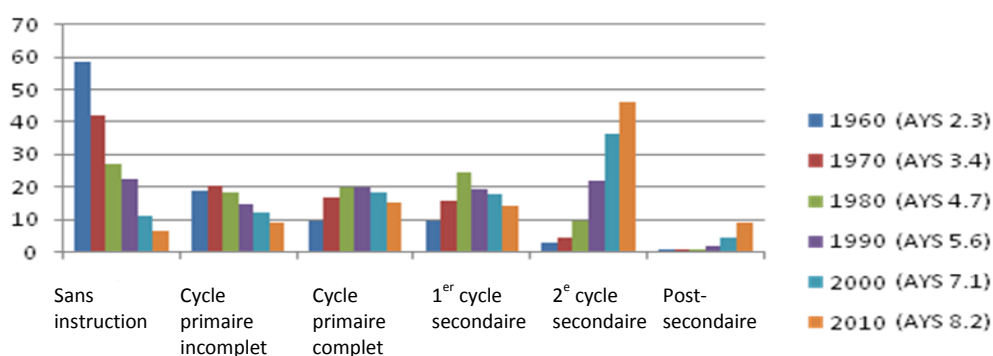


Figure 7.3 : Développement de la structure éducative en Chine



Source (figures 7.1, 7.2, 7.3) : Barro et Lee (2011) ; calculs de l'auteur.
 AYS=AMS (Nb.moyen d'années de scolarité)

2. Structure éducative et éventail des choix dans les PMA

La structure éducative varie sensiblement entre les PMA, lesquels disposent donc de choix différents en matière de diversification, d'industrialisation et de transformation productive.

a. Un savoir restreint et des choix limités

Premièrement, les PMA caractérisés par un faible niveau d'instruction (AMS inférieur à 4,5) représentent environ la moitié de ceux pour lesquels on dispose de données à la fois sur l'éducation et sur le secteur manufacturier. Les pays où l'AMS est inférieur à 4,5 sont ceux qui abritent la plus forte proportion de personnes sans instruction et leur population active ne possède pas le savoir nécessaire pour qu'ils puissent enclencher un processus d'industrialisation et sortir leur économie des seules activités traditionnelles.

D'autre part, ces pays se distinguent par la structure éducative dont ils se sont dotés. Le premier groupe se caractérise par une proportion relativement importante de personnes ayant suivi des études primaires (incomplètes ou complètes), ce qui dénote la priorité donnée à l'investissement dans l'éducation de base, et par la part très petite qui revient aux études secondaires et supérieures. Ce sont aussi les pays où le secteur manufacturier est le moins développé, puisqu'il ne représente en moyenne que 7,8 pour cent du PIB. La figure 7.4 illustre la structure éducative et l'AMS dans ces pays.

Figure 7.4 : Structure éducative : nombre moyen d'années de scolarité (AMS) < 4,5

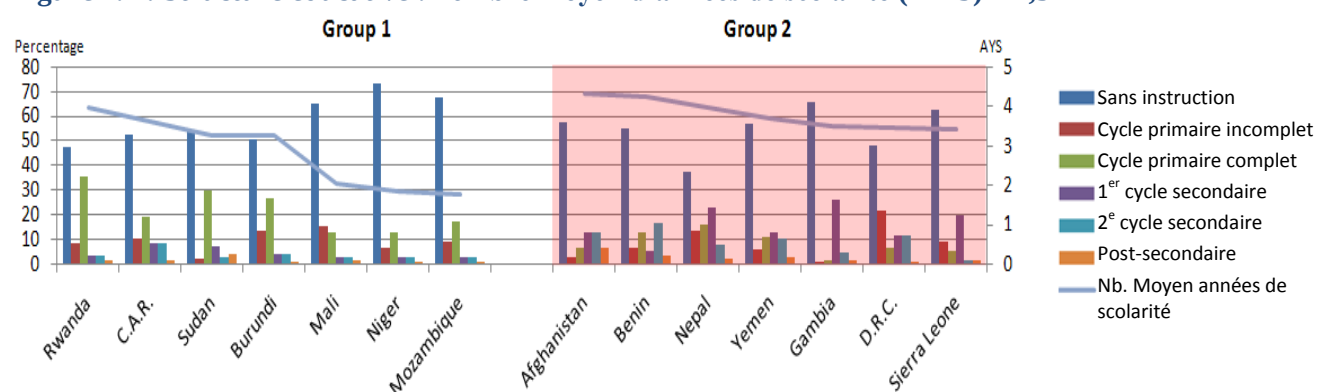
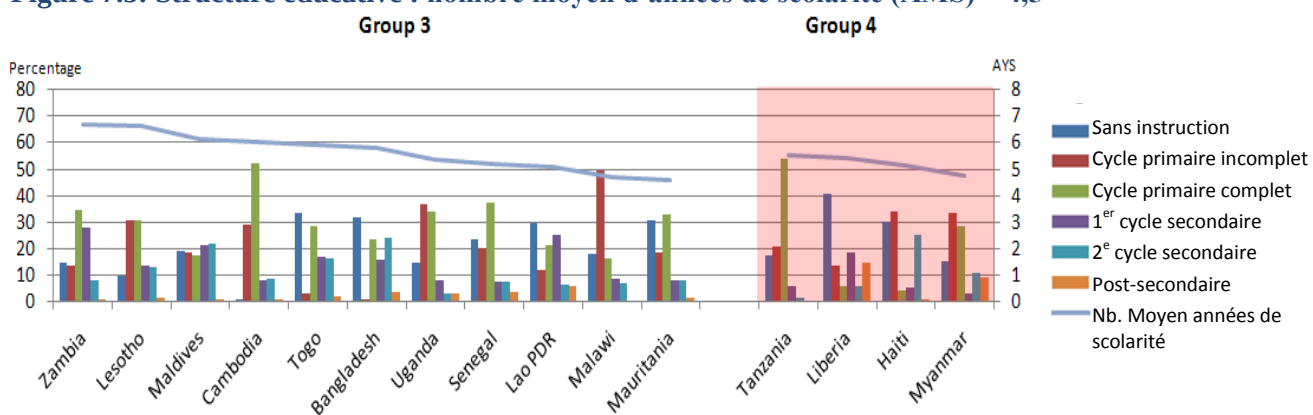


Figure 7.5: Structure éducative : nombre moyen d'années de scolarité (AMS) < 4,5



Source : Barro et Lee (2011) ; calculs de l'auteur.
CAR : Rép. Centrafricaine. DRC : Rép. Dém. du Congo

Ensuite, le groupe 2 se compose lui aussi de pays qui affichent un AMS inférieur à 4,5 et une forte proportion de personnes qui n'ont pas fait d'études. Mais, différence avec le groupe 1, ces pays possèdent une structure éducative beaucoup plus polarisée, c'est-à-dire un nombre élevé de personnes sans instruction conjugué à une forte proportion de gens ayant suivi des études secondaires (plus de 20 pour cent) mais à une proportion relativement faible de personnes ayant fréquenté l'école primaire (la part de celles qui ont terminé le cycle primaire est inférieur à 15 pour cent dans tous les pays). Ces structures éducatives témoignent de sociétés inégales, d'une polarisation des investissements dans l'éducation, et elles ne parviennent pas à donner à la main-d'oeuvre une bonne base de connaissances. Il manque à ces pays la structure d'enseignement primaire solide qui est nécessaire pour développer à grande échelle les activités manufacturières à technologie rudimentaire ou moyenne, et enclencher un processus dynamique de transformation productive.

Tableau 7.1 : Caractéristiques des différents groupes de pays

	AMS	Valeur ajoutée manuf. moyenne	Caractéristiques du groupe				
			AMS	Pas d'études	Études primaires	Études secondaires	« Chaînon manquant » polarisé
Gr. 1	2,8	7,8	<4,5	Forte proport.	Faible p.	Faible <20 %	Non
Gr. 2	3,8	7,6	<4,5	Forte proport.	Très faible	Élevée >20 %	Oui
Gr. 3	5,7	12,0	>4,5	Faible proport.	Élevée	Variable	Non
Gr. 4	5,2	9,2	>4,5	Faible proport.	Élevée	Variable	Oui

b. Une bonne base de connaissances et des choix variés

Dans les pays où l'AMS dépasse 4,5, la part du PIB qui revient au secteur manufacturier apparaît nettement plus élevée, tout comme le degré de diversification. En outre, les pays qui possèdent une structure éducative équilibrée obtiennent de meilleurs résultats que ceux dont la structure est déséquilibrée. On voit à la figure 7.5 que dans les pays du groupe 3, qui se sont dotés d'une structure éducative relativement équilibrée grâce à des investissements de longue durée dans l'enseignement primaire et secondaire (premier et second cycle), la part du secteur manufacturier est également plus élevée et atteint quelque 12 pour cent en moyenne. Les politiques éducatives qui renforcent l'enseignement aux niveaux intermédiaires permettent aux pays de se diversifier en s'orientant vers des technologies et des produits plus avancés à plus grande échelle, outre qu'elles offrent la possibilité de toucher à des niveaux d'enseignement supérieurs et de bonifier la main-d'oeuvre.

La structure éducative en place dans les pays du groupe 4 peut être qualifiée de « déséquilibrée ». Si la République unie de Tanzanie a investi abondamment dans l'enseignement primaire, elle affiche en revanche des parts très faibles pour l'enseignement secondaire et supérieur, inférieures à 8 pour cent. En conséquence, malgré un AMS similaire à celui des pays du groupe 3, la part revenant au secteur manufacturier apparaît nettement plus réduite, de seulement 9,5 pour cent dans la partie continentale de la République unie de Tanzanie et de 4,8 pour cent à Zanzibar, contre une moyenne de 13 pour cent dans le groupe 3. A l'inverse, Haïti, le Liberia et Myanmar sont caractérisés par la présence d'un « chaînon manquant », c'est-à-dire par une forte proportion, supérieure à 20 pour cent, de personnes ayant suivi des études supérieures et postsecondaires, et une faible proportion dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle du secondaire. Ce « chaînon manquant »

limite l'éventail des choix concernant la main-d'oeuvre nécessaire à l'industrialisation. Dans ces pays, la part du secteur manufacturier tourne autour de 9 pour cent en moyenne, ce qui est peu, compte tenu des sommes importantes investies dans l'enseignement supérieur et tertiaire.

En conclusion, les pays qui présentent le plus large éventail de choix pour diversifier la structure productive et pour continuer la transformation de la structure éducative sont ceux qui affichent un AMS supérieur à 4,5 (et qui ont radicalement réduit la proportion de personnes sans instruction) tout en réussissant à établir une structure éducative équilibrée à mesure que le niveau d'instruction de la main-d'oeuvre augmentait. Le tableau 7.2 présente un résumé de ces points.

Tableau 7.2 : Structure éducative et éventail des choix pour une transformation productive et éducative

Structure éducative	Nombre moyen d'années de scolarité (AMS)		
		Faible (<4,5)	Élevé (>4,5)
	Équilibrée	Éventail des choix limité pour l'adoption d'une technologie rudimentaire ; pour le développement de l'éducation à des niveaux supérieurs	Potentiel pour l'intégration d'une technologie rudimentaire ou moyenne et pour le développement de l'éducation à des niveaux supérieurs
	Déséquilibrée	Potentiel pour l'intégration d'une technologie rudimentaire standardisée et pour le développement de l'éducation à des niveaux supérieurs	Potentiel pour des industries plus évoluées (haute technologie, etc.), choix limités pour le développement de l'éducation à des niveaux supérieurs

c. La parité entre les sexes et l'éventail des choix

Les données indiquent par ailleurs que les femmes sont surreprésentées dans la population d'un pays qui n'est pas allée à l'école, outre que la discrimination entre les sexes est moins prononcée et l'accès à l'éducation de base mieux réparti dans les pays caractérisés par une forte proportion de personnes qui n'ont pas fait d'études. On peut voir à la figure 7.6 que les pays qui affichent un AMS inférieur à 4,5 ont un profil très semblable : dans tous les pays, les femmes représentent 60 pour cent de la population non scolarisée, et les hommes 40 pour cent. Cela pourrait indiquer que l'accès à l'école, certes limité, se répartit d'une façon relativement égale entre les sexes.

En revanche, ainsi qu'il ressort de la figure 7.7, les pays où l'AMS dépasse 4,5 et où une partie importante de la population a suivi au moins quelques études font apparaître des disparités plus profondes entre les sexes et des écarts plus sensibles d'un pays à l'autre. Autrement dit, il semble que plus on investit dans l'éducation, plus la discrimination entre les sexes tend à s'accroître. En négligeant les compétences et le potentiel que possèdent les femmes, on limite les choix possibles pour une diversification, un rattrapage rapide et une transformation productive.

Figure 7.6 : Écart entre les sexes dans la population non scolarisée (AMS < 4,5), 2010

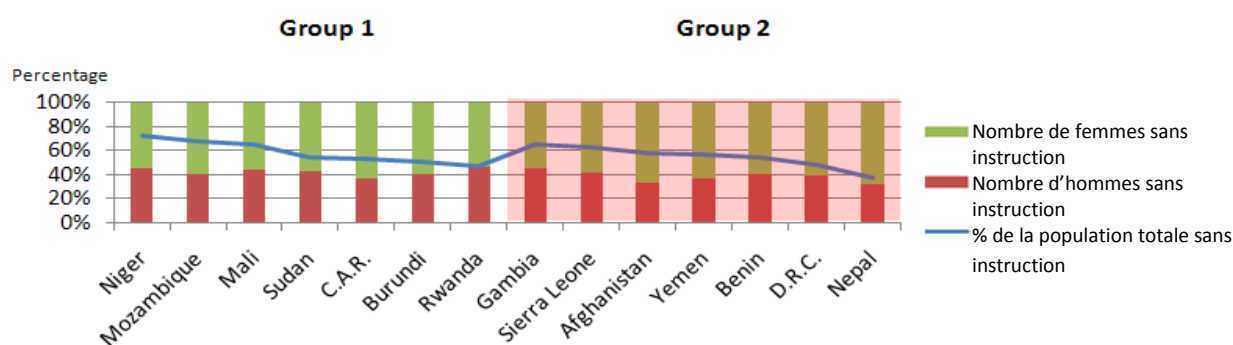
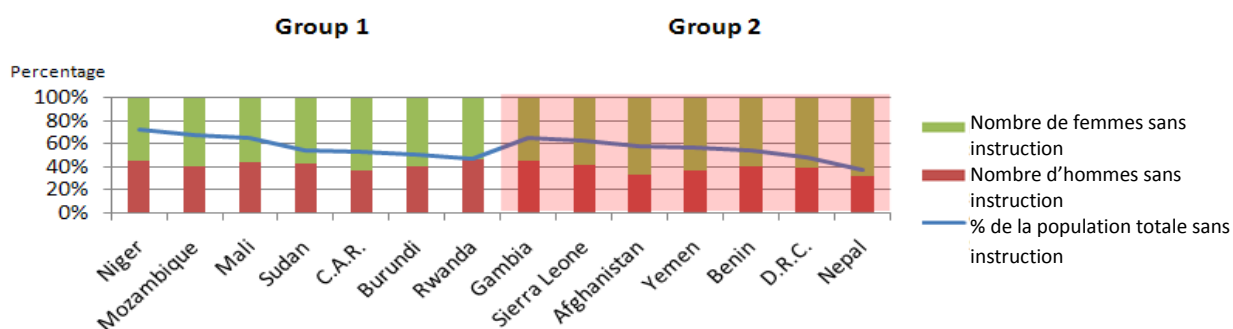


Figure 7.7 : Écart entre les sexes dans la population non scolarisée (AMS > 4,5), 2010



Source : Barro et Lee (2011) ; calculs de l'auteur.
CAR : Rép. Centrafricaine. DRC : Rép. Dém. du Congo

La transformation productive et l'apprentissage dans l'industrie

Il importe que la politique industrielle apporte un soutien explicite au développement industriel et à l'apprentissage dans les différentes branches d'activité pour favoriser le déclenchement, le maintien et l'accélération de la dynamique de transformation productive et de changement des formes d'emploi.

1. Des possibilités d'apprentissage limitées

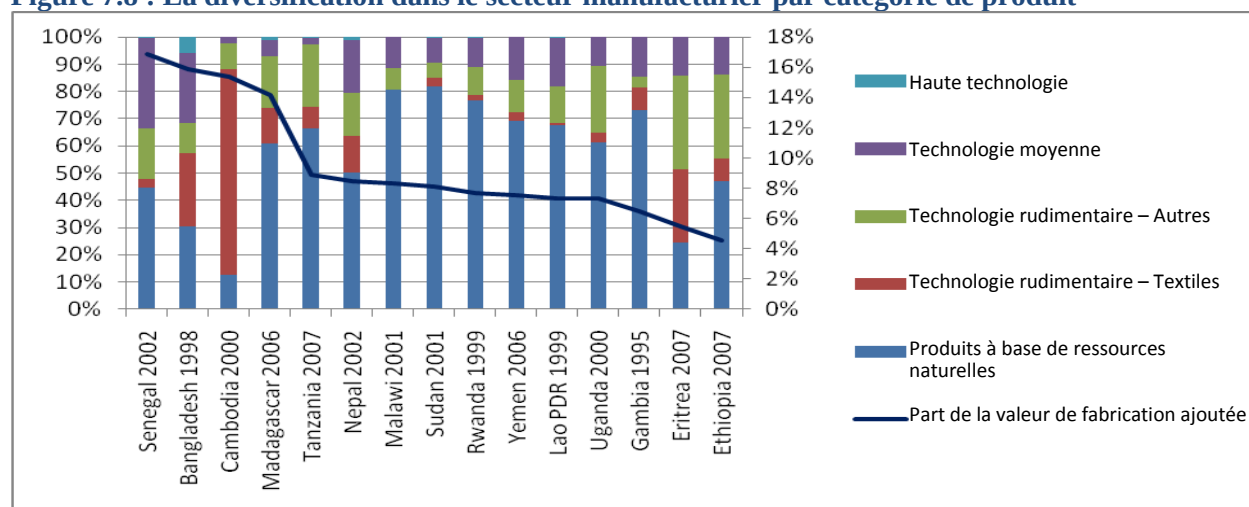
Les PMA font preuve d'une dynamique de transformation très faible, d'une diversification limitée et d'une concentration dans des produits essentiellement à base de ressources naturelles et à technologie rudimentaire. Il en découle dans de nombreux pays des possibilités d'apprentissage extrêmement réduites ainsi qu'un blocage sur des schémas traditionnels et simples au plan technique et économique. Les technologies rudimentaires sont généralement caractérisées par un marché à croissance lente, des possibilités d'apprentissage limitées, des ouvertures restreintes pour une modernisation technologique et peu de place pour la diversification. Une diversification dans de nouvelles industries manufacturières apparaît donc indispensable parce que ces dernières s'imposent comme les secteurs les plus dynamiques car elles offrent des moyens de diversification intéressants et peuvent déboucher sur des activités où il est possible de beaucoup apprendre. Les produits à forte intensité de

technologie peuvent également offrir de meilleures perspectives pour le commerce et la croissance parce que la demande tend à être très élastique par rapport au revenu (Lall, 2000).

D'autre part, ce que l'on produit est important au regard de la nature des connaissances, des technologies et des compétences qu'il est possible d'acquérir dans l'industrie. La figure 7.8 nous donne un instantané des possibilités d'apprentissage existant dans des pays choisis. Sans surprise, un secteur manufacturier qui contribue faiblement au PIB va de pair avec une part importante des produits traditionnels dans le secteur manufacturier et une concentration relativement forte de ce dernier dans des produits à base de ressources naturelles, comme les produits alimentaires, les boissons, le tabac, le bois et les produits du bois. Leur part apparaît particulièrement élevée dans les pays où la part totale de la valeur de fabrication ajoutée (représentée par le trait noir) est inférieure à 9 pour cent. Dans plus de la moitié des pays analysés, les produits à base de ressources naturelles représentent entre 60 et 80 pour cent de la production, produits qu'il faut associer à un faible développement technologique, à une maigre productivité et à l'extrême rareté des possibilités offertes à la main-d'oeuvre et aux entreprises nationales de se perfectionner.

A l'inverse, les pays où la part du secteur manufacturier est la plus importante sont ceux où la part des produits à base de ressources naturelles apparaît la plus faible ; au moins 40 pour cent de leurs activités manufacturières utilisent des technologies rudimentaires ou moyennes, et peu de produits à haute technologie sortent de ces pays. En outre, c'est dans ces pays que la diversification des produits apparaît globalement la plus forte. Cela indique qu'une plus grande expérience dans le secteur manufacturier va de pair avec la diversification et avec une augmentation de la part prise par les produits à technologie rudimentaire ou moyenne.

Figure 7.8 : La diversification dans le secteur manufacturier par catégorie de produit



Source : Organisation des Nations unies pour le développement industriel (2010), base de données Indstat4 ; calculs de l'auteur.

Il semble que les pays où la part des industries du textile, de l'habillement et du cuir est faible sont confrontés à des enjeux particuliers. Dans beaucoup de pays qui rattrapent leur retard, ces industries font traditionnellement partie des premiers secteurs à faible technologie à s'y être développés ; d'autre part, grâce à l'élargissement des marchés engendré par l'encouragement à l'exportation, et à un gros effort de diversification des produits, elles ont

réussi à créer des capacités substantielles au niveau national. Ces capacités ont été consacrées à la production d'autres produits à technologie rudimentaire, outre qu'elles facilitent l'entrée dans des technologies moyennes (Lall, 2000). Le peu de données que l'on possède va dans le même sens et indique que les cinq pays où la part revenant aux secteurs du textile et de l'habillement dépasse 10 pour cent (Bangladesh, Cambodge, Madagascar, Népal et Érythrée) produisent également beaucoup dans d'autres branches à faible technologie.

2. Politiques industrielles favorables à la transformation productive, à l'emploi et à l'apprentissage

La politique suivie par un gouvernement peut largement contribuer à faciliter, soutenir et orienter le processus de transformation structurelle. Pour accélérer la dynamique de développement et de transformation, ce processus doit se traduire par une plus forte croissance de la productivité, des emplois plus productifs et l'accumulation de capacités dans le pays. Ces trois processus, qui sont liés, doivent évoluer ensemble pour qu'une dynamique de développement soit durablement assurée. On a besoin d'une politique et d'institutions pour cela, et l'accumulation de capacités institutionnelles et administratives doit faire partie intégrante du processus d'apprentissage et de transformation.

Les forces du marché ne peuvent pas enclencher ni soutenir une telle dynamique. La croissance enregistrée par certains PMA au cours de la dernière décennie montre qu'une croissance fondée sur l'exportation de ressources naturelles et de matières premières ne crée pas d'emplois ni de capacités dans les pays. Une croissance qui dépend des exportations de denrées alimentaires, de produits agricoles et de fleurs coupées crée parfois des emplois, mais le renforcement des capacités nationales apparaît limité.

La nouvelle façon de concevoir la politique industrielle ne consiste pas tant à désigner des gagnants qu'à faciliter le processus de transformation productive et l'accumulation de capacités à l'intérieur des pays. Toute la question est de savoir mettre au point des politiques et des institutions qui incitent à chercher des activités rentables, à investir dans un nouveau savoir technologique et commercial, et à s'orienter dans des secteurs à productivité élevée et à forte intensité d'apprentissage qui offrent la possibilité d'accumuler des capacités. Toute politique industrielle peut s'inspirer de l'expérience vécue dans des pays comparables et qui ont réussi à rattraper leur retard. En outre, il faudrait que les politiques industrielles s'inscrivent dans une perspective exploratoire et expérimentale, en conjuguant interventions et mécanismes de retour d'information pour que les erreurs soient rapidement détectées et pour que les coûts qu'elles entraînent soient limités, et afin d'améliorer les capacités des administrations publiques.

a. Conjuguer incitations, coercition et soutien (carotte, bâton et stimulation)

Le décideurs des PMA devront mettre au point une « stratégie d'apprentissage » dans laquelle l'industrie sera reconnue comme étant un lieu d'apprentissage important. Pour réussir, les interventions destinées à encourager les processus d'apprentissage souhaités nécessiteront des politiques et des institutions qui comportent des « carottes », des « bâtons » et des moyens de stimulation. Cela sous-entend l'invention d'instruments d'incitation à la création de nouveaux produits et industries, à l'investissement dans la recherche de nouvelles activités économiques, dans le développement des compétences et dans les nouvelles technologies. Les institutions devront renforcer l'aptitude du système d'éducation publique, des entreprises et du système de formation professionnelle à donner aux particuliers et aux entreprises des outils pour apprendre. Mais le « bâton » et les mesures disciplinaires ont eux

aussi leur importance parce qu'ils engendrent l'obligation d'apprendre tout en freinant la recherche de rente. Ils incluent l'application et le contrôle de normes strictes, de clauses d'extinction automatique et d'incitations à durée limitée. La politique de la concurrence est un moyen de décourager la recherche de rente (Salazar-Xirinachs et Nübler, 2010). Enfin, les politiques adoptées doivent avoir un effet stimulant et apporter un soutien direct face à la complexité croissante de l'apprentissage, les technologies utilisées étant de plus en plus pointues. Cela nous renvoie aux mesures prises pour aider les entreprises à combler le retard technologique ou bien à respecter les normes et à remplir les conditions d'obtention de la certification ISO (Nübler, 2011).

b. Critères retenus pour déterminer les secteurs cibles de la politique industrielle

Il ressort de ce qu'on observe dans différents pays en voie de rattrapage et dans différents modèles économiques que divers principes régissent le choix des secteurs, et que tous peuvent s'appliquer. On peut faire une distinction entre ceux axés sur les avantages comparatifs et le marché, et ceux centrés sur l'accumulation de capacités et les leçons du développement (Nübler, 2011).

Priorité au marché et aux avantages comparatifs : Déterminer les biens et services marchands que le pays produit déjà et pour lesquels il détient déjà ou il pourrait acquérir un avantage comparatif. Les gouvernements soutiennent ces secteurs en recensant les goulots d'étranglement et les contraintes, et en aidant à surmonter lesdites contraintes. Cette approche a été préconisée dernièrement par la Banque mondiale (Lin et Monga, 2010).

« Saut » délibéré dans des secteurs à haute valeur ajoutée : Déterminer les secteurs non traditionnels et à productivité élevée qui sont capables de produire de fortes courbes d'apprentissage (Reinert, 2008). Ces secteurs travaillent selon de nouveaux paradigmes techniques et économiques, et le passage à ces nouveaux paradigmes représente un pari risqué parce que les capacités et les compétences requises pour les nouvelles activités n'ont rien de commun avec celles acquises au cours des activités passées. Certains PMA ont franchi le pas, à l'instar du Rwanda, qui a créé une plateforme TI, ou des Maldives, qui ont opté pour un service touristique de première classe. Les technologies « vertes » peuvent offrir un accès à des marchés plus pointus.

Orientation vers des groupes de produits denses : Soutenir le développement de groupes de produits qui demandent des capacités similaires, ce qui permet une rapide diversification. Les groupes du textile, de l'habillement et de l'électronique présentent une forte densité et offrent de bonnes possibilités de diversification.

Réalisation des objectifs relatifs au développement social et à l'environnement : Encourager l'essor d'activités et de services en rapport avec les objectifs de développement des PMA. Par exemple, les PMA sont les pays les plus touchés par le changement climatique, et il leur faut développer les capacités locales de recherche et développement et les capacités de production pour répondre aux besoins urgents. Entre autres domaines importants, on peut citer les nouvelles méthodes d'irrigation, la diversification des cultures, la conservation des sols et les engrais biologiques.

3. Moyens d'action

Les politiques industrielles qui visent à encourager la transformation productive et les capacités nationales sont complexes ; elles touchent à un large éventail de domaines et de moyens d'action, et chacun des PMA doit concevoir des politiques en accord avec son histoire, ses intérêts et ses aspirations tout en sachant que sa marge de manœuvre budgétaire et ses capacités administratives et institutionnelles sont limitées.

a. Protéger les échanges commerciaux pour soutenir les industries naissantes et pour apprendre

La protection des échanges commerciaux est une pratique suivie par tous les pays qui ont réussi à rattraper leur retard pour soutenir les industries naissantes, créer des possibilités d'apprentissage et offrir des incitations à investir. En Occident et en Asie, ces pays recourent abondamment à la substitution des importations et à la protection du secteur manufacturier pour concrétiser la transformation productive et accumuler parallèlement des capacités nationales qui permettent de réaliser de bonnes performances dans l'industrie (Cimoli, Dosi et Stiglitz, 2009). J.S. Mill, partisan du modèle économique classique qu'est le libre-échange, et F. List, économiste spécialiste du développement, voient tous deux dans la protection des échanges commerciaux un moyen d'acquérir l'expérience et les compétences nécessaires au développement de nouvelles industries compétitives. La protection des échanges commerciaux se justifie sur le plan économique parce qu'elle engendre des possibilités d'apprentissage et parce qu'elle aide à renforcer les capacités et à obtenir de nouveaux avantages comparatifs. L'argument du développement des capacités pourrait signifier que les PMA devraient utiliser la marge d'action fournie par le système commercial multilatéral pour développer de nouvelles activités, se diversifier et apprendre. Ces pays doivent acquérir les capacités qui leur manquent, et la protection des échanges commerciaux est une solution traditionnellement employée dans les pays dont les capacités administratives et institutionnelles et la marge de manœuvre budgétaire sont limitées.

Les accords de libre-échange bilatéraux (APE) réduisent fortement cette marge d'action en exigeant fréquemment l'application de droits nuls. De ce fait, des pays peuvent être condamnés à se contenter de technologies rudimentaires et des avantages comparatifs induits par une production à faible valeur ajoutée. Ce que l'on observe dans les pays en développement concernant l'incidence de la libéralisation du commerce sur la croissance, le commerce et les inégalités, indique que les pays qui ont baissé rapidement et très fortement leurs droits de douane entre les années 1980 et 1990 sont ceux qui ont perdu le plus en part des échanges mondiaux et en croissance. Au contraire, les pays qui ont réduit leurs droits de douane à des niveaux modérés et ont ainsi continué de se protéger sont ceux dans lesquels le PIB par habitant et les exportations ont le plus progressé. Il apparaît qu'une libéralisation progressive dans les limites d'une protection modérée donne aux pays de l'espace pour s'industrialiser, et du temps pour accumuler des capacités dans des branches dynamiques de la technologie et pour devenir compétitifs sur les marchés internationaux. Ces pays, par exemple, ont le plus profité de l'augmentation de la demande mondiale de produits manufacturés et de produits liés aux TI comme les semi-conducteurs (Nübler, 2003).

b. Coopération Sud-Sud pour l'application des technologies appropriées

Apprendre les façons d'introduire et d'utiliser des technologies importées est un processus complexe et progressif. Il oblige à adopter en matière de technologie une politique qui contribue à l'accumulation de capacités techniques par les travailleurs, les entreprises et la

société en général. La coopération entre pays en développement offre aux PMA une voie de premier ordre pour les transferts de technologies appropriées et de biens d'équipement peu coûteux. De manière générale, les technologies importées d'autres pays en développement sont plus adaptées aux besoins particuliers des PMA ainsi qu'à leurs systèmes économique, éducatif et technologique. La coopération Sud-Sud profite également aux PMA en leur permettant d'importer des biens d'équipement à moindre coût. La Chine, par exemple, exporte de plus en plus de biens d'équipement bon marché vers des pays à faible revenu.

c. *Politiques d'investissement et réseaux d'apprentissage*

Il est important qu'un pays cherche à attirer des investisseurs nationaux et étrangers pour pouvoir se diversifier dans des produits à plus grande valeur ajoutée. Les flux d'IED entre pays en développement ont sensiblement grossi ces dix dernières années, et tout particulièrement entre l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est. De l'IED arrive également de l'Asie dans les pays africains à faible revenu, et alimente des travaux d'infrastructure en Afrique subsaharienne, notamment en Angola et en République démocratique du Congo (CNUCED, 2009).

d. *Développer les marchés intérieurs et étrangers pour augmenter les revenus et l'espace d'apprentissage*

Les marchés de nombreux PMA sont petits et ne profitent donc pas de l'augmentation des revenus ni des possibilités d'apprentissage engendrées par l'activité manufacturière. La promotion des exportations de produits manufacturés facilite l'accès aux marchés internationaux, et les pressions exercées par la concurrence forcent les pays à adopter des technologies avancées et à apprendre. La coopération Sud-Sud et l'intégration régionale créent pour les PMA des possibilités d'exporter des produits à technologie peu évoluée vers d'autres pays en développement parce que les articles produits sont moins différenciés et que leur production exige des technologies et des compétences moins complexes (OCDE, 2010). La Chine et l'Inde, en particulier, sont appelées à devenir de grands importateurs de produits manufacturés à forte intensité de main-d'oeuvre à mesure qu'augmenteront les revenus et la demande de la classe moyenne émergente, sans parler de l'avantage concurrentiel que la hausse des salaires apporte aux PMA (Salazar-Xirinachs, 2011).

Nombreux sont ceux qui pensent que le rattrapage observé dans les pays d'Asie est attribuable aux exportations, mais on voit bien aussi que les marchés publics ont servi à doper la demande locale de marchandises produites sur place. En Corée, par exemple, le secteur informatique a été largement aidé par la décision du gouvernement d'informatiser l'administration publique et les services de l'État ainsi que le système d'administration fiscale. Même si le secteur n'est pas parvenu à devenir compétitif, les entreprises et la main-d'oeuvre ont acquis des capacités précieuses, qu'elles ont utilisées à produire des biens de haute technologie, entre autres des écrans plats dans les années 1990.

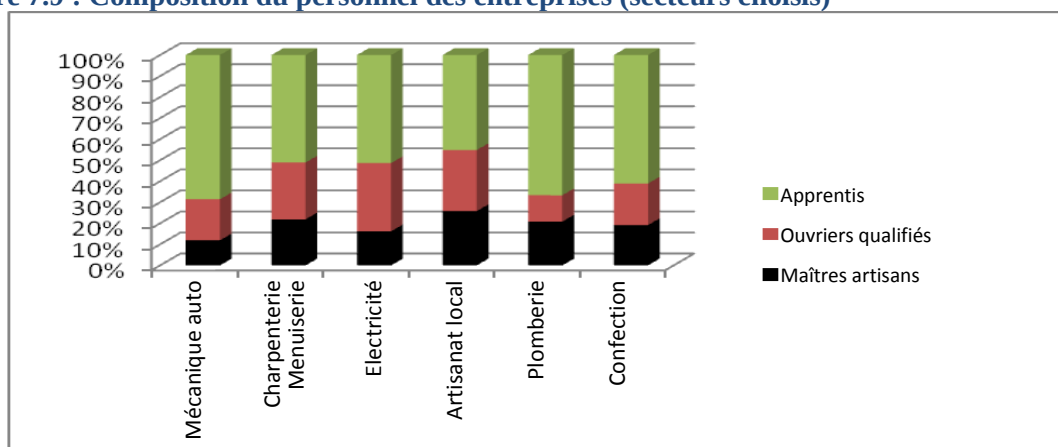
Politiques de formation : améliorer les systèmes d'apprentissage informels

Une transformation productive dans les secteurs de l'artisanat et du commerce (activités essentiellement informelles) demande des travailleurs et artisans compétents, armés pour s'approprier des technologies plus avancées et s'ouvrir à des activités et des échanges d'un nouveau type, mais aussi socialement capables de former des jeunes et du personnel dans les domaines de compétence et les professions voulus. Dans beaucoup de pays, la tradition veut que l'apprentissage se fasse de façon informelle, méthode qui constitue le principal outil de

formation de personnel qualifié. En 2005, le Bénin a formé quelque 200 000 jeunes apprentis, soit dix fois plus que le nombre de personnes inscrites à des études professionnelles ou techniques. Au Sénégal, environ 300 000 jeunes suivent un apprentissage, contre 10 000 diplômés d'un centre de formation professionnelle officiel (Walther et Filipiak, 2007). Les systèmes de formation structurés sont généralement coûteux, outre qu'ils ne permettent de former qu'une faible proportion de la population active et produisent en conséquence des compétences sociales limitées pour soutenir le processus de transformation productive.

Il ressort d'une étude réalisée en République unie de Tanzanie que l'apprentissage informel est encadré par des institutions « intelligentes ». Une part importante de l'apprentissage est assurée dans des micro et petites entreprises ; l'apprentissage est très répandu et bien établi dans les divers métiers artisanaux (Nübler, Hofmann et Greiner, 2009). Les données indiquent également qu'il est possible de moderniser les structures d'apprentissage informelles et d'en faire un système de formation en bonne et due forme dans les PMA. On peut voir à la figure 7.9 qu'un nombre important d'apprentis sont formés en atelier. La plupart d'entre eux terminent au moins leurs études primaires, et environ 10 pour cent finissent le premier cycle du secondaire. Les maîtres artisans appartiennent souvent à la « crème » de la classe d'apprentis d'où ils sont sortis, parce qu'ils ont poursuivi leurs études à un niveau plus élevé, plus de 20 pour cent d'entre eux étant arrivés au terme du second cycle. Et environ un tiers des maîtres artisans ont fait leur formation dans le système d'enseignement officiel.

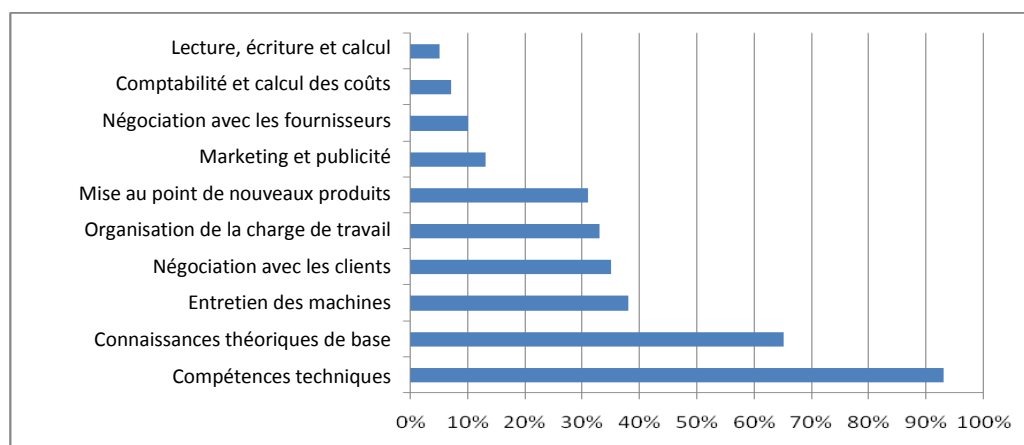
Figure 7.9 : Composition du personnel des entreprises (secteurs choisis)



Source : Nübler, Hofmann et Greiner (2009).

En outre, l'apprentissage dispensé en République unie de Tanzanie permet d'acquérir toute sorte de qualifications. La figure 7.10 indique que les apprentis acquièrent des compétences à caractère technique, mais aussi dans les domaines de la gestion et de la direction d'entreprise. Il ressort également des données que l'employabilité des apprentis en possession d'un certificat est élevée. Environ 80 pour cent de ces diplômés ont créé leur propre entreprise dans leur domaine de formation, 7 pour cent sont devenus des ouvriers qualifiés, et les 13 pour cent restants ont poursuivi des études structurées ou bien ont trouvé un emploi dans une autre entreprise du secteur informel ou structuré.

Figure 7.10 : Compétences acquises en apprentissage



Source: Nübler, Hofmann et Greiner (2009)

Pour les gouvernements, l'enjeu consiste à exploiter le potentiel de l'apprentissage informel et à renforcer les capacités institutionnelles. Pour cela, il faut être apte à dispenser une formation dans des technologies plus avancées et un savoir théorique, à améliorer la qualité de la formation et son efficacité, à créer des passerelles avec le système de formation officiel, ainsi qu'à reconnaître et certifier formellement la formation dispensée tout en développant les incitations à suivre un apprentissage.

Moyens d'action recommandés

Relever le niveau d'instruction et réduire la part des personnes qui n'ont pas fait d'études afin d'enclencher un processus de transformation productive.

Transformer la structure éducative de la main-d'oeuvre d'une manière équilibrée dans le but d'élargir l'éventail des choix pour une diversification soutenue dans des activités manufacturières à technologie faible ou moyenne.

Garantir aux femmes la parité pour l'accès à l'éducation de base et développer leurs compétences pour une pleine utilisation du potentiel que possède la main-d'oeuvre en vue d'un rattrapage rapide.

Encourager la diversification dans les nouvelles technologies et les activités manufacturières à forte valeur ajoutée pour accroître la productivité, développer les possibilités d'accumuler des compétences dans de nouvelles branches techniques et économiques, créer des emplois productifs et accélérer la transformation.

Concevoir des stratégies d'apprentissage qui conjuguent des mesures incitatives, coercitives et de soutien, et cibler les secteurs à haute intensité d'apprentissage en plus de ceux qui offrent un avantage comparatif.

Utiliser la marge de manœuvre offerte par les règles du commerce international dans le but d'assurer une protection temporaire du commerce afin d'encourager les industries naissantes, de créer des possibilités d'apprentissage, de renforcer les capacités locales et de produire de nouveaux avantages comparatifs. Libéraliser le commerce d'une manière progressive et ordonnée au fur et à mesure de l'accumulation de capacités.

Mettre à profit la coopération Sud-Sud en transférant les technologies appropriées, en important des biens d'équipement moins coûteux et en exportant des produits à technologie rudimentaire.

Attirer des investissements locaux et étrangers dans des secteurs non traditionnels des biens marchands et soutenir le développement de réseaux entre des entreprises nationales et étrangères, notamment sous la forme de chaînes de valeur, de coentreprises, de groupements, de parcs industriels ou d'incubateurs d'entreprises.

Encourager les exportations et utiliser les marchés publics pour élargir le marché des produits d'origine locale en tirant parti de l'augmentation des revenus ainsi que du développement de l'emploi productif et des possibilités d'apprentissage.

Exploiter le potentiel de l'apprentissage informel et renforcer les capacités institutionnelles afin d'offrir une formation en technologies avancées, et améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement pour favoriser une transformation productive dans le secteur des métiers et dans l'économie informelle.

Chapitre 8 : Protection sociale – Investir dans les ressources humaines

Introduction

Il est aujourd'hui largement admis qu'une bonne politique de protection sociale constitue un investissement clé dans le développement humain en plus de contribuer à la croissance, à l'emploi productif et au travail décent. Pour cette raison, les politiques sociales influent beaucoup sur les efforts déployés par les pays pour parvenir « à une croissance économique équitable et soutenue et à un développement durable fondé sur des stratégies de réduction de la pauvreté maîtrisées à l'échelon national et axées sur l'être humain », et pour mettre en valeur « les abondantes ressources humaines et économiques encore inexploitées des PMA », comme le prévoit la Déclaration de Bruxelles de 2001⁷⁴. La protection sociale fait aussi partie des éléments fondamentaux des politiques menées pour accélérer la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'Assemblée générale des Nations unies ayant récemment rappelé lors du Sommet sur les OMD que pour préserver les acquis obtenus dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, on a impérativement besoin de systèmes de protection sociale qui s'attaquent aux inégalités et à l'exclusion sociale et qui les réduisent⁷⁵.

De nombreux PMA ont reconnu la nécessité d'aborder des pistes de développement plus larges axées sur une expansion générale des capacités de production et sur le bien-être de la population⁷⁶. Cette volonté de créer un environnement plus propice à une croissance économique durable et globale exige d'investir dans le capital humain de la population dès le plus jeune âge en facilitant l'accès à la santé, à l'éducation et à d'autres services sociaux, ainsi qu'en assurant un niveau minimum de sécurité du revenu pour que chacun ait les moyens de s'engager dans un emploi productif et dans des investissements lucratifs. L'initiative des Nations unies pour un socle de protection sociale, lancée conjointement par l'OIT et l'OMS, souligne tout l'intérêt d'investissements dans les capacités productives qui aident à réduire sensiblement la pauvreté, et la nécessité d'amplifier l'action internationale pour que le droit à une protection sociale devienne une réalité pour les habitants des PMA. De tels investissements aideront les PMA à exploiter pleinement le potentiel productif de la population, contribueront à l'assainissement de l'emploi, soutiendront le changement économique et social, favoriseront une croissance durable et équitable, réduiront le niveau de vulnérabilité, et doperont le développement économique et social.

Statu quo et enjeux

Le manque d'accès aux mécanismes de protection sociale est un des principaux défis à relever pour assurer une croissance durable, un emploi productif et un travail décent. Bien que les statistiques complètes sur le sujet se fassent rares, le BIT estime que, dans les PMA, moins d'un dixième de la population économiquement active a accès à une protection sociale, notamment à un niveau minimum de sécurité du revenu et aux soins de santé. Dans son document intitulé *World Social Security Report 2010/11*⁷⁷, le BIT indique que dans une

⁷⁴ Déclaration de Bruxelles, paragr. 2, Nations unies (2001).

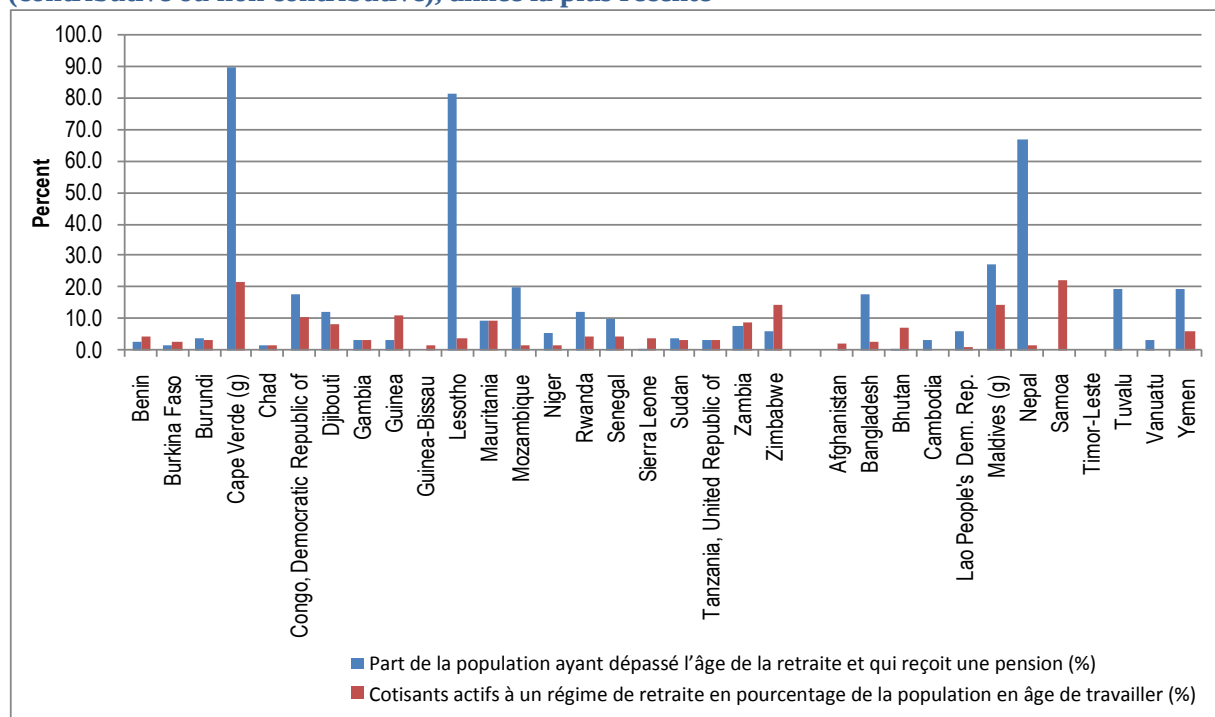
⁷⁵ Paragr. 23(f) et (h), Nations unies (2010).

⁷⁶ Voir par exemple le *Rapport sur les pays les moins avancés, 2010*.

⁷⁷ BIT (2010), « *World Social Security Report 2010/11: Providing coverage in the time of crisis and beyond* ».

majorité de PMA, moins d'une personne âgée sur 20 touche une pension de vieillesse susceptible de lui apporter une sécurité du revenu. De même, sur dix femmes et hommes économiquement actifs, moins d'un cotise à un régime de retraite et peut donc être assuré d'avoir des ressources suffisantes en cas d'accident du travail ou d'invalidité, et pendant sa vieillesse (voir la figure 8.1).

Figure 8.1 : Couverture sociale effective dans les PMA et anciens PMA – Accès à une pension : (contributive ou non contributive), année la plus récente



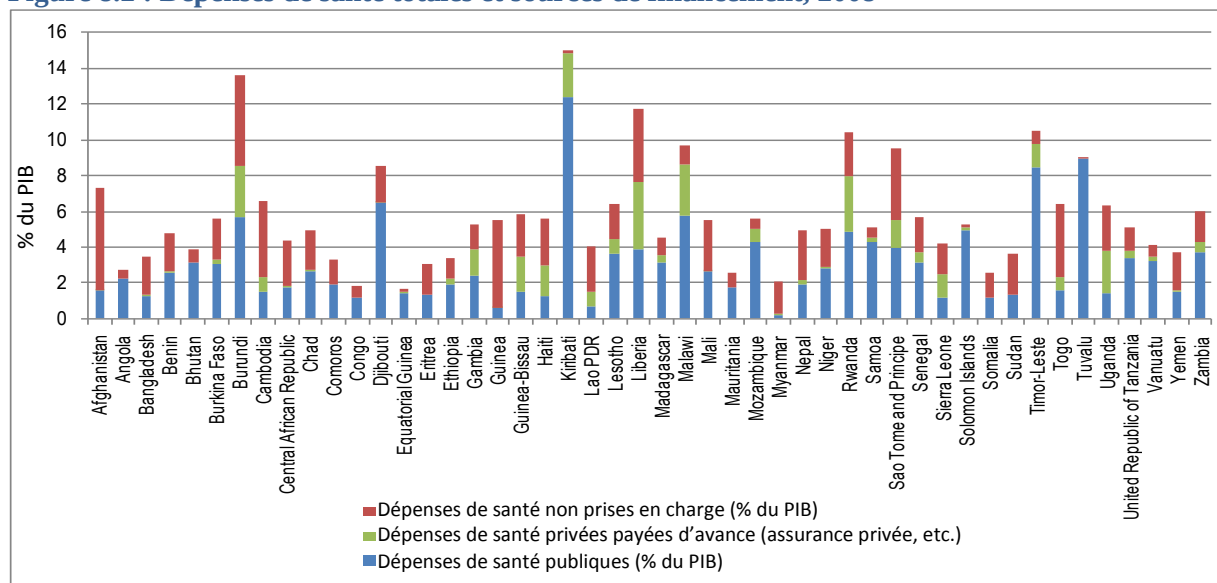
Source : D'après le BIT, 2010, « World Social Security Report 2010/11: Providing coverage in the time of crisis and beyond », annexe, tableau 21.

Note : Le Cap-Vert et les Maldives sont sortis du statut de PMA en 2007 et 2011, respectivement.

De la même façon, dans les PMA, une proportion importante de la population ne peut financièrement accéder aux services de santé. En moyenne, le coût de la santé est acquitté à l'avance dans une proportion de seulement 62 pour cent par le biais de mécanismes de financement de la santé collectifs publics ou privés⁷⁸. Par conséquent, dans les PMA, les habitants doivent payer de leur poche 38 pour cent du prix des soins de santé, ce qui les expose fortement à la pauvreté à un moment où leur vie et celle de leur famille sont fragilisées. Mais cet indicateur ne dit pas qu'en fait beaucoup de gens parmi les plus pauvres n'ont de toute façon pas accès aux services de santé parce que leurs moyens financiers ne le leur permettent tout simplement pas. Au total, les dépenses de santé varient fortement (voir la figure 8.2). Toutefois, des niveaux de dépenses élevés ne vont pas forcément de pair avec une bonne infrastructure sanitaire, un personnel de santé bien formé et des services de santé accessibles aux populations isolées ou très pauvres. On constate à travers le monde qu'une utilisation efficace des ressources disponibles contribue à assurer de bons services de santé, même pour un coût relativement modeste.

⁷⁸ Calculs réalisés sur la base des comptes nationaux de l'OMS sur la santé ; voir aussi le BIT (2010), « World Social Security Report 2010/11: Providing coverage in the time of crisis and beyond », table 27 en annexe.

Figure 8.2 : Dépenses de santé totales et sources de financement, 2008



Source: Calculs de l'auteur, sur la base des Comptes nationaux de l'OMS sur la santé.

Dans la plupart des PMA, le manque de couverture sociale est étroitement lié à la prédominance de l'emploi informel. En droit ou dans la pratique, les travailleurs du secteur informel ne sont habituellement pas couverts – ou que d'une manière insuffisante – par des régimes officiels de sécurité sociale⁷⁹. Dans la majorité des PMA, l'assurance sociale couvre uniquement les salariés et employés de l'économie formelle, et les travailleurs embauchés à titre temporaire ou dans une petite entreprise en sont parfois exclus. Beaucoup de pays font des efforts méritoires pour étendre la couverture sociale officielle à de nouvelles catégories de travailleurs, notamment aux travailleurs à la marge de l'emploi structuré, ou pour instaurer en complément des régimes de micro-assurance. Ces efforts portent leurs fruits parce que, tels qu'ils sont conçus, financés et administrés, les régimes répondent aux besoins spécifiques des groupes de travailleurs concernés. Des mesures novatrices sont nécessaires pour tenir compte des caractéristiques propres au travail des intéressés, entre autres l'irrégularité ou le caractère saisonnier de l'emploi, des revenus faibles ou fluctuants, ou le statut professionnel (travailleurs à leur compte et indépendants).

On constate à travers le monde que, lorsque les régimes d'assurance sociale nationaux n'offrent pas une protection générale, les systèmes de micro-assurance peuvent jouer un rôle important à condition d'avoir été bien pensés. S'ils s'inscrivent dans un cadre juridique et une stratégie nationale de protection sociale appropriés, qui comportent des mécanismes pour mettre en commun des risques excessifs et pour subventionner les cotisations des groupes démographiques dont la capacité contributive est nulle ou insuffisante, les systèmes de micro-assurance aident à réduire le déficit de protection dont pâtissent les groupes difficiles à toucher.

Les programmes non contributifs représentent un autre volet important des stratégies nationales de protection sociale car ils sont conçus pour inclure les groupes les plus vulnérables de la population et pour garantir au moins une protection sociale de base à tous les habitants.

⁷⁹ ILO (2008), "The informal economy: Enabling transition to formalization"; ILO (2002).

Investir dans la protection sociale pour le développement économique et social

Les PMA connaissent des situations économiques et sociales très diverses, comme le sont les stratégies qu'ils choisissent pour remédier au manque de protection sociale dont souffrent des tranches importantes de la population. Ces dernières années, beaucoup de PMA ont lancé des programmes nationaux pour élargir le champ de la protection sociale, programmes qui constituent un élément clé de leur stratégie de développement. Les exemples qui suivent nous montrent que des politiques de protection sociale bien pensées sont essentielles à une croissance durable et équitable et à la cohésion sociale⁸⁰.

Il est également remarquable que les pays déjà sortis du statut de PMA, à savoir le Botswana (1994), le Cap-Vert (2007) et les Maldives (2011), suivent une stratégie d'extension progressive de la couverture sociale et investissent abondamment dans la protection sociale. Le Cap-Vert, par exemple, a franchi un grand pas en assurant un accès universel à la sécurité sociale grâce à une extension parallèle des programmes contributifs et non contributifs, et l'accès aux soins de santé et autres services sociaux (voir l'encadré 8.1).

Encadré 8.1 : Extension de la couverture sociale au Cap-Vert

Le Cap-Vert applique une stratégie à deux volets pour l'extension de la couverture sociale, en conjuguant un développement progressif de l'assurance sociale contributive (approche verticale) et le versement de prestations de base non contributives (approche horizontale). Au cours des dix dernières années, le taux de couverture sociale a doublé, passant de 14 à 29 pour cent de la population économiquement active. Les prestations versées concernent la vieillesse, l'invalidité et l'assurance décès, les soins de santé, la maternité, la maladie, le congé de paternité et les allocations familiales, etc. La principale institution en matière d'assurance sociale (INPS) s'emploie actuellement à améliorer son efficacité, sa gouvernance et le respect de ses obligations, et à étendre la couverture sociale à des groupes encore exclus comme les domestiques et les travailleurs indépendants.

Les programmes de sécurité sociale financés par l'impôt se sont aussi nettement développés ces dernières années. Le régime de retraite non contributif, lancé en 1994, touche aujourd'hui 90 pour cent de la population visée et a été renforcé par la création du Centre national des pensions sociales (CNPS). Le montant de la pension est régulièrement revalorisé et s'élève actuellement à 4 500 escudos (environ 60 \$ EU), un des plus élevés de l'Afrique. Les services de santé essentiels sont assurés à presque toute la population grâce aux efforts conjoints des ministères de la Santé et de la Sécurité sociale. Depuis son indépendance, le Cap-Vert recourt aux travaux publics à forte intensité d'emploi (FAIMO) pour garantir un revenu aux travailleurs pauvres. Entre 15 000 et 20 000 personnes, dont un tiers de femmes, ont accès à un emploi dans le cadre des FAIMO chaque année, ce qui représente une part significative de la population active (quelque 15 pour cent en 1990). Les travaux publics ont récemment fait l'objet de réformes mais demeurent un instrument important pour garantir la sécurité du revenu aux chômeurs et travailleurs pauvres. Un système de garantie du revenu pour les enfants est appliqué principalement par le biais du programme d'alimentation à l'école. Le régime de pension non contributif a été étendu dernièrement aux enfants handicapés.

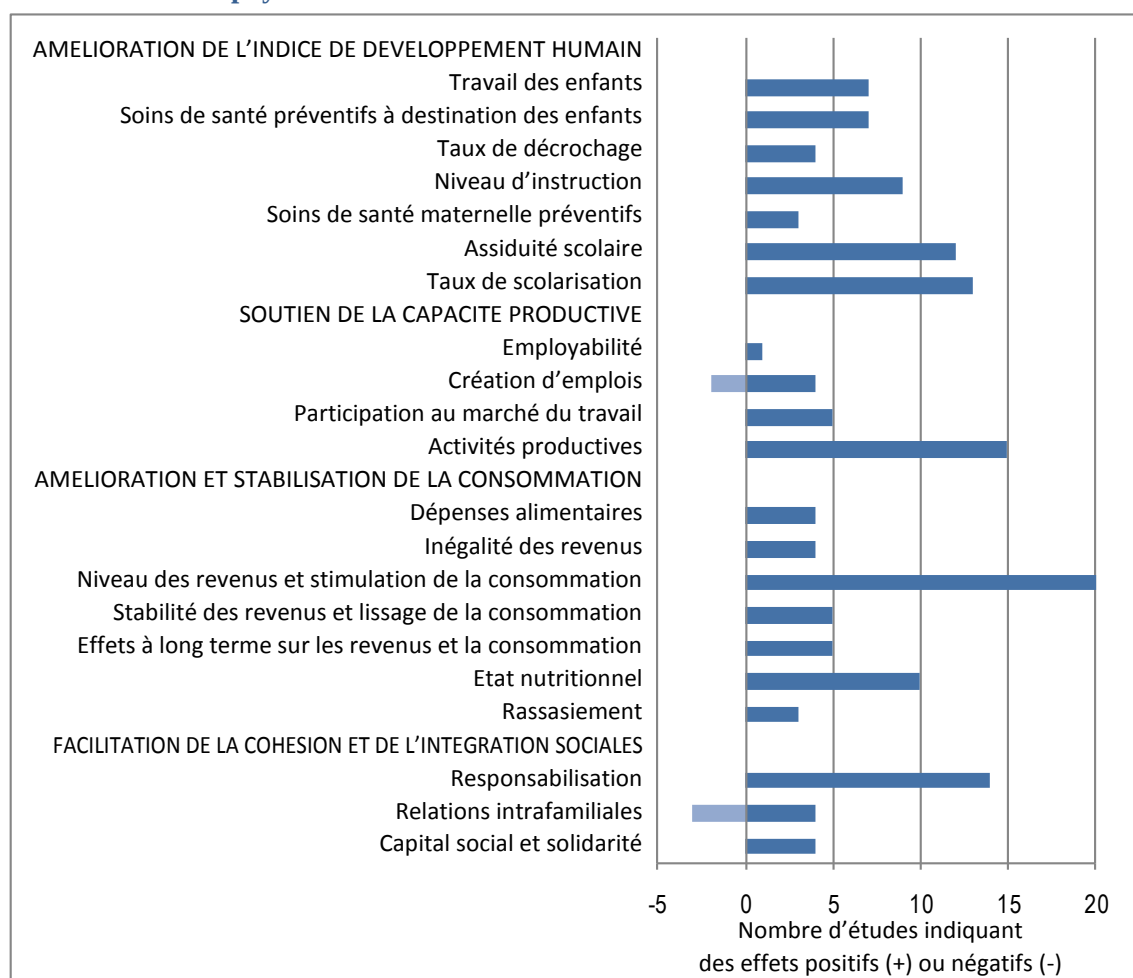
Les efforts conjugués et bien coordonnés qui sont déployés pour étendre la protection sociale au moyen de programmes contributifs et non contributifs se traduisent par une hausse spectaculaire du taux de couverture. D'aucuns pensent que cette stratégie d'investissement dans le développement humain a également contribué à l'amélioration des indicateurs de développement humain, qui figurent aujourd'hui parmi les plus élevés de l'Afrique subsaharienne. L'espérance de vie à la naissance est de 72 ans, le taux de mortalité infantile a été divisé par deux en 20 ans, le taux d'alphabétisme s'élève à 80 pour cent et le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a atteint 100 pour cent depuis peu. Le taux de pauvreté est tombé de 36,7 pour cent en 2001 à 26,6 pour cent en 2007. Le Cap-Vert est un des rares pays de l'Afrique qui pensent réussir à concrétiser la totalité des objectifs du Millénaire pour le développement. Il a acquis le statut de pays à revenu moyen en 2008.

Source : BIT, 2011, « La sécurité sociale pour une justice sociale et une mondialisation équitable : Discussion récurrente sur la protection sociale (sécurité sociale) en vertu de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale », encadré 4.1.

⁸⁰ BIT (2010), « Extending social security to all: A guide through challenges and options ».

L'intérêt croissant suscité par les programmes de transfert social dans les pays en développement fait que l'on accorde aussi plus d'attention aux effets desdits programmes. Plusieurs micro-simulations révèlent que les transferts, même modestes, ont des effets notables en matière de réduction de la pauvreté dans des pays à faible revenu comme le Sénégal et la République unie de Tanzanie⁸¹. D'après une analyse réalisée par le BIT⁸² concernant les résultats de quelque 80 études sur les programmes de transferts monétaires en vigueur dans une trentaine de pays depuis dix ans, les effets avérés des systèmes de transferts monétaires contribuent clairement à stimuler le développement humain en facilitant la pleine utilisation des capacités productives, en améliorant et en stabilisant la consommation, et en favorisant la cohésion et l'intégration sociales (voir la figure 8.3).

Figure 8.3 : Résumé de l'évaluation des effets des mécanismes de transfert social en vigueur dans 30 pays



Source : D'après le BIT (2010), « Effects of non-contributory social transfers in developing countries: A Compendium »; Orton (2010), « Reasons to be cheerful: How ILO analysis of social transfers worldwide augurs well for a basic income », communication présentée lors du 13^e congrès international du Réseau mondial pour un revenu de base.

Note : Nombre d'études ayant révélé un effet positif ou négatif évident (uniquement pour les catégories couvertes par trois études ou plus). Les études d'où il ne ressort aucun effet ou que des effets incertains ne figurent pas dans ce graphique.

⁸¹ Gassmann et Behrendt (2006).

⁸² BIT (2010), « Effects of non-contributory social transfers in developing countries: A Compendium ».

Extension de la sécurité sociale et établissement d'un socle de protection sociale

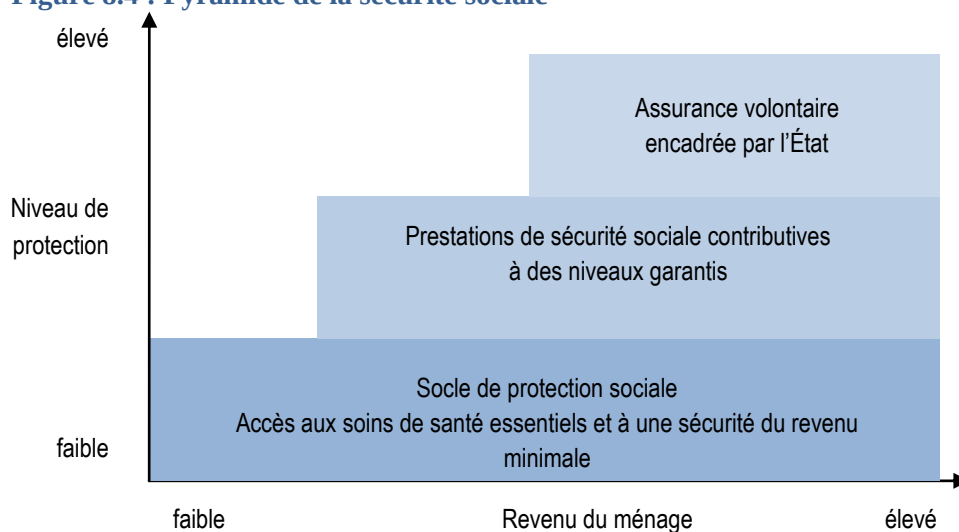
Une stratégie à deux dimensions pour l'extension de la couverture sociale

Un développement économique et social équilibré exige que l'on ait la ferme volonté d'étendre la protection sociale en tenant compte de la réalité de chaque pays. L'OIT propose à cette fin une stratégie à deux dimensions⁸³ comme suit :

- (1) Extension à toute la population de certaines garanties du revenu et de l'accès aux soins de santé, même à un niveau modeste (dimension « horizontale »).
- (2) Amélioration progressive du niveau de sécurité du revenu et de l'accès à des soins de santé de qualité pour que les bénéficiaires conservent le même niveau de vie y compris lorsqu'ils font face à des aléas critiques de l'existence comme le chômage, la maladie, l'invalidité, la perte du chef de famille et la vieillesse (dimension verticale). Le but recherché ici est d'étendre le champ de la protection, c'est-à-dire l'éventail et le niveau des prestations, de manière à respecter pour le moins les prescriptions contenues dans la Convention n° 102 de l'OIT concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, et d'autres Conventions.

La figure 8.4 schématise l'évolution de la protection sous ses deux dimensions.

Figure 8.4 : Pyramide de la sécurité sociale



Il faudrait en principe que l'extension de la protection sociale se fasse simultanément selon les deux axes mais, dans la plupart des PMA, les circonstances exigeront d'avancer pas à pas, en commençant par les grandes priorités de chaque pays.

⁸³ BIT (2010), « Extending social security to all: A guide through challenges and options »; BIT (2011).

Établissement d'un socle de protection sociale

Pour assurer une croissance durable et l'emploi public dans les PMA, il faudra redoubler d'efforts afin d'étendre la protection sociale à une plus large tranche de la population, notamment aux travailleurs de l'économie informelle, et pour que le droit à la sécurité sociale devienne une réalité pour la population. C'est aussi un élément clé pour l'application du Cadre d'accélération des OMD. L'expérience montre que, dans les PMA, il est possible de progresser sur la voie d'un accès universel aux soins de santé et à une sécurité du revenu minimale tout en tenant compte des priorités du pays. Le BIT défend le principe d'un ensemble de garanties de base pour aboutir à une situation présentant les caractéristiques suivantes :

- Tous les habitants bénéficient de la protection financière nécessaire pour payer et obtenir les services de santé essentiels définis dans le pays, à propos desquels l'État reconnaît avoir pour responsabilité générale de veiller à l'adéquation de systèmes de financement et de prestation (habituellement) pluralistes.
- Tous les enfants bénéficient d'une sécurité du revenu, au moins au niveau du seuil de pauvreté défini dans le pays, sous la forme de prestations à la famille ou à l'enfant destinées à faciliter l'accès à l'alimentation, à l'éducation et aux soins.
- Toutes les personnes en âge de travailler qui ne gagnent pas un revenu suffisant sur le marché du travail doivent bénéficier d'une sécurité du revenu minimale sous la forme d'une aide sociale ou de régimes de transfert social (comme la garantie d'un revenu minimum pour les femmes pendant les dernières semaines de la grossesse et les premières semaines suivant l'accouchement) ou encore de régimes de garantie de l'emploi..
- Tous les habitants âgés et souffrant d'une invalidité⁸⁴ bénéficient d'une sécurité du revenu pour le moins au niveau du seuil de pauvreté défini dans le pays sous la forme de pensions de vieillesse et d'invalidité.

Ces garanties font partie de l'Initiative pour un socle de protection sociale, initiative parmi d'autres lancées par les Nations unies en réponse à la crise. Cette initiative, pilotée conjointement par l'OIT et l'OMS, est soutenue par une coalition mondiale d'agences de l'ONU⁸⁵, le FMI, la Banque mondiale, ainsi que par les partenaires du développement et de grandes organisations non gouvernementales (ONG) ; elle a pour but d'aider des pays à concevoir et mettre en œuvre de manière durable différents éléments de systèmes de protection sociale⁸⁶. Des délégations tripartites de 47 pays d'Afrique, dont beaucoup de PMA, ont demandé que l'on prenne « des mesures décisives pour améliorer le niveau de la sécurité sociale pour tous les africains en adoptant une stratégie comportant deux dimensions, destinée à étendre la couverture sociale de façon efficace », dans la Déclaration tripartite de Yaoundé sur la mise en œuvre du socle de protection sociale en octobre 2010⁸⁷. Des

⁸⁴ Invalidité suffisante pour les exclure du marché du travail.

⁸⁵ A l'exclusion des organismes suivants : FAO, OHCHR, ONUSIDA, UNDESA, PNUD, UNESCO, FNUAP, UN-HABITAT, UNHCR, UNICEF, UNODC, commissions régionales des Nations unies, UNRWA, PMA et OMM.

⁸⁶ Nations unies (2009), « Social Protection Floor Initiative: The sixth initiative of the CEB on the global financial and economic crisis and its impact on the work of the UN system: Manual and strategic framework for joint UN country operations ».

⁸⁷ BIT (2010), « Déclaration tripartite de Yaoundé sur la mise en œuvre du socle de protection sociale ».

initiatives nationales ont vu le jour dans plusieurs pays, dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Mozambique, le Népal et le Togo, ainsi qu'en Haïti, dans le cadre de la stratégie d'accompagnement conjointe des Nations unies.

Le socle de protection se veut explicitement un ensemble de garanties que l'on peut adapter à la situation et aux priorités de chaque pays et que l'on peut instaurer progressivement. Pour cette raison, c'est un concept qui convient bien aux PMA, qui possèdent une marge de manœuvre budgétaire étroite et de faibles capacités institutionnelles. Dans leur cas, le concept de socle de protection sociale aide à définir les principales priorités et à se concentrer sur elles tout en augmentant progressivement la marge de manœuvre budgétaire et les capacités institutionnelles et en progressant vers une protection plus complète. Il importe de souligner que le socle de protection sociale est un concept fondé sur des droits qui met en relief la nécessité d'une consolidation des institutions et de l'État, notamment d'un cadre juridique et de politiques fiscales efficaces et équitables⁸⁸. Si le soutien des bailleurs de fonds peut être nécessaire à l'élaboration de programmes de protection sociale efficaces, toute l'attention voulue doit aussi être apportée à la question d'un financement durable de ces programmes à long terme.

L'adoption d'un arsenal de garanties de base en matière de sécurité sociale s'explique par l'existence de droits, mais le niveau et l'étendue des prestations dans n'importe quel pays doivent être en rapport avec la capacité de financer lesdites prestations. Un système de protection sociale rudimentaire est en principe à la portée même des pays à faible revenu, comme en témoignent des estimations des coûts réalisées par le BIT⁸⁹ et l'expérience vécue par divers pays. Certains pays riches en ressources naturelles réussissent à canaliser une partie du produit de leurs exportations de marchandises en l'investissant dans la protection sociale pour parvenir à une croissance économique et un développement social durables et à grande échelle. D'autres pays, peu dotés en ressources naturelles, et dont la marge de manœuvre budgétaire est donc plus restreinte, ont élaboré en priorité des programmes de protection sociale qui, bien que modestes, répondent à la volonté d'investir dans les ressources humaines, principal atout de ces pays. Une stratégie nationale de sécurité sociale tournée vers l'avenir et un diagnostic des besoins prioritaires peuvent aider à ordonner la mise en œuvre des divers programmes sociaux et moyens d'action qui visent les garanties individuelles. Les observations effectuées dans de nombreux pays à revenu moyen ou faible révèlent que certains éléments du socle social sont abordables partout, alors que d'autres peuvent nécessiter l'adoption de mesures pour élargir la marge de manœuvre budgétaire par une amélioration de la perception des impôts ou par des décisions de politique générale ou de gouvernance.

La dimension verticale : relever le niveau de la sécurité sociale

Si l'extension horizontale de la sécurité sociale est essentielle, et constituera certainement la grande priorité de nombreux PMA, il importe également de souligner que la protection sociale ne peut s'arrêter au premier niveau. A mesure que les économies croissent et gagnent en résistance, il devrait en aller de même pour la sécurité du revenu des personnes et leur accès effectif aux soins de santé. L'expérience de la crise mondiale dans de nombreuses parties du monde nous enseigne combien les régimes de sécurité sociale jouent un rôle

⁸⁸ BIT et Townsend (dir. de publication) (2009), « Building decent societies: Rethinking the role of social security in state building ».

⁸⁹ BIT (2008), « Can low-income countries afford basic social security? », Document de politique de sécurité sociale 3.

important en tant qu'ils stabilisent automatiquement la demande globale, préservent les gains réalisés au titre du développement humain et soutiennent les changements structurels. Le BIT encourage les pays, quel que soit le stade de développement de leur système de sécurité sociale, à viser le long terme en s'alignant sur les aspirations incarnées dans les normes les plus modernes et d'un niveau plus élevé qui régissent aujourd'hui la sécurité sociale.

Poursuivre l'extension de la sécurité sociale

En dépit des diverses difficultés posées par l'extension de la sécurité sociale aux PMA, des exemples pris dans différents pays montrent que la protection sociale est un élément indispensable – et réalisable – d'une stratégie de développement social et économique à grande échelle. Les paragraphes qui suivent présentent quelques exemples d'éléments d'une stratégie d'extension de la sécurité sociale dans les PMA.

Étendre la protection sociale de la santé

L'accès effectif aux soins de santé fait partie des grandes priorités de la protection sociale pour la population des pays en développement. Cet accès est capital non seulement pour l'amélioration immédiate du bien-être des habitants, mais aussi pour le renforcement des capacités productives de la population à court et long terme. L'extension de la protection sociale de la santé, définie comme la garantie d'un accès effectif à des soins de santé abordables et de qualité et d'une protection financière en cas de maladie, à des groupes démographiques non encore couverts, occupe donc une place de premier choix au programme de nombreux PMA⁹⁰. Diverses initiatives lancées par le gouvernement de PMA indiquent qu'une bonne politique de protection sociale de la santé exige non seulement des moyens financiers mais aussi un cadre juridique bien pensé, des structures institutionnelles, des contrôles de la qualité et des mécanismes de coordination. L'exemple du Rwanda (voir l'encadré 8.2) nous enseigne que divers mécanismes d'assurance maladie conjugués à des subventions publiques bien conçues, dans le cadre d'une action nationale visant à promouvoir une couverture d'assurance maladie universelle et obligatoire, peuvent contribuer à étendre rapidement cette protection à toute la population, et à enregistrer au plan de la santé des résultats encourageants et plus équitables.

Pensions sociales, sécurité du revenu de la vieillesse et développement

La contribution importante des pensions sociales au développement est de mieux en mieux reconnue à travers le monde, y compris dans les PMA. Les faibles taux d'espérance de vie à la naissance enregistrés dans beaucoup de PMA occultent le fait que, en moyenne, les femmes et les hommes âgés de 60 ans peuvent espérer vivre encore une quinzaine d'années, mais que la capacité de gagner sa vie et la sécurité du revenu tendent à baisser⁹¹. En conséquence, la vieillesse constitue un des principaux risques d'appauvrissement pour les personnes qui ne touchent pas de revenus suffisants d'autres sources pour leur retraite. En assurant un revenu modeste mais régulier, les pensions sociales aident à garantir au moins un niveau de vie de base aux personnes âgées et à leurs proches, ce qui a des effets positifs sur la santé, le développement physique et l'assiduité scolaire des enfants dont la famille compte

⁹⁰ BIT (2008), « La protection sociale de la santé: Stratégie de l'OIT pour un accès universel aux soins de santé », Document de politique de sécurité sociale 1.

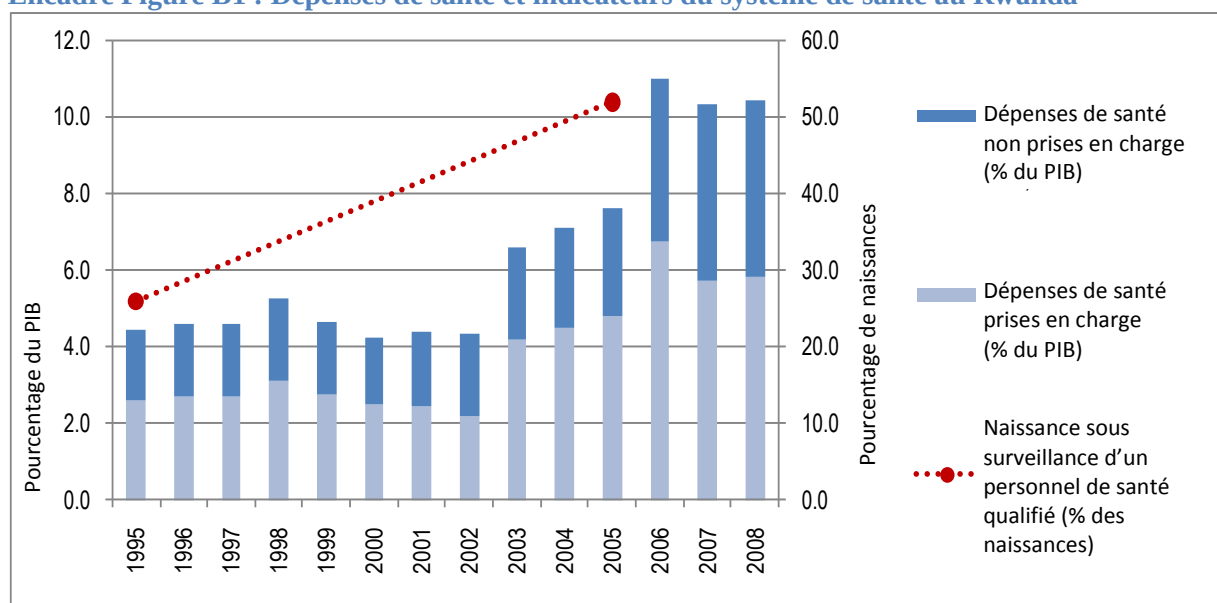
⁹¹ Estimations pour la période 2000-05, sur la base des données des Nations unies sur les Perspectives de la population mondiale (révision de 2008).

Encadré 8.2 : Extension de la couverture maladie au Rwanda

Ces dernières années, le Rwanda a fait des efforts exceptionnels pour rebâtir son infrastructure sanitaire et orienter sa politique sanitaire dans le sens d'une extension rapide de la couverture, en mettant fortement l'accent sur la décentralisation de la gestion. Soucieux d'améliorer l'accès financier aux soins de santé et la mobilisation des ressources nationales pour assurer le niveau de financement nécessaire, le pays a créé des organismes publics d'assurance maladie en complément d'autres mécanismes. Le taux de couverture des régimes d'assurance maladie communautaires a progressivement grimpé de 7 pour cent en 2003 à 86 pour cent en décembre 2009.

Ces régimes communautaires sont financés par les cotisations des individus et des familles à hauteur d'environ 2 \$ EU par an. Lorsque la famille n'a pas les moyens de payer la cotisation, divers mécanismes prennent le relais qui subventionnent les cotisations par des transferts entre les caisses d'assurance et les versements d'organismes de charité, d'ONG, de partenaires du développement et de l'État rwandais. Une nouvelle politique adoptée en avril 2010 a pour objet d'instaurer un système de cotisations basé sur la capacité de payer de chaque ménage dans le souci d'une plus grande équité et d'une plus grande viabilité financière.

Encadré Figure B1 : Dépenses de santé et indicateurs du système de santé au Rwanda



Source : d'après les Comptes nationaux de l'OMS sur la santé et les Statistiques sur la santé dans le monde 2010.

La réforme des soins de santé a eu pour effet d'augmenter les ressources affectées au système de santé, mais pas encore de réduire sensiblement la proportion de dépenses remboursables, que l'on considère souvent comme étant un important facteur d'insécurité financière (voir l'encadré de la figure B1 ci-dessus). En revanche, on voit aujourd'hui clairement que certains indicateurs de la santé se sont déjà beaucoup améliorés. C'est le cas des indicateurs concernant l'utilisation des services (figure B1) ou les résultats pour la santé, qui révèlent par exemple que le taux de mortalité des nouveau-nés a chuté de 112 à 72 pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2008. Il est probable qu'une poursuite des efforts pour faciliter l'accès à des services de santé de qualité améliorerait encore les résultats obtenus.

Sources : ministère rwandais de la Santé (2010), « Rwanda Community-based Health Insurance Policy » (Kigali : ministère de la Santé de la République du Rwanda) ; Logie, Rowson et Ndagije (2008), « Innovations in Rwanda's health system: looking to the future », *The Lancet*, p. 256-261.

des retraités⁹². Les pensions sociales sont appelées à jouer un rôle encore plus important dans l'avenir puisque l'on prévoit que la part des personnes âgées dans la population des PMA passera de 5,2 pour cent en 2010 à 11,1 pour cent en 2050⁹³.

Plusieurs PMA et anciens PMA ont déjà mis en œuvre des programmes de pensions sociales pour leurs aînés (voir le tableau 8.1).

Tableau 8.1 : Programmes de pensions sociales dans des PMA et d'anciens PMA choisis

	Programme	Montant de la prestation mensuelle	Personnes admissibles	Coût
Botswana (PMA jusqu'en 1994)	Pension de la vieillesse universelle, créée en 1996	220 pula (31 \$ EU)	Citoyens âgés de 65 ans et plus	0,4 % du PIB
Cap-Vert (PMA jusqu'en 2007)	Pension sociale, créée en 1994	4 500 escudos (50 \$ EU) équivalant à 20 % du revenu moyen	Hommes et femmes âgés de 60 ans et plus dont le revenu est inférieur au seuil	
Lesotho	Pension de la vieillesse, créée en 2004	300 maloti (40 \$ EU), équivalant à 64 du revenu moyen	Hommes et femmes âgés de 70 ans et plus	1,43 % du PIB
Maldives (PMA jusqu'en 2011)	Pension sociale, créée en 2009	2,000 rufiyaa (156 \$ EU), équivalant à 45 % du revenu moyen Pension sociale réduite au taux de 50 % si la personne reçoit d'autres pensions	Hommes et femmes âgés de 65 ans et plus 85 100 personnes âgées admissibles (4,4 % de la population totale)	
Népal	Pension sociale, créée en 1995	50 roupies (7 \$ EU), équivalant to 17 % du revenu moyen	Hommes et femmes âgés de 70 ans et plus (jusqu'en 2008, 75 ans et plus)	0,23 % du PIB
Timor-Leste	Pension de la vieillesse <i>Subsídio de Apoio a Idosos e Inválidos</i> , créée en 2008	30 \$ EU (jusqu'en 2010 : 20 \$ EU), équivalant to 45 % du revenu moyen	Hommes et femmes âgés de 60 ans, et personnes en âge de travailler atteinte d'une invalidité 82 000 bénéficiaires	29 millions de dollars EU (budgétisés pour 2010) 3,26 % du PIB (2009)

Sources : renseignements officiels des gouvernements respectifs, base de données HelpAge Pensions Watch.

L'exemple du Népal (voir l'encadré 8.3) montre que ces programmes de pensions sociales peuvent démarrer avec des conditions d'admissibilité rigoureuses et à des niveaux de prestations modestes, mais qu'ils contribuent néanmoins d'une manière significative à assurer un revenu régulier à certains des groupes les plus vulnérables de la population.

⁹² BIT (2010), « Effects of non-contributory social transfers in developing countries: A Compendium ».

⁹³ Population âgée de 60 ans et plus, calculée sur la base des données des Nations unies sur les Perspectives de la population mondiale (révision de 2008).

Encadré 8.3 : Le système de pension sociale universel au Népal

Au Népal, le régime de pension sociale non contributive, créé en 1995, témoigne de l'aptitude d'un pays à faible revenu – revenu national brut (RNB) par habitant de 440 \$ EU – à étendre progressivement la protection sociale à toute la population. Le versement d'allocations aux personnes de 75 ans et plus a été instauré en même temps que l'octroi d'allocations aux veuves pauvres âgées d'au moins 60 ans. Pendant l'exercice 2008-2009, le gouvernement népalais a abaissé le seuil de déclenchement de 75 à 70 ans. Dans le même temps, le gouvernement a augmenté à 50 roupies par personne et par mois le montant de la pension. Cette expansion du régime de pension faisait suite à la reconnaissance par l'État du rôle important joué par les personnes âgées dans la société népalaise.

La pension, gérée par le ministère de la Condition féminine, de l'Enfance et du Bien-être social, est versée par le ministère du Développement local au niveau des villages. On estime qu'environ 76 pour cent des personnes âgées admissibles ont reçu une allocation pendant l'exercice 2006-2007. Cette année-là, le régime de pension a représenté 0,23 pour cent du PIB du Népal. Les dépenses qui lui sont consacrées vont s'accroître non seulement parce que l'âge d'admissibilité a changé mais aussi à cause de l'augmentation du nombre et de la proportion de personnes qui vivent plus longtemps (baisse des taux de mortalité et de fertilité). L'accroissement de la longévité et la modernisation du pays influent sur la situation des aînés dans la société népalaise. D'un côté, les obligations familiales sont bien acceptées, de sorte que beaucoup de personnes âgées vivent chez elles avec leurs enfants, voire leurs petits-enfants. De l'autre côté, les migrations entre la campagne et la ville, et l'adoption de modes de vie modernes, transforment la structure et le rôle de la famille traditionnelle.

Garantir une sécurité du revenu pour les enfants et leur famille

Les enfants et leur famille se trouvent naturellement au cœur des politiques destinées à favoriser l'investissement dans le capital humain, ainsi qu'une croissance équitable et durable, un emploi productif et un travail décent. Il est aujourd'hui largement admis qu'investir suffisamment tôt dans l'alimentation, la santé et l'éducation des enfants contribue à améliorer la capacité productive de la population sur le long terme. De même, il est largement démontré que des programmes de protection sociale bien conçus influent positivement sur la prévention du travail des enfants. Divers exemples recueillis en Amérique latine et ailleurs dans le monde indiquent que les prestations financières aident à réduire la pauvreté et à stimuler le développement. Par ailleurs, certains PMA se sont lancés dans des programmes de transferts monétaires de grande ampleur centrés sur les enfants vulnérables et leur famille. L'exemple de Timor-Leste (voir l'encadré 8.4) illustre l'utilité des transferts monétaires destinés aux enfants dans le cadre d'une stratégie de protection sociale plus large. Il montre aussi que des pays savent utiliser le produit de leurs ressources naturelles pour investir dans le financement de la protection sociale.

Encadré 8.4 : Extension de la couverture sociale à Timor-Leste

Depuis son indépendance acquise en 2002, Timor-Leste s'emploie à étendre progressivement la couverture sociale dans la population pour surmonter les crises, combattre la faim et la pauvreté, et réduire les tensions sociales. En 2008, il a mis en place un système de transferts monétaires sous conditions (*Bolsa-Mãe*) centré sur les femmes chefs de famille. Le montant du transfert dépend de la structure familiale. En 2010, le programme couvrait 11 000 familles (soit environ 6 pour cent de la population).

Deux dispositifs sont entrés en vigueur : un régime de pension pour les anciens combattants de l'indépendance (2006) et un régime universel de pension de base (*Subsídio de Apoio a Idosos e Inválidos*, 2008) pour les citoyens de 60 ans ou plus, et les handicapés âgés de 18 ans ou plus. Une pension mensuelle de 30 \$ (elle était de 20 \$ à l'origine) est versée 12 fois par an ; 82 000 personnes en ont bénéficié en 2010, pour un coût budgétisé de 29 millions de dollars EU.

En plus de ces prestations non contributives, le ministère de la Solidarité sociale prépare actuellement, avec le concours du BIT, l'instauration progressive d'un régime d'assurance sociale unifié qui couvrira les fonctionnaires, les militaires, la police et les travailleurs du secteur privé structuré.

Source : renseignements officiels du gouvernement de Timor-Leste.

Poursuivre l'extension de la sécurité sociale : actions recommandées

Les recommandations qui suivent concernent l'extension de la sécurité sociale dans les PMA :

- Étant donné que la protection sociale représente un investissement essentiel dans le développement humain et contribue à la croissance, à l'emploi productif et au travail décent, les PMA devront redoubler d'efforts pour étendre la sécurité sociale à une plus grande partie de la population. L'extension de la sécurité sociale, ce qui comprend l'établissement d'un socle de protection sociale, devra être adaptée aux priorités et aux capacités du pays, et s'accompagner d'un soutien technique et financier approprié de la part des partenaires du développement.
- Tous les pays ont déjà des mécanismes en place pour assurer une protection sociale. Il conviendra d'établir des socles de protection sociale après une analyse approfondie des structures et mécanismes existants pour une bonne exploitation des synergies, une augmentation de l'efficacité et une mise en œuvre sans heurts. Les systèmes existants devront être amplifiés, réorientés ou étendus pour qu'ils contribuent de manière optimale à la prévention de la pauvreté, à sa réduction et à la redistribution des ressources.
- Dans les PMA, les stratégies nationales de protection sociale devront être pensées et suivies dans le cadre d'un dialogue social largement ouvert auquel participeront les partenaires sociaux et d'autres acteurs pour qu'elles puissent recevoir un large soutien et être mises en œuvre avec succès. Ces stratégies de protection sociale devront viser à une bonne coordination des programmes contributifs et non contributifs pour une concrétisation du droit de chacun à la sécurité sociale, c'est-à-dire à la garantie d'un revenu minimum et à un accès effectif aux soins de santé.
- Les socles de protection sociale dans les PMA devront être établis sur la base d'une évaluation détaillée de la marge de manœuvre budgétaire existante, ainsi que des façons de s'assurer une marge de manœuvre budgétaire suffisante dans l'avenir. Lorsque la marge de manœuvre budgétaire est étroite, il sera peut-être conseillé de procéder à une mise en œuvre progressive des programmes de protection sociale,

d'étudier des moyens de rendre les politiques et procédures de perception des impôts plus efficaces et plus équitables, et de demander une aide financière temporaire aux partenaires du développement.

- Les PMA riches en ressources naturelles devront réfléchir à de meilleurs moyens de canaliser une partie du produit de leurs exportations de marchandises pour l'investir dans la protection sociale, dans le souci de partager leurs richesses naturelles plus largement parmi la population, d'investir dans le capital humain et de s'orienter peu à peu vers une économie plus diversifiée et un emploi plus productif.

Il faudra accorder une attention suffisante au renforcement des capacités institutionnelles, notamment à la formation de personnel pour la conception, la gestion et l'administration des systèmes de sécurité sociale nationaux, en veillant à la bonne gouvernance des programmes de protection sociale.

Chapitre 9 : Conclusions et lignes directrices

Il a été question dans les chapitres précédents des tendances observées dans les PMA au plan de la croissance, de l'emploi et du travail décent, et plus spécialement des enjeux et des possibilités qui existent en matière de transformation structurelle, de création d'emplois et d'élimination de la pauvreté. Ont été abordés en particulier les liens entre croissance et développement ; les politiques macroéconomiques, les politiques commerciales et l'emploi ; les profils sectoriels de la croissance ; les institutions et politiques encadrant le marché du travail dans les pays caractérisés par une présence importante de l'économie informelle ; le rôle des investissements du secteur public et des programmes d'emploi publics ; l'utilité de politiques industrielles et de transformation productive actives ; et la protection sociale.

Ce dernier chapitre résume certains des principaux points du diagnostic, et un ensemble de lignes directrices y est proposé en réponse à chacun d'eux. Ces lignes directrices devront être adaptées aux besoins et à la situation des pays, mais il est à espérer qu'elles fourniront à ces derniers un aide-mémoire raisonnablement complet et utile pour les aider à mieux équilibrer leurs moyens d'action.

Croissance et emploi

Diagnostic général

Après avoir enregistré une stagnation de la croissance au cours des décennies antérieures, les PMA connaissent depuis les années 2000 un réveil de la croissance. Celle-ci a grimpé à 7 pour cent entre 2002 et 2007, avant de s'effondrer avec la crise. Dans les PMA de l'Afrique, la croissance, forte et volatile, est davantage attribuable à une explosion des investissements dans les produits de base, investissements tirés par les prix à l'exportation, tandis que la courbe est restée plate dans le secteur manufacturier. Dans les PMA de l'Asie, la croissance, moins forte et moins volatile, s'explique surtout par les investissements dans les exportations de produits manufacturés. Les PMA insulaires affichent des résultats médiocres d'un côté comme de l'autre. Grâce à la croissance enregistrée, tirée par le secteur manufacturier, les indicateurs du chômage et du travail décent se sont améliorés, même si des déficits importants demeurent.

Lignes directrices

Les résultats de l'analyse autorisent à proposer deux grandes lignes directrices pour améliorer la relation globale entre la croissance et l'emploi :

- 1) Encourager la diversification des exportations et des secteurs d'activité. Il conviendra de privilégier les industries manufacturières au détriment des produits de base pour obtenir de meilleurs résultats en matière d'emploi et de travail décent.
- 2) Accroître les investissements dans le secteur manufacturier et l'agriculture, et favoriser les entreprises viables. C'est une condition indispensable à l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, de l'emploi et des revenus. A cette fin, il faudra augmenter les investissements tant privés que publics pour accroître la demande globale et établir si possible une sécurité minimale en matière d'emploi. L'augmentation de l'investissement privé devra s'appuyer sur

une hausse de l'épargne et un développement des entreprises viables. L'augmentation de l'investissement public devra s'appuyer sur une hausse des revenus et un cadre de politique macroéconomique adapté.

Politiques macroéconomiques, création d'emplois et réduction de la pauvreté

Diagnostic général

La politique macroéconomique n'a pas accompagné la croissance dans les PMA, et n'est certainement pas à l'origine de la reprise de la croissance observée durant la dernière décennie. Les fondamentaux macroéconomiques se sont améliorés dans les PMA, notamment par rapport à la volatilité des prix et à l'équilibre budgétaire, mais l'amélioration de l'espace d'endettement n'a sans doute pas été suffisante pour apporter aux PMA toute la marge de manoeuvre budgétaire dont ils ont besoin.

Ligne directrice

- 3) Adopter un cadre macroéconomique qui réserve explicitement une place à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. La marge de manoeuvre budgétaire se conçoit mieux sous la forme d'une figure à quatre côtés représentant quatre éléments qui se complètent et s'ajoutent : ressources du pays, aide publique au développement (APD), financement du déficit et efficacité de la dépense publique. La politique monétaire doit voir plus loin que la maîtrise de l'inflation, reconnaître le poids du coût de l'emprunt sur la croissance, et évoluer dans le sens d'une intégration financière. Les taux de change et les comptes de capital doivent être gérés dans l'optique de taux de change compétitifs et stables à la mesure des flux de capitaux et compte tenu des transformations structurelles.

Utilisation du commerce au service de la croissance, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté

Diagnostic général

On s'attend à ce que les exportations soient moins concentrées et évoluent vers plus de diversification à mesure que le revenu augmente. Au contraire, dans les PMA, l'indice Herfindahl de concentration des exportations progresse depuis la fin des années 1990. On observe une forte concentration des produits dans le secteur des industries extractives. Une des principales raisons de la concentration des produits à l'exportation est l'incapacité des PMA d'établir des relations commerciales durables. De plus, la structure de leurs exportations n'est pas propice à l'emploi. Un accroissement de la productivité permet une expansion des exportations, mais avec moins d'emploi, tandis qu'une augmentation de la volatilité de la croissance due à une augmentation des échanges rend les pauvres plus vulnérables.

Lignes directrices

- 4) Il n'y a pas de politique commerciale idéale; son choix dépend du niveau de développement et de la taille du marché. L'ordre des priorités et le calendrier retenus sont très importants. Pour compenser les faiblesses qui touchent au

commerce, il faudra des politiques d'industrialisation mieux pensées de manière que l'État évite les erreurs du passé et suive en matière d'exportations l'exemple de pays dotés de ressources similaires mais dont les revenus sont deux fois plus élevés. On devra trouver au cœur de la stratégie commerciale une politique claire de promotion des entreprises et de formation. On aura besoin d'une politique de protection sociale et de garantie d'un salaire minimum pour amortir les chocs commerciaux et la volatilité des échanges, et pour protéger les plus vulnérables.

- 5) L'économie mondiale devra mieux répondre aux besoins commerciaux des PMA. Différentes mesures pourront être prises à cette fin, notamment une réduction des obstacles au commerce et de la volatilité des prix sur les marchés des produits de base.

Agriculture

Diagnostic général

L'agriculture a été négligée et traverse en conséquence une période de stagnation, notamment dans les PMA de l'Afrique, où la production céréalière croît plus lentement que la population. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : une accélération de la dégradation des terres de l'échange dans l'agriculture qui freine l'investissement, une libéralisation du commerce qui expose l'agriculture à une concurrence internationale souvent subventionnée, des programmes d'ajustement structurel qui détruisent ou condamnent des infrastructures publiques plus que nécessaires dans les zones rurales, et une appréciation des taux de change alignée sur les ressources naturelles qui nuit à la compétitivité de l'agriculture nationale. Les industries manufacturières étant peu présentes, une relation symbiotique solide n'a pu se développer avec le secteur de la production agricole.

Le changement climatique touche particulièrement les pauvres des campagnes parce qu'ils dépendent du capital naturel – sol, forêts, eau, poisson et autres écosystèmes –, lequel est le plus exposé au changement climatique. Dans les PMA, le changement climatique risque d'abaisser les rendements et d'accroître le stress hydrique. La hausse des températures entraînera une contraction de cultures de grande valeur comme le café. Et des pratiques agricoles non viables contribuent également à diminuer le rendement de sols.

Lignes directrices

- 6) Réduire l'écart de rendement entre la production agricole nationale et la médiane mondiale. Cela exige une révolution verte dans les PMA de l'Afrique à l'instar de celle survenue en Asie dans les années 1960 avec le développement de l'irrigation, des engrais et des infrastructures. C'est un programme qui a fait ses preuves dans certains PMA d'Afrique. La pression démographique dans les zones rurales exige en outre une expansion des entreprises et de l'emploi non agricoles. Pour les besoins d'une transformation productive dans les PMA, il est capital que l'État investisse dans des infrastructures publiques indispensables au développement du secteur privé.
- 7) Investir dans diverses techniques agricoles qui préservent la productivité, le rendement et la viabilité des terres. On pourra penser à des mesures telles que l'utilisation de matières nutritives biologiques ou produites avec des méthodes écologiques à la place de substances chimiques, la conservation des sols et de

l'eau, et l'amélioration des technologies employées après les récoltes et pour les opérations de transformation. L'application de mesures de cette nature a des effets positifs vérifiés sur les rendements et les revenus.

Institutions du marché du travail et économie informelle

Diagnostic général

Dans les PMA, l'économie informelle s'explique par des causes et des facteurs multiples. Un développement très lent de l'emploi structuré, un taux de croissance démographique élevé, une forte incidence de la pauvreté et une protection sociale très limitée poussent la main-d'oeuvre excédentaire dans le secteur informel. A la ville comme à la campagne, l'économie souterraine est caractérisée par une productivité et des rendements faibles, des risques élevés et une couverture sociale extrêmement réduite. Dans leur majorité, les travailleurs de l'économie informelle sont à leur compte ou occupent des emplois précaires, et on s'aperçoit que la forte croissance enregistrée dans les PMA a peu d'effets sur eux. L'économie souterraine est largement alimentée par une main-d'oeuvre issue d'une agriculture à croissance lente.

Il ressort fréquemment des sondages que les institutions du marché du travail, entre autres les réglementations destinées à protéger les travailleurs et leurs salaires, devraient jouer uniquement ce rôle, et non entraver le développement des entreprises. Elles n'existent cependant que dans le secteur organisé, où elles sont effectives à des degrés variables.

Lignes directrices

- 8) Faciliter la transition vers le secteur structuré. On aura besoin pour cela d'interventions intégrées contre les multiples facteurs qui favorisent l'économie informelle : croissance créatrice d'emplois, amélioration de la réglementation, développement de la syndicalisation et de la représentation des travailleurs de l'économie informelle, encouragement à l'esprit d'entreprise, à l'acquisition de qualification et au financement, extension de la protection sociale, stratégies de développement local.

Investissement public et programmes d'emploi publics

Diagnostic général

Les PMA accusent un net déficit d'infrastructure dans les domaines de l'électricité, de l'eau, des transports et des TIC, surtout en Afrique. La cause en est la baisse avérée des investissements publics. Selon les estimations, le manque d'infrastructures fait perdre à la croissance du PIB deux points de pourcentage par an dans les PMA de l'Afrique. A l'inverse, on observe que l'augmentation des investissements publics dans l'infrastructure peut à elle seule faire progresser l'emploi, selon un facteur variant de trois à cinq quand on emploie des méthodes qui exploitent les ressources locales au lieu d'une politique de développement des infrastructures classique. Par conséquent, une augmentation des investissements dans l'infrastructure devra viser à doper la demande globale, la croissance et l'emploi.

On a beaucoup innové ces dix dernières années dans la conception et la mise en oeuvre de programmes d'emploi publics efficaces. Les programmes de travaux publics et les transferts monétaires pratiqués de longue date ont été complétés par un système novateur de garantie de l'emploi, qui assure en Inde 100 jours d'emploi par famille rurale à la demande. Des PMA comme l'Éthiopie se sont lancés dans ce genre de programme. Ce peut être une bonne solution pour réduire le chômage structurel et l'excédent saisonnier de main-d'oeuvre dans les PMA. Au moment d'élaborer un programme de ce type, il conviendra d'avoir en tête des enjeux importants : le budget substantiel à prévoir, égal à un ou deux pour cent du PIB, l'élimination des fuites économiques et la mise sur pied d'une stratégie d'abandon progressif de ces programmes.

Lignes directrices

- 9) Développer les investissements dans l'infrastructure en s'assurant qu'il sont pensés et réalisés dans l'objectif précis de doper l'emploi.
- 10) Mettre à profit les innovations significatives accomplies concernant la conception et la mise en oeuvre de programmes d'emploi publics efficaces.

Favoriser l'accélération de la croissance

Diagnostic général

L'expérience montre que dans les pays qui ont réussi à rattraper leur retard une transformation au chapitre éducatif a précédé une accélération de la transformation productive. En d'autres termes, les capacités jouent un rôle important dans la transformation productive. Dans les pays où la durée de scolarisation dépasse 4,5 années, le secteur manufacturier a tendance à accaparer une part plus importante du PIB. Cette part est souvent plus élevée dans les PMA qui présentent une pyramide de scolarité symétrique dans le primaire et le secondaire. Ces années de scolarisation capitales aident à créer un éventail de choix pour la diversification et la transformation de l'industrie. La diversification industrielle équivaut à un programme d'apprentissage par la pratique, de sorte que ce qu'un pays produit a son importance. Tous les pays qui ont réussi à rattraper leur retard avaient aussi en place une forme ou une autre de politique industrielle composée d'un fin dosage de « carottes », de « bâtons » pour décourager la recherche de rente, et d'outils pour stimuler les industries naissantes. La libéralisation du commerce s'effectue d'une façon progressive et ordonnée pour permettre aux capacités du secteur privé de monter en puissance. L'IED apporte souvent une contribution importante en permettant d'importer des technologies et en accélérant l'apprentissage, mais des politiques complémentaires sont nécessaires pour optimiser ce processus. On observe également que l'utilisation et le perfectionnement du système d'apprentissage informel contribuent sensiblement à renforcer les capacités.

Lignes directrices

- 11) Relever le niveau d'instruction et réduire la part de la population qui n'a pas suivi d'études. Il est important de transformer la structure éducative de la main-d'oeuvre d'une manière équilibrée pour élargir l'éventail des choix d'une diversification soutenue dans les industries manufacturières à technologie faible ou moyenne. Un élément clé de ce processus est d'assurer aux femmes une égalité d'accès à l'éducation élémentaire et d'exploiter leurs compétences afin

que le potentiel de la main-d'oeuvre soit pleinement utilisé au service d'un rattrapage rapide du retard.

- 12) Favoriser la diversification dans les nouvelles technologies et les activités manufacturières à forte valeur ajoutée pour accroître la productivité. On pourra à cette fin concevoir des stratégies d'apprentissage qui conjuguent incitations et mesures contraignantes à des mesures de soutien, et cibler les secteurs à haute intensité d'apprentissage en plus de ceux qui offrent des avantages comparatifs. Les règles commerciales multilatérales offrent une marge de manoeuvre suffisante pour protéger temporairement le commerce afin d'aider les industries naissantes, créer des possibilités d'apprentissage et renforcer les capacités nationales ainsi que les avantages comparatifs.
- 13) Mettre à profit la coopération Sud-Sud pour transférer les technologies appropriées, en important des biens d'équipement bon marché et en exportant des produits à technologie rudimentaire.
- 14) Attirer des investissements locaux et étrangers dans des secteurs non traditionnels des biens marchands et soutenir le développement de réseaux entre des entreprises nationales et étrangères, notamment sous la forme de chaînes de valeur, de coentreprises, de groupements, de parcs industriels ou d'incubateurs d'entreprises.
- 15) Encourager les exportations et utiliser les marchés publics pour élargir le marché des produits d'origine locale en tirant parti de l'augmentation des revenus ainsi que du développement de l'emploi productif et des possibilités d'apprentissage.
- 16) Exploiter le potentiel de l'apprentissage informel et renforcer les capacités institutionnelles afin d'offrir une formation en technologies avancées, et améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement pour favoriser une transformation productive dans le secteur des métiers et dans l'économie informelle.

Protection sociale

Diagnostic général

Dans les PMA, moins d'un dixième de la population active a accès à une protection sociale, notamment à la garantie d'un revenu minimum et aux soins de santé. Le manque d'accès à la sécurité sociale contribue largement à l'essor du secteur informel, dont les travailleurs ne bénéficient d'aucune protection ou presque. Témoin le fait que les trois pays sortis du statut de PMA à ce jour, le Botswana, le Cap-Vert et les Maldives, se sont employés à étendre progressivement la protection sociale. En portant préjudice au capital humain et en plongeant la population dans une incertitude croissante, la limitation de l'accès à une protection sociale constitue en soi un obstacle à une croissance durable et à un emploi productif.

De nombreux PMA de l'Afrique, par exemple, souscrivent vigoureusement à l'Initiative de l'OIT et de l'OMS pour un socle de protection sociale lancée par les Nations unies. L'extension de la protection sociale au groupe hétérogène que sont les PMA devra se faire pas à pas pour évoluer d'un socle de protection sociale donnant accès aux soins de santé

essentiels et à un revenu minimum vers des prestations de sécurité sociale contributives, vers une assurance volontaire encadrée par l'État. Par conséquent, le socle de protection sociale est particulièrement indiqué pour les PMA, dont la marge de manoeuvre budgétaire et la capacité institutionnelle peuvent être limitées. Certains pays peu dotés en ressources naturelles investissent dans des programmes de protection sociale modestes, alors que des pays plus riches en ressources naturelles affectent une partie de leurs revenus à la protection sociale. On trouve des exemples de régimes de soins de santé et de retraite dans des pays à faibles revenus en Afrique et en Asie.

Ligne directrice

- 17) Étendre la sécurité sociale à une plus grande partie de la population, en adoptant une politique nationale pour un socle de protection sociale. Tous les pays ont déjà des mécanismes en place pour assurer une protection sociale. Il conviendra d'établir des socles de protection sociale après une analyse approfondie des structures et mécanismes existants pour une bonne exploitation des synergies, une augmentation de l'efficacité et une mise en œuvre sans heurts. Dans les PMA, les stratégies nationales de protection sociale devront être pensées et suivies dans le cadre d'un dialogue social largement ouvert auquel participeront les partenaires sociaux et d'autres acteurs. L'établissement de socles nationaux de protection sociale dans les PMA devra être fondé sur une évaluation détaillée de la marge budgétaire existante, et des moyens de l'élargir dans l'avenir. Les PMA riches en ressources naturelles devront réfléchir à de meilleures façons de canaliser une partie du produit de leurs exportations de marchandises en l'investissant dans la protection sociale. Une attention suffisante devra être apportée au renforcement des capacités institutionnelles.

Dialogue social dialogue et gestion du développement

Diagnostic général

Deux thèmes complémentaires reviennent régulièrement dans ce rapport : premièrement, la nécessité de fonder l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sur un dialogue social étendu. Du niveau macroéconomique à celui de la transformation productive, en passant par la protection sociale et la transition vers le secteur structuré, l'expérience montre que la participation de tous et leur appropriation du cadre de l'action engagée sont indispensables à une amélioration de la façon dont les politiques sont conçues et appliquées. Deuxièmement, de bonnes capacités politiques, techniques et institutionnelles sont essentielles à l'obtention de résultats positifs, d'où l'importance d'une bonne gouvernance. Les PMA manquent fréquemment de personnel qualifié et de ressources financières. Cependant, dans les PMA, l'aspiration à une bonne gouvernance ne doit pas se réduire à un souci de transparence et de responsabilisation, mais doit aussi viser à une bonne gestion du développement sous la forme d'un renforcement des capacités de l'État en matière de développement au fil du temps.

Ligne directrice

- 18) Prendre l'engagement d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de cette nature dans le cadre d'un dialogue social étendu et améliorer la qualité de la gouvernance et des services publics.

Normes internationales du travail

Diagnostic général

Liberté, dignité humaine, justice sociale, sécurité et non-discrimination, autant de valeurs fondamentales qui sont essentielles à un développement économique et social durable et efficace. La liberté d'association, le droit de négociation collective, le droit à l'égalité de traitement, l'abolition du travail forcé et du travail des enfants correspondent non seulement à des droits humains fondamentaux mais sont également des conditions sine qua non d'une démocratie stable et forte ainsi que d'un développement social et économique durable.

Pourtant, l'application de ces valeurs souffre de sérieux déficits dans les PMA. Beaucoup d'entre eux ne possèdent pas encore les structures de gouvernance et les institutions nécessaires à la défense des règles de droit, à la réforme effective du droit du travail et au respect des obligations internationales, notamment des conventions de l'OIT ratifiées par ces pays. Quinze des 49 PMA n'ont pas encore ratifié au moins une des huit conventions fondamentales de l'OIT (conventions n° 87, 98, 100, 105, 111, 138 et 182)⁹⁴ et 47 de ces 49 pays n'ont pas encore ratifié au moins un des quatre instruments de gouvernance de l'OIT (conventions n° 81, 122, 129 et 144)⁹⁵. Les pays qui ont ratifié ces textes éprouvent de grandes difficultés à remplir leurs obligations aux chapitres des comptes à rendre et de la mise en œuvre. Par ailleurs, en règle générale, le droit du travail est insuffisamment appliqué et trop peu de moyens sont consacrés aux systèmes d'inspection du travail. En outre, les syndicats et les organisations d'employeurs ne possèdent pas la capacité ni les ressources nécessaires pour fonctionner correctement, et les institutions du dialogue social sont faibles. Certes, des progrès ont été accomplis avec, par exemple, une augmentation du nombre de salariés et d'employés, mais les indicateurs du travail décent font apparaître en même temps une progression du nombre de travailleurs vulnérables et pauvres dans les PMA. Les droits des travailleurs sont peu protégés et peu respectés. La protection apportée aux droits des travailleurs d'un secteur informel dominant est, au mieux, très faible. Le plus gros de la main-d'œuvre se trouve en zone rurale, où l'on observe des formes de travail non contractuel aussi nombreuses que pénibles, dans l'agriculture et ailleurs, ce qui se traduit par un manque de protection surtout pour des groupes vulnérables comme les femmes, les enfants et les populations indigènes. Il faudra redoubler de vigilance pour s'assurer que les principes et droits fondamentaux au travail ne sont pas transgressés. Les normes internationales du travail apportent les fondements normatifs indispensables, et respectueux des droits, de l'Agenda pour un travail décent et doivent être au cœur de toute stratégie destinée à favoriser un développement économique et social plus équilibré. Élément important d'une approche du développement fondée sur les droits, elles devraient être intégrées aux programmes nationaux pour un travail décent et, plus généralement, aux politiques et cadres de développement nationaux mis en œuvre par les PMA.

⁹⁴ Convention sur le travail forcé, 1930 (n° 29) ; Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948 (n° 87) ; Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949 (n° 98) ; Convention sur l'égalité de rémunération, 1951 (n° 100) ; Convention sur l'abolition du travail forcé, 1957 (n° 105) ; Convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958 (n° 111) ; Convention sur l'âge minimum, 1973 (n° 138) ; et Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (n° 182).

⁹⁵ Convention sur l'inspection du travail, 1947 (n° 81) ; Convention sur la politique de l'emploi, 1964 (n° 122) ; Convention sur l'inspection du travail (agriculture), 1969 (n° 129) ; et Convention sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976 (n° 144).

Lignes directrices

- 19) Mieux promouvoir la ratification et la mise en oeuvre des normes du travail en droit et dans la pratique, concevoir des dispositifs novateurs pour l'extension de la protection aux travailleurs de l'économie informelle, notamment au moyen de systèmes d'inspection du travail plus efficaces. Étendre dans les faits les droits de représentation à toutes les catégories de travailleurs vulnérables : travailleurs ruraux, femmes, enfants et populations indigènes. Mettre sur pied des programmes assortis d'un calendrier pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé.
- 20) Profiter de l'assistance technique du BIT pour aider à réparer les défaillances de mise en œuvre des normes internationales du travail dans les PMA et intégrer ces normes aux programmes nationaux pour un travail décent ainsi qu'aux plans cadres des Nations unies pour l'aide au développement (UNDAF) afin d'accroître le taux de couverture correspondant à chacun des objectifs stratégiques.

Lignes directrices recommandées pour promouvoir la croissance, l'emploi et le travail décent dans les PMA

- 1) Encourager la diversification des exportations et des secteurs d'activité. Il conviendra de privilégier les industries manufacturières au détriment des produits de base pour obtenir de meilleurs résultats en matière d'emploi et de travail décent.
- 2) Accroître les investissements dans le secteur manufacturier et l'agriculture, et favoriser les entreprises viables.
- 3) Adopter un cadre macroéconomique qui réserve explicitement une place à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.
- 4) Il n'y a pas de politique commerciale idéale ; son choix dépend du niveau de développement et de la taille du marché. L'ordre des priorités et le calendrier retenus sont très importants.
- 5) S'assurer que l'économie mondiale répondra mieux aux besoins commerciaux des PMA.
- 6) Réduire l'écart de rendement entre la production agricole nationale et la médiane mondiale ; investir dans l'infrastructure et les services en zone rurale.
- 7) Investir dans diverses techniques agricoles qui préservent la productivité, le rendement et la viabilité des terres.
- 8) Faciliter la transition vers le secteur structuré.
- 9) Développer les investissements dans l'infrastructure en s'assurant qu'il sont pensés et réalisés dans l'objectif précis de doper l'emploi.
- 10) Mettre à profit les innovations significatives accomplies concernant la conception et la mise en œuvre de programmes d'emploi publics efficaces.
- 11) Relever le niveau d'instruction, en assurant l'égalité d'accès aux femmes, et réduire la part de la population qui n'a pas suivi d'études.
- 12) Favoriser la diversification dans les nouvelles technologies et les activités manufacturières à forte valeur ajoutée pour accroître la productivité.
- 13) Mettre à profit la coopération Sud-Sud pour transférer les technologies appropriées, en important des biens d'équipement bon marché et en exportant des produits à technologie rudimentaire.
- 14) Attirer des investissements locaux et étrangers dans des secteurs non traditionnels des biens marchands et soutenir le développement de réseaux entre des entreprises nationales et étrangères, notamment sous la forme de chaînes de valeur, de coentreprises, de groupements, de parcs industriels ou d'incubateurs d'entreprises.
- 15) Encourager les exportations et utiliser les marchés publics pour élargir le marché des produits d'origine locale en tirant parti de l'augmentation des revenus ainsi que du développement de l'emploi productif et des possibilités d'apprentissage.

- 16) Exploiter le potentiel de l'apprentissage informel et renforcer les capacités institutionnelles afin d'offrir une formation en technologies avancées, et améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement pour favoriser une transformation productive dans le secteur des métiers et dans l'économie informelle.
- 17) Étendre la sécurité sociale à une plus grande partie de la population, en adoptant une politique nationale pour un socle de protection sociale.
- 18) Prendre l'engagement d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques de cette nature dans le cadre d'un dialogue social étendu et améliorer la qualité de la gouvernance et des services publics.
- 19) Mieux promouvoir la ratification et la mise en oeuvre des normes du travail en droit et dans la pratique, concevoir des dispositifs novateurs pour l'extension de la protection aux travailleurs de l'économie informelle, notamment au moyen de systèmes d'inspection du travail plus efficaces. Étendre dans les faits les droits de représentation à toutes les catégories de travailleurs vulnérables : travailleurs ruraux, femmes, enfants et populations indigènes. Mettre sur pied des programmes assortis d'un calendrier pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé.
- 20) Profiter de l'assistance technique du BIT pour aider à réparer les défaillances de mise en oeuvre des normes internationales du travail dans les PMA et intégrer ces normes aux programmes nationaux pour un travail décent ainsi qu'aux plans cadres des Nations unies pour l'aide au développement (UNDAF) afin d'accroître le taux de couverture correspondant à chacun des objectifs stratégiques.

Annexe

Quels sont les pays les moins avancés ?

Les Nations unies reconnaissent actuellement 49 PMA⁹⁶.

Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) revoit la liste de PMA tous les trois ans sur la base des recommandations du Comité des politiques de développement (CPD). Le CPD a appliqué trois critères lors de son dernier passage en revue des PMA en mars 2009⁹⁷ :

- (a) Revenu faible, selon une estimation moyenne sur trois ans du RNB, de 905 \$ EU pour figurer sur la liste des PMA, et de 1 086 \$ pour en sortir.
- (b) Capital humain pauvre, selon un indice composite incluant la malnutrition, le taux de mortalité infantile, le taux d'inscriptions dans l'enseignement secondaire et le taux d'alphabétisation des adultes.
- (c) Vulnérabilité économique, selon un indice composite incluant l'instabilité du secteur agricole, le nombre de sans-abri imputable à des catastrophes, l'instabilité des exportations, la concentration des exportations, la petite taille de l'économie et l'isolement géographique.

⁹⁶ Pays suivants : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Kiribati, îles Salomon, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tome-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somali, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

⁹⁷ Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS).

Pour figurer sur la liste, un pays doit satisfaire aux trois critères. En 2009, le CPD a recommandé de sortir la Guinée équatoriale de la liste des pays les moins avancés (PMA). Tuvalu et Vanuatu ont été jugés admissibles à sortir de la liste, mais il a été recommandé de les y maintenir à cause des doutes entourant la pérennité des progrès accomplis. Kiribati, qui avait respecté les trois critères pour la première fois lors de révision de 2006, n'a plus été jugé admissible. Aux Samoa et aux Maldives, qu'il était de prévu de promouvoir en décembre 2010 et janvier 2011, respectivement, les avancées enregistrées se sont confirmées. En revanche, dans le cas des Samoa, à cause des dégâts provoqués par le tsunami de 2009, il a été décidé de reporter au 1^{er} janvier 2014 la promotion de ces îles initialement programmée pour décembre 2010 (texte consultable à l'adresse : <http://www.unohrrls.org/en/ldc/related/59/>).

Annexe - Tableau A1 : Taux de croissance annuel par secteur, moyenne de la période (%)

	PIB			Agriculture, valeur ajoutée			Industrie, valeur ajoutée			Secteur manufacturier, valeur ajoutée			Services, valeur ajoutée		
	1999-2003	2004-07	2008-09	1999-2003	2004-07	2008-09	1999-2003	2004-07	2008-09	1999-2003	2004-07	2008-09	1999-2003	2004-07	2008-09
PMA de l'Afrique*	6,1	7,5	5,6	1,9	5,1	5,4	7,1	13,3	5,0	5,0	8,9	6,6	4,8	10,3	7,7
Angola	5,9	19,8	0,7	12,8	15,8	13,6	6,4	21,0	5,1	10,2	33,8	8,1	1,9	18,3	-9,2
Bénin	4,8	3,9	3,8	4,7	..	..	6,7	..	..	5,9	..	..	4,2	..	..
Burkina Faso	5,3	5,1	3,5	6,4	7,1	..	3,7	6,3	..	2,0	4,3	..	6,6	5,4	..
Burundi	1,1	3,2	3,5	-2,0	..	..	-6,2	..	..	..	..	..	..	..	..
Rép. centrafricaine	-1,5	3,3	2,4	1,7	1,4	..	-0,2	5,2	..	0,7	5,8	..	-6,6	4,3	..
Tchad	8,3	5,6	-1,6	2,9	..	..	22,1	..	..	..	..	..	..	..	..
Comores	2,7	2,0	12,3	5,7	-1,2	2,2	4,8	1,7	4,5	4,4	1,0	4,5	-1,3	11,0	..
Congo, Rép. dém.	-0,1	5,9	2,7	-3,6	2,8	1,5	-0,8	9,9	1,3	-3,2	8,4	..	11,5	11,8	5,9
Djibouti	2,1	4,4	5,0	2,7	3,6	..	3,9	4,5	..	2,7	2,4	..	2,1	0,8	..
Guinée équatoriale	25,8	10,5	-5,4	2,4	8,0	1,5	24,0	10,6	2,2	80,6	44,7	13,3	16,6	12,7	19,8
Érythrée	-1,3	1,0	..	-12,2	23,2	..	1,4	-3,5	..	-2,4	-11,8	..	1,8	-1,3	..
Éthiopie	3,4	11,4	8,7	-0,2	11,3	3,1	6,3	9,9	9,6	3,2	10,6	9,7	6,3	13,6	14,3
Gambie	3,6	6,0	4,6	0,8	1,9	2,1	6,8	9,3	6,1	3,5	..	..	5,3	8,1	6,1
Guinée	3,5	2,4	-0,3	15,4	2,7	-15,4	3,5	5,1	6,6	3,5	4,2	..	-6,0	-2,3	16,5
Guinée-Bissau	-0,7	2,5	3,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lesotho	3,8	3,3	0,9	-5,8	-2,4	2,0	11,9	1,4	0,0	21,6	-0,7	-3,3	-2,5	9,1	6,2
Liberia	-2,0	7,5	4,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Madagascar	1,6	5,3	0,4	1,3	2,3	1,6	1,1	5,4	8,6	2,3	5,5	7,2	0,8	7,0	8,8
Malawi	-0,5	6,4	7,7	-1,0	2,8	4,2	-2,1	8,0	3,5	-4,4	7,5	6,2	-0,1	6,0	6,0
Mali	6,7	5,2	4,3	3,1	5,2	..	7,8	5,4	..	-0,6	2,1	..	5,0	6,6	..
Mauritanie	2,8	6,3	-1,1	-4,5	7,1	..	0,5	3,6	..	-10,5	0,2	..	8,6	6,7	..
Mozambique	6,9	8,1	6,3	3,2	8,3	5,2	14,1	6,6	3,9	18,5	2,7	1,9	5,5	9,4	3,8
Niger	3,2	5,5	1,0	2,9	..	..	2,8	..	..	3,7	..	..	3,7	..	..
Rwanda	6,9	7,4	5,3	6,2	2,2	4,7	5,6	9,5	6,0	4,9	6,7	-2,1	8,2	11,3	3,4
Sao Tomé-et-Principe	..	6,1	4,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Sénégal	3,8	4,3	2,2	-0,7	-1,3	3,5	5,2	2,4	0,6	4,4	0,1	0,5	4,1	8,0	-0,2
Sierra Leone	14,3	7,0	4,0	..	..	3,2	..	..	0,0	..	..	..	..	..	4,7
Soudan	6,8	9,2	4,5	2,7	2,6	2,4	15,2	13,6	5,2	2,8	4,0	8,5	7,2	12,2	3,4
Tanzanie	6,1	7,1	5,5	4,5	4,5	..	8,4	9,6	..	6,6	8,0	..	5,8	7,1	..
Togo	1,4	2,3	2,5	0,6	..	..	6,3	..	..	12,1	..	..	-0,1	..	..
Ouganda	5,9	8,5	7,1	4,1	0,9	1,7	7,5	11,9	7,0	5,1	7,4	8,3	7,5	8,8	7,5
Zambie	4,2	5,9	6,3	0,5	0,7	0,0	7,6	8,9	10,8	5,3	5,0	5,1	4,4	10,0	-2,9

Annexe - Tableau A1 : Taux de croissance annuel par secteur, moyenne de la période (%) (suite)

	PIB			Agriculture, valeur ajoutée			Industrie, valeur ajoutée			Secteur manufacturier, valeur ajoutée			Services, valeur ajoutée		
	1999-2003	2004-07	2008-09	1999-2003	2004-07	2008-09	1999-2003	2004-07	2008-09	1999-2003	2004-07	2008-09	1999-2003	2004-07	2008-09
PMA de l'Asie*	5,5	9,2	6,1	3,4	4,1	3,7	7,3	8,9	5,9	6,7	8,7	5,8	5,5	6,8	6,2
Afghanistan	..	8,3	18,7	..	5,1	22,1	..	13,1	12,2	..	6,1	15,0	..	8,4	28,6
Bangladesh	5,2	6,3	5,7	3,4	3,9	2,0	6,8	8,8	6,6	5,9	9,6	6,9	5,5	6,6	6,3
Bhoutan	8,0	10,9	7,4	3,5	1,1	0,9	11,6	12,5	16,2	3,8	4,3	5,7	8,0	10,6	12,1
Cambodge	8,0	11,4	-1,9	2,7	8,6	2,8	17,6	13,1	0,7	17,8	11,9	-1,5	8,4	11,1	-1,4
RDP lao	5,9	7,7	6,4	3,6	4,1	..	10,7	12,0	..	9,6	-12,9	..	5,8	8,2	..
Maldives	5,8	6,5	-3,0	5,7	-2,8	-9,2	6,8	7,8	2,0	7,4	2,1	0,1	5,6	7,1	-0,7
Myanmar	12,7	8,6	..	10,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Népal	3,7	3,4	4,7	3,9	2,1	1,1	3,9	3,8	1,8	1,3	2,4	-0,2	3,4	4,0	5,9
Îles Salomon	-4,9	7,7	-2,2	5,1	8,0	-4,3	-16,8	5,9	3,4	-12,9	2,2	0,3	-5,6	8,3	5,1
Timor-Leste	0,5	2,6	1,9	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Yémen	4,0	4,0	3,8	1,3	..	..	3,0	..	..	10,8	..	..	5,8	..	..
PMA insulaires*	0,6	2,8	1,9	0,2	1,3	-1,2	6,3	4,1	-6,4	6,3	-0,9	-12,7	3,5	4,4	2,4
Haïti	0,0	2,5	2,9	-1,6	2,1	2,6	1,2	2,0	3,2	0,4	1,7	1,8	0,7	2,8	1,4
Kiribati	3,6	0,9	-0,7	0,6	0,7	0,7	-1,6	2,8	-4,4	1,0	7,7	-1,9	3,1	2,0	-2,3
Samoa	5,8	2,9	-5,5	-2,4	0,9	-4,5	9,6	3,3	-6,5	8,8	-2,0	-13,9	6,5	3,0	1,2
Tuvalu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Vanuatu	0,4	6,4	4,0	1,8	1,7	..	-1,1	7,5	..	-0,8	0,4	..	0,8	6,4	..
PMA	5,7	8,4	5,8	2,8	4,6	2,2	7,4	11,5	5,3	6,2	8,7	6,0	5,1	8,3	4,9

Source : Calculs du BIT sur la base des données de la Banque mondiale, Les indicateurs du développement dans le monde.

* Agrégats calculés sur la base des données disponibles. En conséquence, il peut arriver qu'ils n'incluent pas tous les pays.

Annexe - Tableau A2 : Structure des exportations de marchandises dans les PMA, 2000 et 2008-2009

	Exportations de marchandises (millions dollars EU, constants de 2005)			Exportations de matières premières d'origine agricole (% des exportations de marchandises)			Exportations de denrées alimentaires (% des exportations de marchandises)			Exportations de combustibles(% des exportations de marchandises)			Exportations de produits manufacturés (% des exportations de marchandises)			Exportations de minerais et métaux(% des exportations de marchandises)		
	2000	2008	2009	2000	2008	2009	2000	2008	2009	2000	2008	2009	2000	2008	2009	2000	2008	2009
PMA Afrique	..	..	..	10,8	5,7	..	36,0	20,6	..	17,2	34,5	..	15,5	14,9	..	18,7	23,0	..
Angola	146 214	44 622	25 885	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bénin	451	1 013	863	71,9	44,3*	..	20,7	40,6*	..	0,7*	..	..	7,3	..	..	0,1	..	..
Burkina Faso	243	614	733	59,2	..	60,5	19,1	..	26,8	3,2	..	0	18,4	..	12,1	0	..	0,6
Burundi	73	42	42	7,6	5,8	4,8	91	64,8	67,5	..	1,4	1,9	0,5	18,1	20,6	0,8	9,3	4,8
Rép. centrafricaine	179	127	99	13,1	..	..	10,7	..	..	0,5	..	..	68,2	..	..	7,6	..	..
Tchad	217	3 992	2 348	..	0,0*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Comores	..	..	..	0	..	..	88,3	13,8*	..	..	..	..	8,5	6,3*	..	0	..	..
Congo, RD	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Djibouti	35	57	61	..	..	0	..	..	0,4	..	..	6,5	..	..	90,7	..	..	0,3
Guinée équat.	1 518	13 901	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Érythrée	..	..	..	9,8	..	..	53,9	..	..	0,0*	..	..	28	..	..	8,3	..	..
Éthiopie	615	843	774	18,7	14,1	11,9	70,6	75,3	77,5	0,0*	0	0	9,8	9	8,7	0,9	0,6	0,8
Gambie	24	12	13	1,2	4,2	1	80,9	59,6	53	0,1	0,5	0	17	20,9	39,1	0,2	14,9	6,8
Guinée	..	1 134	815	3	4,9	..	3,1	2,5	..	0	1,5	..	30,2	31,9	..	63,4	59,2	..
Guinée-Bissau	67	106	99	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lesotho	308	696	552	0,1	..	..	4,7	..	..	0,0	..	..	94,9	..	..	0	..	..
Liberia	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Madagascar	1 361	975	784	3	2,8	5,2	38,3	21	28,8	3,8	5,8	4,9	52,2	66,6	57,2	2,1	3,2	3
Malawi	752	621	634	2,9	4,1	3,8	89,2	85,8	86,6	0,2	0	0,1	7,4	10	8,5	0,2	0	0,8
Mali	612	1 761	1 828	90,8	42,4	..	4,1	28,1	..	0	6	..	4,7	21,8	..	0,3	0,8	..
Mauritanie	502	1 461	1 096	0	0	..	20,8	12,5	..	..	21,7	..	0	0	..	45,7	59,9	..
Mozambique	635	1 963	1 539	11,3	3,5	3,1	41,7	14,7	23,3	21	10,9	17,5	6,7	6,1	11,7	17,3	57,3	3,9
Niger	321	790	774	3,3	3,7	..	43,5	18,3	..	1,6	1,9	..	9,4	6,6	..	40,7	68,5	..
Rwanda	72	191	127	..	1,3	1,7	57,0*	66,5	42,3	0,0*	0	0,1	3,0*	4,1	19,4	11,8*	28,1	31,9
Sao Tomé-et-Principe	..	1	..	0,1	0,5	0,7	96,9	92,5	92,4	..	0	0	2,6	7	3	0	0	0
Sénégal	991	2 003	1 927	1,7	1,6	1,1	52,4	20,6	29,5	14	34,3	24	26,9	39,2	41,3	4,8	4,3	3,4
Sierra Leone	..	168	165	0,7	..	..	18,9	..	..	..	..	..	9,7	..	..	1,4	..	..
Somalie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Soudan	2 602	8 821	5 323	4,9	1,4	1,4	17,3	2,9	5,6	69,3	94,4	92,1	7,9	0,4	0,4	0,5	0,7	0,3
Tanzanie	941	2 398	2 181	13,4	9,3	9,8	66,2	37,4	35,5	0,1	2,9	1	19,6	31	24,6	0,5	16,8	24,6
Togo	413	802	700	23,4	9,3*	..	19,6	15,7*	..	0,6	0,0*	..	30,8	62,2*	..	25,5	12,8*	..
Ouganda	571	2 126	1 729	15	5,8	..	71,2	63	..	5,7	1,3	..	3,1	27,4	..	5	2,2	..
Zambie	2 244	3 759	2 803	4,4	1,1	1,4	9,4	5,6	7,5	1,1	0,7	0,9	10,7	6,7	8,4	74,1	85,4	81,1

Annexe - Tableau A2 : Structure des exportations de marchandises dans les PMA, 2000 et 2008-2009 (suite)

	Exportations de marchandises (millions dollars EU, constants de 2005)			Exportations de matières premières d'origine agricole (% des exportations de marchandises)			Exportations de denrées alimentaires (% des exportations de marchandises)			Exportations de combustibles(% des exportations de marchandises)			Exportations de produits manufacturés (% des exportations de marchandises)			Exportations de minerais et métaux(% des exportations de marchandises)		
	2000	2008	2009	2000	2008	2009	2000	2008	2009	2000	2008	2009	2000	2008	2009	2000	2008	2009
PMA de l'Asie*	..	..	..	1,6	2,6	..	6,6	6,5	..	0,7	2,6	..	90,8	87,3	..	0,0	0,9	..
Afghanistan	..	364	434	..	5	7,6	..	52,5	54,7	..	..	..	..	34,6	18	..	..	0,1
Bangladesh	8 316	12 116	11 279	1,4	3,1*	..	7,6	6,5*	..	0,2	1,6*	..	90,5	88,3*	..	0	0,4*	..
Bhoutan	123	434	397	..	0	0,1	13,3*	48,3	6,1	41,9*	48,9	42,5	39,9*	1,4	41,1	3,1*	1,3	10,2
Cambodge	1 594	3 051	2 960	2,9	0,9	..	1	0,7	..	0	0	..	96,1	95,5	..	0	2,8	..
RDP lao	538	903	782	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Maldives	..	265	130	0	0	..	53,7	98,4	..	..	0	..	46,2	0	..	0,1	1,6	..
Myanmar	4 889	3 377	3 219	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Népal	988	746	575	0,5	..	2,9	9,9	..	25,1	0,0*	..	0	66,7	..	66,5	0,2	..	5,5
Îles Salomon	102	150	109	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Timor-Leste	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Yémen	..	..	..	0,4	0,1	0,2	2,2	5,3	5,7	96,9	92,4	92,2	0,3	2,1	1,7	0,1	0,1	0,1
PMA insulaires*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Haïti	790	338	407	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Kiribati	..	..	..	..	..	..	91,5*	..	..	..	..	..	0,0*	..	..	0,0*	..	..
Samoa	19	9	9	0,4	0,1	0,4	..	14,3	21,4	..	0,2	0,1	..	83,6	69,6	..	0,1	0,2
Tuvalu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Vanuatu	29	51	..	14,9	1,7*	..	76,8	61,5*	..	0	0,1*	..	7,9	8,9*	..	0	0,0*	..
PMA (total)	..	..	..	6,8	4,6	..	23,1	15,7	..	9,9	23,2	..	48,6	40,4	..	10,5	15,2	..

Source : Calculs du BIT sur la base des données de la Banque mondiale, Les indicateurs du développement dans le monde.

Notes :

- 1) * Valeur de l'année précédente (ou suivante).
- 2) Dans les PMA de l'Afrique, les agrégats ont été calculés pour les 16 pays pour lesquels on possède des données : Burundi, Éthiopie, Gambie, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Soudan, Togo et Zambie.
- 3) Dans les PMA de l'Asie, les agrégats ont été calculés pour les trois pays pour lesquels on possède des données : Bangladesh, Bhoutan et Cambodge.
- 4) Le total des PMA inclut Vanuatu en plus des pays énumérés ci-dessus.

Annexe - Tableau A3 : Parts de la valeur ajoutée par secteur et par région (en pourcentage du PIB)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PMA	Agriculture, valeur ajoutée	32,7	32,6	31,5	30,9	30,4	28,1	27,0	24,9	24,3
	Industrie, valeur ajoutée	23,9	23,7	24,2	24,4	24,8	26,6	27,5	28,8	29,1
	Secteur manufacturier, valeur ajoutée	10,4	10,6	11,0	11,0	11,6	11,5	11,8	12,4	12,4
	Services, valeur ajoutée	43,4	43,7	44,4	44,7	44,8	45,3	45,5	46,4	46,6
PMA de l'Afrique	Agriculture, valeur ajoutée	31,7	32,1	30,3	29,4	27,8	26,9	26,5	25,0	24,0
	Industrie, valeur ajoutée	28,6	28,1	29,9	30,5	32,8	35,7	35,9	37,2	38,0
	Secteur manufacturier, valeur ajoutée	7,9	8,3	8,3	8,4	8,2	7,8	7,7	8,1	7,7
	Services, valeur ajoutée	40,6	40,8	40,8	40,9	40,2	38,1	38,2	38,4	38,5
PMA de l'Asie	Agriculture, valeur ajoutée	28,4	27,0	25,5	24,8	23,9	22,9	22,2	21,9	21,9
	Industrie, valeur ajoutée	24,7	25,2	25,5	25,5	25,8	26,1	26,9	27,2	27,1
	Secteur manufacturier, valeur ajoutée	14,7	15,0	15,3	15,3	15,6	15,6	16,1	16,5	16,3
	Services, valeur ajoutée	46,9	47,8	49,0	49,8	50,3	50,9	50,9	50,9	51,0
PMA insulaires	Agriculture, valeur ajoutée	21,5	20,7	20,7	19,1	20,1	19,2	18,2	18,6	17,8
	Industrie, valeur ajoutée	17,9	17,7	18,4	18,9	18,6	18,5	18,3	18,3	19,0
	Secteur manufacturier, valeur ajoutée	9,0	9,8	10,1	10,8	9,9	9,6	8,9	8,1	8,4
	Services, valeur ajoutée	60,6	61,7	61,0	61,9	61,3	62,2	63,4	63,2	63,2

Source : Calculs du BIT sur la base des données de la Banque mondiale, Les indicateurs du développement dans le monde.

* PMA de l'Afrique (19/33) : Angola, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mozambique, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad et Zambie.

PMA de l'Asie (7/11) : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, République démocratique populaire lao, Maldives, Népal et îles Salomon.

PMA insulaires (3/5) : Kiribati, Samoa, Vanuatu.

Annexe - Tableau A4 : Entrées de capitaux dans les PMA par région (en pourcentage du PIB)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PMA	Formation brute de capital fixe	17,8	18,7	18,7	20,1	20,9	21,0	21,3	22,1	22,5	22,0
	Épargne intérieure brute	13,7	14,5	14,0	15,2	16,6	17,5	18,4	18,5	19,2	17,0
	IED	2,4	4,0	3,5	4,8	3,3	2,2	3,3	3,2	3,3	3,2
	APD	7,2	7,8	8,7	8,4	8,9	7,5	7,0	6,9	6,3	..
Afrique	Formation brute de capital fixe	16,5	17,7	17,5	19,2	20,2	20,0	20,6	21,7	22,9	22,6
	Épargne intérieure brute	12,8	14,4	14,5	16,4	17,5	18,5	19,7	19,9	20,9	17,9
	IED	3,7	6,6	5,8	7,8	4,9	3,0	3,7	3,6	3,5	4,2
	APD	10,0	10,9	12,3	11,3	12,3	9,7	8,7	8,4	7,3	..
Asie	Formation brute de capital fixe	20,0	20,7	20,9	21,8	22,4	22,8	22,6	23,2	22,2	21,1
	Épargne intérieure brute	16,6	16,1	14,4	14,5	16,4	17,3	17,7	17,4	17,5	16,7
	IED	0,7	0,6	0,5	0,4	0,9	1,0	2,5	2,5	2,8	1,3
	APD	3,8	3,8	3,8	3,9	3,4	3,3	3,1	3,2	3,4	..
Îles	Formation brute de capital fixe	14,1	13,7	13,7	14,0	14,0	14,8	15,2	15,0	16,2	15,7
	Épargne intérieure brute	-9,1	-9,2	-9,0	-9,4	-9,6	-13,6	-12,2	-10,2	-10,4	-11,2
	IED	1,2	0,9	0,9	1,4	1,0	0,7	4,0	1,5	1,0	0,9
	APD	7,0	6,3	6,3	8,4	8,5	10,6	12,0	11,5	13,8	..

Source : statistiques des Nations unies, principaux agrégats de la comptabilité nationale ; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Annexe - Tableau A5 : Taux de pauvreté (1,25 \$ EU par jour)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PMA de l'Afrique																	
Angola										54,3							
Bénin													47,3				
Burkina Faso				71,2				70,0					56,5				
Burundi		84,2						86,4								81,3	
Rép. centrafricaine			82,8										62,4				
Tchad													61,9				
Comores														46,1			
Congo, RD																59,2	
Djibouti						4,8						18,8					
Éthiopie					60,5					55,6					39,0		
Gambie								66,7					34,3				
Guinée-Bissau	41,3		52,1									48,8					
Guinée	92,6			36,8									70,1				
Lesotho			56,4		47,6								43,4				
Liberia																	83,7
Madagascar			72,5				72,0		82,3		76,3				67,8		
Malawi								83,1						73,9			
Mali				86,1							61,2					51,4	
Mauritanie			42,8			23,4				21,2							
Mozambique							81,3						74,7				
Niger		72,8		78,2											65,9		
Rwanda										76,6							
Sénégal	65,8				54,1						44,2				33,5		
Sierra Leone													53,4				
Tanzanie		72,6								88,5							
Togo																38,7	
Ouganda		70,0				64,4			60,5			57,4			51,5		
Zambie	62,8		65,3			62,1		55,4					64,6	64,3			
PMA de l'Asie																	
Bangladesh		52,7				49,6				56,1					50,5		
Bhutan													26,2				
Cambodge				48,6										40,2			
RDP lao		55,7					49,3					44,0					
Népal						68,4								55,1			
Timor-Leste											52,9						
Yémen		4,5						12,9							17,5		
PMA insulaires																	
Haïti											54,9						

Source : Banque mondiale, base de données en ligne PovcalNet, 2010.

Annexe - Tableau A6 : Production par travailleur (dollars constants de 2000)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2000-08	2008-09
PMA	693	712	728	751	787	826	865	914	946	954	4,0	0,8
PMA de l'Asie	757	782	806	847	892	941	994	1 51	1 079	1 091	4,5	1,2
PMA de l'Afrique	633	650	662	673	703	737	768	813	850	855	3,8	0,5
Économies développées et Union européenne	55 430	55 847	56 707	57 371	58 621	59 337	59 955	60 522	60 346	59 594	1,1	-1,2
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et CEI	4 517	4 492	4 688	5 016	5 374	5 666	6 018	6 304	6,455	6 142	4,6	-4,8
Asie de l'Est	2 599	2 730	2 881	3 068	3 312	3 594	3 952	4,382	4 709	4 994	7,7	6,1
Asie du Sud-Est et Pacifique	2 557	2 569	2 656	2 763	2 899	3 040	3 166	3, 91	3 347	3 316	3,4	-0,9
Asie du Sud	1 222	1 244	1 256	1 313	1 384	1 471	1 559	1 660	1 698	1 778	4,2	4,7
Amérique latine et Caraïbes	10 365	10 260	9 996	10 027	10 250	10 425	10 695	11 070	11 264	11 001	1,0	-2,3
Moyen-Orient	11 318	11 219	11 186	11 511	11 825	12 066	12 306	12 650	13 097	12 905	1,8	-1,5
Afrique du Nord	5 132	5 127	5 113	5 230	5 245	5 359	5 469	5 628	5 746	5 838	1,4	1,6
Afrique subsaharienne	1 467	1 470	1 475	1 493	1 534	1 575	1,611	1 661	1 691	1 664	1,8	-1,6

Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2010 ; BIT, Trends Econometric Models, octobre 2010.

Annexe - Tableau A7 : Part du PIB revenant au secteur manufacturier dans les PMA (1980-2009)

Secteur manufacturier	% du PIB				Croissance moyenne (%)		
	1980	1990	2000	2009	1980-94	1995-2004	2005-09
Afghanistan	22,30	21,12	17,62	17,69	-11,27	19,05	15,19
Angola	9,40	4,26	3,59	3,74	-4,85	6,88	13,19
Bangladesh	15,03	13,12	15,43	17,82	3,69	5,99	8,39
Bénin	6,24	7,38	8,63	7,81	6,37	4,85	1,67
Bhoutan	3,34	6,54	7,81	8,27	14,17	5,61	11,97
Burkina Faso	13,49	13,46	11,56	13,33	2,01	8,28	3,14
Burundi	5,20	10,24	10,43	9,74	7,45	1,55	0,56
Cambodge	7,40	7,62	15,34	19,76	5,44	18,68	7,15
République centrafricaine	9,98	10,92	8,88	5,84	0,70	-1,44	1,53
Tchad	7,22	11,80	7,88	6,28	5,20	3,84	-0,51
Comores	3,52	4,11	4,45	4,14	3,95	1,11	0,96
Congo, RD.	21,21	15,79	6,76	5,86	-9,82	-1,68	3,52
Djibouti	4,05	3,75	2,68	2,43	-0,17	1,18	4,56
Guinée équatoriale	1,05	1,31	0,34	0,16	4,50	11,28	17,92
Érythrée	..	8,53	11,16	5,85	..	4,26	-5,00
Éthiopie	..	4,94	5,01	4,54	..	3,50	9,93
Gambie	6,39	6,21	5,67	5,48	3,51	2,27	3,76
Guinée	5,65	5,72	6,36	6,41	3,37	3,82	3,16
Guinée-Bissau	11,19	7,58	8,90	11,39	-0,58	4,70	-0,55
Haïti	19,10	15,46	7,21	7,32	-8,42	0,58	1,79
Kiribati	4,25	7,01	4,73	5,42	5,89	1,54	5,79
RDP lao	3,47	4,38	7,42	9,35	9,73	10,65	11,30
Lesotho	4,82	8,79	12,86	20,06	10,09	12,86	4,64
Liberia	6,89	11,63	0,33	7,24	-14,31	23,77	11,18
Madagascar	17,88	13,73	13,93	14,30	-1,25	3,42	3,04
Malawi	9,89	11,94	9,34	11,28	2,80	-0,14	15,40
Maldives	7,49	8,83	7,66	6,56	12,39	7,78	4,38
Mali	7,14	8,63	10,86	6,15	8,53	3,83	-6,40
Mauritanie	7,26	9,58	10,99	6,98	3,30	1,90	9,62
Mozambique	12,86	8,98	11,83	13,62	-3,77	18,46	4,15
Myanmar	9,26	8,79	9,83	12,92	2,21	14,47	9,98
Népal	4,17	5,75	9,06	6,85	10,45	3,54	0,65
Niger	8,89	7,48	6,41	4,96	-1,07	1,68	-0,99
Rwanda	8,87	9,66	6,86	6,74	-4,11	7,42	5,60
Samoa	18,29	18,20	15,28	9,97	0,15	3,64	-9,82
Sao Tomé-et-Principe	7,13	6,94	6,88	6,58	-0,57	3,02	5,12
Sénégal	13,64	16,52	15,70	13,19	3,23	3,45	0,16
Sierra Leone	7,46	4,76	3,62	2,04	3,23	-14,26	2,04
Îles Salomon	7,65	7,62	6,26	5,62	5,51	-5,65	5,58
Somalie	2,63	1,57	2,35	2,42	-4,10	5,89	2,07
Soudan	6,07	6,80	7,20	7,42	2,78	10,78	6,87
Timor-Leste	..	3,30	2,73	2,50	..	-2,30	-1,09
Togo	7,06	9,25	8,55	9,43	1,40	2,55	3,02
Tuvalu	1,83	6,28	2,99	3,59	14,21	3,04	2,52
Ouganda	5,53	4,59	7,31	7,06	5,04	8,75	6,65
Tanzanie : continent	11,59	7,99	8,22	9,46	-0,04	6,60	9,51
Tanzanie : Zanzibar	..	6,41	6,80	4,78	..	7,37	1,88
Vanuatu	3,19	5,39	4,76	3,94	8,11	0,27	4,92
Yémen	..	3,73	7,03	7,56	..	13,48	5,72
Zambie	7,61	11,03	11,07	9,95	2,67	4,52	3,24

Annexe - Tableau A8: Part du PIB revenant à l'agriculture dans les PMA (1980-2009)

Agriculture	% du PIB				Croissance moyenne (%)		
	1980	1990	2000	2009	1980-94	1995-2004	2005-09
Afghanistan	52,14	37,06	59,11	38,66	-2,27	1,13	11,20
Angola	15,51	11,76	7,77	8,12	-5,64	7,72	13,22
Bangladesh	31,42	27,10	23,13	18,63	2,24	3,84	4,33
Bénin	26,97	32,09	36,44	35,60	6,17	4,97	4,30
Bhoutan	65,46	42,59	28,96	19,92	3,97	2,39	5,17
Burkina Faso	27,21	30,05	36,31	32,67	4,96	5,31	1,69
Burundi	69,32	61,90	45,53	45,46	-0,53	-1,22	3,40
Cambodge	47,11	51,08	39,50	30,14	5,47	2,76	3,90
République centrafricaine	50,45	55,75	58,27	58,68	2,13	4,17	5,65
Tchad	39,39	24,75	34,99	25,02	4,11	2,37	1,50
Comores	37,27	40,43	47,71	48,52	2,32	4,47	0,96
Congo, RD.	29,06	33,54	54,15	42,56	3,70	-3,83	3,84
Djibouti	3,05	3,16	3,66	3,42	3,86	2,96	5,21
Guinée équatoriale	46,27	46,40	10,62	2,11	1,28	3,17	6,22
Érythrée	..	26,30	15,09	24,25	..	-2,73	0,51
Éthiopie	..	53,92	48,68	44,88	..	2,81	10,22
Gambie	33,41	21,36	28,09	27,43	0,34	5,75	5,03
Guinée	26,59	26,11	22,18	24,24	3,07	1,79	2,93
Guinée-Bissau	29,87	44,86	58,07	43,52	6,48	-2,91	1,52
Haïti	33,69	35,84	29,86	26,82	-0,75	-0,99	0,24
Kiribati	54,39	41,23	26,01	26,55	1,09	-0,48	3,52
RDP lao	51,22	49,69	42,31	31,51	5,24	4,36	6,66
Lesotho	27,90	17,53	12,61	8,34	-0,91	-0,38	4,21
Liberia	38,95	55,35	72,82	63,72	-13,65	11,30	8,03
Madagascar	25,94	28,86	28,29	27,01	1,86	2,01	2,23
Malawi	32,27	29,70	37,64	28,92	0,33	5,23	6,33
Maldives	25,25	14,33	8,43	4,86	4,46	4,24	-10,13
Mali	51,87	50,26	37,81	39,10	3,70	3,53	6,35
Mauritanie	34,78	32,98	23,21	18,62	0,38	-4,15	9,05
Mozambique	32,81	36,70	28,48	27,09	0,17	5,37	7,65
Myanmar	60,87	60,70	54,25	46,06	2,16	8,61	9,35
Népal	44,14	43,81	34,03	33,25	3,81	3,71	2,89
Niger	30,39	35,38	42,89	44,99	2,65	3,84	3,23
Rwanda	49,10	45,97	44,52	35,80	-4,47	8,16	4,86
Samoa	25,49	25,52	18,76	11,33	-0,34	-3,83	-1,44
Sao Tomé-et-Principe	15,28	16,69	21,01	17,24	1,36	3,00	4,23
Sénégal	21,88	21,33	19,82	17,73	2,01	1,75	4,90
Sierra Leone	43,95	47,90	58,80	49,87	0,29	1,33	4,36
Îles Salomon	40,98	36,33	21,09	34,48	2,64	-0,92	5,86
Somalie	69,99	74,96	60,89	60,46	-1,29	1,44	2,81
Soudan	35,02	31,65	41,42	31,50	1,48	8,67	5,60
Timor-Leste	..	26,30	25,69	30,06	..	2,07	5,10
Togo	31,90	39,39	40,97	47,09	1,62	2,96	5,24
Tuvalu	11,34	29,94	18,27	17,46	11,20	1,57	1,93
Ouganda	52,41	40,67	31,12	22,26	2,24	3,50	3,93
Tanzanie : continent	29,28	34,59	35,17	27,68	4,35	3,97	3,60
Tanzanie : Zanzibar	..	43,61	30,44	27,58	..	5,01	6,87
Vanuatu	22,11	18,20	22,28	21,17	3,85	2,54	3,90
Yémen	..	11,42	10,44	10,26	..	6,34	5,16
Zambie	18,16	21,90	26,49	15,39	1,44	1,26	-2,70

Annexe - Tableau A9 : Évolution de la production agricole dans les PMA

	Popul. rurale	Valeur ajoutée dans l'agricult.	Production céréalière	Rendem. céréaliier	Production aliment. totale		
Groupes de pays	Croissance annuelle moyenne (%), 1990- 2005	Croissance annuelle moyenne (%), 1990- 2005	Croiss. annuelle moyenne (%), 1990- 2005	Croiss. annuelle moyenne (%), 1990- 2005	Croiss. annuelle moyenne par habitant (%), 1990- 2005	Évolution. du rendement céréaliier par rapport à l'évolut. de la population rurale (%)	Évolution de la production céréalière par rapport à l'évolut. de la population rurale (%)
Afrique subsaharienne							
Pays dotés de ressources							
Angola	0,8	4,6	7,3	4,8	2,1	4	6,5
Tchad	2,8	3,9	5,4	1,2	0,8	-1,6	2,6
Guinée	2,2	4,4	4,4	2,6	0,8	0,4	2,2
Sierra Leone	0,9	„	-5,2	-0,1	-2,5	-1	-6,1
Zambie	2,7	3	-0,6	1,3	-0,9	-1,4	-3,3
Pays côtiers/insulaires pauvres en ressources							
Bénin	2,7	5,5	5,1	1,8	2,6	-0,9	2,4
Érythrée	2,2	-1,7	-2,56	-4,5	-2,6	-6,7	-4,76
Madagascar	2,6	1,9	2	1,2	-1,9	-1,4	-0,6
Mozambique	1,3	5,2	10,5	7,7	0,9	6,4	9,2
Sénégal	2,2	2,7	1,6	1,6	-1,5	-0,6	-0,6
Tanzanie	2,3	3,7	2,2	-0,1	-1,2	-2,4	-0,1
Togo	1,9	3,1	3,6	2,4	-0,4	0,5	1,7
Pays enclavés pauvres en ressources							
Burkina Faso	2,6	3,6	3,6	2,1	1,3	-0,5	1
Burundi	1,6	-1,7	-0,4	-0,3	-2	-1,9	-2
R. centrafricaine	1,9	3,9	6,5	1,5	1,6	-0,4	4,6
Congo, RD	2,4	-0,1	0,1	-0,2	-4,5	-2,6	-2,3
Ethiopie	1,9	2,4	5,8	0,9	1,8	-1	3,9
Malawi	1,6	6,2	2,6	1,8	3,7	0,2	1
Mali	2,1	2,9	3,2	1,4	-0,3	-0,7	1,1
Niger	3,2	3,2	3,3	2,1	0,5	-1,1	0,1
Rwanda	0,6	4,8	2,8	-1,3	-1	-1,9	2,2
Ouganda	3,1	3,9	3	0,6	-0,6	-2,5	-0,1
Asie							
Bangladesh	1,6	3,2	3,2	2,8	1,2	1,2	1,6
Bhoutan							
Cambodge	1,9	3,8	6,0	4,0	1,9	2,1	4,1
RDP lao	1,8	4,5	5,6	3,5	3,8	1,7	3,8
Myanmar							
Népal	1,8	2,9	2,7	1,8	0,8	0,0	0,9
Yémen	3,1	5,0	-0,6	1,3	-0,2	-1,8	-3,7
Amérique latine							
Haïti	0,5		-0,6	-1,4		-1,9	-1,1

Source : tableaux 4.1 et 4.2, statistiques des Nations unies, principaux agrégats de la comptabilité nationale, 2010 ; tableau 4.3, Banque mondiale (2007), « Rapport sur le développement dans le monde 2008, L'agriculture au service du développement ».

Observation : On ne possède pas de données pour tous les pays.

Annexe - Tableau A10 : Production agricole dans les PMA

	Production céréalière						
	Production		Rendement		Product. aliment. totale	Product. de viande	
Groupes de pays	Croiss. annuelle moyenne (%), 1990- 2005	Kg par habitant, 2000-05	Kg par hectare, 2003-05	Croiss. annuelle moyenne (%), 1990- 2005	Croiss. annuelle moyenne par habitant (%), 1990- 2004	Kg par habitant, 2003-05	Import. nettes de céréales
<i>Afrique subsaharienne</i>							
<i>Pays dotés de ressources</i>							
Angola	7,3	49	583	4,8	2,1	9	..
Tchad	5,4	165	741	1,2	0,8	13	..
Guinée	4,4	130	1 476	2,6	0,8	6	57
Sierra Leone	-5,2	58	1 223	-0,1	-2,5	..	34
Zambie	-0,6	107	1 732	1,3	-0,9	..	35
<i>Pays côtiers/insulaires pauvres en ressources</i>							
Bénin	5,1	135	1 144	1,8	2,6	6	75
Érythrée	-2,6	26	297	-4,5	-2,6	..	78
Ghana	3,6	91	1 437	1,5	3,1	8	162
Kenya	0,9	101	1 682	-0,1	-0,6	15	132
Madagascar	2	191	2 369	1,2	-1,9	16	90
Mozambique	10,5	99	925	7,7	0,9	5	150
Sénégal	1,6	115	1 089	1,6	-1,5	11	345
Afrique du Sud	1,9	274	2 882	4,3	-0,2	42	235
Tanzanie	2,2	126	1 403	-0,1	-1,2	10	122
Togo	3,6	132	1 031	2,4	-0,4	6	22
<i>Pays enclavés pauvres en ressources</i>							
Burkina Faso	3,6	263	1 040	2,1	1,3	17	52
Burundi	-0,4	38	1 324	-0,3	-2	3	11
République centrafricaine	6,5	49	1 046	1,5	1,6	32	9
Congo, RD	0,1	27	772	-0,2	-4,5	4	..
Éthiopie	5,8	157	1 213	0,9	1,8	8	248
Malawi	2,6	141	1 149	1,8	3,7	5	41
Mali	3,2	245	979	1,4	-0,3	20	50
Niger	3,3	246	409	2,1	0,5	7	92
Rwanda	2,8	39	1 029	-1,3	-1	6	10
Ouganda	3	87	1 559	0,6	-0,6	9	109
Zimbabwe	-3,3	85	673	-3,7	0	16	217
<i>Asie</i>							
Bangladesh	3,2	285	3 535	2,8	1,2	3	330
Cambodge	6,0	379	2 231	4,0	1,9	16	14
RDP lao	5,6	490	3 648	3,5	3,8	17	„
Népal	2,7	288	2 286	1,8	0,8	10	21,2
Yémen	-2,6	23	740	-1,2	-0,2	12	4,5
<i>Amérique latine</i>							
Haïti	-0,6	45	824	-1,4	-1,1	12	„

Source : Banque mondiale (2007), « Rapport sur le développement dans le monde 2008, L'agriculture au service du développement ».

Observation : On ne possède pas de données pour tous les pays.

Annexe - Tableau A11 : Intrants utilisés dans l'agriculture

	Terres arables et terres cultivées en continu	Intrants agrochimiques
Groupes de pays	Hectares par habitant, 2003-05	Utilisation d'engrais, kilogrammes par hectare de terre arable, 2003-05
<i>Afrique subsaharienne</i>		
<i>Pays dotés en ressources</i>		
Angola	0.3	3
Cameroun	0.9	8
Tchad	0.5	..
Guinée	0.2	2
Sierra Leone	0.2	..
Zambie	0.7	..
<i>Pays côtiers pauvres en ressources</i>		
Bénin	5.2	..
Érythrée	0.2	1
Madagascar	0.3	3
Mozambique	0.3	5
Sénégal	0.3	22
Tanzanie	0.2	13
Togo	0.8	6
<i>Pays enclavés pauvres en ressources</i>		
Burkina Faso	0.4	7
Burundi	0.2	1
République centrafricaine	0.7	..
Congo, RD	0.2	..
Éthiopie	0.2	3
Malawi	0.3	23
Mali	0.5	..
Niger	1.2	0
Rwanda	0.2	..
Ouganda	0.3	1
<i>Asie</i>		
Bangladesh	0.1	198
Cambodge	0.4	3
RDP lao	1.1	..
Népal	0.1	12
Yémen	0.7	..
<i>Amérique latine</i>		
Haïti	0.2	..

Source : Banque mondiale (2007), « Rapport sur le développement dans le monde 2008, L'agriculture au service du développement ».

Observation : On ne possède pas de données pour tous les pays.

Bibliographie

Foster, V.; Briceño-Garmendia (2010), « Africa's Infrastructure: A Time for Transformation », Agence Française de Développement et Banque mondiale.

Aghion, P. et coll. 2004. « Volatility and Growth: Financial Development and the Cyclical Composition of Investment », *NBER Working paper* No. 11349.

Aizenman, J. ; Marion, N. 1999. « Volatility and Investment: Interpreting Evidence from Developing Countries », dans *Economica*, 66/262.

Arezki, R. ; Van der Ploeg, F. 2007. « Can the Natural Resource Curse be Turned Into a Blessing? The Role of Trade Policies and Institutions », *IMF Working Paper* 07/55.

Arslanalp, S. et coll. 2010. « Public Capital and Growth », *IMF Working Paper* 10/175.

Conférence AU/CEA. 2010. « Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique », document rédigé pour la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, Lilongwe, Malawi, 25-28 mars 2010.

Bacchetta, M. ; Jansen, M. 2003. « Adjusting to Trade Liberalization: The Role of Policy, Institutions and WTO Principles », *Dossiers spéciaux de l'OMC* 7 (Genève, Organisation mondiale du commerce).

— ; et coll. 2009. « Exposure to External Shocks and the Geographical Diversification of Exports », dans R. Newfarmer ; W. Shaw ; P. Walkenhorst (dir. de publication) : *Breaking Into New Markets: Emerging Lessons for Export Diversification* (Banque mondiale).

Berg, A. et coll. 2009. « Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis », *IMF Staff Position Note* 09/10.

Berg, J. ; Cazes, S. 2007. « The Doing Business Indicators: Measurement issues and political implications », *Economic and Labour Market Paper* 2007/6 (Genève, BIT).

—; Kucera, D. 2008. *In defence of labour market institutions: Cultivating justice in the developing world* (Genève et New York, BIT et Palgrave MacMillan).

Bernard, A. et coll. 2007. « Firms in International Trade », *CEP Discussion Paper* No. 0795.

Bertram, I.G.; Watters, R.F. 1985. « The MIRAB Economy in South Pacific Microstates », dans *Pacific Viewpoint* 26/3, p. 497-519.

—; —. 1986. « The MIRAB Process: Earlier Analyses in Context », dans *Pacific Viewpoint* 27/1, p. 47-59.

Bjorkman, M. 2006. « Income Shocks and Gender Gaps in Education: Evidence from Uganda », *Seminar Paper* No. 744, Institute for International Economic Studies , Université de Stockholm.

Besedes, T.; Prusa, T. Forthcoming. « The Role of Extensive and Intensive Margins of Export Growth », dans *Journal of Development Economics*.

Blanchard, O. 2004. « Designing labour market institutions », communication présentée à la septième Conférence annuelle de la Banque centrale du Chili sur les marchés et les institutions du travail.

—; Giovanni, D. ; Mauro, P. 2010. « Rethinking Macroeconomic Policy », *IMF Staff Position Note* 10/03.

Boeri, T. ; Helppie, B. ; Macis, M. 2008. « Labor Regulations in Developing Countries: A Review of the Evidence and Directions for Future Research », *World Bank Social Protection Discussion Paper* No. 0833.

Brenton, P. ; Walkenhorst, P. 2009. « Breaking Into New Markets, Raising Quality, and Improving Services: Neglected Avenues for Export Diversification », *World Bank PREM Note* No. 143.

—; Saborowski, C. ; von Uexküll, E. 2011. « What explains the low survival rate of developing country export flows? », dans *World Bank Economic Review* Vol. 26.

Brilleau, A. ; Roubaud, F. ; Torelli, C. 2005. « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité, Enquête 1-2-3 phase 1 », *STATECO* 99.

Programme d'action de Bruxelles(BPoA). 2011. « Ten Year Appraisal and Review of the implementation of the Brussels Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001-2010 », Rapport du Secrétaire général, Programme d'action pour les pays les moins avancés adopté par la troisième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés, 24 janvier, A/CONF.219/ POUR CENT

Calzadilla, A. et coll. 2009. « Economywide impacts of climate change on agriculture in Sub-Saharan Africa », *IFPRI Discussion Paper* 00873, juillet (Washington, DC, IFPRI).

Cazes, S. ; Verick, S. 2010. « What role for labour market policies and institutions in development? Enhancing security in developing countries and emerging economies », *ILO Employment Working Paper* 67.

Cerra, V. et coll. 2009. « International Evidence on Recovery from Recessions », *IMF Working Paper* 09/183.

Cimoli, M. ; Dosi, G. ; Stiglitz, J. 2009. « Industrial Policy and Development: The Political Economy of Capabilities Accumulation » (Oxford University Press), dans Rodrik (2007) : *One Economics, Many Recipes: Globalization, Institutions, and Economic Growth* (Princeton University Press).

Chandararot, K. 2009. « Rapid assessment of the impact of the financial crisis in Cambodia » (Bangkok, BIT).

Chandra, V.J. et coll. 2007. « Export Diversification and Competitiveness in Developing Countries », *World Bank Policy Research Working Paper*.

Chang, H.J. 2009, « Hamlet without the Prince of Denmark: How development has disappeared from today's 'development' discourse », dans *Towards New Developmentalism: Markets as Means rather than Master* (Abingdon, Routledge).

Chen, S. ; Ravallion, M. 2008. « The developing world is poorer than we thought, but no less successful in the fight against poverty », *World Bank Policy Research Working Paper* WPS 4703.

Chowdhury, A. ; Islam, I. 2010. « Is there an optimal public debt-to-GDP ratio? », VoxEU. Consultable à l'adresse : <http://www.voxeu.org/index.php?q=node/5764>.

Clarke, G. 2005. « Beyond Tariffs and Quotas : Why Don't African Manufacturers Export More? », *World Bank Policy Research Working Paper* No. 3617.

Collier, P. ; Conway, G. ; Venables, T. 2008. « Climate change and Africa », dans *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 24, No. 2.

Commission on Growth and Development. 2008. *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*. Consultable à l'adresse : www.growthcommission.org.

Crino, R. 2009. « Offshoring, Multinationals, and Labour Market: A Review of the Empirical Literature », dans *Journal of Economic Surveys* Vol. 23. pp. 197-249.

Devarajan, S. et coll. 2002. « Development Goals: History, Prospects and Costs », *World Bank Policy Research Working Paper*.

DFID. 2001. « Sustainable Agriculture Evaluation: Bangladesh Country Report ». Consultable à l'adresse : http://www.onefish.org/servlet/BinaryDownloaderServlet?filename=1042391520432_18apr02_sust_agri_bang.pdf&refID=128082.

Diop, N. ; Brenton, P. ; Asarkaya, Y. 2005. « Trade Costs, Export Development and Poverty in Rwanda », *World Bank Policy Research Working Paper* No. 3784.

Djankov, S. ; Ramalho, R. 2009. « Employment laws in developing countries », dans *Journal of Comparative Economics* No. 37, pp. 3-13.

Dollar, D. 1992. « Outward-oriented developing economies really do grow more rapidly: Evidence from 95 PMA, 1976-1985 », dans *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 40, p. 523-544.

Durevall, D.; Mussa, R. 2010. *Employment Diagnostic Analysis on Malawi*, report prepared for the Government of Malawi (Genève, BIT).

Easterly, W. 2001. *The Lost Decades: Developing Countries' Stagnation in Spite of Policy Reform 1980-1998*, Feb. (Washington , DC, Banque mondiale).

Edwards, S. 1998. « Openness, productivity and growth: What do we really know? », in *The Economic Journal*, Vol. 31, pp. 1358-1393.

- Elbadawi, I. et coll. 2008. *Aid, Real Exchange Rate Misalignment and Economic Performance in Sub-Saharan Africa* (Dubai Economic Research Institute, FMI et Universidad Católica de Chile).
- EDPRS. 2007. *Economic Development and Poverty Reduction Strategy 2008-2012* (Gouvernement du Rwanda, Kigali).
- Epstein, G. 2009. « Rethinking Monetary and Financial Policy: Practical suggestions for monitoring financial stability while generating employment and poverty reduction », *Employment Sector Working Paper* No. 37 (Genève, BIT).
- ; Yelden, E. 2009. « Inflation Targeting, Employment Creation and Economic Development », *G-24 Policy Brief* No.1.
- ; et coll. 2010. « Employment, poverty and economic development in Madagascar: A macroeconomic framework », *Employment Sector Working Paper* No. 58 (Genève, BIT).
- Feenstra R. ; Hanson G. 1997. « Foreign Direct Investment and Relative Wages: Evidence from Mexico's Maquiladoras », *Journal of International Economics* Vol. 43. pp. 371-93.
- ; —. 1999. « Productivity Measurement and the Impact of Trade and Technology on Wages: Estimates for the US, 1972-1990 », *Quarterly Journal of Economics* Vol. 114. pp. 907-40.
- ; Kee, H. 2008. « Export variety and country productivity: Estimating the monopolistic competition model with endogenous productivity », dans *Journal of International Economics*, Vol. 74.
- Fields, G. 2007. « Labour market policy in developing countries », Working Paper, *ILLR Collection* No. 83 (Cornell University).
- Frankel, J.A. 2010. « What's In and Out in Global Money », in *Finance and Development*, Vol. 46, Sep.
- ; Romer, D. 1999. « Does Trade Cause Growth? », dans *American Economic Review* 1999-3, Vol. 89, p. 379-399.
- Frankel, R.; Rapetti, M. 2010. *A Concise History of Exchange Rate Regimes in Latin America*, Apr. (Washington, DC, Center for Economic and Policy Research).
- Freeman, R. 2009. « Labor Regulations, Unions, and Social Protection in Developing Countries: Market Distortions or Efficient Institutions? », dans D. Rodrik ; M. Rosenzweig (dir. de publication): *Handbook of Development Economics*, Vol. 5, Ch. 70, p. 4657-4702 (Amsterdam, Elsevier).
- Gassmann, F. Behrendt, C. 2006. « Cash Benefits in Low-Income Countries: Simulating the Effects on Poverty Reduction for Senegal and Tanzania », *Issues in Social Protection Discussion Paper* No. 15 (Genève, BIT).
- GHK. 2010. *Estimating green jobs in Bangladesh*, rapport de GHK pour le BIT.

Global Monitoring Report. 2010. *The MDGs After the Crisis* (Washington, DC, FMI et Banque mondiale).

Glyn A. 2007. « Explaining Labour's Declining Share of National Income », *G-24 Policy Brief* No. 4.

Gooneratne, W. 1982. *Labour absorption in rice-based agriculture: Case studies from South-East Asia* (Bangkok, BIT-ARTEP).

Gollin, D. 2009. *Agriculture as an Engine of Growth and Poverty Reduction: What We Know and What We Need to Know*, document destiné au Consortium pour la recherche économique en Afrique, Williamstown, Mass.

Haddad, M. ; Saborowski, C. ; Lim, J.J. 2010. « Trade Openness Reduces Growth Volatility when Countries are Well Diversified », *World Bank Policy Research Working Paper*, No. 5222.

Hausmann, R. ; Hwang, J. ; Rodrik, D. 2007. « What you Export Matters », in *Journal of Economic Growth*, Vol. 12, No. 1.

Heintz, J. 2008. « Employment, poverty, and economic policy in the context of widespread informality », Workshop on Decent Work Issues in Poverty Reduction Strategies/National Development Frameworks, ILO Employment Policy Department, International Training Center, Dec. 15th – 17th (Turin).

—; Pollin, R. 2008. *Targeting Employment Expansion, Economic Growth and Development in Sub-Saharan Africa: Outlines for an Alternative Economic Programme for the Region* (Addis Abeba, UNECA).

Herrmann, M. ; Haider, K. 2008. « Rapid urbanization, employment crisis and poverty in African PMA: A new development strategy and aid policy », *MPRA Paper* No. 9499.

Hesse, H. 2009. « Export Diversification and Economic Growth », dans R. Newfarmer ; W. Shaw; P. Walkenhorst (dir. de publication) : *Breaking Into New Markets* (Banque mondiale).

Bureau international du travail (BIT). 2002. *Rapport du Comité de l'économie*, Conférence internationale du travail, 90^e session, Genève, 2002 (Genève).

—. Révision 2005. *People Security Survey* (Genève).

—. Révision 2005. *Economic Security for a Better World* (Genève).

—. 2006. *Extending labour law to all workers: Promoting decent work in the informal economy in Cambodia, Thailand and Mongolia* (Bangkok).

—. 2006. *Handbook Handbook on Decent Work in the Informal Economy in Cambodia* (Bangkok).

—. 2007. « Rolling back informality », Asian Employment Forum: Growth, Employment and Decent Work, Beijing.

- . 2008. « The informal economy: Enabling transition to formalization », Tripartite Interregional Symposium on the Informal Economy: Enabling Transition to Formalization, Genève, 27-29 nov. 2007.
- . 2008. « Can low-income countries afford basic social security? », *Social Security Policy Briefings* 3 (Genève).
- . 2008. *Promotion of rural employment for poverty reduction*, Rapport IV, Conférence internationale du travail, 97^e session (Genève).
- . 2008. « Social Health Protection: An ILO strategy towards universal access to health care », *Social Security Policy Briefings* 1 (Genève).
- . 2008. *Tanzania Mainland. Social protection expenditure and performance review and social budget* (Genève).
- . 2008. *The World of Work Report 2008: Income Inequalities in the Age of Financial Globalization*, Institut international d'études sociales (Genève).
- . 2009 *Zambia. Social protection expenditure and performance review and social budget* (Genève), févr.
- . 2009. *The informal economy in Africa: Promoting transition to formality: Challenges and strategies* (Genève).
- . 2010. *Global Employment Trends, January 2010* (Genève).
- . 2010. *The Global Wage Report 2010/11: Wage policies in times of crisis* (Genève).
- . 2010. *Trends Econometric Models*, Oct. (Genève).
- . 2010. *Effects of non-contributory social transfers in developing countries: A Compendium* (Genève).
- . 2010. *Extending social security to all: A guide through challenges and options* (Genève).
- . 2010. *World Social Security Report 2010/11: Providing coverage in times of crisis and beyond* (Genève).
- . 2010. *The World of Work Report: From one crisis to the next?*, Institut international d'études sociales, chapitre 3.
- . 2010. *Tripartite Déclaration tripartite de Yaoundé sur la mise en oeuvre du socle de protection sociale* (Genève).
- . 2011. *La sécurité sociale pour une justice sociale et une mondialisation équitable : Discussion récurrente sur la protection sociale (sécurité sociale) en vertu de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale* (Genève).

—; IMF. 2010. « The Challenges of Growth, Employment and Social Cohesion », Joint ILO-IMF conference in cooperation with the Office of the Prime Minister of Norway, Discussion Document, p. 75.

—; P. Townsend (dir. de publication). 2009. *Building decent societies: Rethinking the role of social security in state building* (Londres, Palgrave).

Imbs, J. ; Wacziarg, R. 2003. « Stages of Diversification », dans *American Economic Review*, Vol. 93, No. 1, p. 63-86.

IMF Survey Magazine. 2007. *Africa's Better Policies are Paying Off*.

Fonds monétaire international (FMI). 2008. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa* (Washington, DC).

—. 2009. *The Implications of the Global Financial Crisis for Low-Income Countries – An Update*.

—. 2010. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa – Back to High Growth?* (Washington, DC).

—. 2011. « Global Shocks and their Impact on Low-Income Countries: Lessons from the Global Financial Crisis », *IMF Working Paper*, févr.

Bureau indépendant d'évaluation du FMI. 2007. *The IMF and Aid to Sub-Saharan Africa*, p. 8 (Washington, DC).

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). 2007. *IPCC Fourth Assessment Report (AR4)*.

Ishikawa, S. ; Yamada, S. ; Hiroshima, S. 1982. *Labour Absorption and Growth in Agriculture: China and Japan* (Bangkok, BIT-ARTEP).

Islam et coll. 2011. *Fiscal and Policy Space for Crisis Response with a Focus on Employment and Labour Market: A Study of Bangladesh* (Dhaka et Genève).

Jansen, M. 2004. « Income volatility in small and developing economies: export concentration matters », *Discussion Paper No. 3* (Organization mondiale du commerce).

— ; von Uexküll, E. 2010. *Trade and Employment in the Global Crisis* (Genève et New Delhi).

Khare S. ; Slany A. 2011. « The dynamics of employment, the labour market and the economy in Nepal », *Employment Working Paper No. 76* (Genève, BIT).

Klinger, B. ; Lederman, D. 2006. « Diversification, Innovation and limitation inside the Global Technology Frontier », *Policy Research Working Paper Series No. 3872* (Banque mondiale).

Kugler, A. 2004. « The Effect of Job Security Regulations on Labor Market Flexibility: evidence from the Colombian Labor Market Reform », dans J.J. Heckman; C. Pagés (dir. de

publication) : *Law and Employment: Lessons from Latin America and the Caribbean* (Chicago, The University of Chicago Press).

Kumhof, M. et coll. 2010. « The Global Integrated Monetary and Fiscal Model (GIMF) – Theoretical Structure », *IMF Working Paper* No. 10/34.

Kydd, J. et coll. 2004. « Agricultural development and pro-poor economic growth in sub-Saharan Africa: Potential and policy », dans *Oxford Development Studies*, Vol. 32, No. 1.

Kyrili, K. ; Martin, M. 2010. *The Impact of the Global Economic Crisis on the Budgets of Low-Income Countries*, rapport de recherche pour Oxfam.

Lall, S. 2000. « The Technological Structure and Performance of Developing Country Manufactured Exports, 1985-98 », dans *Oxford Development Studies*, Vol. 28, p. 337-369.

Lapeyre, F. et coll. A paraître, 2011. « Le modèle de la croissance Katangais face à la crise financière mondiale: Enjeux en termes d'emplois », document de travail du Secteur de l'emploi (Genève, BIT).

Lederman, D.; Maloney, W. 2007. *Natural Resources: Neither Curse nor Destiny* (Banque mondiale et Stanford University Press).

Lieuw-Kie-Song, M. ; Philip, K. 2010. « Mitigating a Jobs Crisis: Innovations in Public Employment Programmes (IPEP). Case Study, The Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act (NREGA) », Secteur de l'emploi du BIT, Rapport sur l'emploi n° 6.

Lin, J.; Monga, C. 2010. « Growth identification and facilitation: The role of the state in the dynamics of structural change », *World Bank Policy Research Working Paper* No. 5313.

Lipton, D. 1977. *Why Poor People Stay Poor: Urban Bias in World Development* (Harvard University Press).

Lyakurwa, W. 2009. « Climate Change and Economic Development in Sub-Saharan Africa », *Policy Brief* No. 3, Consortium pour la recherche économique en Afrique ; voir : www.aercafrica.org.

Malik, A. ; Temple, J. 2006. « The Geography of Output Volatility », *CEPR Discussion Paper* No. 5516.

Maloney, W. 2004. « Informality Revisited », dans *World Development*, Vol. 32, No.7, p. 1159–1178.

Markandya, A. et coll. 2010. « The Costs of Achieving the Millennium Development Goals through Adopting Organic Agriculture », *ADB Working Paper Series*.

Martin, W. ; Mitra, D. 1999. « Productivity Growth and Convergence in Agriculture and Manufacturing », *World Bank Policy Research Working Paper* No. 2717.

- Matenga, C. 2009. *The Impact of Global Financial Crisis on Job Losses and Conditions of Work in the Mining Sector in Zambia* (Lusaka, BIT).
- Mayer T. ; Gianmarco O. 2007. « The Happy Few: The Internationalisation of European Firms », *Bruegel Blueprint Series* No. 3.
- McCulloch, N. ; Winters, A.; Cirera, X. 2001. *Trade Liberalization and Poverty: A Handbook* (DFID et CEPR).
- Menezes-Filho NA ; Muendler MA. 2007. « Labour Reallocation in Response to Trade Reform » *CESIFO Working Paper* 1936.
- Newfarmer, R. ; Brenton, P. 2009. « Watching More than the Discovery Channel to Diversify Exports », in R. Newfarmer; W. Shaw; P. Walkenhorst (dir. de publication) : *Breaking Into New Markets: Emerging Lessons for Export Diversification* (Washington, DC), p. 111-126.
- Njuguna, A. ; Karingi, S.N. 2007. *Macroeconomic Policy Space and African Economies: An Empirical Sifting Through Rhetoric and Reality*, document rédigé pour la Conférence économique africaine, Addis Abeba, Éthiopie, 15-17 nov.
- Nübler, I. 2003. « Die Wirkung der Globalisierung auf die Entwicklungsländer » [Effets de la mondialisation dans les pays en développement], dans U. Mummert; S. Friedrich Sell (dir. de publication): *Globalisierung und nationale Entwicklungspolitik* (LIT, Münster).
- . 2011. « “Industrial Policies and Capabilities for Catching-Up: Frameworks and Paradigms » », *Employment Working Paper* No. 77 (Genève, BIT).
- . A paraître. *Capabilities for productive transformation* (Genève, BIT).
- ; Hofmann, C. ; Greiner, C. 2009. « Understanding informal apprenticeship – Findings from empirical research in Tanzania », *Employment Working Paper* No. 32 (Genève, BIT).
- Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). 2009. *Is informal Normal? Towards More and Better Jobs in Developing Countries*, Études du Centre de développement.
- . 2010. *Perspectives on Global Development: Shifting Wealth*, Études du Centre de développement.
- Ostry, J.D. et coll. 2010. « Capital Inflows: The Role of Controls », *IMF Staff Position Note* (SPN/10/04).
- PASDEP. 2006. *Ethiopia: Building on Progress: A Plan for Accelerated and Sustained Development to End Poverty (PASDEP)* (Addis Abeba, ministère des Finances et du Développement économique).
- Ronnas, P. ; Backéus, K. ; Scheja, E. 2010. « Rwanda forging ahead: The challenge of getting everybody on board », *Employment Working Paper* No. 62 (Genève, BIT).

Perry, G.E. et coll. 2007. *Informality: Exit and Exclusion* (Washington, DC, Banque mondiale).

Ramey, G. ; Ramey, V. 1995. « Cross-Country Evidence on the Link Between Volatility and Growth », dans *American Economic Review*, Vol. 85, No. 5.

Reinert, E. 2008. *How Rich Countries Got Rich ... and Why Poor Countries Stay Poor* (New York, Carrol and Graf Publishers).

Rodriguez, F. 2007. « Openness and Growth: What Have We Learned? », dans J.A. Ocampo ; K.S. Jomo ; R. Vos : *Growth Divergences: Explaining Differences in Economic Performance* (New York, London, Hyderabad and Penang ; Orient Longman, Zed Books and Third World Network), p. 172-203.

—; Rodrik, D. 2001. « Trade Policy and Economic Growth: A skeptic's Guide to the Cross-National Evidence », dans B. Bernanke et K. Rogoff: *NBER Macroeconomic Annual No. 15* (Cambridge).

Rodrik, D. 2007. « Industrial development: Some stylized facts and policy directions », dans UN Department of Economic and Social Affairs (DESA): *Industrial Development for the 21st Century: Sustainable Development Perspectives* (New York).

—. 2008. *The Real Exchange Rate and Economic Growth*, Oct. (Harvard University).

Roy, R. ; Heuty, A. ; Letouze, L. 2006. *Fiscal Space for Public Investment: Towards a Human Development Objective*, communication du PNUD présentée à la réunion technique du G24, Singapour, 13-14 sept.

Sachs, J. ; Warner, A. 1995. « Economic Reform and the Process of Global Integration », *Brookings Paper on Economic Activity*.

—; —. 1997. « Natural Resource Abundance and Economic Growth », *NBER Working Paper* No. 5398.

Salazar-Xirinachs, J.M. ; Nübler, I. 2010. « Book review: Industrial Policy and Development: The Political Economy of Capabilities Accumulation » (BIT).

Salazar-Xirinachs, J.M. 2011. « Catch-up growth and productive capacities: A new development paradigm? », communication à la Réunion d'experts sur la Coopération Sud-Sud, CNUCED, Genève, févr..

Nations unies(ONU). 2001. *Rapport de la troisième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés* tenue à Bruxelles, Belgique, du 14 au 20 mai 2001 (New York, Assemblée générale des Nations unies).

—. 2006. *Expanding the financial envelope to achieve the goals*, publication du projet Objectifs du Millénaire des Nations unies.

—. 2009. *Social Protection Floor Initiative: The sixth initiative of the CEB on the global financial and economic crisis and its impact on the work of the UN system: Manual and*

strategic framework for joint UN country operations, Initiative des Nations unies pour un socle de protection sociale.

—. 2010. *Keeping the promise: united to achieve the Millennium Development Goals*, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 22 septembre 2010, Sommet des OMD – Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, New York.

CEA-ONU. 2009. *Economic Report on Africa 2009: Developing African Agriculture Through Regional Value Chains*, Apr. (Addis Abeba, Commission économique pour l'Afrique et Union africaine).

—. 2010. *Economic Report on Africa 2010: Promoting High-Level Sustainable Growth to Reduce Unemployment in Africa*, Mar. (Addis Abeba, Commission économique pour l'Afrique et Union africaine).

CNUCED. 2009. *Rapport sur l'investissement dans le monde*.

—. 2010. « Developing Productive Capacities in Least Developed Countries: Issues for Discussion », pre-conference event to UNLDC-IV: Building Productive Capacities in PMA for Inclusive and Sustainable Development, Genève.

—. 2010. *The Least Developed Countries Report, 2010: Towards a New International Development Architecture for PMA* (New York et Genève).

—. 2010. « Global monetary chaos: Systemic failures need bold multilateral responses », *Policy Briefs* No.12, mars.

PNUD. 2010. *Beyond the Midpoint: Achieving the Millennium Development Goals*.

PNUE. 2011. *Green Economy Report: Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication*.

UN-OHRLLS. 2010. Basic facts and figures about PMA. Consultable à l'adresse : http://www.unohrlls.org/UserFiles/File/Elle%20Wang%20Uploads/UN_LDC_Factsheet_061610.pdf

ONU-Habitat. 2010. *State of the World Cities 2010/2011: Bridging the Urban Divide* (Nairobi).

Van Waeyenberge, E.; Bargawi, H. A paraître, 2011. « Macroeconomic Policy for 'Full and Productive Employment and Decent Work for All': Uganda Country Study », *Employment Sector Working Paper* (Genève, BIT).

Wacziarg, R.; Welch, K. 2008. « Trade Liberalization and Growth: New Evidence », dans *World Bank Economic Review*, 2008/2, Vol. 22, p. 187-231.

Walther, R. Filipiak, E. 2007. *Vocational Training in the Informal Sector - or How to stimulate the economies of developing countries? Conclusions of a field survey in seven African countries* (Paris, AFD).

- Ward, G. Proctor, A. (dir. de publication). 1982. *South Pacific Choices and Constraints: South Pacific Agricultural Survey 1979* (Canberra et Manille, Australian National University et BAsD, 1980).
- Warner, A. 2003. « Once More into the Breach: Economic growth and global integration », *Center for Global Development Working Paper* No. 34.
- Watters, R.F. 1984. « The Village Mode of Production in MIRAB Economies », dans *Pacific Viewpoint* 23/2.
- Weeks, J. ; McKinley, T. 2006. *Does Debt Relief Increase Fiscal Space in Zambia? The MDG Implications* (International Poverty Centre).
- Weeks, J. 2010. « Why Monetary Policy is Irrelevant in Africa South of the Sahara », dans *Development Viewpoint*, No. 53, June, CDPR (School of Oriental and African Studies (SOAS), University of London).
- . 2010. *Enabling Recovery and Macro Stability in PMA: A Study for the Least Developed Countries Report 2010* (SOAS, University of London).
- White, W. 2009. « Modern Macroeconomics is on the Wrong Track », dans *Finance and Development*, déc..
- Winters, A.; Martins, M.G. 2004. « When Comparative Advantage is not Enough: Business Costs in Small Remote Economies », dans *World Trade Review*, Vol. 3, p. 347-383.
- Woessmann, L. 2010. *Skill Policies to Make Globalization More Inclusive*, manuscrit BIT-OMT non publié.
- Banque mondiale. 2007. *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : l'agriculture au service du développement* (Washington, DC).
- . 2009. *Protecting progress: The challenge facing low-income countries in the global recession*, document de travail rédigé par le personnel du Groupe de la Banque mondiale pour le sommet des dirigeants du G20, 24-25 septembre.
- . 2010. *World Bank Global Economic Prospects 2010* (Washington, DC).
- . 2011. *Food Price Watch*. Consultable à l'adresse : http://www.worldbank.org/foodcrisis/food_price_watch_report_feb2011.html.